JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 642,140

24ME ANNEE—No 158 MONTREAL, VENDREDI 8 MAI 1908 16 PAGES—UN CENT

LE "MONTCALM" SOUS LES EAUX

Le plus riche et le plus rapide des navires du gouvernement Canadien vient en collision, à Québec, avec le steamer "Milwaukee," de la compagnie du Pacifique Canadien, et subit des dommages qui se chiffreront au moins dans les $100,000. --- Ce n'est que grâce au sang-froid et à l'habileté du capitaine Bélanger que le fameux brise-glace n'est pas aujourd'hui une perte totale.

AUX PRIX DE GRAVES DANGERS ENCOURUS, CE BRAVE MARIN PARVIENT A ATTEINDRE LE HAVRE DE HACKETT, AVEC SON VAISSEAU QUI S'ENFONCE ALORS SOUS LES EAUX.---RECITS DIVERS.

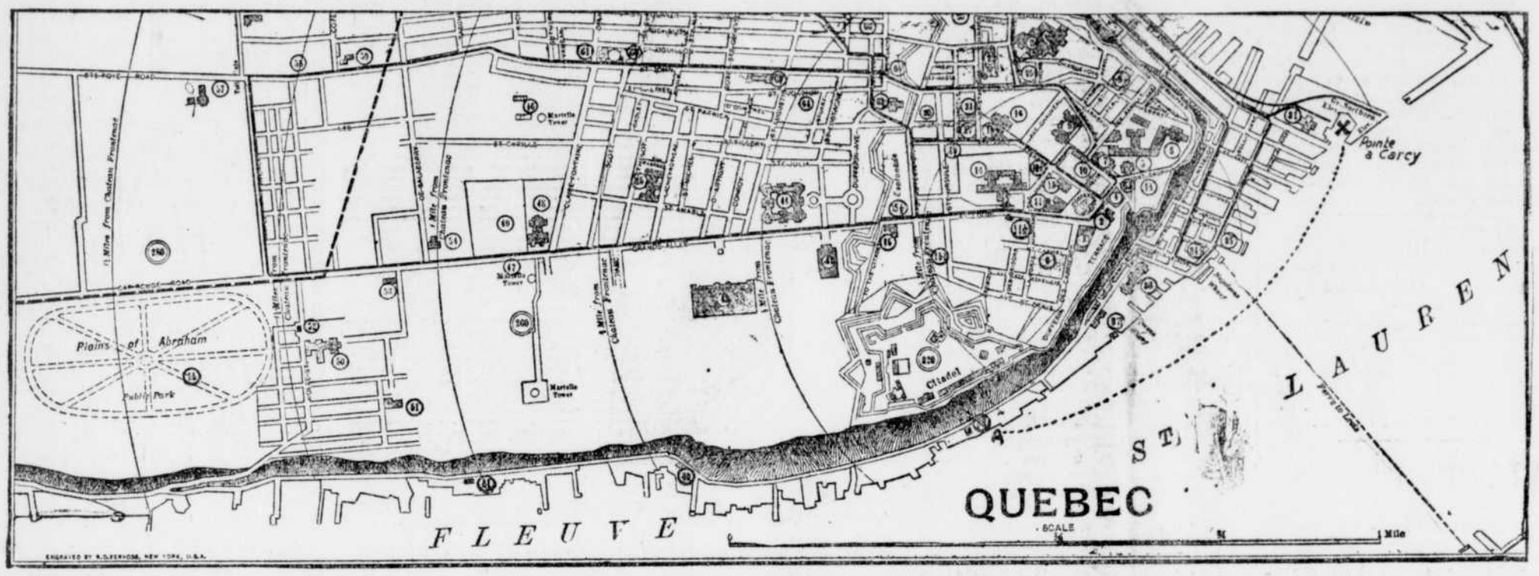

Un coin du port de Québec: la croix indique l'endroit où le "Montcalm" est maintenant coulé, à l'intérieur du hâvre Hackett, à la Pointe-à-Carcy. La lettre "A" indique l'endroit où l'accident a eu lieu, et la ligne pointillée le trajet du "Montcalm" après l'accident.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8 — Le plus puissant et le plus dispendieux des navires de la flotte du gouvernement, le steamer "Montcalm", est terriblement avarié au havre Hackett, près du quai de la Pointe à Carcy, en arrière de l'édifice de la douane, à Québec.

Voilà la nouvelle qui, dès huit heures, ce matin, se répandait comme une traînée de poudre, à Québec.

Le "Montcalm", hier soir, à 9 heures 50, est venu en collision, sur le fleuve, avec le steamer "Milwaukee", qui l'a éventré d'une si terrible façon que c'est un véritable miracle qu'il ne soit pas coulé à pic un instant après l'accident.

Il a en effet dans son flanc droit, à une quarantaine de pieds de la proue, une

PLAIE BEANTE,

de 12 pieds par 6. Il est fort heureux que le capitaine Bélanger ait pu réussir à amener son vaisseau jusqu'au havre Hackett, à la Pointe à Carcy, où il gît maintenant sous l'eau.

Le trajet entre le lieu de l'accident et le havre Hackett, soit un peu plus d'un mille, s'est fait en peu de temps ; le capitaine ayant en une minute constaté la certitude que le navire sombrerait, donna ordre de filer avec toute la rapidité dont les machines étaient capables, ce qui évita la catastrophe.

Les pompes jouèrent tout le long du trajet mais il était temps lorsqu'on arriva au havre : la ligne de flottaison était depuis longtemps dépassée.

Je cherche une expression pour qualifier la dernière phase de l'accident. On ne peut pas dire que le "Montcalm" a sombré, en arrière du Havre ; il a touché fond et a été couvert d'eau à mesure que la marée montait, jusqu'à 11 heures, hier soir, alors que l'eau atteignit son plus haut niveau. Il fut complètement submergé, pour se découvrir partiellement à marée basse.

Disons tout de suite qu'aucun des membres de l'équipage, qui sont au nombre 67, n'a été blessé.

Le 'Montcalm" est couché

SUR LE FLANC GAUCHE

à une vingtaine de pieds du quai de la Pointe à Carcy, en dedans, comme je l'ai dit. Pas besoin de dire que tout Québec, en dépit d'une horrible température, est allé contempler sur sa couche le vaisseau si riche, si rapide et si fort qui faisait son orgueil.

Il ne faut pas croire toutefois qu'il est complètement perdu. Les dommages, y compris les pertes de provisions, etc., s'élèveront au bas mot à $100,000. Le navire lui-même vaut dans les $400,000. La blessure qu'il a au flanc a la forme de la lettre V. On va le mettre incessamment en cale-sèche, pour réparations.

Le 'Milwaukee", de la compagnie du C. P. R., capitaine Troop, arrivait de Londres via Anvers, en route pour Montréal.

Le "Montcalm", lui, qui remontait le fleuve du côté sud afin de se rendre à son quai ordinaire, celui du Roi, ou celui du ministère de la marine, dépassa le "Milwaukee" en face de l'anse Gilmour, vis-à-vis l'église de Beauport. Il continua sa marche afin de tourner vers le bas du fleuve, pour accoster avec la proue à l'Est, à la marée montante.

Le capitaine crut avoir le temps de passer en avant de "Milwaukee" ou peut-être crut-il aussi que ce dernier était arrêté; en tous cas il tourna vers le cap, après avoir

DONNE LES SIGNAUX

voulus. Ceux-ci ont-ils été compris; il est permis d'en douter. Dans tous les cas, le "Montcalm" fit machine arrière, et l'instant d'après l'épouvantable choc se produisait.

—"Everything correct on your board?" ("Tout est-il bien à votre bord?")

Le capitaine Bélanger répondit qu'il n'en savait rien pour le moment.

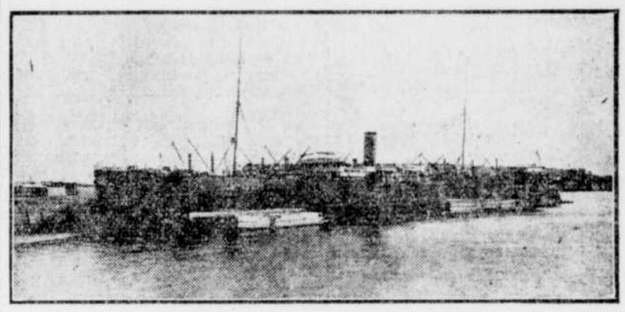

LE STEAMER "MILWAUKEE," ARRIVE DANS NOTRE PORT CE MATIN, APRES AVOIR COULE LE "MONTCALM," A QUEBEC.

Le "Milwaukee" continua alors sa marche vers Montréal, tandis que le capitaine Bélanger, voyant que le "Montcalm" faisait eau de toutes parts, constatant de suite que son vaisseau ne tarderait pas à couler et ne voulant pas qu'il coulât à pic dans le port, chercha une place pour le mettre en sûreté.

Finalement, il réussissait à pénétrer

DANS LA POINTE A CARCY.

Il en était grand temps, car l'eau envahissait déjà les compartiments No 1 et No 2.

Dans ces compartiments sont comprises les chambres des hufleurs, chauffeurs, charpentiers et celle du maître d'équipage.

Les hommes d'équipage ont pu recouvrer leurs effets de lingerie, ce qui eut lieu sur l'ordre que le pre-

A suivre sur la page 5

Voici

LA THEORIE DE L'ACCIDENT

dans ses détails: —

Le "Milwaukee" remontait le fleuve à très petite vitesse, sous la conduite de M. Adjutor Lachance, pilote de Québec.

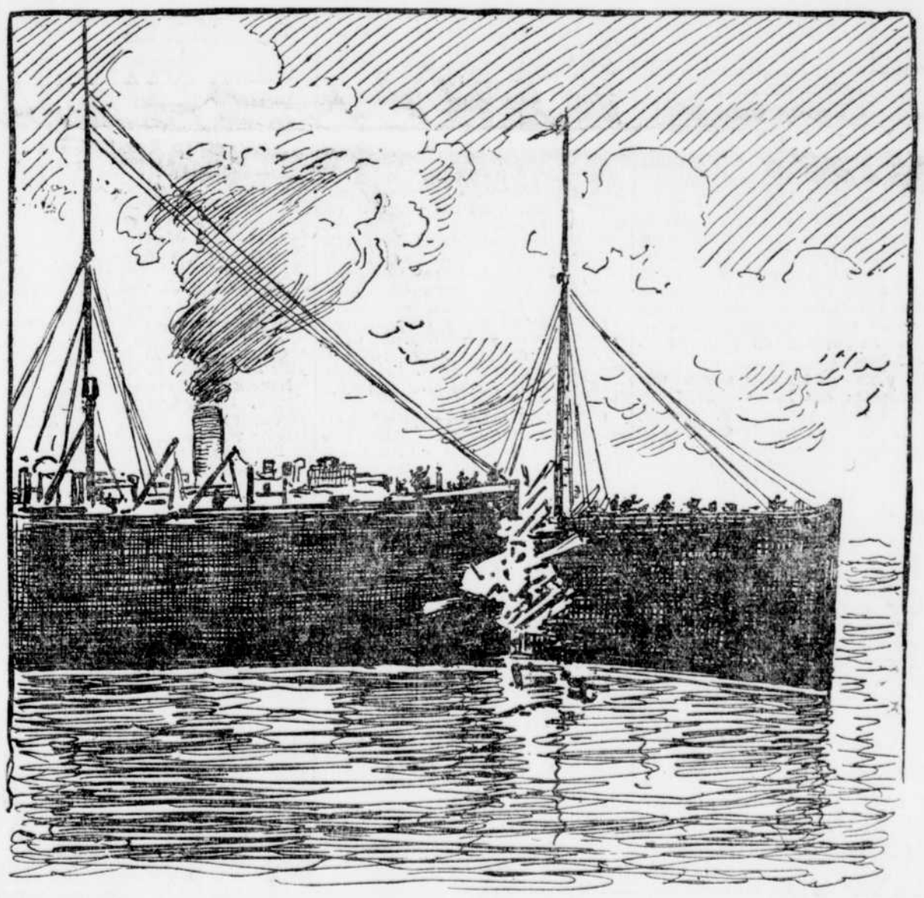

Dessin d'un artiste de la "Presse" montrant comment s'est produite la collision entre le "Montcalm" et le "Milwaukee", hier soir, à Québec. D'après les notes fournies par notre correspondant.

Près du quai Finlay il changea de pilote, suivant l'habitude, et M. L. Z. Bouillé, pilote de Montréal, en prit charge. Tous les steamers qui changent de pilote ici procèdent de la façon suivante: ils ralentissent leur marche au point d'arrêter presque, pendant qu'un pilote débarque et l'autre embarque, puis ils reprennent ensuite graduellement leur course. C'est ce qui s'est fait hier soir dans

La résistance des parois du "Montcalm" est extraordinaire. C'est avec le peu de rapidité qu'avait le "Milwaukee" dans le temps, qui a empêché une

CATASTROPHE TERRIFIANTE

Aussitôt après la collision, le capitaine du "Milwaukee" arrêta les machines et cria au capitaine Bélanger:

BARBE-BLEUE EN JUPONS

On croit que le nombre des cadavres trouvés sur la ferme de Mme Bella Guinness, l'affreuse tenancière d'une agence matrimoniale à Laporte, Indiana, atteindra une vingtaine.

PARMI LES VICTIMES SONT LES DEUX MARIS ET TOUS LES ENFANTS DE CETTE MISERABLE, QUE LA SOIF DE L'OR A POUSSEE A IMITER LES TRISTES EXPLOITS DE GILLES DE RETZ.

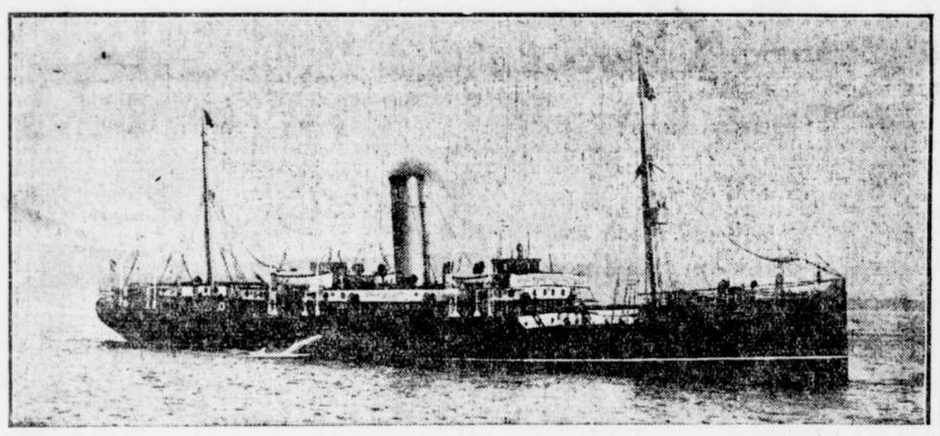

Le steamer "Montcalm", du gouvernement canadien, sérieusement avarié, hier soir, à Québec.

Laporte, Indiana, 8 — Le drame palpitant du "cimetière privé" établi sur la ferme de Madame Bella Guinness, à un mille au nord d'ici, n'en est encore qu'à ses premiers chapitres, et on porte aujourd'hui de douze à vingt le nombre des personnes assassinées après avoir été attirées à la ferme par de fausses annonces matrimoniales.

Ray Lamphere continue à protester de son innocence. Le procureur du gouvernement Smith déclare cependant qu'il possède des preuves établissant que Lamphere avait une connaissance criminelle des crimes commis à la ferme Guinness, si toutefois il n'y a pas eu une part active.

LETTRES COMPROMETTANTES

Le procureur a en sa possession des lettres écrites en norvégien. On dit que ces lettres, écrites à Andrew Helgelein par Madame Guinness, contiennent des allusions qui établissent la culpabilité de Lamphere. La théorie de la poursuite est qu'il a tué Madame Guinness et ses enfants et a mis le feu à la maison, afin d'empêcher toute révélation qui pourrait le compromettre.

Lamphere a été interrogé au sujet d'une chambre secrète, à la ferme, dont Madame Guinness seule avait la clef et où elle n'admettait jamais personne.

CHAMBRE DES HORREURS

Les autorités croient que ce doit être la "chambre des horreurs", dont les murs sont couverts du sang des victimes de Madame Guinness. "Je n'ai jamais pénétré dans cette chambre, dit Lamphere. Je sais qu'il y avait dans la maison une chambre qui était toujours fermée à clef, et il y avait aussi dans le sous-sol une pièce, dont personne n'a jamais connu grand'chose, et assez grande pour contenir plusieurs personnes". On croit que cette pièce, située près d'une porte conduisant à la grange, servait de morgue temporaire pour les victimes de la femme Guinness, où elles les déchiquetait avant de mettre les membres dans des sacs pour les enterrer.

FUNESTE LEURRE

Chicago, 8 — Voici le texte de l'"annonce matrimoniale" au moyen de laquelle Madame Guinness attirait des victimes :

"Personnel. — Une jolie veuve, possédant une grande ferme dans un des plus beaux districts du comté de Laporte, Indiana, désire faire la connaissance d'un monsieur riche, en vue d'unir leurs fortunes. Aucune réponse par lettre ne sera considérée, à moins que le correspondant ne soit disposé à faire suivre sa lettre d'une visite personnelle".

A L'ECHAFAUD

Laporte, 8. — Bessie Conklin, une jeune femme de Michigan City (Indiana), qui habitait autrefois Laporte, a été arrêtée par le shérif Smutzer et sera tenue à la disposition de la justice, comme témoin important. C'est une ancienne amie de Ray Lamphere. Elle n'est pas accusée de complicité dans les meurtres de la ferme Guinness, mais son témoignage est considéré sin important qu'elle restera en prison jusqu'à sa comparution devant le grand jury, la se-

A suivre sur la page 5

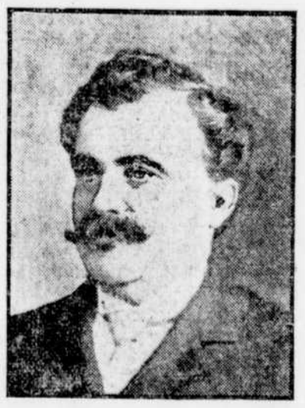

Le capitaine Sigismond Bélanger, commandant du "Montcalm."

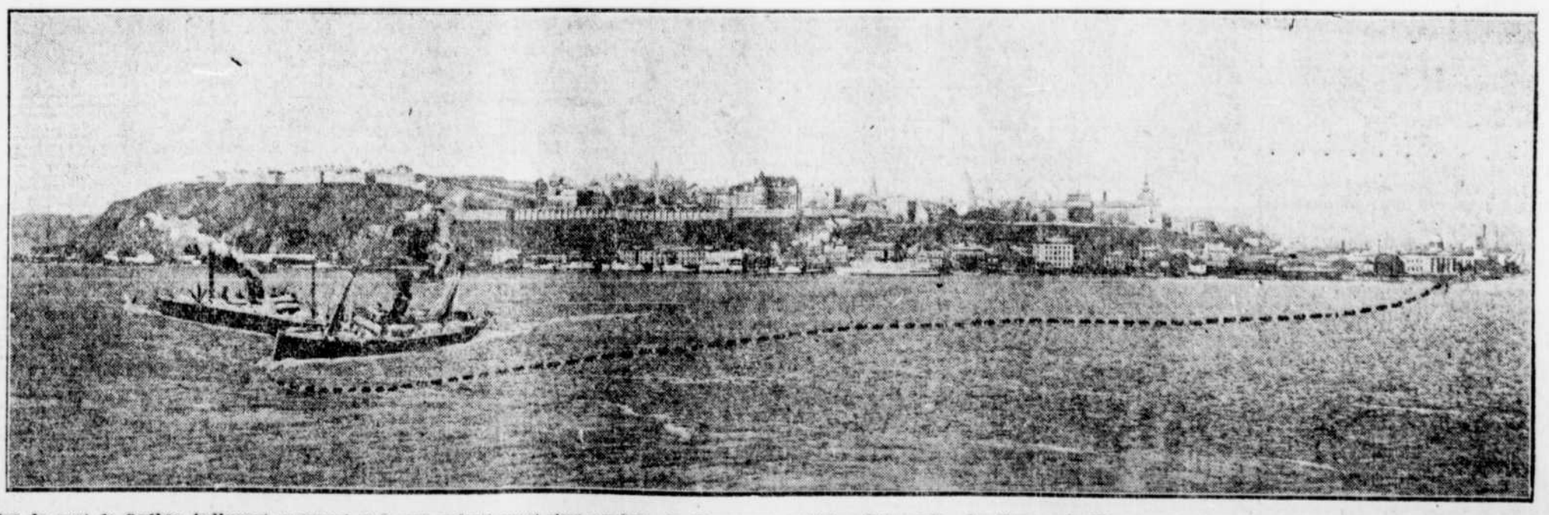

Vue du port de Québec, indiquant comment et à quel endroit exact s'est produite la désastreuse collision d'hier soir. La ligne pointillée montre la route qu'a suivie le "Montcalm", après l'accident, pour aller se mettre en lieu sûr, près des édifices de la douane.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

J. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York. W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre. CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

2 MAI

LUNDI	94,783
MARDI	94,688
MERCREDI	94,684
JEUDI	94,840
VENDREDI	94,779
SAMEDI	117,654
TOTAL	591,428
HEBDOMADAIRE	50,718
	642,146

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,146**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,571

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

DU WHISKY POUR TORONTO

Le vapeur "Tagona" de la Canadian Lake Line, partira de Glasgow le 14 courant, à destination de Toronto, avec un chargement de whisky évalué à $150,000.

Ce chargement, le plus considérable qui soit venu à Toronto, sera divisé entre plusieurs négociants en gros, de cette ville.

LE JUBILE DE LOURDES

Une intéressante séance chez les P.P. du T. Saint-Sacrement.

A l'occasion du Jubilé de Lourdes que nous célébrons cette année et qui nous rappelle les débuts d'un des plus célèbres pélerinages de la chrétienté en 1858, il y aura "le 26 Mai", chez les RR. PP. du T. S. Sacrement, une soirée littéraire et musicale d'un caractère tout religieux, donnée au profit du Juvénat du T. S. Sacrement.

La pièce de résistance sera une "Conférence sur l'Oeuvre de Lourdes", donnée par le R. P. Galtier, S.S.S., et illustrée de nombreuses "projections lumineuses". Ceux qui ont entendu le conférencier, l'année dernière à l'Université Laval, parlant sur les "Choses de France", savent d'avance que la conférence promise pour le 26 mai sera des plus intéressantes.

Il y aura aussi quelques "Chants sacrés" sur la Vierge, empruntés à Rossini et à Massenet.

Le plan de la salle ainsi que les billets sont déposés au parloir de la Communauté, 490 Av. Mont-Royal. Téléphone Est, 835, ainsi que chez Cadieux et Derome, libraires, rue Notre-Dame. r

Donnez aux Enfants Faibles et Malades de

L'OVONOL

A L'Extrait d'Huile de Foie de Morue

150—l, M, v, n A

Chronique

LES MARIEURS

Tout le monde connait l'industrie des marieurs. Je ne parle pas ici des agences matrimoniales, mais des officieux, des gens du monde, de tous les mondes, qui s'entremettent pour vous trouver une épouse ou un époux, moyennant une récompense honnête après réussite.

Ces braves marieurs! Les jeunes filles mûres les recherchent. Les jeunes gens pannés les adorent. Mais les tribunaux les envoient coucher!

C'est du moins ce qui est arrivé à M. Chose, marieur de profession, qui poursuivait devant le tribunal de la Seine un de ses clients, M. Machin.

M. Chose avait promis à M. Machin de lui trouver une femme à sa convenance. Ce moyennant, bien entendu, un petit bénéfice. Le petit bénéfice devait être représenté, en l'espèce, par un prélèvement de cinq pour cent sur la dot de la future épouse. Car ce bon M. Chose ne se contentait pas de trouver des épouses: il les trouvait dotées!

Mais voyez jusqu'où va l'ingratitude humaine: M. Chose, fidèle à sa parole, avait procuré à son client le bonheur parfait, sous les apparences d'une appétissante jeune femme, pourvue d'une dot non moins appétissante. Tout heureux de son oeuvre, M. Chose réclama son dû, s'attendant à recevoir en plus l'innombrables bénédictions. Or, il se vit fermer la porte au nez ,sur le tableau de cette félicité conjugale dont il s'énorgueillissait d'être le créateur. On lui avait bien donné six cents francs, ($120), mais qu'est-ce que cette bagatelle pour une perpétuité de bonheur ?

—"Mes cinq pour cent," réclamait énergiquement devant la cour M. Chose.

Et M. Machin, son client d'hier, son ami d'autrefois, son adversaire du moment — "quantum mutatus ab illo" — lui répondait avec le plus grand sang-froid:

—"Convention illicite, contraire à la majesté et à la dignité du mariage!"

On pourra remarquer que ce respect de la dignité et de la majesté du mariage est venu bien tard au marié ingrat, mais ces sentiments délicats, bien qu'excessifs, sont tout à l'honneur de la nouvelle épouse.

On plaida au fond.

Le marieur, armé du code, se réclamait du droit commun, demandant purement et simplement l'exécution d'un contrat passé entre lui et M. Machin. Il ne désirait rien autre chose que son émolument sur le mariage conclu par ses soins, autrement dit son pourcentage sur la dot conquise.

Le marié lui répondait : "Je reconnais avoir conclu avec vous cette convention. Mais cette stipulation est nulle comme contraire aux bonnes moeurs et à l'ordre public".

Et le tribunal de la Seine, adoptant cette thèse, envoya promener M. Chose d'une façon magistrale.

Ceci m'a inspiré quelques réflexions que je ne crois pas trop subversives.

Comment trouvez-vous un citoyen qui vient vous dire :

—"Oui, monsieur, j'ai profité de vos services ; je les avais même réclamés. Mais, ce faisant, j'agissais immoralement. Aussi, après en avoir profité, je me refuse, soudain frappé de la grâce, à les payer !"

Ce monsieur-là, direz-vous, peut avoir raison, mais sa conduite est certes originale.

Ce qu'il y a d'amusant dans cette banale histoire de réclamation de prime, c'est que le tribunal de Lyon, saisi à quelques jours d'intervalle d'un procès identique, a conclu comme le tribunal de la Seine... mais dans un sens diamétralement opposé. C'est le défendeur, celui qui refusait de payer, au nom de la morale, qu'elle a envoyé promener de magistrale façon.

Le tribunal de Lyon a estimé que le marieur avait droit à une juste rétribution, et a flétri celui qui demandait à la justice de le libérer d'un engagement qui lui avait apporté le bonheur — ou tout au moins un mariage riche.

La question a donc fait en même temps un pas en avant et un pas en arrière. Ce n'est pas une solution, c'est une dislocation.

La parole est maintenant à la Cour d'Appel, pour rétablir une juste ordonnance dans les décisions de Thémis. Ca lui prendra peut-être un certain temps.

8-5 — 1908.

LAURENT BART.

IL IRA AU BAGNE

Wm. Burns, le voleur de cuivre, qui s'était porté à des voies de fait sur le constable spécial Hewitt, a été condamné à deux ans de bague.

L'ANNEXION DE ST LOUIS

LES DELEGUES DE CETTE VILLE DEMANDENT A RENCONTRER, MARDI, LA COMMISSION D'ANNEXION DE MONTREAL.

L'échevin Lavallée, président de la commision des annexions, a reçu hier du secrétaire de la ville Saint-Louis une lettre lui demandant de convoquer pour mardi prochain la commission devant laquelle se présenteront le conseil et les principaux citoyens de Saint-Louis. Cette ville étudie le projet d'annexion et désire le soumettre à la commission avant de le soumettre à ses contribuables.

En conséquence, l'échevin Lavallée convoquera sa commission pour mardi après-midi, à 3 heures.

L'ESCORTE DU PRINCE DE GALLES

L'AMIRAUTE DONNE LA LISTE DES CUIRASSES ET DES CROISEURS QUI VIENDRONT A QUEBEC.

Londres, 8 — On annonce de Portsmouth, que les cuirassés "Exmonth", "Albemarle", "Duncan" et "Russell", et les croiseurs "Venus" et "Arrogant", sous le comandement du vice-amiral Curzon Howe, précèderont le prince de Galles à Québec, pour les fêtes du troisième centenaire. Deux autres navires de guerre escorteront le prince, qui doit s'embarquer sur l' "Indomitable".

LES CANDIDATURES SE DESSINENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 8 — La candidature libérale, pour les prochaines élections provinciales, a été offerte à M. J. A. Tessier, ex-député, et la candidature conservatrice à M. P. N. Martel, avocat, qui tous deux ont accepté.

C'EST TOUJOURS UN SIGNE DE FAIBLESSE DE REINS

Le mal de dos est un avertissement de ne pas négliger les signaux de danger de la nature.

RETARDER EST DANGEREUX

Ordonnance précieuse donnée ici et que chacun peut préparer facilement à peu de frais.

MELANGEZ CELA A LA MAISON

Prenez garde au mal de dos. Un grand nombre de cas de maladie de reins sont signalés ici, de même que de maladie de vessie et de rhumatisme.

Une autorité a déclaré un jour que la douleur au dos, aux lombes ou dans la légion des reins est le signal de danger de la nature donné pour avertir le patient que quelque chose ne va pas du côté des reins et qu'il faut y voir sans retard. Seul un traitement végétal doit être administré, non des remèdes brevetés forts à base d'alcool qui sont dangereux pour les reins et la vessie.

L'ordonnance suivante, bien que simple, inoffensive et peu dispendieuse, est considérée et reconnue comme un remède souverain contre le mal de reins. On peut en obtenir tous les ingrédients dans toute bonne pharmacie et tout le monde peut les mélanger. Kargon Composé, une once; Extrait Liquide de Dandelion, une demi-once; Sirop Composé à la Salsepareille, trois onces. Agitez bien dans la bouteille et prenez-en une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher.

On dit que cette préparation restaure la fonction naturelle des reins qui extirperont les matières délétères, l'acide urique, etc., du sang, le purifieront et soulageront la rhumatisme. Le mal de dos sera soulagé, l'urine sera neutralisée et éclaircie et ne causera plus d'irritation, faisant disparaitre par ce fait des symptômes tels que la faiblesse de la vessie, l'évacuation douloureuse et fréquente de l'urine et autres embarras de cette nature.

Cela mérite un essai et ce pourrait bien être ce dont beaucoup de gens ont besoin ici.

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, 8 — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et estimé concitoyen, M. Homer Harbec, vient d'être élu secrétaire-financier de l'Union Saint-Pierre, de cette ville, en remplacement de M. L. H. Roy, démissionnaire. Cette société a fait là un choix judicieux.

—M. Joseph Moquin, qui a été retenu chez lui, pendant une quinzaine de jours, par la maladie, est maintenant assez bien pour vaquer de nouveau à ses occupations. La nouvelle de son prompt retour à la santé ne peut que réjouir ses nombreux parents et amis.

—Les membres de l' "Union Saint-Joseph", se préparent à célébrer dignement leur fête patronale, dimanche prochain. A cette occasion une grande cérémonie religieuse aura lieu en notre église paroissiale. On y chantera une messe solennelle avec diacre et sous-diacre. L'Orphéon de Saint-Jean interprêtera, sous l'habile direction de M. Télesphore Brossard, maître de chapelle, la célèbre messe de Merlier. Un pain bénit sera distribué aux fidèles. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé S. Mousseau, vicaire de cette paroisse.

Les membres de l' "Union St Joseph" paraderont dans les rues, avec bannières et fanfare du "Cercle Philharmonique". La procession passera par les rues St Jacques, Champlain, St Charles, Jacques Cartier,Longueuil, St Pierre, St Thomas, Richelieu et St Georges. Puis, on se rendra à la salle de l'hôtel de ville, où un grand banquet sera offert aux membres de la société.

On nous dit que plusieurs dignitaires du bureau central seront présents à cette fête.

—Les logements sont rares à l'heure actuelle, en notre ville, et se louent à des prix assez élevés, malgré que les loyers aient baissé quelque peu, depuis l'an dernier. La "Montreal Loan and Mortgage Company", de Montréal, qui est devenue propriétaire des anciennes manufactures Macdonald, trouvant sans doute le moment favorable, est à transformer le plus vaste de ces édifices en briques, en vingt logements qui seront, nous dit-on, des plus confortables.

—Nous avons rencontré M. Fortunat Moreau, un des officiers du nouveau club de base-ball de St Jean, qui nous a dit qu'on était à mettre la dernière main aux arrangements des parties à jouer durant la saison avec les clubs étrangers. L'ouverture de la saison de base-ball à St Jean, aura lieu vers le milieu de mai.

—Les cadets du collège des Frères Maristes d'Iberville, avec fanfare et tambours, ont paradé dans les rues de St Jean. Le bataillon comptait une centaine d'unités et ces petits soldats en herbe avaient une allure fort martiale.

—Durant le mois d'avril, d'après le rapport du constable Larcrault, on a arrêté dans nos rues 29 individus, dont 23 pour ivresse et 6 pour vol. Sur ce nombre 6 ont subi des condamnations. Les autres ont été rémis en liberté sur promesse de mieux se conduire à l'avenir. 91 vagabonds ont trouvé asile pour la nuit dans les cellules de la station de police.

—Trois causes pendantes depuis quelques années ont été réglées à l'amiable devant l'hon. juge Lafontaine. Il s'agissait d'actions en dommages prises par M. L. A. Gosselin contre MM. Amable Bisaillon, Alphonse Gervais et Charles Cousins, résultant de différentes shrdlu cmfwyp cmfw vb difficultés survenues au cours d'une élection municipale. Comme on le voit, les vieilles inimitiés de jadis tendent à disparaitre du sein de notre population pour faire place à l'harmonie dans l'intérêt de la prospérité de St Jean.

L'ouverture du terme de mai de la Cour de Circuit, pour ce district, aura lieu lundi prochain, sous la présidence de l'hon. juge Lafontaine, de Montréal.

—L'enquête dans l'affaire de Félix Burton, accusé du vol d'un cheval et d'une voiture, appartenant à M. Félix Boucher, a été remise au 14 mai.

St-Jean, 8. — Nous apprenons avec plaisir que M. T. McLaughlin, gérant de la banque des Cantons de l'Est, en cette ville, a été nommé aviseur local de M. Tancrède Bienvenu, liquidateur de la banque de St-Jean. M. McLaughlin est un financier de grande expérience et qui possède la confiance de toutes les personnes de St-Jean, intéressées dans cette liquidation.

—Nous avons le regret d'annoncer le décès de Lucien, fils du Dr L. Nolin-Trudeau, décédé après quelques jours de maladie. Nous offrons nos profonides sympathies à M. et Mme Trudeau, plongés dans l'affliction par la mort de leur unique enfant.

—La famille Léandre Dubuc, de St Luc, est arrivée en notre ville pour s'y établir. Depuis quelques semaines, notre population s'est augmentée de plusieurs familles des paroisses environnantes, dont les chefs viennent chercher de l'emploi dans nos manufactures ou se livrer au commerce.

—M. P. Z. Nadon, professeur à l'Académie de St Jean, nous fait remarquer que dans le rapport de l'engagement des professeurs de notre académie commerciale, on a confondu son nom avec celui de son frère, M. J. H. Nadon, qui a démissionné. Nous nous faisons un plaisir de rectifier cette erreur, bien explicable, du reste.

—M. Arthur Robert, malade depuis quelques semaines de la fièvre typhoïde, est maintenant en pleine convalescence, M. Charles Clark, atteint de la même maladie, est aussi en bonne voie de rétablissement.

—Nos musiciens, sous l'habile direction de M. L. N. Boisvert, travaillent avec ardeur à la préparation de leur deuxième concert de la saison, qui aura lieu, mardi prochain. On nous dit beaucoup de bien du programme qui sera exécuté par notre fameuse fanfare; il y aura aussi plusieurs morceaux descriptifs, dont la figuration sera fournie par les militaires de la garnison de St Jean, par notre corps de pompiers et plusieurs autres de nos concitoyens et concitoyennes.

—M. le lieutenant Folger, des dragons royaux, de cette ville, est parti pour Montréal, où il agira comme juge dans la classe militaire au "Montréal Horse Show."

—Il y a beaucoup de maladie à l'heure actuelle à St Jean. A l'hôpital il n'y a plus un seul lit de disponible. Les cas de fièvre typhoïde sont nombreux. On s'abstient de boire de l'eau de l'aqueduc à moins qu'elle ne soit filtrée et bouillie.

SAXE

HABILLEUR DE LA TETE AUX PIEDS

Nous venons justement de mettre en magasin l'assortiment le plus choisi de

COMPLETS

FAITS A LA MAIN

jamais étalés auparavant, pour hommes de tous âges.

Tous les plus nouveaux modèles à parements simples et doubles, sac à 2 et 3 boutons, dessins exclusifs, ajustés à votre taille à une heure d'avis, pareils à ceux faits par les meilleurs tailleurs de pratique.

$10.00 et $25.00

CHAPEAUX CHAPEAUX

Avez-vous vu nos styles à $2.00 et $2.50 ?

Toutes les plus nouvelles formes et nuances.

N'oubliez pas que nos

CHAUSSURES

de marque américaine, sont garanties. Nous échangerons gratuitement toute paire de chaussures dont la tige cédera avant que les semelles soient usées.

Chaussures en cuir verni et en cuir tan de Russie.

$5.00, $6.00 ET $7.00

SAXE— Magasin à Rayons de Vêtements Chapeaux, Chaussures et Articles pour Hommes.

Angle des rues Ste Catherine et St Laurent

X

DEPART POUR L'EUROPE

M. Donat Lorinzo est parti hier soir pour New-York, où il doit prendre le paquebot, samedi prochain, pour Gênes, Italie.

M. Donat Lorinzo qui est retourné visiter son pays natal après une absence de 40 ans.

M. Donat Lorinzo habite le Canada depuis 34 ans, et a su se faire une aisance honorable par son travail et quantité d'amis par sa cordiale bonhomie. Il tenait une petite épicerie au coin des rues Parc Lafontaine et Dufferin. M. Donat Lorinzo va en Italie embrasser sa vieille mère qu'il n'a pas vue depuis nombre d'années et reviendra ici vers le mois de septembre.

Pourquoi la gare de Vincennes rappelle-t-elle un grand fait militaire?

C'est que la gare demeure et ne se rend pas.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hébertville, 8. — A une assemblée régulière du conseil municipal, lundi, le 4 mai, des résolutions de condoléances ont été proposées à l'occasion de la mort tragique, à Chambly Bassin, de Wenceslas Fortin, ancien maire d'Hébertville, et ancien président de la commission scolaire.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annuation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de se faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

PAS DE PREUVE

Ottawa, 8 — Au comité des comptes publics hier M. J. B. Pauzé, de Montréal, a rendu témoignage en rapport avec les travaux de construction d'ascenseurs à l'entrepôt des douanes à Montréal.

Les oppositionnistes ont tenu le témoin sur le gril croyant pouvoir prouver que certains employés du département des travaux publics se sont rendus coupables de péculat.

On n'a rien prouvé, mais le comité a perdu beaucoup de temps.

UNE DOSE Souvent une simple dose de Pectoral Cerise d'Ayer, au coucher, aura complètement raison, pour la nuit, de la toux chez les enfants. C'est un remède puissant, un remède de médecin, tout à fait dépourvu d'alcool. Fait seulement pour les maladies de la gorge, des bronches et des poumons. Formule complète d'Ayer. Puis, faites comme il vous dira. sur chaque étiquette.

A yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

PREMIERE PARTIE

LE SECRET DE JACQUES

23 suite.

Elle le regarda tendrement et ce regard prouvait qu'ils s'aimaient comme de premier jour de leur union.

. . . . . .

Une voix cria:

— Le comte Hugues d'Anouville!

Gracette tressaillit et devint horriblement pâle.

Justement son mari venait de la quitter pour aller saluer des amis.

Une chaise se trouvait à sa portée. Elle s'y laissa glisser lourdement.

Lui!

Ah! elle n'avait point songé à le rencontrer ici! Elle le croyait bien loin de Paris.... En plein été?... Alors que l'exode était commencé et qu'une bonne partie des gens du monde avait déjà gagné la montagne ou la mer?...

C'était même ce qui l'avait décidée à venir à cette fête.

Elle perdait la tête, affolée.

S'il allait voir, rencontrer son mari, quelque part, dans les salons?

Cela non ;elle ne le voulait pas. Il fallait partir, fuir au plus vite.

Par un effort de volonté, elle se trouva debout.

Elle passa la main sur ses yeux, regardant autour d'elle.

Alice de Brives arrivait:

— Tu vas voir quelque chose que j'ai imaginé.

Des joueurs de vielle et de cornemuse installés à l'orchestre avec leurs antiques et champêtres instruments, des "maitres sonneurs" célèbres du Berri et du Nivernais, en costumes du pays, préludèrent.

Et quelques initiés commencèrent les danses traditionnelles des provinces de France, branles, bourrées, polkas piquées et montagnardes, au milieu de l'étonnement et de l'admiration générales.

— Jolie idée et bien originale! fit la pauvre Gracette, s'efforçant de prendre part à la joie de son amie.

— N'est-ce pas ,ma mignonne?

. . . . . .

Les salons étaient pleins maintenant.

Des uniformes chamarrés de décorations, des habits noirs, des femmes décolletées, blondes et brunes formaient une masse compacte où Gracette ne pouvait rien distinguer.

Il faisait une chaleur étouffante.

Après l'intermède, on avait recommencé à danser comme à l'ordinaire.

Comment fendre cette foule mouvante?

Comment retrouver son mari?

Et puis on, ne comprendrait pas qu'elle s'en allât si vite et seule, à travers cette foule?

Un jeune homme s'avançait vers elle, réclamant l'honneur d'une valse.

Elle soupira et dut accepter pour gagner du temps...

Elle dansa, la rage dans le coeur, la tête perdue, les yeux pleins de larmes.

Voilà pourtant les prétendus plaisirs du monde!

Elle prétexta bientôt une fatigue subite et elle se fit conduire par son jeune danseur dans une petite serre qu'elle connaissait bien, et qui faisait suite à la série des salons.

Là, elle serait un peu seule, elle pourrait se calmer et rassembler ses idées; elle attendrait son mari.

Il avait été convenu entre eux que ce serait là leur point de repère, car ils étaient les intimes de la maison; ils connaissaient tous les détours de l'hôtel. Par une porte dérobée, ils pourraient s'enfuir, sans être vus.

Elle avait exprimé à son danseur le désir de se reposer. Celui-ci s'inclina et sortit.

Quand il rentra dans le grand salon, il y trouva un nouvel intermède.

Un artiste de la Comédie-Française récitait le "Régiment qui passe", de Jean Aicard:

Fanfare! Un régiment va passer dans la rue;
Et de tous les côtés une foule accourue
Déborde les trottoirs, s'entasse aux carrefours.
Car on n'a pas un tel spectacle tous les jours!
Un régiment doré, luisant, musique en tête,
Qui défile; et cela met une ville en fête
De voir passer les bons soldats — et le drapeau!

Tous écoutaient, frémissants, les beaux vers.

Parmi ceux qui écoutaient, combien de désoeuvrés et d'inutiles pourtant! Eh bien! malgré cela, ils sentaient quelque chose palpiter en eux.

Surtout quand l'artiste qui déclamait arriva à ce passage:

Puis viennent les clairons hautains et les tambours.
Le boulevard s'emplit de piétinements sourds
Fondus en un. On sent qu'une chose sublime
S'avance: six cents coeurs, qu'un souffle unique anime,
Douze cents pieds réglés qui ne font qu'un seul pas,
Et tous les coeurs unis suivent les bons soldats.

—Bravo! bravo! criaient quelques-uns.

Mais ce fut du délire quand on entendit ceci:

Le drapeau! Le drapeau!.. dans la foule attendrie
On se presse.. Salut, couleurs de la Patrie!
Salut, drapeau blessé — sang rouge — azur vivant —
Notre blancheur! Salut! loque flottant au vent,
Drapeau sublime, orgueil des hommes et des femmes!
Nos morts sont dans tes plis qu'agite un souffle d'âmes!
Et le porte-drapeau, presque un enfant charmant,
Jeune comme l'espoir, balance doucement
Sur le rythme des coeurs et de la symphonie
Le symbole sacré de la Patrie unie...

Vraiment, à ce moment, si on avait pu glaner les pensées de ces hommes et de ces femmes, on n'y eût trouvé qu'un mot: "Patrie"; qu'un nom: "La France"!

Et c'était pourtant les petits marsouins qui guerroyaient là-bas du côté de la Porte de Chine, au milieu des rizières et des bambous, dans la brousse et les "arroyos", qui rendaient meilleurs ces gens-là.

C'étaient eux qui inspiraient le colonel marquis d'Eudicourt, lequel, dans l'embrasure d'une fenêtre, exposait à un ami ses théories sur la Patrie:

—La Patrie, mon ami, c'est le présent, oui; mais c'est le passé aussi. La Patrie, c'est Clovis, c'est Philippe Auguste, c'est Louis IX, c'est François Ier, Henri IV, Louis XIV, Louis XV même qui nous a donné la Corse et la Lorraine; c'est Napoléon Ier, comme c'est aussi l'énergique et farouche Convention nationale.

"Et les Grecs de Marseille, les Romains de Nimes, les Flamands de Dunkerque, les Basques de Bayonne, les Celtes de Bretagne ont travaillé à la même oeuvre et ont fait la Patrie et la race françaises.

Pendant ce temps-là, Gracette se reprenait à espérer.

Son mari allait venir sans doute, et bien vite, car il la cherchait dans les salons et, ne la voyant pas, il la retrouverait là, dans la serre.

Hugues ne les aurait pas vus, ni l'un ni l'autre, et ils s'enfuieraient.

Encore une fois, elle serait sauvée.

Tout à coup, elle a perçu un bruit de pas.

Elle prête l'oreille plus attentivement.

Oui, c'est lui ; ce ne peut être que lui.

Elle est seule dans le salon; elle se précipite, les bras tendus, l'air heureux.

Elle dit :

—Viens ; sauvons-nous ; je suis fatiguée!

Horreur!

Ses bras retombent ; terrifiée, elle murmure :

—Lui! lui! mon mauvais génie! Lui!

Et lui, Hugues, rit d'un rire de démon!

—Gracette, je vous retrouve enfin!... oui, je le sais, vous ne m'attendiez pas... c'était votre mari que vous espériez. Je l'ai vu... Il est beau, il est noble. Je comprends que vous l'aimiez...

Gracette ne disait rien.

Une flamme noire semblait sortir de ses yeux.

Elle attendait.

Mais elle se mourait d'effroi. Si son mari allait surgir maintenant?

Une sueur froide coulait le long de ses tempes.

—Oui, je comprends, continuait l'autre, je comprends que vous l'aimiez ; mais, moi, Gracette, je ne le veux pas... je veux que vous me reveniez...

"Ne sommes-nous pas unis aussi par les mêmes liens?

—Misérable! gronda Gracette, misérable! sortez! sortez!

Elle ne pouvait parler, suffoquant d'indignation.

—Ecoute, reprit celui qu'elle venait de flageller de son mépris, écoute-moi ; si tu ne cèdes pas à ma prière, si tu me résistes, tremble pour toi et tremble pour ceux que tu aimes. Ma vengeance sera profonde ; elle est sûre!

Gracette se tordait les mains.

Que voulait-il insinuer?

Elle le savait capable de tout. Plus que personne, elle avait souffert de ses caprices et de sa cruauté.

L'image de son mari passa devant ses yeux :

—Ah! laissez-moi!

—Ce que je veux, c'est toi! Un mot et j'oublierai tout, et tu seras heureuse... Ah! je retrouve pour te convaincre les accents d'autrefois!...

Et, s'avançant, il saisit Gracette par le bras :

—Réponds! réponds donc!

Elle se redressa et, sous l'outrage, d'un coup sec de son éventail d'ivoire, lui zébra la joue d'une marque rouge.

Mais il ne la lâchait pas.

Etourdi par la lutte, il passa violemment ses bras autour de la taille de la jeune femme.

Elle se rejeta en arrière, cherchant à se dégager. Et elle cria :

—A moi! à moi! à l'aide!

Les bras du misérable se détendirent.

Gracette ouvrit les yeux.

Son mari était devant elle, regardant en face le comte d'Anouville.

—Monsieur, dit-il, vous êtes un abominable lâche! un affreux drôle!

Il fouilla dans sa poche, en tira une carte et la jeta sur le tapis.

—Demain, continua-t-il, vous aurez de mes nouvelles.

—C'est bien, monsieur, fit Hugues, tendant lui-même sa carte.

Gracette ne lui laissa pas le temps d'en dire plus. Elle avait pris le bras de son mari, et, ouvrant la petite porte dérobée qui se trouvait dans une encoignure, elle l'entraînait vers la sortie.

Mais, avant de disparaître, elle avait eu le temps de saisir l'éclair qui passait dans les yeux de Hugues.

Et elle se dit au-dedans d'elle-même :

A suivre

Purifiez votre sang, dont dépend la santé, à l'aide de la Salsepareille de Hood.

SPORT ET ATHLETISME

CE SOIR LA DERNIERE LUTTE DE CAZEAUX

Ses amis lui présenteront une médaille d'or.

LA LUTTE

CAZEAUX - HACKENSCHMIDT.

RAYMOND EST PRET A SALUER LA TERRE D'AMERIQUE D'UNE FACON ECLATANTE.

Cazeaux, victorieux à Syracuse, a télégraphié qu'il serait ici dans le cours de la journée. Il est, naturellement, prêt et bien disposé à faire ses adieux au Parc Sohmer et à ses habitués, d'une retentissante façon.

Pour ceux qui connaissent le terrible Bordelais, qui n'a jamais été battu depuis qu'il est en Amérique, il est un fait certain: Cazeaux n'a pas envie de partir sur une défaite.

Quant bien même le lutteur américain aurait toutes les qualités de Gotch, le Bordelais saura lui montrer ce qu'il vaut.

Les amateurs de belle lutte assisteront aux adieux de Cazeaux, persuadés qu'ils sont d'avoir pour leur plaisir, une dance dont se souviendra Charles Hackenschmidt.

L'ARRIVEE D'HACKENSCHMIDT A MONTREAL.

Le lutteur américain, parti il y a trois semaines de DesMoines, Iowa, est arrivé hier soir, à Montréal.

Il a créé, chez ceux qui l'ont vu, une impression très favorable.

Comme la "Presse" l'a dit à plusieurs reprises, il ressemble beaucoup à Gotch, moins le poids.

Ceux qui l'ont vu lutter à Chicago ajoutent qu'il a aussi le style des champions américains. Du reste c'est sa réputation aux Etats-Unis. A ceci il n'y a rien de surprenant si l'on considère que c'est Gotch qui fut son tuteur.

C'est en pratiquant avec Gotch, qu'il a inventé une partie de ses meilleurs trucs. D'autre part, comme le lutteur qui est à Montréal maintenant, est un lutteur très intelligent, il a fait son profit des leçons du maître. Ce qui fait qu'aujourd'hui, quand on voit lutter l'un, on pourrait voir lutter l'autre.

Gotch n'a conservé qu'un seul avantage sur son adversaire, il a encore le poids et la force; mais par tout le reste Hackenschmidt semble son égal.

Ceux qui ont vu lutter Beel avec Gotch et qui ont vu lutter Hackenschmidt sont disposés à croire que ce dernier fait meilleure figure.

LA LUTTE DE CE SOIR.

Comme nous l'avons annoncé, Cazeaux est à la veille de son départ. Il a retenu chez Genin, Trudeau et Cie, agents de la Cie Générale transatlantique, son passage pour le 14 du courant. Il a même résilié un engagement avec Jenkins pour le 11 du courant. Il ne lui reste donc plus qu'une lutte à faire sur la terre américaine, où il s'est illustré par ses nombreuses victoires.

Jamais aucun lutteur européen n'a obtenu autant de succès. Cazeaux n'a pas perdu une seule chute, ni au Canada ni aux Etats-Unis. Tous ses adversaires ont été tombés par lui en deux chutes successives. C'est à peine si quelques uns ont réussi à la mettre un peu en danger. Quand l'adversaire faisait devant lui une belle défense, on trouvait que c'était extraordinaire.

Gotch n'inspire aucune confiance dans une lutte avec le terrible Bordelais, mais il a eu la prudence de ne pas accepter un engagement aussi problématique.

A défaut de Gotch, nous allons prendre "the next best thing," Charles Hackenschmidt.

Les connaisseurs pourront, ce soir, se faire une idée, en voyant la défaite du lutteur de l'Iowa, de ce que pourrait être une lutte entre Cazeaux et Frank Gotch.

La lutte principale commencera à 9 h. 30; elle sera précédée d'une lutte préliminaire très importante.

LA DEMONSTRATION.

Une médaille d'or offerte par le Club Athlétique Canadien, sera présentée ce soir, à Raymond Cazeaux qui a fait tant d'honneur aux lutteurs français depuis qu'il est en Amérique.

Après la lutte, ceux qui auront pris part à la démonstration se réuniront pour exprimer à Cazeaux leurs souhaits de bon voyage et liquider "le plaisir de la soirée."

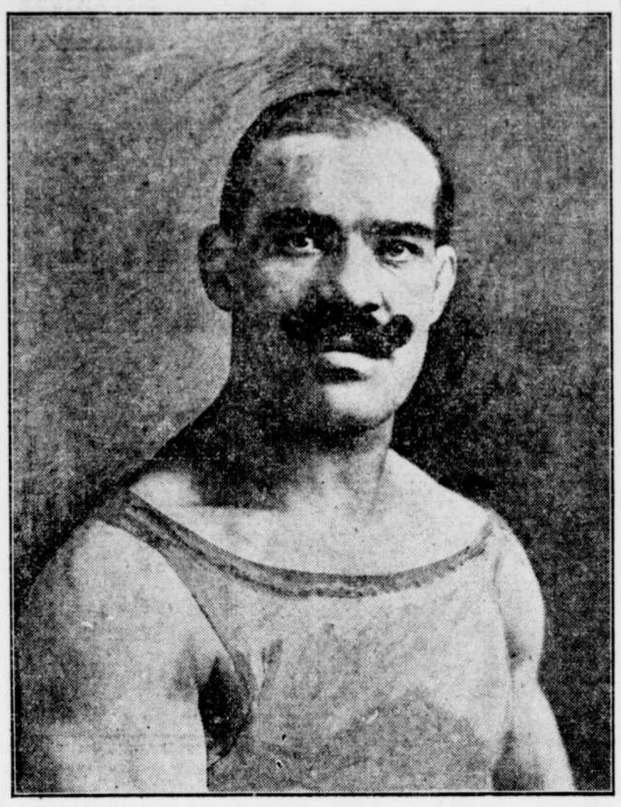

Cazeaux, après trois mois de lutte au Canada. Le terrible Bordelais lutte ce soir avec C. Hackenschmidt. —Photo Richard et Such, 402 rue Ste Catherine Est.

PROGRAMMME DES LUTTES DE CE SOIR.

XXVIIEME SEANCE DE LUTTE.

St Louis vs Lalonde.
Montferrand vs Garlépy.
Labelle vs Dubois.

HACKENSCHMIDT A MONTREAL

Hackenschmidt, en arrivant à Montréal, est passé à nos bureaux. Parti de Birmingham, Alabama, mardi dernier, il a parcouru dix-huit cents milles sans désemparer.

Questionné sur son engagement de ce soir, il dit qu'il donnera une poussée phénoménale au Bordelais.

Hack est né sur l'île Oland, en mer Baltique, entre la Suède et la Russie. Il a pris part au tournois de Liège, contre Raicevitch et Roberti, les fameux lutteurs italiens.

Au sujet de la lutte entre Gotch et George Hackenschmidt, Charles dit que tous les journaux ont fortement censuré Gotch. Même à Humboldt, la patrie du champion actuel, et à Des Moines, la plus importante ville de l'Iowa, où demeure l'adversaire de Cazeaux, la population entière est contre le vainqueur de Hackenschmidt.

Il n'y a plus que Kansas City où Gotch ait une chance de trouver des partisans.

Charles Hackenschmidt a gagné, depuis un an, trente-deux luttes sur trente-trois. La trente-troisième fut déclarée nulle.

DEFI DE ALBERT BENARD A LACHANCE

Bénard a été très surpris de voir Lachance tenter d'expliquer sa défaite du 13 avril, au Cercle Paroissial, vu que Lachance pèse 15 livres de plus que lui. Il le rencontrera pour la gloire lorsque Lachance en exprimera le désir. Il est à souhaiter, dit Bénard, que Lachance sera en bon état ce soir-là. Inf. au Cercle Paroissial.

LES COURSES DE BLUE BONNETS

COUREURS

LES COURSES DE BLUE BONNETS

Nous donnons aujourd'hui la liste des inscriptions pour les principales courses du grand "meeting" de juin à Blue Bonnets :

PRINCE OF WALES STEEPLECHASE

Course handicap pour chevaux de 4 ans et plus, $1,000, 2½ milles.
M. Chetland, John T. Morgan.
M. Chetland, Glencastle.
Dr A. Scott Ives, Ballycastle.
John M. W. Green, Essex.
G. R. Portieue, Gold Fleece.
Dion K. Kerr, Fin Mac Cool.
W. H. Fisher, Artic Circle.
Aftongreen Stable, Aiken.
Woods Garth, Touchwood.
Bartlett McLellan, Denier.
Elmwood Stable, The Knight.
H. S. Page, Onteora.
J. W. Booth, Dr J. F. Aitkin.
L. Mulligan, Gold Circle.
J. W. Ryan, The Chef.
J. W. Ryan, Cutwell.
J. W. Ryan, Gullistan.
E. Flippen, Bell the Cat.
H. Flippen, Waterway.
Queen City Stables, Knobhampton.
Queen City Stables, Ben Crockett.
C. J. Murray, Dulcian.
C. J. Murray, J. G. C.
Mme Wm. Webb, John Dillon.
Mme Wm. Webb, Moongold.
G. R. Tompkins, Motor.

JOCKEY CLUB STAKES

A réclamer, course pour chevaux de 3 ans et plus, $1,000, 1 mille et un furlong.
A. Weber, Zipango.
Thomas Clyde, Jarlin.
Thomas Clyde, Ambler.
James Shannon, Schroeder's Midway.
Wm. F. Mathews, Bellwether.
W. L. Oliver, Ocean Spray.
P. H. McCarren, Thomas Flyer.
R. F. Watwins, Lad of Langdon.
F. A. Fullum, Lois Cavanagh.
P. T. Chinn, Pretension.
Thomas Monahan, Lally.
O. L. Richards, Campaigner.
William Shields, Holscher.
William Shields, Reidmore.
William Shields, Serville.
Mme C. F. Rockett, Lady Avis.
Mme C. F. Rockett, Jaddo.
T. E. Mannix, Disobedient.
G. W. Cook, Factotum.
M. Goldblatt, Mortiboy.
James Arthur, Bucket Brigade.

KING'S PLATE

Cinquante guinées, don de Sa Majesté, et $750, donnés par le Montreal Jockey Club. Chevaux de 3 ans et plus, nés, élevés et entraînés dans la province de Québec, qui n'ont pas gagné une course. 1¼ mille.
Allan Boswell, Harmony.
Robert Fraser, S. S. B.
Penniston Bros, Okis.
W. V. Henderson, Migonnette.
D. Brown, Victoria.
McBride Bros. Zetha.

BLUE BONNET STAKES

Course pour chevaux de 3 ans, $1,000, 1 mille.
Thomas Clyde, Lawless.
Thomas Clyde, Larikin.
The Shaughraun.
Wm F. Mathews, Bellwether.
Wm F. Mathews, Parkview.
Woods Garth, Billie Hibbs.
Mount Royal Stable, Sally Cohen.
Mount Royal Stable, Star Emblem.
J. W. Booth, Braggodocio.
E. F. Miller and Co., Night Mist.
A. L. Price, Superstition.
F. A. Fullum, Lois Cavanagh.
Thomas Monahan, Ferry Landing.
James McLaughlin, Glaucus.
Queen City Stable, Houdmar.
William Shields, Serville.
P. H. McCarren, Thomas Flyer.
T. E. Mannix, Cool.
M. Goldblatt, Keep Moving.
M. Goldblatt, Ormuz.

KINDERGARTEN STAKES.

A réclamer, poulains de 2 ans, $1,000. 5 furlongs.
A. Weber, Toney W.
Thomas Clyde, Mardilla.
Thomas Clyde, Powmoke.
Thomas Clyde, Clayborne.
Thomas Clyde, Royal Oak.
Wm. F. Mathew, Nasturtia.
T. G. Molinelli, Glorial.
Aftongreen Stable, Dilsey.
W. L. Oliver, Cheek.
W. L. Oliver, Hawkwing.
Woods Garth, Lucille R.
Woods Garth, Gay King.
Band O Stable, Pleasing.
Band O Stable, High Hat.
J. S. Flynn, Colonel Zez.
P. T. Chinn, Madrileno.
James McLaughlin, Personal.
William Shields, Al Busch.
William Shields, M. T. Greene.
William Shields, Gerald D.
Maurice Welsh, Prefix.
J. S. Hoy, Ragman.
P. J. Rainey, Thetis.

JACQUES-CARTIER STAKES.

A réclamer, chevaux de 3 ans et plus. $1,000. Un mille.
A. Weber, Thomas Calhoun.
Allen Boswell, Blue Coat.
William Keating, Ballot Box.
James Shannon, Schroeder's Mildway.
Wm. F. Mathews, Bellwether.
Roger Minton, Apple Toddy.
Woods Garth, Billie Hibbs.
P. H. McCarren, Thomas Flyer.
P. H. McCarren, Sparkle.
E. F. Miller et Co., Night Mist.
F. A. Fullum, Lois Cavanagh.
J. S. Flynn, Goes Fast.
P. T. Chin's, Chalfonte.
Thomas Monahan, Lally.
O. L. Richards, Campaigner.
James McLaughlin, Glaucus.
W. O. Joplin, Adrian.
William Shields, Reidmore.
William Shields, Serville.
A. W. Bryan, St Clair.
Mrs. C. F. Rockett, Lady Avis.
Mrs. C. F. Rockett, Jaddo.
James Boden, Pan de Ore.
T. E. Mannix, Cool.
P. A. Herold, Poquessing.
T. E. Mannix, Disobedient.
G. W. Cook, Factotum.
M. Goldblatt, Mortiboy.
M. Goldblatt, Ormuze.

HANDICAP MONT-ROYAL.

Chevaux de 3 ans et plus. $2,000. 1¼ mille.
A. Weber, Zipango.
B. Schieber, Jack Atkin.
B. Schieber, The Shaughraun.
Wm. F. Mathew, Park View.
R. F. Watkins, Lad of Langdon.
F. A. Fullum, Lois Cavanagh.
P. T. Chinn, Myhoin.
Thomas Monahan, Lally.
James McLaughlin, Oxford.
William Shields, Holscher.
William Shields, Reidmore.
William Shields, Serville.
P. H. McCarrent, Thomas Flyer.
T. E. Mannix, Disobedient.
J. H. Madigiz, Ellicott.
E. M. Arthur, Quagga.
M. Coldblatt, Keep Moving.
E. C. Talley, Montclair.

POUR LES CHASSEURS FRANCAIS

Nous recevons la lettre suivante :

Lewiston, 5 mai 1908.

La "Presse", Montréal.

Messieurs,

J'ai lu il y a quelques jours dans la "Presse" que le "Hunt Parisien", un club français de chasse et de pêche, devait venir en juin assister aux fêtes de Québec et que ses membres avaient l'intention ensuite de chasser et de pêcher queque temps au Canada.

A cette époque de l'année, peu de chasses sont permises, à l'exception de celles à l'ours, au loup-cervier et au chat sauvage — coon. — J'ai une petite meute ne chassant seulement que ces animaux et que je serai très heureux de mettre à la disposition de ces messieurs.

Ne connaissant pas l'adresse du club j'ai pensé à faire transmettre mon offre à ses membres par votre intermédiaire.

Agréez, Messieurs, mes sincères salutations.

Dr R. C. DE RENARDIVES,
277 rue Lisbon, Lewiston, Maine.

Armand Saint-Louis voudrait se mesurer avec Damase Emeri, de Saint-Henri, et il l'invite à se rendre ce soir au Parc Sohmer.

Samedi soir, Armand Saint-Louis luttera avec Tardy, à la salle Favreau et Théoret. Le match sera de 2 dans 3.

Elle E. Bourdon, lutteur heavyweight, Canadien-Français, de Claremont, New-Hampshire.

UNE GRANDE JOURNEE HIER A L'ARENA

Vingt-et-une classes jugées hier au concours hippique. —Nouvelles victoires des chevaux d'Ontario.

Le concours hippique bat son plein. Hier a été une très bonne journée. Il y avait 21 classes au programme, la plupart fort intéressantes. Comme la veille, les chevaux de l'Ouest se sont distingués, et ont remporté la majorité des prix.

La classe des chevaux de chasse appartenant aux Fox Hunters et aux clubs de chasse à Courre de Québec et d'Ottawa, était l'une des plus importantes de la journée au point de vue canadien-français. Les chevaux des Fox Hunters n'ont toutefois pas fait brillante figure, et les trois prix et la mention ont été décrochés par le club d'Ottawa. M. J. B. Duford remporta le premier prix avec Wyoming, et le Dr Webster obtint les deux autres prix et la mention. Gladstone, le cheval de M. N. Gravel, qui avait remporté un prix l'an dernier au concours hippique de New-York, était mal disposé hier soir et refusa opiniâtrement de sauter.

Kildare, cheval à M. Delorme, se montra aussi capricieux, et donna du mal à son cavalier, L. H. Painchaud.

L'averse d'hier soir fut cause que l'assistance n'était pas très nombreuse. Dans les loges, cependant, l'on voyait l'élégante société remarquée la veille. Il y aura ce soir un numéro spécial. A 9 heures, 27 poulains, provenant de l'étalon Sensation, à A. Yeager, paraîtront dans le "ring" avec leur père.

Le gouverneur général assistera à la séance de ce soir. Sommaire:

Classe 81. — Equipes de poneys pour le jeu de polo, appartenant à un membre d'un club de polo. Equipes de deux poneys.

1. Brown Jug, cheval hongre brun, 14.2, et Tupenny, cheval hongre brun, 14.2, exposés par Oscar Beaudry, Montréal.

Classe 5. — Etalons de tous les âges, exposés en laisse.

1. King's Chocolate, étalon bai, 15.-1½, 4 ans, exposé par A. Yeager, Simcoe.

2. Nitherhall, étalon alezan, 15 mains, 5 ans, exposé par l'hon. Robert Beith, Bowmanville.

3. Cedar Gobang, étalon alezan, 15.2½, 5 ans, exposé par l'hon. Robert Beith, Bowmanville.

Mention. Rydale Revival, étalon bai, exposé par Robert Ness and Son, Howick.

APRES-MIDI

Classe 23. — Chevaux de plus de 15 mains, 3 pouces, attelés à une voiture à deux roues.

1. Lord Myrick, cheval hongre alezan, 153¾, 6 ans, exposé par l'écurie Enniscliare, Toronto.

2. Dunstin Farnum, cheval hongre alezan, 15.3½, exposé par George Pepper, Toronto.

3. Royal Salute, cheval hongre brun, 15.3¼, exposé par Crow et Murray, Toronto.

Mention. Derby Parson, cheval hongre bai, 16 mains, 5 ans, exposé par A. Yeager, Simcoe.

Classe 46. — Chevaux de selle pour dames, 14 mains 3 pouces et plus, montés par des dames, et appartenant à un résident de l'île de Montréal.

1. Sunray, jument alezane, 15.1½, 5 ans, exposé par Mlle Marjory Clouston, Montréal.

2. Hindoo, cheval hongre noir, 16 mains, 4 ans, exposé par Mlle Enid Campbell, Montréal.

3. Merry Legs, cheval hongre alezan, 15.3½, exposé par Mlle M. K. Root, Montréal.

Mention. Brick Top, cheval hongre alezan, 15.3, 5 ans, exposé par le Dr Chas. McEachran, Montréal.

Classe 14. — Paires de chevaux de traits lourds de n'importe quelle race, exposées sous harnais à un wagon.

1. Charlie et Sir William, chevaux hongres bruns, exposés par la Dominion Transport Co., Montréal.

2. Mars et Jupiter, chevaux hongres bruns, 16.3½, 5 ans, exposés par George Climie, Montréal.

3. Jim, cheval hongre brun et Kate, jument brune de 16 mains, exposés par la Pure Ice Co., Montréal.

Classe 36 — Paires de juments ou chevaux hongres attelés à un demi-mail, stanhope, phaëton, ou autre voiture de monsieur. Chevaux 60 pour cent ; équipage, 40 pour cent. Conducteurs amateurs.

1. Lord Norfolk, cheval hongre bai, 15.2½, 6 ans, et Lady Norfolk, jument baie, 15.2½, exposés par Mme Adam Beck, London.

2. Duchess of Marlborough, jument brune, 15.2¼, 5 ans et Lady Brilliant, jument brune, 15.1¾, 6 ans, exposées par le Dr W. A. Young, Toronto.

3. Crown et Sceptre, chevaux hongres bruns, 16 mains, 5 ans, exposés par le Dr R. E. Webster, Ottawa.

Mention — Mita, jument baie, 15.3, et Melgund, cheval hongre bai, 15.3½, exposés par Sir H. Montagu Allan, Montréal.

Classe 25 — Juments et chevaux hongres de pas plus de 15 mains 3 pouces, qui n'ont pas gagné un premier prix à aucun précédent concours, chevaux exposés attelés à une voiture convenable et appartenant à un citoyen de la province de Québec.

1. Fluffy, jument alezan foncé, 15.1, exposée par C. E. Gudwill, Montréal.

2. Woodland Bobby, cheval hongre bai, 15.2¾, 5 ans, exposé par S. P. Howard, Montréal.

3. Chimes, jument baie, 15.1½, 6 ans, exposée par C. Ed. Gudewill, Montréal.

Mention — The Habitant, cheval hongre brun, 15.1, 5 ans, exposé par Wm P. Kearney, Montréal.

SOIREE

Classe 20 — Juments ou chevaux hongres, attelés à une voiture simple de boulanger, cheval, 60 pour cent, équipage, 40 pour cent.

1. Robbie Burns, cheval hongre noir, 15.2, 5 ans, exposé par A. et L. Strachar, Montréal.

2. Bess, jument noire, 16 mains, 6 ans, exposée par John Cunningham, Westmount.

3. Polly, jument grise, 15.3, exposée par John Cunningham.

Mention — Beauty, jument brune, 16 mains, 6 ans, exposée par John Cunningham.

Classe 68 — Chevaux de 15.3 et plus attelés à une voiture simple de route.

1. Dan, cheval hongre bai, 16.2½, 6 ans, exposé par Wm Hubbard, Sherbrooke.

2. Hector, cheval hongre bai foncé, 16 mains, 5 ans, exposé par Wesley Galbraith, Westmount.

3. Glencoe, cheval hongre brun, 15.3, 5 ans, exposé par J. Alex. Stevenson, Montréal.

Mention — Boy, cheval hongre alezan, 15.3¼, exposé par William Donnelly, Montréal.

Classe 62 — Sauts par-dessus 3 haies de 4.6, 5 pieds et 5.6, deux tours, cavaliers de pas moins de 140 livres.

1. Rupert, cheval hongre noir, 16.2, exposé par E. H. Wetherbee, New-York.

2. The Wash, cheval hongre bai, 15.3, 6 ans, exposé par Crow et Murray, Toronto.

3. Lord Minto, cheval hongre bai, 16 mains, exposé par Georges Pepper, Toronto.

Mention — Kennebec, cheval hongre bai, 16.2, 5 ans, exposé par l'hon. Adam Beck, London.

Classe 34 — Paires de chevaux de plus de 15 mains 2 pouces, attelés à une voiture à 4 roues.

1. Lord Norfolk et Lady Norfolk, exposés par Mme Adam Beck, London.

2. Duchess of Marlborough et Lady Brilliant, exposés par le Dr W. A. Young, Toronto.

3. Crown et Scepter, exposés par le Dr R. E. Webster, Ottawa.

Mention — Derby Ideal et Derby Prince, exposés par A. Yeager, Simcoe.

Classe 44 — Chevaux de plus de 15.2, portant 215 livres.

1. Elen Allan, cheval hongre brun, 15.3, 5 ans, exposé par Crow et Murray, Toronto.

2. Hampton, cheval hongre alezan, 16 mains, exposé par R. A. Allan, Montréal.

3. The Merry Widow, jument brune, 16 mains, 5 ans, exposée par le Dr W. A. Young, Toronto.

Mention — Derby Wildawake, cheval hongre bai, 16.0½, 5 ans, exposé par A. Yeager, Simcoe.

Classe 21 — Chevaux de plus de 14.2 et n'excédant pas 15.1, attelés à une voiture à deux roues.

1. Fair Heart, jument brune, 15 mains, 5 ans, exposée par Crow et Murray, Toronto.

2. Fluffy, jument alezane foncée, 15.1, exposée par C. Ed. Gudewill, Montréal.

3. Netherhall, cheval alezan, 15 mains, 5 ans, exposé par l'hon. Robert Beith, Bowmanville.

Mention — Derby Gamecock, cheval hongre bai, 15.0½, 4 ans, exposé par A. Yeager, Simcoe.

Classe 57 — Chevaux de chasse appartenant à des membres de la Fox Hunters Association, du club de chasse à courre d'Ottawa, ou à celui de Québec. Chevaux montés par des membres en costume. Sauts par-dessus des haies. 50 pour cent : conformation et qualité, 50 pour cent.

1. Wyoming, jument baie, 15.3½, 6 ans, exposée par J. B. Duford, Ottawa.

2. Woodlark, jument baie, 16.2, 5 ans, exposée par le Dr R. E. Webster, Ottawa.

3. Skylark, jument baie, 16.1, 6 ans, exposée par le Dr R. E. Webster, Ottawa.

Mention — Roxanna, jument alezane, 15.2, 6 ans, exposée par le Dr R. E. Webster, Ottawa.

Le jeune Maisonneuve lance un défi au jeune Victoria Cross pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche à 2 hrs au parc Lafontaine.

LE SOULEVER PAR SES GANSES DE BOTTES

Nous brûlons plus de nos propres munitions que tout autre — beaucoup plus. Nous nous soulevons littéralement par nos ganses de bottes pour rendre la qualité de nos produits la meilleure possible. Nous éprouvons d'abord les éléments bruts, et puis, nous éprouvons le produit fini en le brûlant dans toutes sortes de conditions.

Pour toutes sortes d'armes. Le coût est d'un tiers à un cinquième de moins que les munitions payant les droits de douanes. Notre garantie met toute la responsabilité sur la Dominion Cartridge Co., Ltd., Montréal.

MUNITIONS DOMINION

A We

A. G. SPALDING & BROS.

Accessoires d'Athlétisme et Uniformes

MAGASIN DE DETAIL :
443 rue St Jacques, Montréal.
Faites venir le Catalogue. 8,11 C

Si vous avez besoin d'un chic complet pâle ou autres allez chez

L.A. BLANCHET

966 rue Ste Catherine Est.
Son assortiment est complet et, le plus élégant qui soit.

158—2 C

"BOSTON"

Les magasins de chaussures qui progressent le plus rapidement au Canada

REGARDEZ-NOUS GRANDIR

HOMMES

La plupart des chaussures "Boston" pour hommes sont faites au banc—confectionnées à la main d'après les plus nouvelles idées qui prévalent dans "la cordonnerie" et sur des formes confortables et populaires adaptées à chaque pied. Ces chaussures font les délices des hommes les plus difficiles, soit qu'ils aient des idées extrémistes au sujet des chaussures de toilette ou qu'ils se tiennent dans les bornes ordinaires. Les styles d'été comprennent les plus jolis oxfords dans tous les cuirs en vogue. Mais les cuirs tans dominent naturellement. Tous les prix depuis $10.00 en descendant jusqu'aux excellentes valeurs à

$3.50

BOSTON SHOE STORE

Rue Ste Catherine Ouest

Angle Mansfield. (Ouvert le soir.)

Chapeaux

POUR LE

Concours Hippique

Dernières Nouveautés de

New York

Jess Applegath

467 et 469 rue Ste Catherine Ouest

PRES RUE PEEL.

Voyez notre Etalage dans nos vitrines pour cet événement.

Parlez-nous donc des frais de campagne électorale ! C'est une bagatelle, quand on les compare à ce que coûte l'obtention d'une petite rosette bleue.

Les meilleurs Chapeaux du monde à $2.50

Chapeaux Ross, $4.00,
Chapeaux Dunlap, $5.00.

Chapeaux pour Hommes seulement.

Magasin Ouvert le soir.

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

145ème LEÇON. --- La vie au grand air.

"En dépit de Schopenhauër,
"Ce cruel malade qui tousse,
"Vivre et savourer le doux air
"Nous semble une chose fort douce."

Th. de Banville. — Les Lapins.

Vous aviez raison, Théodore, et la postérité vous en remercie, puisque c'est en savourant le doux air, le grand air, qu'on s'habitue à oublier toutes les misères des abstractions philosophiques et tous les écoeurements de la vie de bureau, d'atelier, d'usine, d'officine et de boutique ; rien de la politique.

Il y a mille et une manières, bien comptées, de faire de la réserve de santé pendant la belle saison. Ce n'est pas que les parcs abondent à Montréal, mais en sortant un peu des rues empoussiérées on trouve toujours un coin de soleil et une tache de verdure où "s'ébattre et desporter." La crosse, le baseball, le tennis, la course, les sauts, les poids, la natation, la rame et l'aviron, l'équitation, la marche, tout est à l'ordre du jour. Il n'est personne qui n'ait au moins quelque disposition latente, quelque aptitude à entamer conversation avec un sport quelconque. Ceci est une façon de parler, bien entendu, puisqu'il est admis que les sports ne parlent pas. Mais ils agissent et cela vaut mieux, le plus souvent, surtout pour ceux qui les pratiquent. Si la ville a l'avantage sur la campagne, quant au nombre et à l'organisation pratique des jeux de toute sorte, les champs ont l'air pur, le grand air qu'on désire tant emmagasiner pour les fins de respiration dans nos étroits habitacles de citadins.

Le grand air n'a jamais tué les gens. Les statistiques, ces alignements incompréhensibles de chiffres inégaux, nous prouvent toujours, du moins aux initiés, que la mortalité est restreinte à la campagne. Tandis qu'à la ville . . . . Avec le grand air on se contente de mourir naturellement, sans geste théâtral. A la ville, il faut une myriade d'artifices pour décider les gens de regagner l'autre monde et c'est toujours dans un décor anesthésiant qu'on passe le seuil de l'éternité.

Nous avons dit si souvent que les sports devaient être considérés comme moyen et non comme fin, qu'il semble aussi banal de le répéter que de donner la cent millième représentation du "Mens Sana."

Ici, à Montréal, le National procure à ses membres tous les avantages possibles de faire de la saine culture physique. Il y a une infinité d'autres groupements sportifs où l'on peut trouver l'aliment nécessaire à l'esprit fatigué.

Ceux qui ont des aptitudes pour les sports ne devront pas oublier les grands tournois athlétiques de la "Presse." A la fin d'août, ils auront tout l'été pour s'y préparer.

Il leur suffira, pour cela, de se faire inscrire à la Fédération des Athlètes Amateurs du Canada, en s'adressant à M. Spriggins, le secrétaire, aux bureaux de la M. A. A. A., ou encore de devenir membres du National ou d'autres organisations régulièrement constituées. L'inscription à la Fédération, cependant, est nécessaire.

RAQUETTE

LE CLUB CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le club de raquette Le Canadien de Saint-Henri terminera sa saison samedi soir, par une grande soirée de dames, à la salle Richmond. La fête promet d'obtenir un brillant succès.

Le club Carillon attend la réponse du Delorimier Indépendant, pour dimanche, le 10 mai. Le Carillon lance aussi un défi aux clubs suivants : Sweet Caporal, Collin McArthur, Saint-Vincent, Saint-Paulin, Jockey, le Saint-Henri Dominion. Pour toutes informations écrire ou s'adresser au capitaine H. Casavant, 329 Hôtel de Ville.

A suivre sur la page 10

LA PRESSE

MONTREAL, 8 MAI 1908

PEUT-ON IMPOSER LE FRANÇAIS PAR LA FORCE?

Si l'entreprise d'imposer l'usage du français aux compagnies de chemins de fer, de téléphones et de télégraphes était aussi naturelle qu'on le prétend ; s'il est vrai que les compagnies elles-mêmes ne réclament pas ; que les Anglais de Québec et de Trois-Rivières signent ces requêtes ; que Sir Wilfrid s'est montré favorable au Bill de M. Lavergne ; que toute la Chambre en a voté à l'unanimité la seconde lecture ; pourquoi donc faire tant de bruit ?

Ne serait-il pas plus simple de procéder à la troisième lecture ? Le promoteur de ce projet manque à tous ses devoirs en sommeillant sur une besogne aussi facile.

Pourquoi force-t-on la jeunesse à signer, au contraire, "qu'un appel à la courtoisie des compagnies ne suffit pas, mais qu'il faut une loi qui les oblige" ?

Comme question de fait, c'est la seconde version qui est la bonne. La première prétention est un leurre dépouillé de toute honnêteté. Il est parfaitement connu que les compagnies sont opposées à une politique de coercition et qu'elles sont en état d'ameuter toute la députation anglaise contre cette tentative, destinée, d'avance, à une défaite humiliante. Celles-ci seraient peut-être disposées à accueillir des pourparlers amicaux, mais la requête étant une déclaration de guerre, elles ne manqueront pas de refuser péremptoirement ce qu'elles auraient accordé à un bon mouvement.

Toute la situation est là. La population française jette, très à la légère, le gant à la majorité, et l'on demande, avec un calme imperturbable, à Sir Wilfrid Laurier de prendre la lune avec ses dents. Quant à la "Presse", les nouvelles lois de la petite église sur la charité chrétienne justifient les consciences les plus timorées de l'accuser d'avachissement. On peut, sans péché, dénaturer les motifs des publicistes en vue, et donner à leur courage et à leurs convictions toutes les couleurs de n'importe quel servilisme dont une imagination facile possède le vocabulaire.

Pourtant, si nous le voulions, comme il serait commonde pour la "Presse" d'allumer les passions de ses compatriotes sur cette question du français ! Comme nous aurions des triomphes faciles et des succès PROFITABLES à exalter leurs droits sans parler de leurs devoirs !

Leurs droits ! Nous les défendons tous les jours, sans nous occuper de froisser des amis ou des partis puissants. Nous n'avons cessé de réclamer contre l'établissement de la Cour Suprême, contre les abus de l'appel au Conseil Privé, contre l'empiètement du fédéral dans le local à propos de chemins de fer dont on enlève le contrôle aux provinces, d'instruction publique comme la loi du Dr Roddick voulant imposer un programme d'études à nos collèges et universités, du Bill des architectes, des syndicats, etc., toutes tendant à jeter notre juridiction provinciale dans le discrédit. Les faux amis du peuple sont ceux qui le conseillent mal et qui veulent l'envoyer au danger de la perdition sur des bagatelles, quand ils ont les yeux fermés sur les choses essentielles. On peut essayer d'exploiter notre franchise contre nous. Tout esprit faux peut le faire ; mais on ne nous fera pas perdre le respect de nous-même.

On nous menacerait de nous enlever tout enotre clientèle que nous ne reculerions pas d'un pouce.

On annonce pour l'assemblée de ce soir bien des gens qui n'y seront pas ; nous comptons, cependant, que des sages y tâcheront d'empêcher les Canadiens-Français de jouer avec le feu. Car, si des imprudents s'avenutrent trop loin sur ce terrain dangereux, on ne peut calculer le temps qu'il faudra pour réparer les dégâts. Que des Anglais encouragent ce mouvement ; nous n'en sommes pas surpris. Ils sont enchantés de nous voir poser un principe qu'ils pourront, avec tant d'avantage, tourner ensuite contre nous.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ

" Il n'y a pas une demi-douzaine d'échevins comprenant la question et le vote qu'ils viennent de donner", disait hier, au sortir de la salle du Conseil, un citoyen très versé dans les choses municipales, financières et électriques.

Ce citoyen avait raison ; pour le prouver, il suffirait de faire subir à nos pères conscrits un examen sur les mérites et démérites de l'offre Robert, sa valeur, son importance et sa portée.

Le moment de discuter cette offre n'est pas encore venu : l'amendement L. A. Lapointe ayant virtuellement annulé, ou à peu près, ce qui a été voté hier en reportant tout engagement de la part de la ville après le vote du règlement.

Il n'y a d'intéressant en ce moment que la situation faite à la ville de Montréal et aux Montréalais par le "bluff" et l'âpreté au gain de la M. L. H. and P. Co.

La dernière proposition de réduction de prix a découragé et dégoûté les quelques défenseurs qui lui restaient encore. Mieux eut valu pour elle ne rien dire, rester sur ses positions, prétendre attendre les propositions, d'où elles pouvaient venir : conseil municipal ou associations de citoyens, pour lancer sa proclamation absurde.

Montréal est pris dans un étau dont il ne pourra se dégager qu'en employant un des deux moyens que la "Presse" a toujours préconisé : arrangement avec la compagnie ou municipalisation.

Toute autre solution, y compris cette concurrence qu'on fait miroiter aux yeux des consommateurs, ne procurera aucun soulagement aux exploités de la M. L. H. and P. Co.

La motion Lévesque, toute bien rédigée qu'elle soit, n'empêchera une entente entre les deux compagnies ; par contre permettra tous les arrangements qu'elle ne défend pas et ils sont nombreux.

Comme les loups les capitalistes ne se dévorent pas entre eux; les compagnies les plus affamées préfèreront toujours s'attaquer aux clients que se manger entre elles.

L'acceptation de la proposition Robert n'est pas faite pour effrayer la M. L. H. and P., au contraire. Les précédents sont là pour convaincre le plus gogo des échevins que cette acceptation tournera au profit du Trust et au détriment des consommateurs. Le vote d'hier, loin de nuire au monopole de fait qui nous oppresse, fait largement son jeu et rendra plus difficile l'accord équitable possible entre la ville et la compagnie.

Cet accord est à souhaiter, si on veut, comme l'a fort bien dit Son Honneur le Maire, mettre le gaz à la portée des classes ouvrières aussi intéressées dans le coût de ce combustible qu'elles le sont peu dans celui de l'électricité.

Cet accord sera possible quand les deux parties : le Conseil et la compagnie voudront aborder la question franchement et honnêtement. Les projets du Conseil ont toujours contenu des clauses inacceptables, insérées sous forme d'amendements, et les offres de la Compagnie ont toujours manqué de franchise, de netteté et de prix acceptables.

Qu'un effort soit fait pour arriver à une entente protégeant les intérêts de tous : du producteur et du consommateur, des citoyens et de la compagnie.

Si on échoue, la ville devra alors municipaliser le service de l'éclairage, et du chauffage.

Le moins qu'elle puisse faire, alors, quant à l'électricité est de construire immédiatement des conduites souterraines pour les fils et de permettre à toutes les compagnies d'entrer dans Montréal en se servant de ces conduites.

Si on ne municipalise pas le gaz, si on ne construit pas ces conduites souterraines dont on parle depuis si longtemps, nous aurons droit de demander aux échevins qui ont voté les amendements à la charte donnant au Conseil de Ville le pouvoir de réaliser ces projets, si ces votes n'ont été donnés que pour jeter de la poudre aux yeux de la population, pour "bluffer" les électeurs.

× × ×

C'est avec plaisir que nous contredisons la rumeur circulant depuis quelques jours à l'hôtel de ville : que MM. Latreille et frère s'étaient entendus avec l'entrepreneur ayant obtenu le contrat de la "pierre à bordure" pour fournir la pierre à 50c le pied. Cette rumeur est, quant à MM. Latreille et frère, absolument dénuée de fondement.

L'INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE

Le docteur Rutherford, le vétérinaire en chef du Dominion au ministère de l'Agriculture, s'embarque aujourd'hui sur l'"Empress of Britain" pour Rome, où il va assister à la première réunion de l'Institut International d'Agriculture. Il sera accompagné de M. T. K. Doherty, premier commis au ministère de l'Agriculture et secrétaire particulier de l'honorable M. Fisher.

L'Institut International d'Agriculture a été fondé en 1905 par le roi d'Italie. Des représentants de tous les pays du monde ont signé à cet effet une convention à Rome le 7 juin de la dite année. Quarante gouvernements ont souscrit à cette convention. Le Canada a été invité par le gouvernement britannique à participer aux délibérations de cet institut international.

L'institut a pour but de recueillir des statistiques agricoles dans le monde entier, et de publier, périodiquement, des renseignements économiques et techniques concernant les produits de l'agriculture de tous les pays, et les prix auxquels ces produits sont vendus sur tous les marchés du monde.

Tous les gouvernements qui ont souscrit à la convention de 1905 contribuent aux dépenses de l'institut, dont les fonctionnaires permanents ont mission de communiquer à tous, aussi promptement que possible, les renseignements recueillis.

C'est une institution de haute économie politique, dont les opérations sont destinées à produire les meilleurs résultats.

Grâce à l'initiative du roi d'Italie, un spacieux palais a été érigé dans le parc de la superbe villa Borghese, à Rome, pour cet Institut International et l'inauguration officielle en sera faite par Sa Majesté elle-même, le 15 juin prochain.

La somme annuelle que le gouvernement du Canada a consenti à payer pour le soutien de cet institut est de mille dollars. Ce qui lui donne le droit à deux votes dans les délibérations.

ANALOGIE DE SITUATION

De la lointaine colonie de Natal nous parvient aujourd'hui le rapport d'une certaine commission instituée il y a quelque temps, pour étudier la question d'une division plus équitable et plus logique des différents collèges électoraux.

La situation de Natal, placée presque à notre antipode, nous intéresse particulièrement parce qu'elle a, avec la nôtre, une similitude frappante ; la seule différence qui existe dans ce cas, entre le Canada et le Natal, c'est que la colonie africaine, malgré ses plaintes, très justifiées d'ailleurs, est beaucoup mieux partagée que notre pays.

"Notre situation, disent les commissaires rapporteurs de Natal, est ridicule et même honteuse. La division de nos collèges électoraux a été faite sans l'ombre d'ordre ou de système. Ceux qui ont signé la constitution de Natal en 1893, ont agi d'une manière absolument arbitraire et n'ont eu en vue que d'établir, à tout prix, le gouvernement constitutionnel."

Voici un tableau assez intéressant qui illustre bien cette prétention.

	Députés.	Votants.	Proportion y à
Durban ville. . . .	4	5998	1499
Maritzburg Ville. .	4	3095	774
Umgeni Division . .	2	595	297
Lion's River Division	2	726	363
Ixopo Division. . .	2	873	436
Durban Comté. . . .	3	2315	772
Victoria Comté. ..	4	1244	311
Weenen Comté. . .	3	1088	363
Umvoti Comté.. ..	3	709	236
Klip River Division	3	1138	379
Newcastle Division .	3	2214	738
Alexandra Comté .	2	492	246
Alfred Comté. . . .	2	390	195
Eshowe.	1	388	388
Melmoth.	1	227	227
Vryheid.	2	1402	701
Utrecht.	2	794	397
Moyenne.	43	23688	550

"Il est facile de remarquer la disproportion énorme entre la représentation et la population de certains districts et la différence entre deux districts. Prenons par exemple le comté d'Alfred où il y a deux représentants pour 390 votants : une moyenne de 190 votants pour un député, et la ville de Durban qui a trois représentants pour 5,998 électeurs, une proportion de 1,499 par député. Les villes ont grandement à se plaindre de cet état de choses. Ces villes représentent 15,924 votants sur un nombre total de 23,688, elles ne possèdent cependant que 16 sièges au Parlement, ou 1 siège pour chaque 1,000 votes environ ; tandis que les autres collèges, avec 7,764 votants en ont 27 ; une moyenne de 1 siège par 287. Le cabinet qui est chargé d'administrer les affaires du pays et qui est sensé représenter l'opinion publique ne représente en fait que 1,989 votants."

Et les gens de Natal se plaignent ! Que diraient-ils donc s'ils avaient à constater l'état de choses qui existe chez nous depuis 1867, eux dont la constitution ne date que de 1893 ? Ils prétendent que la disproportion entre la valeur d'un vote de ville et celui de la campagne est comme 1 à 3, ce qui, vraiment, paraît bien minime, quand nous voyons, par exemple, Hochelaga avec 45,000 votants pour un seul député, et Soulanges qui a également droit à un député avec ses 2,000 de population. Montréal compte une population de près de 500,000 habitants, c'est-à-dire plus d'un tiers de la province, et n'a, pour la représenter à la Législature, que 6 députés sur 74 !

CHOSES ET AUTRES

L'hygiène n'est pas d'hier: voici ce qu'enseignait, au premier siècle de notre ère, Rufus d'Ephèse:

"Les eaux des fleuves et des étangs sont toutes mauvaises... Les eaux de la rivière qui traversent des terrains malsains, les eaux stagnantes, celles qui passent dans le voisinage des bains publics, toutes ces eaux sont nuisibles.

"La meilleure eau est celle que l'on fait bouillir dans des vases de terre cuite, puis refroidir, puis chauffer de nouveau, avant de la boire".

Faites bouillir votre eau! Ce grand précepte d'hygiène que croyaient avoir trouvé nos modernes médecins était donc pratiqué par leurs confrères qui exerçaient voilà dix-huit cents ans.

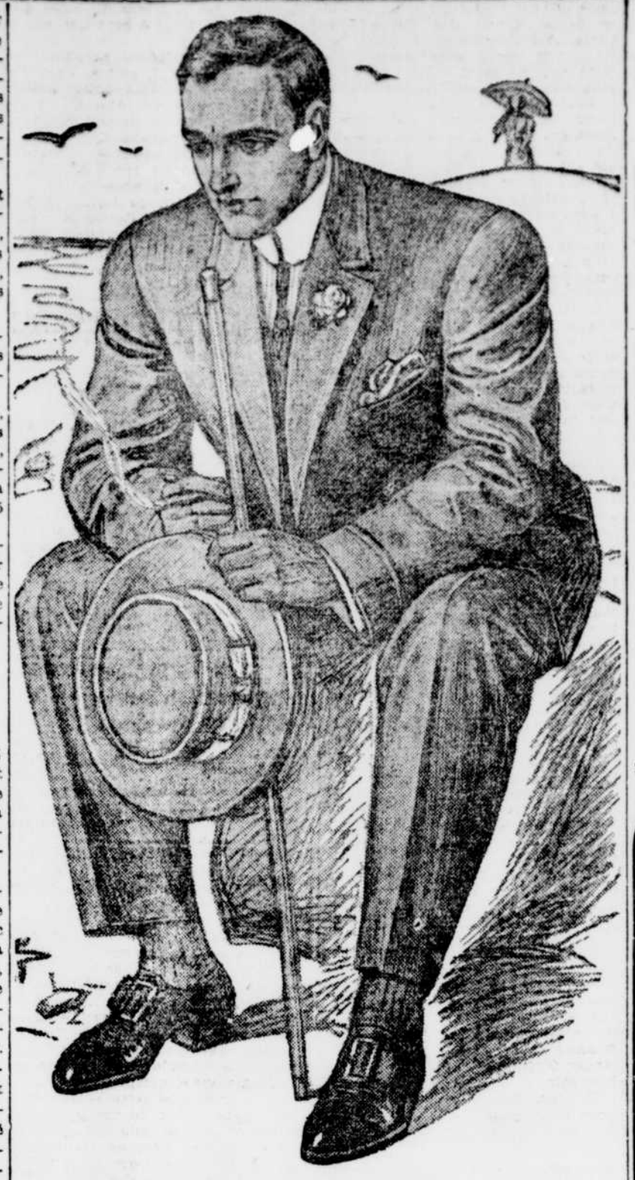

Songez-y bien pour cet été.

Il vaut mieux payer le prix d'un complet Semi-ready et avoir un vêtement qui vous plaira toujours, que payer plus cher et avoir moins, ou payer moins et avoir un vêtement commun.

Un complet Semi-ready est le meilleur que vous puissiez avoir à n'importe quel prix.

A partir de $15 vous pouvez choisir dans 100 styles et modèles, ou vous pouvez acheter des complets à $18, $20, $22.50 et $25 dans n'importe quel magasin Semi-ready.

Voyez comme nous prospérons ! Etudiez cette liste d'agents. Il y en a autant dans la Province de Québec que nous en avions dans tout le Canada, il y a deux ans :

Semi-ready Tailoring

MONTREAL:
237 rue Saint-Jacques.
505 rue Sainte-Catherine Ouest.
631 rue Sainte-Catherine Est.
345 rue Dorchester Ouest.

Québec: Faguy, Lépinay et Frère.
Chicoutimi: Lemieux et Carrier.
Louiseville: A. G. Gravel.
Grand'Mère: Roy et Nicolle.
Montmagny: J. C. Lisiois.
Henryville: E. L. Tremblay.
Beauceville: P. F. Renault.
Marieville: J. Bédard.
Mount Rolland: J. O. Proteau.
Nominingue: Félix Daoust.
Jollette: J. A. C. Labrèche.
Roberval: A. DuTremblay.
Trois-Rivières: Panneton et Frère.
Shawinigan Falls: P. Rhéault.
Lac Mégantic: J. D. René.
Rivière du Loup: A. E. Thivierge.
Valleyfield: Union Dry Goods Co.
Thetford Mines: Jos. Demers.
Coaticook: C. A. Fox.
Malbaie: M. Feron.
Richmond: A. Michaud et Cie.
Saint-Paulin: J. A. Desmarais.
Saint-Jean: H. L. Dubois et Cie.
Saint-Tite: J. U. Trudel.
Saint-Raymond: B. Bourassa.
Saint-Stanislas: Charles Marchand.
Sainte-Thècle: J. G. Audy.
Saint-Jérôme:: J. D. Guay.
Sainte-Agathe: W. M. Barclay.
Sainte-Ursule: J. O. Lessard.
Saint-Anselme: A. McGoogan.
Bedford: A. Bélanger.
Varennes: Benoit Casgrain.
Cowansville: E. Goyette.
Saint--Hyacinthe: G. H. Bergeron.
Rimouski: Couillard Fils & Cie.
Sainte-Flavie: A. C. Landry.
Sainte-Marie: F. Morency.
Black Lake: Au Bon Marché.
Magog: B. E. Goyette.
Victoriaville: Saint-Laurent et Frère.
Nicolet: H. H. Houde.
Danville: T. W. Gibson.

CLARK'S Jellied Veal

"Vous voulez les Meilleures Conserves"

Les Conserves "CLARK" occupent la première place au Canada! Elles ne l'ont obtenue qu'après des années d'honnêtes efforts visant principalement à la perfection.

Tout le reste n'a été que secondaire. Aujourd'hui les Conserves "CLARK" surpassent de beaucoup toutes les autres.

Voilà pourquoi il faut demander les Conserves "CLARK" sachant que ce sont les seules qui vous assurent pleine et entière satisfaction.

Le "Veau en Gelée Clark"

Du nouveau. Commandez-en chez votre fournisseur.

Wm Clark, Mfr, Montréal.
A ed 27

De meilleures croûtes de tarte

C'est ce que vous obtiendrez si vous employez la Poudre à Pâte "Cook's Friend". Vous obtiendrez aussi des pâtisseries légères, floconneuses, dont vous serez fière et qui ne vous causeront pas d'indigestion. La

Poudre à Pâte "Cook's Friend"

est une pure crème de poudre de tartre, qui a subi l'épreuve d'un demi-siècle d'usage constant, et est plus populaire aujourd'hui que jamais. Son prix est à peu près la moitié de celui des quelques autres poudres d'égale qualité. Achetez-en une boîte, et vous verrez par vous-même comme elle est bonne et profitable.

W. D. McLAREN, Ltd., Montréal.
Agent: FRANK L. BENEDICT & CO., Montréal. A 18

Henry Morgan & Co Limited

NOUS VENONS DE RECEVOIR UNE CONSIGNATION DE : :

Meubles Emaillés Blancs pour Chambre à Coucher

— AUSSI —

MEUBLES ANTIQUES EN HICKORY

CONVENABLES POUR VERANDAS ET PELOUSES.

Un assortiment considérable de Meubles d'Eté, rouges et verts, Chaises berceuses et causeuses.

(RAYON AU TROISIEME ET QUATRIEME ETAGE.)

Le Public est invité à examiner

L'OUTILLAGE POUR LE NETTOYAGE ET LA REPARATION DES TAPIS A NOTRE FABRIQUE.

(COTE DU BEAVER HALL.)

Colonial House Montreal

Le Vin St Michel

Est une véritable fontaine de Jouvence

Au déclin de la vie, alors que la force, la vigueur et les vertes espérances tendent à faire place à l'épuisement, à la tristesse et au découragement, l'homme a besoin d'un stimulant énergique pour soutenir l'édifice chancelant de sa santé délabrée. LE

Vin St Michel

est le reconstituant par excellence. Il relève les forces épuisées, chasse les idées sombres de l'esprit, et donne au vieillard la vigueur de sa première jeunesse.

A

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE - 2,000,000

DEPOSEZ VOTRE ARGENT à la caisse d'épargne de la Banque d'Hochelaga ; il sera à l'abri du vol, de la perte et des tentations ; vous pouvez le retirer en tout temps, lorsque vous en avez besoin. Dans l'intervalle, il porte intérêt. ed

Le Savon "Baby's Own" est fabriqué expressément pour la peau délicate des bébés.

Voilà pourquoi des milliers de dames trouvent que le savon "Baby's Own" est justement ce qu'il faut pour préserver leur teint. Employé chaque jour, il conserve la peau douce, fraîche et odoriférante —

et rend inutile l'emploi coûteux des crèmes pour la peau.

Les imitations à meilleur marché sont nécessairement nuisibles (nous vous en donnerons la raison plus tard).

Essayez le Talc 'Albert'
Parfum de Violette et Antiseptique.

N'acceptez pas de substituts. Demandez le "Savon Baby's Own" à votre fournisseur. Le meilleur pour bébé et pour vous.

ALBERT SOAPS, LIMITED, MFRS, MONTREAL.
A

LE MEILLEUR

Poêle au Canada c'est le

PENN ESTHER AMELIORE

fabriqué à Montréal. Vous pouvez vous procurer promptement les parties à réparer.

Record Foundry & Machine Co.,
268 rue St Paul, Montréal.
155—6

LE PAIN DE PURETE

est

"LE PAIN PURETE"

de JAMES STRACHAN

fait entièrement sans être touché par aucune main. Phone Est 71.

TORPEUR DU FOIE

Contre l'engorgement du foie qu'il faut combattre de toute nécessité, prenez un remède à l'action douce comme les

PILULES de NOIX LONGUES DE McGALE,

Toniques, dépuratives, reconstituantes. LA MEILLEURE ASSURANCE CONTRE LA MALADIE. 25 cts la boîte chez les marchands ou par la malle.

WINGATE CHEMICAL CO., LTD, Montréal.

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

LE "MONTCALM" COULE DANS LE SAINT-LAURENT

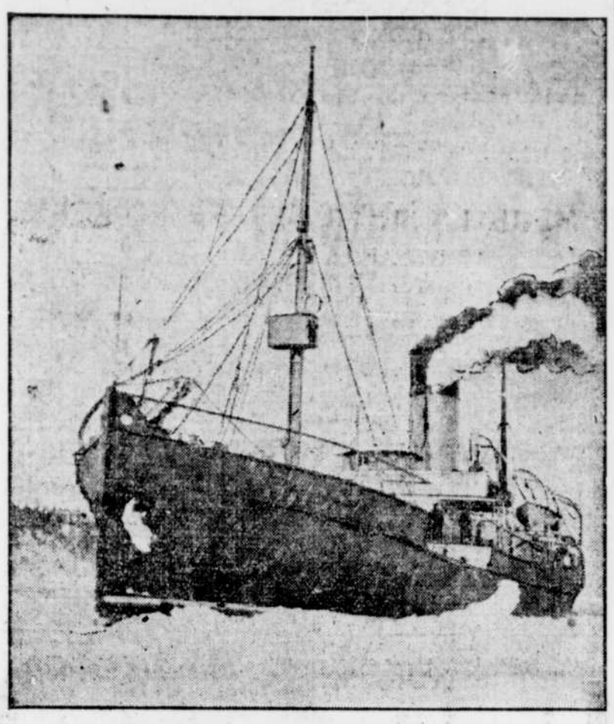

LE BRISE-GLACE "MONTCALM" VU DE L'AVANT.

Suite de la première page

mier maître donna, à minuit, après avoir constaté que les pompes seraient impuissantes à empêcher le navire d'être complètement submergé.

SUR LE FLANC

En effet, depuis 11 heures, le vaisseau penchait sur le flanc droit et il était évident qu'il se produirait un mouvement d'équilibre dès que le baissant aurait lieu: ce qui n'a pas manqué d'arriver, vers une heure du matin. C'est maintenant sur le flanc gauche que le navire repose.

A marée basse complète, sur les 6 heures, le "Montcalm" reprit son aplomb, la charge d'eau se distribuant également partout et remplissant tous les compartiments.

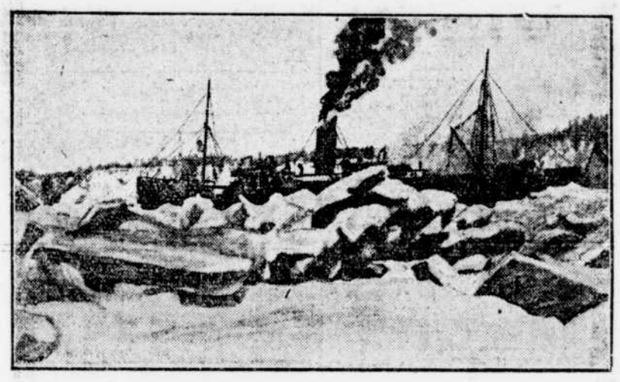

LE BRISE-GLACE "MONTCALM" PRIS DANS LES GLACES A UNE COURTE DISTANCE DU NOUVEAU PONT DE QUEBEC.— D'après une photographie prise spécialement pour la "Presse," lors de la dernière croisière du navire.

Le capitaine et les officiers sont restés à bord jusqu'à ce que l'eau les en eut chassés. La nuit s'est passée à exécuter les manoeuvres d'urgence.

A basse marée, l'eau est à l'égalité du pont et celui-ci est complètement couvert à marée haute.

L'air comprimé dans les compartiments fait jaillir l'eau à de grandes hauteurs ; cela ressemble au spectacle et au bruit que fait une baleine venant faire à la surface des eaux sa provision d'air.

La goélette de sauvetage de la compagnie D. Davis, de Lévis, a reçu instructions de venir porter secours au "Montcalm", et dès 4 heures, ce matin, elle était rendue sur les lieux avec tous les agrès nécessaires : pompes, etc., et une soixantaine d'ouvriers.

M. Bégin, scaphandrier, a été chargé de boucher temporairement

LA BLESSURE DU "MONTCALM".

Celui-ci contient dans le moment vingt tonnes de charbon et lorsque cette charge sera enlevée, ce qui ne sera pas long, il pourra flotter suffisamment pour être mis en cale-sèche. On peut dire que dans deux ou trois jours, on aura fait cette opération.

Le "Montcalm" joue de malheur. Il semble être ce que les marins appellent "un navire malchanceux." Au cours de l'hiver de 1907, il a subi des dommages pendant qu'il était à briser la glace du Cap Rouge. L'automne dernier, il frappa un rocher inconnu sur la côte du Labrador, et il a dû alors passer l'hiver en cale-sèche. Hier soir, c'était l'accident que nous rapportons.

Le livre du bord (loch) fait voir que le "Montcalm" est parti de Sydney, Cap Breton, lundi soir, pour Québec. Mardi, il arrêta au Rocher aux Oiseaux et de là il s'est rendu au bassin de Gaspé, afin de déblayer l'entrée du port, pour permettre au vaisseau de "Lady Evelyn", qui fait le service entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé, d'entrer dans le bassin, opération faite avec grand succès. Il est parti de Gaspé mercredi, pour Québec et il est arrivé en vue de la ville à 9 h. 40; dix minutes après, la collision se produisait.

Les officiers et les matelots du "Montcalm" font de grands éloges de

LA CONDUITE DU CAPITAINE

Bélanger en cette circonstance. Il a agi avec une présence d'esprit qui a eu pour résultat de sauver la vie de ses hommes et d'éviter au gouvernement des pertes matérielles incomparablement plus considérables que celles que l'on déplore aujourd'hui.

Les experts s'étonnent encore qu'il ait pu réussir à rendre le navire en un lieu relativement sûr avant qu'il ne coulât. Ce n'est pas exagérer que de dire que cela est dû à son expérien et son sang-froid. Il n'a quitté le navire que ce matin à 8 heures, alors que sa présence n'y était plus requise, pour le moment du moins. C'est lui qui a donné au département, à Ottawa et à Québec, toutes les informations voulues.

Un fait qui reste à expliquer, c'est que le "Milwaukee" ait continué sa route, lorsque le capitaine Bélanger avait déclaré au capitaine Troop, à l'instant de la collision, qu'il ne savait pas si le "Montcalm" était ou non en danger.

L'équipage était composée du capitaine Sigismond Bélanger, de Québec ; MM. Edgar Pelletier, de l'Islet, 1er officier ; Ernest Caron, de l'Islet, 2ème officier ; Michel Fortin, de l'Islet, 3ème officier ; Jos. Fontaine, de Lévis, chef mécanicien ; Joseph Canlin, Lévis, 2ème mécanicien ; Mathias Roy, de Saint-Vallier, 3ème mécanicien ; Jean Royer, de Lévis, 4ème mécanicien ; Zoël Landerdière, de Lévis, 5ème mécanicien ; de Xavier Bouchard, de Lévis, 6ème mécanicien ; un maître d'hôtel, 3 cuisiniers, les garçons de table, 1 préposé aux vivres ; 10 matelots, 1 charpentier, 12 chauffeurs, 6 passeurs de charbon, 6 graisseurs et de 25 hommes, formant le groupe des préposés aux chaudières.

Un des chauffeurs, M. Joseph Gourdeau, de Saint-Vallier, n'était pas de garde, au moment de l'accident.

Il était couché dans ses quartiers lorsque l'épouvantable coup de bélier se produisit. Il a été projeté à une dizaine de pieds et, chose miraculeuse il n'a pas reçu de blessures. Le tout se résume à un choc nerveux dont il n'est pas encore remis et une douleur assez vive dans les reins.

LES IMPRESSIONS

des membres de l'équipage, au moment de l'accident, sont plus faciles à comprendre qu'à décrire. Il convient de dire que personne n'a perdu la tête. Les résultats sont là pour le démontrer. Durant toute la nuit, les membres de l'équipage se sont attachés à prendre les premières précautions pour empêcher l'envahissement des chambres des machines par l'eau, en bouchant toutes les ouvertures au moyen de paquets d'étoupe, sacs, matelas, etc.

On estime à 10 tonnes en pesanteur l'eau qui entre dans le navire. Malgré le fonctionnement des deux pompes, sous la direction du maître mécanicien, on n'a pu maintenir le navire à flots. Les feux se sont éteints en peu de temps.

"On a vainement tenté de protéger le dernier compartiment contre l'envahissement de l'eau ; celle-ci entrait par le pont et a paralysé le travail des matelots.

M. Mailloux, agent du département, en office, a été visiter le "Montcalm".

A 12 h. 15, on ne voyait plus que la cheminée du naufragé.

CE QUE DIT LE CAPITAINE

Un représentant de la "Presse" a eu une interview avec M. Sigismond Bélanger, capitaine du "Montcalm". Inutile de dire que le capitaine est fort affecté de l'accident arrivé à son steamer. Voici quelle version M. Bélanger donne de la collision survenue hier soir.

Il raconte qu'en remontant le port, il conduisit son navire quelque peu en avant du "Milwaukee"; mais sachant que le steamer "Aranmore" se trouvait au quai du Roi, le capitaine Bélanger crut devoir amener le "Montcalm" au quai de la compagnie Allan.

Le "Milwaukee" longeait alors le quai, en face du marché Finlay, pour changer de pilote. Comme le "Montcalm" remontait le fleuve, il vit le "Milwaukee" se mouvoir dans la même direction. Le "Montcalm" fit donner le sifflet d'alarme, à trois coups répétés, indiquant ainsi que le "Montcalm"" passerait le "Milwaukee" en poupe. Celui-ci, quelques secondes après, répondit au signal, mais il était trop tard, et le navire du Pacifique Canadien vint frapper le "Montcalm" à tribord, à la ligne de flottaison, avec ses agrès d'avant.

Le "Montcalm" a reçu une blessure considérable, mais le capitaine ne peut dire combien au-dessous de la ligne de flottaison le navire a été avarié. On ne saura ceci que lorsque le "Montcalm" aura été mis en cale sèche. Dans les circonstances et la manière dont l'accident s'est produit, le capitaine Bélanger n'est pas d'opinion que le "Montcalm" ait subi de graves dommages, si toutefois il en a soufferts.

Le "Montcalm" a continué sa course, la collision une fois arrivée.

L'HISTOIRE DU NAVIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, Ont., 8. — Le brise-glace, "Montcalm" a été construit pour le département canadien, à Yoker, Angleterre, en 1904. Il est arrivé à Québec en novembre, la même année.

Longueur, 245 pieds; largeur, 45½ pieds; profondeur, 15 pieds 7 pouces, tonnage, 1.432 tonnes; capacité des machines 406 chevaux vapeur.

C'est un vaisseau en acier, à hélice simple.

En juillet, 1906, M. Brodeur fit un voyage dans le golfe, sur le "Montcalm". En novembre, même année, excursion des membres du corps maritime de Montréal à Sept-Iles, sur le "Montcalm".

En été, ce vaisseau ravitaille les phares; en hiver, il sert à tenir le fleuve libre de glaces entre Québec et Montréal, afin de hâter l'ouverture de la navigation, le printemps, et la prolonger l'automne. Il porte aussi secours aux vaisseaux en détresse.

Le "Montcalm" a coûté $272,000.

Le ministre et le sous-ministre de la marine n'ont reçu aucune information détaillée de l'accident d'hier soir. Ils ont simplement été informés, par M. Mailloux, agent temporaire du département à Québec, de la nature de l'accident.

LE CAPITAINE S. BELANGER ET M. J. A. LARIVEE, TELEGRAPHISTE, PHOTOGRAPHIES SPECIALEMENT POUR LA "PRESSE", LORS DE LA DERNIERE CROISIERE DU "MONTCALM."

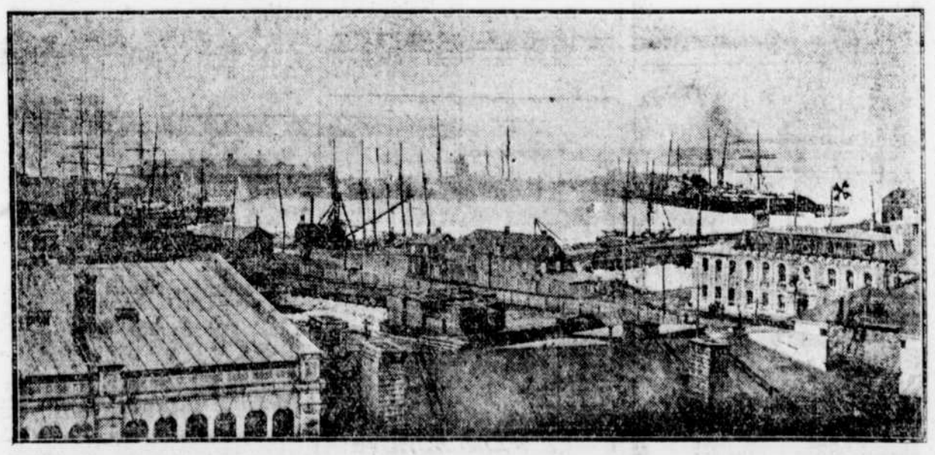

Vue du port de Québec indiquant l'endroit exact où le "Montcalm" est allé couler à fond. La croix indique où est situé le havre hackett.

BARBE-BLEU EN JUPONS

Suite de la première page

maine prochaine. "Lamphere m'a dit, a déclaré la fille Conklin au shérif, que Madame Guinness avait besoin d'être bonne pour lui, sans quoi il l'enverrait à l'échafaud.'

DES COMPLICES?

Deux hommes ont pénétré dans la grange de la ferme Guinness où sont déposés les restes des victimes. Les autorités croient que leur but était de déranger les corps afin de rendre impossible leur identification. Ils ont essayé de justifier leur présence en se faisant passer pour des médecins et n'ont consenti à s'en aller que lorsque Joseph Maxson, un employé de la ferme, eût été envoyé avertir le shérif.

"ELLE A TUE MON PERE"

Matt et Oscar Budsberg, de Iola (Wisconsin), fils de Ole Budsberg, un des "disparus" de la ferme Guinness, sont arrivés ici cet après-midi. Ils ont apporté des photographies de leur père. "Mon père, dit Matt Budsberg, a déclaré, avant de partir de Iola, qu'il venait à Laporte pour travailler sur une ferme. Il a emporté toutes les lettres qu'il avait reçues de Madame Guinness, et $300 en argent. Après son arrivée ici, il se procura encore $1,000 en vendant une hypothèque par l'intermédiaire de la Farmers' State Bank, de Iola. Nous n'avons plus eu de nouvelles de lui et avons travaillé sur la ferme de la famille depuis qu'il est parti, en mars 1907. Nous avons reçu une lettre de Madame Guinness, adressée à mon père, dans laquelle il était représenté comme ayant quitté Laporte pour Iola. Je crois que cette lettre était écrite dans le but de dérouter nos investigations. Je suis sûr que le cadavre de mon père est un de ceux qui ont été trouvés sur la ferme. Il n'y a aucune trace des $1,300 qu'il avait en sa possession au mois d'avril de l'année dernière. Je crois que cette femme a tué mon père et a pris son argent."

LA CLEF DU MYSTERE

Ray Lamphere a déclaré que Madame Guinness l'avait pressé d'assurer sa vie en sa faveur, ajoutant qu'elle avait promis de payer les primes sur la police s'il voulait l'épouser. Il croit que son refus d'aider à l'exécution de ce plan lui a attiré l'inimitié de Madame Guiness, qui l'a fait arrêter trois fois, puis l'a fait comparaître devant une commission chargée de déterminer s'il était fou. La déclaration de Lamphere, au sujet d'une pièce de la maison Guiness où il dit qu'il n'a jamais été admis, est en partie corroborée par le témoignage de Joseph Maxson, qui travaillait sur la ferme quand la maison a été détruite par le feu le 28 avril. Il affirme qu'on ne lui a jamais permis de monter au second étage de la maison, où était située la chambre secrète.

Ask K. Helgelein a eu aujourd'hui une nouvelle conférence avec le docteur C. S. Mask., coroner du comté, Helgelein a parlé de nouveau du secret dont son frère Andrew a entouré ses mouvements avant son départ du Dakota-Sud. Il est certain que des annonces d'une agence matrimoniale ont paru dans des journaux scandinaves du Nord-Ouest, et Helgelein affirme qu'un journal imprimé en norvégien, et rempli d'annonces de ce genre, a été répandu parmi ses connaissances. Cette circonstance porte les autorités à croire que Madame Guinness s'est mise en relations avec ses victimes au moyen de cette agence.

SES PROPRES ENFANTS

La croyance générale à Laporte est que Mme Guinness n'a pas péri dans l'incendie de sa maison, mais que le cadavre qu'on croyait être le sien est en réalité celui d'une autre femme. A l'appui de cette hypothèse, on fait remarquer que la tête du corps supposé être celui de Mme Guinness manque, malgré les recherches faites pour la retrouver. On examinera avec beaucoup de soin le cadavre pour voir si c'est bien celui de Mme Guinness et non celui d'une de ses victimes qu'elle aurait placé là avant de mettre le feu à la maison. S'il est prouvé que Mme Guinness a placé là le cadavre d'une autre femme pour faire croire que c'était le sien, il est vraisemblable qu'on pourra aussi mettre à son actif le meurtre de ses trois enfants qui ont péri dans l'incendie de la maison.

MALLES MYSTERIEUSES

Beaucoup de personnes croient que Mme Guinness est maintenant en route pour la Norvège. Le shérif Smutzer a notifié à la police de Chicago de rechercher une bande de malfaiteurs de cette ville qui ont la spécialité d'assassiner les gens pour recueillir des assurances. Il se pourrait que cette bande eût tué quelques-uns des cadavres découverts à Laporte, qui auraient été envoyés de Chicago à Mme Guinness pour les faire disparaître.

Des témoignages recueillis de plusieurs camionneurs qui ont transporté des malles et des caisses au domicile de Mme Guinness ont donné cours à cette hypothèse. La police de Laporte vient en outre d'être informée que deux malles, adressées à "Mme Bella Guinness, Laporte, Indiana", sont actuellement dans un bureau d'express à Chicago. La police de cette ville les a fait rechercher immédiatement.

VERITABLE CHARNIER

Les cadavres découverts aujourd'hui étaient enterrés dans un terrain léger mou à cinq pieds de distance à peine de ceux qu'on a découverts hier, le premier était celui d'un homme, les deux qu'on a déterrés ensuite semblent être ceux de deux adultes, et le quatrième paraît être celui d'une femme. Quant au cadavre qu'on avait identifié hier comme étant celui d'Andrew Helgekin, le Dr Neuer prétend qu'il y a erreur car il ne répond pas à la description donnée par le frère de celui-ci. Andrew Helgekin a disparu depuis le premier de l'an et s'il avait été enterré alors, son cadavre serait actuellement dans un état avancé de décomposition. Or, le cadavre mis à jouer hier est en excellent état, la peau paraît fraîche et la décomposition est peu avancée.

Ask. Helgekin affirme formellement reconnaître son frère.

LES MURS SONT CREUX

On a examiné aujourd'hui les murs de la maison Guinness, on y a découvert qu'en plusieurs endroits ils étaient creux. Le shérif les fera probablement démolir pour chercher de nouveaux cadavres. Les découvertes sensationnelles qu'on vient de faire ont ramené sur le tapis les étranges agissements de Mme Guinness pendant l'année passée.

L'été dernier Mme Guinness annonça au chef de la police Cochran qu'un enfant avait été assassiné dans le bois situé derrière sa maison par un homme et une femme venus en voiture. Le chef de police fit des recherches mais ne put retrouver le corps de la prétendue victime et laissa cette affaire de côté, mais une semaine plus tard Mme Guinness fut envoya sa fille pour lui dire qu'elle pourrait le conduire à l'endroit où l'enfant assassiné avait été enterré. Cochran suivit la fillette dans le bois où elle lui montra un trou vide et lui expliqua que quelqu'un avait dû enlever le corps. Cochran croit maintenant que c'était Mme Guinness qui avait assassiné un enfant et l'avait enterré quelque temps après.

DEUX MARIS

On prétend que les deux maris de Mme Guinness sont morts tous deux dans des circonstances suspectes. Le premier, Max Sorenson avait une assurance de $8,500 et le deuxième, Guinness, une assurance de $3,500 Max Sorenson est mort il y a quelques années et habitait à Austin (Illinois). On dit qu'il était mort d'une maladie de coeur, mais ses parents ont déclaré qu'il avait été empoisonné. Une enquête fut même ordonnée mais il ne fut pas procédé à l'autopsie. Pendant qu'elle habitait Autin,la maison de Mme Guinness fut brûlée et elle toucha l'assurance. Avec l'argent obtenu elle acheta une confiserie à Chicago qui peu de temps après fut détruite par un incendie. L'origine de cet incendie parut suspecte, la compagnie d'assurance fit une enquête mais paya.

TEMOIN GENANT

Mme Guinness vint alors habiter Laporter où elle épousa Pierre Guinness. Un beau jour Guiness qui se trouvait dans la cuisine reçut un coup sur la tête dont il mourut, sa femme expliqua au coroner qu'il était tombé accidentellement et s'était tué.

Les autorités croient que Jennie Olsen,la fille adoptive de Mme Guinness et dont le cadavre a été identifié, connaissait les circonstances qui ont entouré la mort d'un des deux maris au moins et que c'est pour cela que sa mère adoptive l'avait fait disparaître.

LE VRAI BARBE-BLEUE

Puisque la série de crimes de Laporte fait comparer cette affreuse Mme Guinness à Barbe-Bleue, de tragique mémoire, surtout pour les enfants, il n'est pas sans intérêt de rappeler que le Barbe-Bleue du conte exista réellement, qu'il s'appelait Gilles de Retz, grand seigneur apparenté aux ducs de Bretagne et qu'il avait son château près de Nantes, au quinzième siècle.

Quand de Retz, la coupe de ces crimes étant enfin débordée, fut arrêté, il ne put nier longtemps, dit l'Histoire, et se mettant à pleurer, il fit sa confession. "Ni les Néron de l'empire, ni les tyrans de la Lombardie, écrit Michelet, n'auraient eu rien à mettre en comparaison; il eût fallu ajouter tout ce que recouvrit la mer Morte, et par-dessus encore les sacrifices de ces dieux exécrables qui dévoraient des enfants."

149 ENFANTS

On trouva dans la tour de Chantoie une pleine tonne d'ossements calcinés, des os d'enfants en tel nombre qu'on présuma qu'il pouvait y en avoir une quarantaine. On évalue à cent quarante-neuf les enfants égorgés par la bête d'extermination, sans compter un nombre illimité de femmes, dont sept, disait-on, avaient été légitimement épousées par lui, circonstances qui a évidemment donné lieu au conte de Perrault.

"C'étaient des offrandes au diable, continue Michelet. Il invoquait les démons, il les priait de lui accorder "l'or, la science et la puissance". Il jouissait de la mort encore plus que de la douleur; il avait fini par s'en faire un passe-temps, une farce; il poussait de grands éclats de rire en voyant ses victimes se tordre dans les dernières convulsions; il s'asseyait, l'effroyable vampire, sur la victime agonisante."

FEU MADAME PAYETTE

Ce matin, au No 77 de la rue Cazelais, quartier Saint-Henri, est décédée Madame Suzanne Vincent, veuve de Félix Payette. La défunte était la mère de M. l'abbé J. G. Payette, curé de Longueuil; de M. Félix Payette, inspecteur du département des ingénieurs au G. T. R., et de M. Aimé Payette, ingénieur à l'emploi de cette dernière compagnie. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église Sainte-Elisabeth, à huit heures et quarante-cinq minutes. A la famille nos sympathies.

HEUREUX PERE

M. Ephrem Lamy, de la maison A. et E. Lamy, est l'heureux père, depuis lundi, d'un gros garçon, son premier. Le bébé a été baptisé par M. l'abbé Paquette ; le parrain et la marraine ont été M. et Mme H. Denis, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

SUIVEZ LEUR EXEMPLE

Les prof. Pelletier, Dussault, Norton, Saucier et Hilton, ont acheté des pianos droits Pratte. On peut en avoir des pareils de la Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste-Catherine-ouest, près Drummond, qui en sont maintenant les seuls représentants. Offres spéciales durant le mois de mai. r.

Le 11 mai, M. Alfred Lamoureux, le sympathique artiste aveugle, fera entendre ses élèves dans la salle de Nazareth, rue Mance. On sait que ces auditions des élèves de M. Lamoureux sont toujours des plus intéressantes, Nul doute qu'un public nombreux tiendra à assister à cette fête de l'art.

CE PRETENDU COMPLOT

Madame Magda Saint-André est de nouveau arrêtée, sous l'accusation d'avoir soudoyé deux Belges pour assommer l'hôtelier Duchesne.

La nouvelle publiée, hier, dans la "Presse" annonçant que l'hôtelier Duchesne de la rue Rachel, prétendait avoir découvert un complot pour mettre fin à ses jours, a produit toute une sensation.

A trois heures, M. Duchesne, accompagné de son avocat, Mtre Alban Germain, se rendait en cour de police et faisait émettre un mandat d'arrêt contre Hélène Jarraud, alias Mme Saint-André, qui serait l'âme du complot.

Les détectives Samson et Cowan, chargés d'exécuter le mandat, arrêtèrent la prévenue, hier soir, à son domicile, rue Chaussé.

Ce sont les dénonciations de deux Belges, exerçant le métier de peintre, qui ont engagé M. Duchesne, à faire coffrer l'ancienne actrice. Aussitôt que l'hôtelier fut prévenu du prétendu complot, il alla raconter la chose aux sous-chef Charpentier, qui entreprit de tendre un piège à son supposé auteur. Il dit aux dénonciateurs de simuler la bonne foi, d'agir suivant les instructions qu'ils avaient reçues, de feindre d'assommer l'hôtelier qui, averti, jouerait également son rôle de victime.

Des détectives seraient cachés dans l'établissement et opéreraient l'arrestation de la prévenue au moment opportun.

La souricière fut organisée mardi soir, mais elle ne donna pas le résultat attendu.

Masqués et les mains armées de poings de fer, les deux pseudo-assommeurs pénétrèrent à minuit dans la buvette, mais les agents attendirent en vain l'arrivée de Mme Saint-André. On prétend que celle-ci était dans la ruelle, et qu'elle refusa d'entrer, mais les agents n'ont pas vérifié le fait.

L'hôtelier Duchesne décida tout de même de faire émaner un mandat d'arrêt contre l'inculpée.

Mme Saint-André fut arrêtée, il y a une quinzaine de jours,sur la plainte de Duchesne.

Un après-midi, celui-ci se trouvait dans sa buvette, quand une balle de revolver troua la glace de la devanture, brisa plusieurs bouteilles et alla se perdre dans un mur.

Le commis de la buvette qui demeure au-dessus de la buvette, sortait à ce moment de chez lui.

Il prétend avoir reconnu la personne qui a tiré la balle et accuse Magda Saint-André.

Il déclare que celle-ci se trouvait dans un fiacre conduit à une allure très rapide, quand elle tira dans la buvette.

Arrêtée, la prévenue obtint le privilège de demeurer au Viger, puis à son domicile, sous la garde d'un détective d'une agence secrète.

Mme Saint-André devra maintenant répondre à quatre accusations ; mais elle proteste de son innocence.

TEMOIGNAGE SENSATIONNEL

L'enquête dans l'affaire d'Hélène Jarraud alias Mme Saint-André et de Jos. Mignelet, accusés d'avoir conspiré pour faire assaillir et dévaliser le restaurateur Duchesne est commencée, à midi, devant M. le juge Choquet.

Le premier témoin entendu a été Camille Gervaert, un Belge arrivé à Montréal depuis deux mois.

Il a raconté qu'un soir de la semaine dernière, Mme Saint-André et Mignelet sont allés le voir, à son domicile et lui ont proposé, moyennant finances, de s'associer à Albert Poirier un autre Belge, pour rouer de coups Duchesne et le dévaliser ensuite.

Le témoin accepta; mais après réflexion, pensant qu'il s'exposait à être envoyé au bagne, pour plusieurs années, s'il était capturé, il changea d'idée et alla raconter à M. Duchesne la proposition qui lui avait été faite.

Le restaurateur l'engagea à agir comme si réellement il avait l'intention de commettre le crime préméditté.

Mardi dernier, toujours d'après le témoin, Mme Saint-André lui prêta un masque et se rendit avec lui et Poirier près du restaurant Duchesne.

Le témoin pénétra dans le restaurant et revint quelques minutes plus tard en disant qu'il avait dévalisé le propriétaire.

—Mais lui as-tu volé ses diamants, lui aurait demandé Mme Saint-André?"

—Non répondit le témoin.

Alors retourne terminer ton ouvrage, aurait repris Mme Saint-André.

En réponse à Mtre Laflamme, le témoin a émet qu'il a été condamné trois fois en Belgique, pour ivresse.

L'enquête se continue.

LA SITUATION S'AMELIORE

Plusieurs entrepreneurs du Builders' Exchange décident de payer aux briquetiers les salaires de l'an dernier.—Communication de l'union.

La situation dans le conflit qui existe présentement dans l'industrie du bâtiment semble vouloir s'améliorer en faveur des briquetiers. Hier M. C. A. Deakin, l'un des plus grands entrepreneurs de cette ville et dont les bureaux sont situés au No 11, rue Saint-Sacrement, décida de ne point retarder plus longtemps l'exécution des travaux qu'il a entrepris, et il fit venir M. Hector Bernier, agent d'affaires de l'union des briquetiers, et lui déclara qu'il consentait à payer les gages requis, c'est-à-dire, les mêmes que l'an dernier.

MM. Edwards, Loomis et Rochon, tous membres du Builders' Exchange, ont adopté aussi la même ligne de conduite.

Les briquetiers sont convaincus que d'autres suivront à brève échéance, ce qui permet de croire que les difficultés prendront fin bientôt.

NOTES MONDAINES

On annonce pour le mardi, 12 mai, à 7.30 heures, à la Cathédrale, le mariage de Mlle Caroline Béique, fille de l'hon sénateur Béique, à M. Beaudry Leman.

× × ×

On annonce pour le 12 courant, le mariage de M. Maurice Frigon, de Québec, et de Mlle Louise Casault, fille de M. G. Casault, de Rimouski.

× × ×

On annonce les fiançailles de M. Jules Bertrand à Mlle O. Chabot, de l'avenue des Erables. Le mariage aura lieu à la fin d'août.

× × ×

Le 29 avril, en la cathédrale de St Colomban, Pembroke, Ont., par Mgr Lorrain, a été béni le mariage de Mlle Francis Murray, fille de feu M. H. Murray, à Georges Roy, capitaine à l'artillerie montée royale canadienne, fils de Geo. P. Roy, arpenteur fédéral et ingénieur civil.

La mariée portait une toilette en dentelle espagnole blanche sur chiffon taffetas, voile et fleurs d'orangers.

Les filles d'honneur, Mlles Murray, Eva et Blanche Roy, avaient de très jolies toilettes et bouquets de roses.

Le marié, assisté du capitaine T. de B. Panet, comme garçon d'honneur, et les autres officiers présents, portant l'uniforme de leur régiment.

Parmi les invités présents au déjeûner servi chez Mme Murray, Mgr Mathieu, C.M.G., M., Madame et Mlles Roy, M. Emile Roy, Québec, Mesdames McCrole et White, Mlles Stuart, Gorman, capitaines Murphy, Murray, Dr O'Brien, Ottawa, capitaine Panet, Madame O'Donohue, Harvey, Kingston, Hon. juge et Madame O'Donohue, Dr et Madame Bédard, Madame White, M. et Madame Murray, Mlles Burke, Pembroke; capitaine Simmons, Clarke.

Le capitaine et Madame Roy, après un voyage à Niagara, résideront à Toronto.

× × ×

Son Excellence Lady Gray et Lady Parker sont à Spencer-Wood, les invitées de Sir et Lady Jetté.

× × ×

Madame Vidal et ses deux petites filles, d'Ottawa, sont à Montréal chez l'hon. juge Taschereau, de la rue Sherbrooke.

× × ×

Lady et Mlle Caron sont attendues à Ottawa cette semaine.

× × ×

Madame Marc Sauvalle et Mlles Sauvalle, qui étaient en visite à Montréal, sont retournées à Ottawa.

× × ×

Mlle Corinne Parent, d'Ottawa a donné une partie de cartes "Bridge" la semaine dernière.

× × ×

Le colonel Lessard, de Toronto, est en ville et loge au Windsor.

× × ×

M. Geo. Amyot, de Québec, est au Viger.

× × ×

Mlle Dalbec, de la rue Sherbrooke, réunissait quelques amies, à l'heure du thé, pour rencontrer madame Cimon, de Fraserville.

Assistaient : Mesdames Louis Béique, Beaudry, T. Leduc, P. Leduc, L. Bélanger, Pierre Leduc, T. Viau, Beauregard, Mlles B. Cholette, A. Young, Laurendeau, Tanguay, B. Lareau, S. DeMartigny, A. Vanier, Bouthillier, T. Normandin, Gather Rolland.

× × ×

Madame Humphrey Hard, la célèbre écrivain, et sa fille, qui arrivent d'un voyage aux Etats-Unis, sont en cette ville, les hôtes de Lady Van Horne, qui a donné, mercredi, en leur honneur, un déjeuner d'une vingtaine de couverts.

× × ×

Madame P. B. Casgrain et les Dlles Casgrain sont parties pour un voyage à Boston, d'une dizaine de jours.

× × ×

Madame Rodrigue Masson est retournée à Terrebonne, après un long séjour à Ottawa.

× × ×

Madame Charles Masson et Mlle Marion Masson, qui étaient en visite à Montréal, sont parties pour Ottawa.

× × ×

M. Hector Chauvin qui était de passage à Montréal, est parti pour Hull.

× × ×

M. Joseph Bernier, avocat et député au Manitoba, est en voyage à Montréal.

× × ×

Mlle Coutu, d'Ottawa, est en visite à Montréal.

× × ×

A Edmonton, hier matin, M. C. E. Barry, gérant de la banque d'Hochelaga, a épousé Mlle Annette Lachambre, fille de M. J. W. Lachambre et nièce de l'hon. Jacques Bureau. Les témoins étaient M. Lachambre pour sa fille, et M. Lucien Dubuc, pour le marié. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Germaine Tessier et Mabel Finn. Elles avaient comme cavaliers, MM. Paul Lachambre et Louis Madore. Une assistance nombreuse et distinguée s'était rendue à l'église.

× × ×

Le 5 mai, a eu lieu le mariage de M. J. Philosor Roy, employé civil, à Mlle Marie Blanche Jeanne Hétu. La cérémonie a eu lieu à l'église Saint-Charles. De riches et nombreux cadeaux ont été reçus. Les nouveaux époux sont partis pour voyage et seront de retour le 8 du courant, à leur demeure, 192 rue Knox, Pointe Saint-Charles.

INTERPRETE EN DEUIL

Lee Chu, l'interprète officiel chinois, a eu la douleur de perdre, hier soir, son fils unique Willie, âgé de cinq ans. Le petit a succombé à la fièvre scarlatine.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER d'expérience demande place à la campagne. S'adresser 44 Rivard. 157—3

BARBIER, marié, sobre, demande place pour l'année, avec bonnes conditions. Ecrire à Casier 142 la "Presse." 157—3

COMPTABLE — Jeune homme de vingt ans, ayant quatre ans d'expériences dans la tenue des livres et possédant de bons certificats, demande position comme teneur de livres. Ecrire à Casier, 769 la "Presse." 157—3

COMMIS d'expérience dans la mercerie et la mode, cherche situation, parle français et anglais, bonnes références. Ecrire "Presse," Casier, 140. 157—3

CHARRETIER demande position, ayant été sept ans pour Shedan Co., parlant les deux langues, pour livraison. S'adresser 325 Montcalm. 158—3

CHEF CUISINIER et pâtissier demande place, en ville ou en campagne préféré, références. E. Lerède, 92 rue Champ de Mars. 158—3

CUISINIERE recommandable, demande place dans les familles privées, prix $18.00 à $20.00. S'adresser à 115 Dorchester Est. 158—3

ETUDIANT en pharmacie, 1 an d'expérience, références, français, anglais, demande position. Ecrire à L. C., Succursale 11, la "Presse." 154—6

EMPLOI DEMANDE — On demande du linge à laver et à repasser, travail soigné fait à la main, rideaux mis à neuf. 1549 rue Saint-Hubert. 155—6

EMPLOI DEMANDE — On trouvera homme et femme pour faire le ménage et réparations de meubles, au No 94 St Hubert, capable faire la menuiserie à la journée. 158—2

EMPLOI DEMANDEE — Modiste demande ouvrage dans famille privée, robes, costumes pour dames et enfants. 2 ruelle Sainte-Elisabeth, paroisse St Vincent, près DeMontigny.

FRANCAIS de passage à Montréal, au courant des affaires, demande à être correspondant en France de maison canadienne. Ecrire Casier 85 la "Presse". 155—6

FEMME demande emploi pour faire ménage dans les bureaux, bonnes recommandations. S'adresser Mme Groulx, 177 rue Lagauchetière Est. 156—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une femme de journée, en s'adressant à 643 Craig Est, la porte à droite. 157—2

FEMME DE JOURNEE demande emploi, lavage de linge dans familles privées. S'adresser 60 rue St Urbain, en arrière. 157—3

FRANCAIS, ayant sérieuses conaissances dans la tenue des livres et la comptabilité, cherche situation comme comptable ou aide comptable, parle anglais. Ecrire "Presse," Casier, 143. 157—3

FRANCAIS, 29 ans, vient d'arriver, demande emploi quelconque à la ville ou la campagne. Ecrire avec salaire. Vitry, 59 avenue de l'Hôtel de Ville. 157—3

GARDIEN — Situation demandée comme gardien (watchman) pour fabrique, magasin ou bâtisse, par un Allemand, avec bonnes références. Ecrire à Casier 98 la "Presse". 155—3

GARDE-MALADE — On trouvera au No 779 Sanguinet, près de la rue Marie-Anne, une garde-malade, veuve, ayant plusieurs années d'expérience, aussi références de médecins.

GARCON DE TABLE, "waiter," demande emploi. Français, 27 ans, parlant les deux langues, longue expérience et bonnes références. Lasserre, 34 Craig Ouest.

JEUNE HOMME, 21 ans, 4 ans d'expérience, dans liqueur, épiceries, désire position comme commis épicier ou hôtel. S'adresser J. M. Légaré, 712 De Gaspé, Mile End. Bell Tél. Est 2605. 157—2

JEUNE HOMME ayant de bonnes références, connaissant le soin des chevaux, demande de l'emploi. Jos. G., 532 Ste Catherine Est. 158—2

MODISTE, TAILLEUR — M. et Mme Chas. Vézina, 211 Amherst, tailleurs pour dames, modiste de robes et chapeaux, se chargeront de faire sur ordre, les costumes tailleur, robes, blouses, manteaux, chapeaux, etc. Ouvrage garanti. Coupe américaine. Nous faisons la teinture de fourrures, robes, plumes, ainsi que réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. Ne serez jamais trompées. Ouvert jusqu'à 10 heures. 126—26

POSITION demandée par un jeune homme, ayant expérience dans la photographie. J. Dumont, 10 Chambord. 156—4

PEINTRE, TAPISSIER — Vous trouverez un bon peintre tapissier, imitateur, blanchisseur, au No 400 Visitation, ou 220 Bréboeuf. 158—3

PERSONNE avec bonnes références, demande emploi à la journée, nettoyage, blanchissage. 99 avenue Hôtel de Ville.

TAILLEUR — Un coupeur de 20 ans d'expérience désire une position comme coupeur et peut conduire une boutique. Pour références, s'adresser A. McDougall Co., 186 McGill. 153—6

TENEUR DE LIVRES ayant 10 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position dans une maison de gros de Montréal. Références de première classe. Ecrire casier 635 la "Presse." 157—3

UNE VEUVE demande emploi pour prendre soin de la maison d'une personne seule ou d'un curé. Bonne cuisinière. Peut fournir meilleures recommandations. S'adresser à J. N. C., bureau de la "Patrie." 153—6

UNE FEMME irait passer l'été à la campagne, avec famille privée, pour faire les chambres. S'adresser rue Notre-Dame de Lourdes, No 20. 156—3

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ LA TELEGRAPHIE —Un salaire de $50 par mois au bout de 4 mois, est le salaire que les gradués de Moon reçoivent. Vous pouvez nous payer un petit montant en entrant à notre école, et le reste quand nous vous plaçons dans une position à $50 par mois. Venez immédiatement. MOON'S SCHOOL OF TELEGRAPHY, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. Tél. Up 3005. 155—6

COURS spécial de télégraphie. $35 paient pour un cours complet de 6 mois en télégraphie, affaires de chemin de fer, règlements ordinaires, signaux, système dit block, expédition des trains, posage et soin des batteries, comptabilité télégraphique, clavigraphie, etc., si vous commencez cette semaine. Prix régulier $50, avec cette offre spéciale, nous fournissons aussi absolument gratis tous les livres et un service de valeur d'instruments de télégraphie pour pratiquer chez soi en dehors des classes. Venez vous enrôler aujourd'hui. Ecole de Télégraphie Moon, 468 rue Sainte-Catherine Ouest. Téléphone Up 3005. 155—5

ELEVES DEMANDES — Leçons privées, anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée. No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 154—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Bourque, organiste, professeur de piano, longue expérience, donne leçons de piano à domicile et chez elle, 273 Roy. Conditions avantageuses. 157—3

INSTITUT Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie applicable aux deux langues, 120 mots par minute en 20 leçons. Comptabilité moderne. Conversation anglaise. Bas prix. 158—6

STENOGRAPHIE ELIE, la seule applicable aux deux langues, 120 mots par minute garantis en deux mois. Comptabilité la plus moderne. Conversation anglaise, méthode naturelle. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 152—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTIS — On demande des apprentis rembourreurs, ayant un an ou deux d'expérience dans le métier. S'adresser chez Rolland Frère, 111 rue Windsor, en arrière. 156—6

APPRENT BARBIER — On demande un apprenti barbier permanent, 621 Demontigny Est.

APPRENT BARBIER — On demande un apprenti barbier immédiatement ayant un peu d'expérience. S'adresser coin Ste Catherine et Lasalle, Maisonneuve.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. S'adresser à M. E. Clermont, 214A Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un barbier pour le samedi. S'adresser 999 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier, position permanente. S'adresser coin des rues Rachel et Delorimier, 1061 Delorimier.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, ainsi qu'un autre barbier pour samedi, bon salaire. S'adresser 55 Fairmount.

BARBIER — On demande un bon barbier au No 97 Logan. Prière d'apporter ses outils.

BARBIER — On demande un barbier et un apprenti. 1434 Sainte-Catherine Est. Nap. Dion.

BARBIER — On demande un bon barbier sobre pour samedi ou place permanente. 915 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un barbier, place permanente. S'adresser 793 rue St Laurent.

BARBIER — On demande un barbier. S'adresser E. Juneau, 1261 Saint-Laurent.

BARBIER — On demande pour demain, samedi, un bon barbier au No 237 rue Maisonneuve, porte voisine de la pharmacie Gauvin.

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser 1261 rue Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi, on paiera bons gages. Ed. Maurier, 1461 Ste Catherine Est.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, 639 Notre-Dame Ouest, coin Lamontagne.

BARBIER — On demande un compagnon barbier pour samedi et un apprenti avec un peu d'expérience, place permanente. S'adresser 105 Mont-Royal.

BONS HOMMES, de moins de 30 ans, éducation ordinaire, employés préférés, avec bons yeux et bonne oreille, demandés pour se préparer à servir comme chauffeur et serre-frein, sur les chemins de fer des environs; $75 à $100 par mois, promotions à des postes qui paient deux fois plus, expérience pas nécessaire. S'adresser à 518 rue Ste Catherine Ouest, chambre 105, Montréal. 154—6

BRIQUETIERS

On demande des briquetiers à salaire gradué : 35c, 40c, 45c ou 50c de l'heure, selon la compétence. S'adresser à l'Association des Constructeurs, 204 rue Saint-Jacques. 155—6 F

CORDONNIER demandé pour réparations de chaussures, pour louer boutique avec outillage complet, bonne localité, conditions modérées. Références exigées. S'adresser Mme veuve F. Nadon, Sainte-Agathe des Monts. 152—6

CHARRETIERS demandés pour transporter de la pierre broyée; le plus salaire payé. S'adresser à M. Carpenter, Carrière Limoges, angle des rues Laurier et Amherst. 155—12

CHEF CUISINIER demandé immédiatement. Hôtel Dufresne, Trois-Rivières, Qué. 157—3

COMMIS — On demande un commis de 2 ou 3 ans d'expérience, sachant les deux langues, chez Danis Frères, 1198 Saint-Denis, coin Mont-Royal. 157—2

CIREUR DE CHAUSSURES — On demande un bon cireur de chaussures. S'adresser 99 rue LaSalle, Maisonneuve.

COMMIS — On demande un jeune homme parlant les deux langues, pour notre magasin de chaussures. S'adresser à Robinson et Studam, 1363 rue Saint-Laurent.

COUTURIER - COUTURIERE — On demande un bon couturier, aussi une bonne couturière. A. Dupré, 302 Beaudry.

COUTURIERS - COUTURIERES — On demande des couturiers, des coutrières et des apprentis au No 37 Notre-Dame Est, 4ème étage, E. Lefebvre. 158—2

COMMIS de bar demandé immédiatement. Un parlant les deux langues de préférence. Références exigées. Ecrire à Casier 168, la "Presse."

COMMIS d'expérience demandé, sobre et de bonne apparence, pour hardes faites, au détail. Bon salaire pour un homme compétent. S'adresser lundi, 508, 510 rue St Paul.

ETUDIANT — On demande un étudiant pharmacien. Aussi jeune fille d'environ 14 ans. S'adresser à 150 Notre-Dame ouest. 157—2

ELECTRICIENS — On demande de bons électriciens. S'adresser à C. Lapierre, chambre 419, édifice Lindsay, 518 rue Ste Catherine Ouest.

FAISEUR de tentes, auvents et voiles, compétent, demandé, comprenant le commerce parfaitement. L. J. Alex. Miller, 45 rue Saint-Gabriel. 155—6

FORGERON — On demande un bon forgeron pour ouvrage général, place permanente, bons gages payés à un homme compétent. S'adresser Paul Fortin, Sainte-Agathe des Monts. 157—2

FORGERON — On demande un bon forgeron général, spécialité pour chevaux. S'adresser O. Martineau, 1039 Berri, ou à la carrière de la rue Papineau.

FAISEUR DE SOMMIERS — On demande un faiseur de sommiers, spring beds woven wire. Ed Fournier, 126 rue St Louis, coin Gosford.

FINISSEURS habiles demandés. S'adresser à M. Mandate, 23-25 rue Côté.

GARCON demandé pour livrer les commandes et ouvrage général dans une épicerie. S'adresser R. et A. Blouin, 299 avenue Duluth.

GARCONS parlant les deux langues pour répondre aux cloches. Références exigées. Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier.

GARCON — On demande un garçon intelligent comme commis d'expédition. Devra être vif et habile et bien connaître le clavigraphe. Les deux langues requis. S'adresser D. S. Perrin and Co., Ltd., 212 rue Saint-Charles-Borromée.

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 178—n

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'une machines à boîtes pliantes, et faire les patrons nécessaires. S'adresser à la Dominion Corset Co., No 45 rue Dorchester, Québec. 131—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 2—n

HOMMES — On demande un bon ouvrier, constructeur de yachts, d'expérience. S'adresser à Lake St. Louis Motor Boat Garage, Valois. 154—6

HOMME actif demandé pour solliciter des commandes pour un établissement de photo-gravure, de lithographie et d'imprimerie. Répondre par lettre seulement donnant âge, expérience et qualification. Mortimer Co., Ltd, 2 rue St Antoine. 158—2

HOMME — On demande un homme connaissant le soin des chevaux, et un journalier à l'Hôtel Côté, au No 184 rue St Georges, Phone Est 878.

HOMMES GARCON DEMANDES

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire, $50 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 154—6

HOMME — On demande un homme pour avoir soin des animaux et jardin, à l'Hospice de Beauharnois. Références exigées. 155—12

HOMME demandé, dans le département des biscuits, pour voir à un frein, etc. S'adresser à The Lang Mfg Co, Saint-Henri, Montréal. 155—5

HOMME de première classe demandé pour louer un comptoir de lunch et sept chambres. S'adresser 109 Windsor. 155—5

HOMMES — On demande des hommes pour travailler dans une cuisine. S'adresser au restaurant Blackburn, 346 Craig Est.

HOMME D'ECURIE — On demande un homme d'écurie. Bons gages. S'adresser 379 Cadieux.

HOMME — On demande un homme compétent pour conduire un petit moulin à raboter. Doit pouvoir tenir les machines à raboter en bon état. S'adresser à Donald Fraser and Sons, Cabano, P. Q. 158—6

HOMMES ET JEUNES GENS demandés, qui veulent être bien habillés, dans les derniers goûts ; pour venir voir nos étoffes pour habillements faits sur mesure, à partir de $12.00. Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 158—26

HORLOGER demandé, doit être bon vendeur et parler les deux langues. S'adresser à A. J. Allen, 106 boulevard Saint-Laurent. 158—2

INSTITUTEUR — On demande un instituteur, école modèle, quatre institutrices, écoles élémentaires. Références requises. S'adresser à I. J. L. Derome, secrétaire-trésorier, Saint-Chrysostome, Qué. 157—3

JEUNE GARCON connaissant la sténographie anglaise et française, clavigraphe "Empire." Ecrire immédiatement à Casier 41 la "Presse." 153—6

JEUNES GENS DEMANDES — La plus grande Ecole de Télégraphie, la mieux outillée et celle qui a fourni les meilleurs opérateurs depuis son ouverture est la nôtre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs et vous vous en convaincrez. Jeunes gens, nous avons des salaires de $55.00 par mois à vous offrir. Venez nous voir ou écrivez pour informations. MONTREAL TELEGRAPHY AND RAILROAD BUSINESS SCHOOL, 120 Ste Catherine Est, Edifice la "Patrie." 155—6

JEUNE homme ponctuel demandé pour restaurant. Ecrire à casier 154 la "Presse". 157—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire les factures. Doit parler les deux langues. Ecrire immédiatement à Boîte Postale 263, Cité. 158—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pouvant fait l'expédition et connaissant l'ouvrage de bureau. Ecrire à Casier 170, la "Presse."

JEUNE HOMME demandé, parlant les deux langues, avec un peu d'expérience dans les hardes faites, pour voyager dans une partie de la province de Québec. S'adresser J. Cohen and Co., 321 Notre-Dame Ouest. 158—2

LAVEUR de vaisselle demandé. S'adresser 460 rue St Jacques.

MECANICIEN DENTISTE — On demande un mécanicien dentiste de bonne expérience, générale, habile pour ouvrages en or, chez dentiste dans localité peu distante de Montréal. Références exigées. S'adresser No 521 rue Saint-Denis, à 6 heures p.m. 156—6

MEDECIN demandé. Pour toutes informations, s'adresser à M. Noel Charrette, de L'Annonciation, via Labelle, Qué. 156—6

MOULEURS

Mouleurs demandés, bons gages pour hommes capables. 27 Dalhousie. 157—3 F

MENUISIERS — On demande deux menuisiers. S'adresser après 6 heures, L. S. Bougie, 421 Panet.

PEINTRES — On demande de bons peintres. S'adresser Joseph Guy et Fils, 325 Workman. 154—6

PROFESSEUR demandé, un homme de 25 à 30 ans, parfaitement qualifié pour l'enseignement des matières commerciales, trouverait un emploi permanent, avec très bon salaire, en s'adressant immédiatement à la "Presse," casier 308, succursale, 66 Sainte-Catherine Est. Chance exceptionnelle pour celui qui aurait les qualifications voulues. 154—6

PEINTRES BLANCHISSEURS — On demande de bons peintres blanchisseurs. S'adresser à John D. Provencher, 1159 boulevard Saint-Laurent.

PRESSIER — On demande un pressier pour presse Gordon et un garçon pour faire les commissions. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

PLATRIERS — On demande deux plâtriers, au Grand Café Parisien, coin Sainte-Catherine et Saint-Dominique.

PEINTRES — On demande immédiatement des peintres blanchisseurs tapissiers. S'adresser 685 Mont-Royal.

PLOMBIERS — On demande des plombiers et des apprentis. T. A. Cardinal, No 1 Labelle.

TAILLEUR — On demande un tailleur connaissant la coupe, excellente position. 300 Saint-Denis. 157—3

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray." C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEUR de vêtements demandé. Il devra avoir de l'expérience dans l'étalage de la vitrine. Se présenter immédiatement 163 Saint-Laurent.

VOYAGEURS — On demande deux voyageurs dans les essences de tous genres ainsi qu'une préparation de bière d'épinette Silver, qui vaut son pesant d'or. S'adresser Boston Mfg Co., 273 Seigneurs. 157—2

VOYAGEUR demandé. Inutile de se présenter si on n'est pas bon vendeur. S'adresser avant 6 hrs. 34 Préfontaine.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE — On demande une bonne d'enfants et une cuisinière, au No 486 Sherbrooke Est. 156—6

BONNE d'enfants demandée, bonnes références exigées. Jeune femme préférée. S'adresser 227 Université. 158—3

CUISINIERE — On demande une cuisinière qui irait à la campagne pour l'été, salaire $18 par mois à l'année, références exigées. Ecrire à Boîte 16 la "Presse". 152—n

CUISINIERE d'expérience demandée. S'adresser à 291 rue de la Montagne, entre 9 et 10 a.m. et 2 et 3 p.m. 152—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre immédiatement. S'adresser H. Simard, boucher, 231 Berri. 154—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière ayant de bonnes références, pour un presbytère. Ecrire à casier 114 la "Presse". 156—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier. 156—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière dans petite famille. 393 Sherbrooke Est. 157—2

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière pour un hôtel de campagne. S'adresser au Grand Hôtel, coin St Jacques et St Gabriel.

CETTE CHAMBRE VIDE

Paierait votre eau et les chaussures des enfants, si elle était louée.. :: ::

Annoncez-la donc dans les PETITES ANNONCES de :: :: ::

"LA PRESSE"

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références. S'adresser par téléphone, après 7 p. m., à Madame J. L. Décarie, Westmount, 767. 157—6

CUISINIERES — On demande une première et une seconde cuisinière avec références, Aussi une jeune fille pour laver la vaisselle. Mme Maurice, 145 rue Saint-Paul. 158—2

COUTURIERE — On demande une bonne coutrièreu. S'adresser à L. Langlois, marchand tailleur, 678 Ontario Est.

FILLE de salle demandée, avec expérience, dans une salle à manger. S'adresser à Mme Bazinet, 139 rue St Paul. 158—2

FEMME DE JOURNEE — On demande une bonne femme de journée ou une servante âgée préférée pour le ménage de la maison. S'adresser 221 avenue Esplanade. 157—2

FEMME — On demande une bonne femme pour faire le ménage dans famille privée, tous les samedis, avec références. 63 Sherbrooke Est. 158—2

FEMME — On demande immédiatement une bonne femme pour laver et repasser deux jours par semaine dans une famille privée, 193 rue Visitation, en haut.

FILLES — On demande des filles d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la maison Normandin, 171 et 175 Notre-Dame Est. 149—n

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre pour une petite famille. S'adresser immédiatement au No 396 Saint-Hubert. 157—2

FILLE DE TABLE — On demande une bonne fille de table, dans un hôtel de campagne. S'adresser au Grand Hôtel, coin St Jacques et St Gabriel.

FILLES de première classe demandées à l'Hôtel St James, rue Saint-Jacques.

FILLE — On demande une sténographe clavigraphiste d'expérience, de première classe, connaissant très bien les deux langues. Bon salaire. S'adresser M. Johnson, 58 Saint-Jacques.

FILLES — On demande des filles pour faire des jupes. 986 Sainte-Catherine Est, coin Gain, 2e étage.

FILLES — On demande des filles pour ouvrage léger et agréable, 236 rue Saint-Paul. 158—1

JEUNE FILLE demandée, parlant l'anglais et le français, pour servir dans un restaurant de bonbons et librairie. No 46 Ste Catherine Ouest. Dragunson. 157—3

JEUNE FILLE — On désirerait se procurer les services d'une jeune fille de 15 à 16 ans, pour aider au travail léger du ménage, et principalement avoir soin de deux enfants âgés respectivement de deux et quatre années ; bonne position permanente. Adresser application par lettre, à Boite 146, bureau de la "Presse." 157—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille bien recommandée pour avoir soin d'un bureau. S'adresser à 395 Rachel. 158—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour restaurant, avec de bonnes références. S'adresser 430A Hôtel de Ville.

LAVEUSE — On demande une personne pour laver le linge à l'hôpital Sainte-Justine, 820 avenue Delorimier. Devra demeurer à l'hôpital, aura chambre et pension. 156—n

OPERATRICES demandées pour les pantalons, pour travailler sur machine Union Special, ouvrage permanent et bons gages. S'adresser E. A. Small, 9 rue Latour. 157—3

Vendeuse de Chaussures

On demande une vendeuse de chaussures, doit parler anglais. S'adresser John Murphy Co., Ltd. 156—3 F

VENDEUSE de première classe demandée ; anglais et français exigés. J. Palmer and Son, 441 rue Sainte-Catherine Ouest. 156—3

VENDEUSE — On demande une vendeuse parlant les deux langues, pour magasin de marchandise sèche. S'adresser 281 Ste Catherine Est.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine de préférence, références exigées. S'adresser 488 Saint-Hubert. 143—n

SERVANTE — On demande au No 795 St Denis, une bonne servante, vive, propre et bonne cuisinière, pour une famille de trois personnes. Pas de lavage, bon salaire à une personne compétente. 153—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour une famille de deux personnes, pas de lavage. Références exigées. S'adresser 1117 Saint-André. 153—6

SERVANTE — On demande une fille générale sachant faire la cuisine, références exigées. S'adresser 342 Sherbrooke Est. 154—6

SERVANTE générale demandée. S'adresser immédiatement par lettres. Casier 766 la "Presse". 154—6

SERVANTE demandée pour famille de trois. Plain-pied. Pas de blanchissage ni repassage. 474 parc Lafontaine. 155—6

SERVANTES — On demande deux filles de chambre et une cuisinière de première classe. S'adresser à l'hôtel Empire, 53 carré Chaboillez. 155—6

SERVANTE — On demande cuisinière et fille de chambre, petite famille, pas de lavage ni repassage, consentantes de passer l'été à Vaudreuil bons gages. 321 Sherbrooke Est. 156—6

SERVANTE générale demandée dans une famille de deux personnes. Références exigées. S'adresser à 11 avenue Laval, nouveau numéro. 156—6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine ; devra venir à la campagne. S'adresser 187 Saint-Denis. 156—6

SERVANTE générale demandée immédiatement. S'adresser au No 215 avenue Esplanade. Tél. Est 4581. 157—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une famille. S'adresser au No 55 rue Saint-François-Xavier, entre dix et onze heures, ou à la Côte des Neiges, chez M. Emile Demers. 156—6

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire un peu de cuisine, pas de lavage. S'adresser 1358 Notre-Dame Ouest, Sainte-Cunégonde. 157—3

SERVANTE — Jeune fille demandée pour se rendre généralement utile au ménage, chez une famille privée. S'adresser 17 Montée du Zouave. 157—2

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage, pour petite famille. S'adresser au No 173 Sanguinet, coin rue Sainte-Catherine. 157—6

SERVANTE — On demande une jeune fille bien recommandée pour aider à la cuisine et la table. S'adresser 58 Côte Beaver Hall. 157—3

SERVANTES — On demande deux servantes, l'une générale, l'autre pour prendre soin de deux enfants ; deux soeurs ou amies préférées. S'adresser 117 Cherrier. 157—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider à avoir soin d'un enfant. S'adresser à 1519A St Denis. 158—6

SERVANTE — On demande une jeune fille de 12 à 15 ans pour travail léger à la maison. A. Garceau, 387 rue Beaudry, Cité. 158—2

SERVANTES — On demande deux servantes, dont une d'un certain âge, pour la cuisine, à la campagne. 83 rue Cherrier. 158—2

SERVANTE générale demandée pour le gros travail. S'adresser avec références, à 85 Cherrier. 158—2

SERVANTE générale demandée, au No 944 Cadieux. 158—2

SERVANTE — On demande une fille pour ouvrage général, bons gages. S'adresser immédiatement 161 Mentana. Références exigées.

SERVANTE générale demandée, connaissant la cuisine, pour famille sans enfants, pas de lavage ni repassage. Références. Venir entre 11 et 4 heures. 218 Cherrier. 158—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage dans une petite famille, à la campagne, Beloeil, références. S'adresser 1155 rue Saint-Denis. 158—6

SERVANTE — On demande une fille générale pour petite famille, pas de lavage, sachant bien faire la cuisine, références exigées. Matin, après 10 heures, après-midi, après 4 heures. 412 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, 986 Notre-Dame Ouest.

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage dans famille privée, quatre personnes, devra comprendre l'anglais, coucher chez elle et avoir références. S'adresser à 961 avenue Mont-Royal, à l'ouest de l'avenue du Parc.

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée, pour ouvrage général, petite famille, 26 avenue Victoria, Saint-Lambert. 158—3

SERVANTE demandée immédiatement au No 162 rue Hutchison, une bonne cuisinière disposée à venir à la campagne pour l'été. Doit donner de bonnes références.

SERVANTE — On demande une servante, pas d'enfants, 19 Plateau.

SERVANTE demandée pour une petite famille. Se présenter immédiatement au No 38A rue Sainte-Famille. 158—6

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de 4 personnes. S'adresser 496 avenue Coloniale.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale sachant faire la cuisine, Bonnes recommandations exigées. Une personne pouvant accompagner ses "maîtres" en Europe sera préférée. S'adresser 515A Mance. 158—6

AGENCES DEMANDEES

AGENCE DEMANDEE — Français, marié, intelligent et actif, prendrait représentation de maison canadienne en France. Ecrire à casier 185, la "Presse." 158—6

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE pour une affaire établie depuis au delà de quarante ans, donnant de grands bénéfices. Chance exceptionnelle pour personne active, énergique. A. Gagnon, 55 rue Saint-Sulpice. 153—6

ASSOCIE DEMANDE — Ayant trois à cinq mille dollars, et pouvant prendre charge de la comptabilité ou solliciter des commandes pour clos de bois de construction. Ecrire à casier 70 la "Presse." 154—6

ASSOCIE demandé sans capital, pour commerce très payant, pour prendre charge des affaires ; le propriétaire étant incapable de sortir. S'adresser 1301 Berri. 156—6

ASSOCIE — On demande un associé avec capital de $1,000 à $1,500, pour manufacture de boîtes, etc. S'adresser 1557 St Urbain. 157—6

ASSOCIE demandé ayant capital de deux mille piastres pour exploiter la meilleure invention du jour, placement garanti. Premier venu ayant capital requis entrera certainement dans l'affaire. Pas de curieux, que ceux ayant l'argent écrivent. Occasion exceptionnelle. Ecrire casier 314, succursale la "Presse", 66 Sainte-Catherine Est. 158—2

ASSOCIE DEMANDE — J'ai $2,000 à $3,000 à placer dans bon commerce ou industrie. Ecrire à Casier 179, la "Presse." 158—?

CHAMBRES A LOUER

AVENUE LAVAL, 76. — C. A. L. — En face du carré Saint-Louis, magnifique chambre meublée ou non, améliorations modernes, famille privée sans enfants. 158—6

BEAUDRY, 304 — C. A. L. — Chambres à louer sur le devant, étage du bain, près Sainte-Catherine, famille privée, prix modéré. 156—6

CHAMBRE A LOUER — Une ou deux chambres vides ou meublées, usage de la cuisine, près rue Cherrier. Vraie occasion pour personnes honorables aimant la tranquillité, 272 Sainte-Catherine Ouest. 157—2

CHAUSSEE, 769 — C. A. L. — Beau salon double, meublé ou non meublé, avec usage du poêle. 157—2

DEMONTIGNY EST, 451. — C. A. L. — Chambre à louer, dans famille privée, sans enfant, lumière électrique et bain, la seule chambre à louer. 156—3

DORCHESTER OUEST, 105 — C. A. L. — Chambre à louer, un salon double non meublée, une autre chambre bien éclairés, bain, gaz. 157—3

LAVAL, 327 — C. A. L. — Une ou deux chambres, étage du bain, famille privée sans enfants. 157—3

LAGAUCHETIERE EST, 310 — C. A. L. — Chambres à louer, eau chaude, été comme hiver, prix modéré. 158—3

MARQUETTE, 65A — C. A. L. — Chambre à louer pour couple marié ou dames, avec usage cuisine si désiré. 156—3

MONTEE DU ZOUAVE, 1 — C. A. L. — Belle grande chambre devant, lumière Auer, famille privée sans enfants, eau chaude, bain émaillé, possession immédiate. Prix, deux messieurs, $16, un, $12. 157—2

MONT-ROYAL, 406 — C. A. L. — Magnifique salon double, sur le devant, non meublé, près des Pères du Saint-Sacrement. S'adresser rue Saint-Hubert, 1072. 158—6

NOTRE-DAME EST 1337 — C. A. L. — Trois chambres non meublées. 157—3

PAPINEAU, 804 — C. A. L., coin Mont-Royal. Salon double et belle chambre garnie ou non, avec améliorations modernes, balcon, bon air, famille privée. 156—6

PAPINEAU, 227 — C. A. L. — Grandes chambres à louer, meublées ou non, pour couple ou messieurs, famille respectable. S'adresser 227 Papineau.

RUE SANGUINET, 166 — C. A. L. — Des personnes respectables et tranquille trouveront avec l'usage du téléphone de magnifique chambres avec l'usage du téléphone, de magnifique chambres, avec l'usage de la cuisine si désirée. 154—6

RICHMOND, 274. — C. A. L. — Magnifique grande chambre à louer, garnie ou non, avec usage de la cuisine si préféré. 274 Richmond, coin Notre-Dame. 157—3

RIVARD, 342 — C. A. L. — Grande chambre non meublée, sur le devant, chez une dame seule.

SAINT-EDOUARD, 46 — C. A. L. — Deux magnifiques chambres à louer, usage de la cuisine si désiré, couple marié ou deux jeunes filles, famille privée. 153—6

SAINT-DENIS, 268 — C. A. L. — Magnifiques chambres à louer, pourvues des accommodations les plus modernes, eau chaude, bain émaillé. Prix très raisonnable. S'adresser 268 Saint-Denis, près de Montigny. 154—12

STE CATHERINE EST, 671 — C. A. L. — Magnifique chambre-salon à louer, possession immédiate. 154—6

SAINT-DENIS, 63 — C. A. L. — Grande chambre sur l'étage du bain, boudoir sur l'étage du salon. 155—6

SHERBROOKE, coin Saint-Denis. — C. A. L. — Appartements Salaberry. Chambre simple, non meublée avec bain privé, chauffée, éclairée, téléphone, eau chaude, concierge, $12.00 ; double, $20.00. 155—6

SAINT-DENIS, 485. — C. A. L. — Près Sherbrooke. Chambres avec ou sans pension, dans famille parisienne sans enfants. Ameublement neuf et élégant. Belles chambres vastes bien décorées, bain, eau chaude. Eclairage Auer. Installation moderne et de premier ordre. On donne gratuitement aux pensionnaires des leçons de conversation et de pur français. Cuisine soignée. Prix modérés. 157—12

ST HUBERT, 41 — C. A. L. — Deux magnifiques chambres meublées ou non. 157—3

SAINTE-CATHERINE, 196. — C. A. L., près Bleury, chambre non garnie seulement à louer, chauffage à l'eau chaude, avec accessoires pour poêle à gaz, pour petit ménage, dans une localité centrale. 157—6

SAINT-DENIS 299 — C. A. L. —Belle chambre à louer, pour un ou deux messieurs, lumière Auer, étage du bain, famille privée. 158—3

SAINT-HUBERT, 35 — C. A. L. — Magnifique chambre à louer, avec ou sans pension, 35 Saint-Hubert. 158—2

SAINT - HUBERT, 60 — C. A. L. — Belle grande chambre salon avec piano et pension pour couple ou deux amis, confort du chez-soi. 158—3

STE CATHERINE EST 490 — C. A. L. — Chambre de devant, meublée ou non, bien éclairée, téléphone, convenable pour bureau. 158—2

WOLFE, 254 — C. A. L. — Grande chambre en avant, au premier et deuxième, avec usage de la cuisine non meublée, place centrale. 157—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE DESJARDINS, 12 — C. M.— Belle chambre dans une famille privée et très tranquille, toutes les meilleures améliorations. No 12 avenue Desjardins, entre St André et St Timothée. 156—3

AVENUE VIGER, 63 — C. M. — Cinq jolies grandes chambres avec salon double nouvellement meublés, sur le carré Viger, en face de l'hôtel. Bell Tél. 157—3

AVE VIGER No 1 — C. M. — En bas, coin St André. Belles chambres double et simple sur le devant, à l'étage du bain, lumière Auer, chauffée à l'eau chaude, pour messieurs. Famille privée pas d'enfant. S'adresser 1 Viger, après 7 hrs p.m. 157—3

AMHERST, 307 — C. M. — Chambres meublées à louer, petites et grandes, avec ou sans pension. Prix modéré, près Sainte-Catherine. 157—3

AMHERST, 409. — C. M. — Chambres meublées ou non meublées, avec de bons arrangements. 158—3

BERRI, 189 — C. M. — Chambre simple, meublée, étage du bain, avec commodités, modernes, usage du téléphone. 157—3

CRAIG EST, 34 — C. M. — Chambre en avant, avec gaz, pour cuisine et salon, avec lit, bureaux pour monsieur, ou couple marié, avec confort. 157—3

CADIEUX, 791 — C. M. — Grande chambre en avant, meublée, convenable pour monsieur ou dame. Prix modique.

DORCHESTER [illegible], 198 — C. M. — Grande chambre meublée, poêle à gaz dans la chambre, ménage fait à neuf, gens tranquilles. 156—3

DEMONTIGNY EST, 905 — C. M. — Chambre meublée à louer, lumière Auer, désire faire la cuisine, gaz, garde-robe, famille sans enfants. 158—3

DEMONTIGNY EST, 446 — C. M. — Chambre meublée, étage du bain, famille sans enfant, usage du téléphone. 158—3

HOTEL DE VILLE, 168 — C. M. — Belles grandes chambres, avec garde-robes, bien meublées, avec l'usage de la cuisine, poêle à gaz, famille sans enfant. 158—6

LAGAUCHETIERE ET ST DENIS — C. M. — Deux chambres meublées, strictement modernes, eau chaude, été et hiver, prix modérés. 314 Lagauchetière Est coin St Denis. 157—3

MARIE-ANNE, 361. — C. M. — Jolie chambre meublée ou non, famille sans enfants, seule chambre à louer, améliorations modernes. Possession immédiate. 157—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

HOTEL DE VILLE, 345 — C. M. — A louer, chambre pour messieurs seulement. S'adresser de 5 à 8 p.m. 157—6

MARQUETTE 379 — C. M.—A louer chambre confortable pour une dame seulement, dans famille privée pas d'enfants. 158—3

NOTRE-DAME OUEST, 618 — C. M. — Grande chambre pour un monsieur, famille strictement privée, pas d'autre pensionnaire, porte à droite, $10 par mois. 157—3

ONTARIO OUEST, 171 — C. M. — On trouvera belles et grandes chambres doubles bien meublées, avec tout le confort moderne, lumière Auer, salle de bain, etc., Ontario, près Bleury, messieurs préférés. 156—3

ONTARIO EST, 477 — C. M. — Chambre meublée, poêle à gaz et lumière Auer. 158—2

PARC LAFONTAINE, 162 — C. M. — Grande chambre meublée dans famille privée sans enfant, avec accès à la cuisine; vis-à-vis le lac du parc. 157—3

PLESSIS, 172. — C. M. — Chambre meublée, sur le devant, famille privée, pour messieurs seulement. 158—2

RUE BEAUDRY, 323 — C. M. — Près Sainte-Catherine, petite chambre meublée pour une personne, sur le devant, balcon, gaz, garde-robe, étage du bain. Prix $6 par mois. 158—3

SHERBROOKE — C. M. — Belles chambres garnies à louer, rue Sherbrooke, vis-à-vis Mont Saint-Louis. Toutes les commodités. S'adresser par lettre à Casier 64 la "Presse". 154—6

SAINT-ANDRE, 631B. — C. M. — Coin Sherbrooke. — Chambres doubles et simples, garnies en neuf, avec améliorations modernes, dans famille privée. 155—6

SAINT-ANTOINE, 659 — C. M. — Chambre double, lumière Auer, gaz, étage du bain, garde-robe, usage de la cuisine, un couple marié. 156—4

SAINT-HUBERT, 277 — C. M. — Belle grande chambre, étage du bain, lumière Auer, famille privée. 156-3

SAINT-DENIS, 1129 — C. M. — Près Marie-Anne, belle chambre double meublée à louer à personne sérieuse, dans famille française privée, $9.00.

SAINT-DENIS, 75. — C. M. — Chambre meublée, améliorations modernes, lumière Auer, eau chaude, bain, etc., usage du téléphone. 75 Saint-Denis. 157—3

SAINT-HUBERT, 214. — C. M. — Chambres meublées à louer, grande garde-robe, poêle à gaz, plancher du bain, et une chambre simple, avec balcon, $1.50 par semaine et plus. 157—3

ST DENIS, 125 — C. M. — Chambre double et simple, meublée à neuf, eau chaude à l'année, excellente pension, téléphone, service et installation de première classe. 157—3

SAINT-DENIS, 111A — C. M. — Chambre double, arrière-salon, très confortable, meublée, lumière Auer. 157—3

SANGUINET, 36A — C. M. — Chambre meublée à louer, famille privée. 157—3

ST DENIS, 1147 — C. M. — Près avenue Mont-Royal, chambre à coucher avec salle à dîner et usage de la cuisine, pour couple, dans famille privée, loyer douze piastres par mois, chauffé et en partie meublé. 157—3

SELBY, 176 — C. M. — Coin Greene, Westmount. Grande chambre meublée sur le devant, étage du bain, lumière électrique, pour messieurs et demoiselles. 157—3

SAINT-URBAIN, 268. — C. M.—Chambres meublées à louer, ou non meublées, éclairées lumière Auer, bain et w.c. 157—3

SAINT-DENIS, 303 — C. M. — Belle chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée. 4,6,8,9

SAINT-DENIS, 76. — C. M. — Belles grandes chambres pour deux ou trois messieurs ou couple marié, bon chez-soi, lumière Auer, eau chaude, famille privée. 157—3

ST LAURENT, 340 — C. M. — Belles grandes chambres, petite attenante, deux ou trois messieurs, couple marié, étage du bain, confort chez-soi, maison propre, tranquille, prix modéré. 158—3

SAINT-DENIS, 62. — C. M. — Chambres bien meublées, lumière Auer, lavabo, garde-robe, chauffées eau chaude, bain neuf, famille privée, possession immédiate. 158—3

SAINT-DENIS, 638. — C. M. — Très belle chambre meublée ou non meublée, famille privée sans enfants, améliorations modernes. 158—3

SAINT-CHRISTOPHE 51 — C. M. — Près Sainte-Catherine — Joli salon double avec améliorations modernes, convenable pour médecin ou autre homme de profession, bon chez soi, famille privée de 2 personnes. Personne strictement respectable. 158—2

STE FAMILLE 53 — C. M. — Coin de la rue Milton. Deux chambres garnies avec bain. 158—2

VISITATION, 390. — C. M. — Deux chambres, 1 double garnie, et une simple non garnie, étage du bain, lavabo, près Parc Lafontaine 158—3

CHAMBRES ET PENSION

BERRI 150 — C. E. P. — Magnifique chambre simple, avec lavabo, eau chaude, lumière Auer, pour messieurs. Possession immédiate, pour ler juin. Deux grandes chambres et salon et arrière salon pour couple ou messieurs, ainsi que pension de table.

HOTEL DE VILLE, 93 — C. E. P. — Grande chambre avec pension, garde-robe, bain, maison tranquille, 2 messieurs préférés. Prix modéré. 158—3

IBERVILLE, 31 — C. E. P. — On trouvera chambre et pension. 156-3

MONTCALM, 270A — C. E. P. — On trouvera chambre et pension pour monsieur seulement, dans une famille privée. 158—2

PENSION FRANCAISE, rue Sherbrooke Ouest, 122, coin Bleury. — C. E. P.—Station chars, Madame Berthe, si renommée pour son excellente cuisine et la variété de ses mets, par les familles aristocratiques montréalaises informe Mesdames et Messieurs les gourmets, qu'elle a créé une vraie pension bourgeoise française à cette adresse, fréquentée par la haute société. Repas sur commande. 139—26

RACHEL, 500. — C. E. P. — Chambre pour deux messieurs, étage du bain, garde-robe, téléphone. On prend aussi des pensionnaires de table. 158—3

SAINT-DENIS, 74 — Chambres et pension française. Avis aux touristes et voyageurs. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires, cuisine française, belles chambres, vastes, bien décorées et saines, bain, eau chaude, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, au centre de la ville. Tramways devant la porte. Madame De Pellerin, propriétaire de cette maison, donne des leçons et conversation de pur français. Repas, 35c et à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 150—12

ST DENIS 94 — C. E. P. — Chambres simples à louer avec pension de 1ère classe, usage du téléphone. 153—6

SAINT-HUBERT, 87 — C. E. P. — Belle grande chambre et petite, meublées à neuf, améliorations modernes, très bonne pension. Aussi pensionnaire de table demandés. 134—6

SANGUINET, 197. — C. E. P. —Chambre et pension dans une famille privée. 156—3

SAINT-CHARLES-BORROMEE, 155 — C. E. P. — On trouvera chabbre et pension, $3.75 par semaine. Aussi grande chambre à loner, pour un couple. 156—3

ST DENIS, 444 — C. E. P. — Chambres et pension, aussi pension de table. 444 St Denis, près Sherbrooke. Tél. Est 2208. 157—6

SHERBROOKE EST, 259 — C. E. P. — Coin Saint-Denis. Magnifiques chambres meublées avec pension première classe, électricité, eau chaude dans toutes les chambres. 157—3

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-DENIS, 57 — Madame A. Goyette laisse savoir qu'elle a ouvert une maison de pension de première classe au No 57 Saint-Denis. La cuisine est sous la direction d'un chef cuisinier français. Pension de table et très belles chambres richement meublées, tapis neuf. Tout le confort désirable, bain, eau chaude, lumière Auer, téléphone, etc. Au No 57 rue Saint-Denis, près carré Viger. Téléphone. 158—3

SAINT-LOUIS, 44 — C. E. P. — Chambre et pension, 44 Saint-Louis, près gare Viger, eau chaude dans le bain.

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 158—6

SAINT-HUBERT, 33 — Pension Viger, magnifiques chambres en avant, très éclairées, lumière Auer, possession immédiate, avec ou sans pension. Prix modique. 158—3

SAINT-DENIS, 472A. — C. E. P.—Belle grande chambre meublée, étage du bain, avec pension de première classe, droit au salon, vrai chez-soi. 158—6

SAINT-DENIS, 348. — C. E. P. —Belles grandes chambres doubles et simples, pension canadienne de 1ère classe, prix modéré. Téléphone Est 1058. 158—2

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEE — Jeune couple pouvant fournir de bonnes références demande chambre et pension dans famille privée. S'adresser immédiatement par lettre à J. H. R., 418 St Paul.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Un jeune américain désire chambre et pension dans une famille française privée, dans le voisinage de la rue Bleury. Ecrire à Casier 171, la "Presse."

PENSION D'ETE

BOUCHERVILLE — Pension d'été — Encore quelques semaines et nous serons rendus à la saison de la villégiature. En s'adressant à M. Eugène Simard, nouveau propriétaire de l'hôtel de Boucherville, vous aurez chambres et pension de première classe. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Henri Simard, boucher, 231 Berri. 154—6

COTEAU LANDING, Qué., Tremont House, pension d'été. Sur les bords du lac Saint-François, endroit idéal pour passer l'été à la campagne, bel ombrage, chaloupes, etc., chambres et pension française, première classe, jardin d'agrément et potager, magnifique promenade sur le bords du canal de Soulanges. S'adresser A. A. Fleury, prop., ci-devant gérant chez l'hon. L. J. Forget, Sainte-Anne. 158—6

HUDSON — Pension d'été, jolies chambres et excellente pension à des prix modérés, chez Mme C. Bertrand, Hudson, Qué. 156—6

SAINT-JEAN — Pension d'été. — Chambres meublées à louer, avec usage de cuisine. S'adresser à Cateus Benoit, en face de l'église Notre-Dame. 158—3

VAUDREUIL — PENSION D'ETE— Vous trouverez pension extra, chambre de première classe, à trois minutes de la station, à conditions faciles, en vous adressant à V. Labonté, Vaudreuil St. 158—2

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BOUCHERVILLE — Résidences d'été à louer, 2 de 9 pièces, $100 ; 2 de 6 pièces, $75 ; maisons modernes ; eau dans la maison, à 2 minutes du quai. S'adresser Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 Saint-Jacques. Main 6767. 157—6

COTEAU LANDING — A louer une maison, deux étages, près du lac St François, à louer bon marché. S'adresser 907 St Laurent. 157—6

LAPRAIRIE — Résidence d'été à louer. Magnifique cottage meublé, près du bateau et la gare, belle situation, terrain entouré d'arbres. J. A. Gingras, 226 Saint-Christophe, Montréal. 158—6

MELOCHEVILLE — Résidence d'été à louer, maison de campagne à louer, six pièces, située en face des rapides du Buisson, site magnifique, bon air, distance d'une vingtaine d'arpents de la gare de Melocheville. S'adresser à H. Bureau, de la "Presse." 153—7

POINTE AUX TREMBLES — M. A. L. — Cottage de première classe pour l'été, $125, ou à vendre à sacrifice. S'adresser 424 rue Sherbrooke Est. Téléphone Est 1612. 153—6

STRATHMORE — Cottage neuf, larges "vérandas", le plus beau site, sur le bord du lac St Louis, grand kiosque, sur la grève, huit pièces meublées à neuf, eau et chambre de bain. S'adresser au No 13 boulevard St Laurent, où l'on peut aussi voir les plans. 144—n

WOODLAND — Résidence d'été. — Toute personne désirant louer une maison pour l'été, veuillez vous adresser au bureau de poste de Woodland, tout près de la station. 157—2

MAISONS A LOUER

RUE GARNIER, près Gilford, près de l'église et écoles, un logement à louer, 6 pièces, électricité, gaz, bain, w.c. S'adresser 331 Garnier. 154—6

UN PLAIN-PIED, 711 Mentana, 7 pièces, gaz, électricité, bain, possession immédiate, prix très modéré. S'adresser 715 Mentana. 154—6

M. A. L. — Magnifique plain-pied de 8 pièces, bain, eau chaude, améliorations modernes. S'adresser 9 Mont-Royal, angle Papineau. 154—6

COTTAGE, deux étages à louer, magnifique parterre, site enchanteur. S'adresser sur les lieux, loyer $12 par mois. 1961 Saint-Hubert, près rue Bélanger, Boulevard Saint-Denis. 155—5

DESERY, 84 — M. A. L. — Un logement, 7 pièces, $14.00. S'adresser 350 Ste Catherine Ouest, ou J. Turcotte, 86 Désery. 155—6

RUE AIRD, 88 — M. A. L. — Près Sainte-Catherine, à Maisonneuve, 6 pièces, bain, gaz, électricité, loyer de $13 pour $11. Dr Cadot, 366a Logan. Tél. Bell Est 786. 153—6

M. A. L. — 2 magnifiques logements, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. S'adresser N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2903. 154—6

APPARTEMENTS SALABERRY — M. A. L., coin Sherbrooke et St Denis. Suites de 3 et 8 chambres, améliorations modernes, chauffées, éclairées, téléphone, eau chaude, concierge. S'adresser Dr Dubeau. 155—6

SAINT-DENIS, 822. — M. A. L. — Un logement réparé à neuf, 6 pièces, salle d'entrée, passage avec toutes les autres commodités, très confortable. S'adresser 820 Saint-Denis. 155—6

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, entrée rue Sanguinet, côté nord, 3 appartements de 7 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Loyer $25 et $37.50 par mois. S'adresser sur les lieux, au concierge, de 2 à 4 heures, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall. Téléphone Up 2816. 155—6

MONT-ROYAL, Nos 10 et 10A — M. A. L. — Plain-pieds modernes, de 7 et 8 pièces, $16 et $18. Phone Main 239 ou Est 5997. 155—6

RUE ORLEANS, Maisonneuve — M. A. L. — Maison deux étages, 6 grands appartements, haut, avec gaz et électricité, imité, près des chars. S'adresser 473 Orléans, ou Tél. Est 4841. 155—6

RUE ORLEANS — Logements Nos 155, 157 et 161 Orléans, Maisonneuve, 5 et 6 chambres, bain, gaz. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse," ou 357 rue Maisonneuve. 153—6

PLAIN-PIED avec écurie à louer, No 14 avenue Clairmont, Annexe, à deux pas de l'hôtel de ville de la ville Saint-Louis, six pièces. S'adresser à A. S. Archambault, 60 Notre-Dame Est. Main 2148. 156—6

MAISON à louer, au No 152 avenue Létourneau, Maisonneuve, 5 pièces, logement neuf. S'adresser 21 Ste Julie, ou le soir, 170 Saint-Denis. 157—n

MAISONS A LOUER

RUE SAINT-HUBERT, 1158. — M. A. L. — Magnifique plain-pieds, 6 pièces, eau chaude, gaz et bain. Possession immédiate. S'adresser J. H. Brodeur, 133 Saint-Denis. Téléphone Est 4233, ou Main 5416. 157—6

A VIAUVILLE — M. A. L. — Logement, sept pièces, toutes éclairées, améliorations des plus modernes, fixtures à gaz et électricité appartenant à la maison. Ménage fraîchement fait. Prix raisonnable. S'adresser No 140, 41ième avenue, ou Main 5745. 157—3

AVENUE COLONIALE, 374 — M. A. L. — Plain-pied 6 pièces, en parfait état, bien chaud. S'adresser Ovide Amiot, 61 de Montigny Est. Tél. Est 1532. Clef au No 372. 157—6

RUE MARIE-ANNE — Logement de 4 pièces à louer, avec passage, 160 rue Marie-Anne, près parc Lafontaine. S'adresser à J. W. Guérin, 185 Marie-Anne. 157—6

RUE GUILBAULT, No 6, près Mont-Royal. — M. A. L. — 2 pièces, loyer $5.

RUE LASALLE, Maisonneuve, 5 pièces, bain, w.c., loyer $9.50.

RUE WAVERLEY, près Fairmount, 7 pièces. S'adresser Brunet, Jasmin et Parizeau, 76 Saint-Jacques. Main 6767. 157—6

PLAIN-PIED moderne, à louer, 8 pièces, fournaise, électricité, loyer $25, près du carré St Louis. S'adresser The Gross Real Estate, 403 St Laurent. Tél. Est 516. 157—6

ANGUS SHOP — M. A. L. — Rue St Germain, 10 logements à louer, $7.50 à $11.50. S'adresser coin Ontario et St Germain, ou 1890 Ste Catherine, 158 Forsyth, lots et maisons à vendre. 157—6

M. A. L. — A louer, un logement, 5 pièces, prix modéré. S'adresser 883 rue Lasalle, Maisonneuve. 157—6

RUE BEAUDRY — M. A. L. — Logement de 8 pièces avec chambre de bain, lumière électrique, gaz, prix modéré, possession immédiate. S'adresser Jos. Brien dit Desrochers, 485 Beaudry. 157—6

PLAIN-PIED à louer, 5 pièces, très bien éclairé, très bien situé, entrée privée, en arrière 250 Dorchester Est. S'adresser 14a Saint-Christophe. 158—2

RUE PANET, 480 — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate. 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. S'adresser Isidore Gougeon, 368 Dorchester ouest. Up 5187. 158—6

RUE SAINT-HUBERT, 542 — Logement de 8 pièces, fournaise eau chaude, appareils électriques, en bonne condition, belle localité. S'adresser 546 Saint-Hubert. 158—6

SAINT-HUBERT, 537 — M. A. L. — Maison de dix pièces à louer, électroliers, tapis et bain neufs, seront vendus. Loyer $30.

M. A. L. — Beau plain-pied neuf, six chambres, galerie en avant et en arrière, deuxième étage, tout près de la rue Mont-Royal. S'adresser 210 Fabre.

ST CHRISTOPHE 232 — M. A. L. — Beau logement, 6 chambres, 2 passages et chambre de bain. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux, 232 St Christophe, entre Demontigny et Ontario. 158—2

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 41ème avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, 2119 St Jacques, au centre des manufactures, grandeur 18 x 40, deux vitrines, $15 par mois. S'adresser 2121 St Jacques. 153—6

MAGASIN — 4 étages, avec un bureau bien éclairé et grande voûte et entrepôt, 2 étages, loyer $50. Entrepôt 2,000 pieds plancher. Loyer $10. S'adresser 223 et 225 Saint-Paul. 154—6

MAGASIN — Au No 1383 Saint-Laurent, superbe magasin, 35 pieds large, 2 grands vitraux, meilleur centre d'affaires, possession immédiate. S'adresser J. O. Gareau, 1984 Saint-Laurent. 154—6

MAGASIN A LOUER — 287 Mont-Royal, près rue Boyer, $23 par mois. S'adresser Tél. Bell 1629 Est, 401 Sainte-Catherine Est. 155—6

MAGASIN — Laval, 385, coin Duluth, beau magasin à louer, arrière magasin, cave cimentée, remise, écurie, meilleure place pour épicier, les fixtures appartenant au magasin, bon marché. J. Lanctôt, 538 Mont-Royal. 157—6

MAGASIN — A louer, à prix libéral, magasin et logement au-dessus, coin Saint-Viateur et Saint-Laurent. S'adresser F. David, 4 Bloomfield, coin Saint-Louis, Outremont.

BUREAUX A LOUER

DEUX bureaux à louer, sur le premier plancher, édifice la "Presse," 59 rue Saint-Jacques. 158—2

A LOUER

A LONGUEUIL — A louer, magnifique logement avec toutes les améliorations modernes, situé rue principale, contenant sept belles pièces. S'adresser Bruno Normandin, 34 rue Longueuil, Longueuil. 158—2

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Saint-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE à louer, de 48 x 13, hangar de 10 x 25, située 10 Visitation. Loyer $3.00 par mois. S'adresser P. Marsan, 245 Plessis. 153—6

BOUTIQUE DE FORGE à louer, bonne place d'affaires pour un bon forgeron. Trottier et Adams, 323 Richmond. Téléphone Main 2825. 155—6

ECURIE à louer, 4 places, place pour voitures. Electricité, eau, entre Mentana et Parc Lafontaine, en arrière Cherrier. Tout ou séparé. Demers, 52 Saint-Jacques. Téléphone Main 2894. 153—6

ECURIE — A louer, écurie avec belle remise, pouvant servir pour automobile, coin Ontario et Saint-Denis. S'adresser à 396 Saint-Denis, entre 6 et 8 p.m. 154—6

ECURIE ou boutique à louer, ou hangar à 2 étages, arrière No 236 Ste Elisabeth, coin ruelle Brunet. J. Hébert, 94 rue Saint-Denis. Téléphone Est 1252. 156—6

MANUFACTURE à louer avec moteur électrique et bonne machine pouvant servir pour menuiserie. S'adresser C. Bourdon, 605 Davidson. Phone Est 1949. 158—6

RUE DES SOEURS GRISES, près McGill. — A louer, deux étages, environ 6,000 pieds carrés, ascenseur électrique. A. McCullough and Co., 25 rue William. 153—6

BAS DE BOUTIQUE à louer. S'adresser à D. Morel, contracteur. 106 avenue Viger. 155—6

ON DEMANDE A ACHETER

HOTEL DE CAMPAGNE DEMANDE — On demande à acheter un hôtel de campagne, aux alentours de Montréal. Ecrire, mentionnant la place, le prix, combien la licence dans la place, quel genre de propriété, combien de pièces et combien de comptant requis. S'adresser par lettre à casier No [illegible] la "Presse." 157—6

JE désire acheter un magasin de cigares et bonbons, situé dans un bon centre. Ne paiera pas plus que $800. Ecrire à casier 157 la "Presse." 157—6

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles, poêles, fourrures et vêtements de messieurs. Nous échangeons contre du neuf à des prix raisonnables. Eystein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 157—12

ON DEMANDE A ACHETER

J'AI $2,000 comptant pour acheter une petite propriété, quartier Saint-Jean-Baptiste ou Duvernay. Ecrire à casier 160 la "Presse." 157—6

ON DEMANDE A ACHETER des tapis, poêles et vêtements de toutes sortes, paiera un bon prix, pour ces marchandises. Téléphoner ou écrive Sam Pearson, 776 Notre-Dame Ouest. 154—12

YACHT — On demande à acheter immédiatement un petit yacht à gazoline, en bon ordre. Donnez description et le prix, et la place où on peut le voir. Ecrire à Casier 173, la "Presse." 158—2

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, étal de boucher dans une bonne localité. Prix de vente, $175. S'adresser 206 Duluth, ou 1380 Saint-André. 157—3

A VENDRE OU A LOUER — Bonne écurie de pension dans un bon centre de la ville. Bonne chance d'affaires, conditions faciles. S'adresser 115 Montcalm. 158—2

BOUCHERVILLE — A vendre ou à louer, magnifique maison ; aussi lots à bâtir. S'adresser Lucien Giroux, notaire, 71a Saint-Jacques. 158—6

A VENDRE OU A ECHANGER

PROPRIETES à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 157—6

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés ; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher ; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 Saint-Laurent. 128—306

ARTICLES divers à vendre : piano carré "Chickering," buffet en noyer noir, lampe suspendue, cadres, chaises, etc. S'adresser le soir, au No 202 Cherrier. 148—12

A CHENEVILLE — A vendre une boutique de ferblantier, comprenant stock et outils nécessaires. Située au centre de la rue principale. Conditions faciles. S'adresser à Ed. Dupuis, Chénéville, Qué. 154—8

A VENDRE de grands ciseaux doubles à engrenage, marteaux mus par pouvoir, machines soufflantes et autres machines. National Tool and Axe Works, Trois-Rivières, Qué. 154—6

A VENDRE, maison meublée pour louer des chambres, rue Sherbrooke, près Saint-Denis, 8 pièces chauffées, loyer $24; meublée très richement, lits cuivre solide, en acajou, en chêne, tapis en velours, piano William neuf, a coûté $375, le tout valant $1,350. Prix $750. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie."

A VENDRE, rue Saint-Antoine, près Windsor, maison meublée, 9 pièces, bain, etc., rapporte $60. Prix $600, $400 comptant. Aussi plusieurs autres.

A VENDRE, magasin thé, café, vaisselle, tapisserie, porcelaine, granit. Aussi deux autres magasins généraux. Places avantageuses.

A VENDRE, boulangerie, partie Est, établie depuis 19 ans, clientèle de 1800 pains par semaine, pas de crédit. Propriétaire se retire après avoir réalisé bonne fortune.

A VENDRE, plusieurs bonnes boutiques de barbier. J'en ai avec magasin cigares, etc., attenant. S'adresser à Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie," depuis 19 ans dans cette ligne. 154-6

ARDOISES — A vendre, un assortiment d'ardoises à couvertures, à prix réduits. S'adresser à Ouellette et Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2275. 156—6

AMEUBLEMENT — A vendre, riche ameublement de salle à manger, buffet — sideboard, — table, buffet à vaisselle, chaises, fonds en cuir, et beau mobilier de chambre. 95 rue Mackay. 157—2

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie, bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal. 158—n

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement de salon et plusieurs articles de ménage à sacrifice, à 537 rue Saint-Hubert.

BOUTIQUE — Bonne boutique de barbier à vendre dans un des meilleurs hôtels de la ville. Le propriétaire actuel est fatigué du métier. Ecrire à casier 37 la "Presse". 153—6

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre. S'adresser 238 Saint-Laurent. 154—6

BOYAUX EN CAOUTCHOUC, chaîne, fil, métallique, câble, câble en manille, tuyaux en fer. Nous avons des boyaux en caoutchouc pour vapeur et eau. Le tout neuf et à très bon marché. Dominion Machinery Co., —Mullins,—37 square Papineau. 155—6

BUFFET, chaises de salle à manger, tables, bureau, lits, literie, à vendre, 644 rue Sainte-Catherine Ouest. 157—6

BOAS DE PLUMES A VENDRE — Actuellement nous avons en mains tous les échantillons de nos voyageurs dans cette ligne, boas en plumes d'autruche, boas marabout, étoles en tous genres, les plus chics jamais montrés à Montréal. Le prix convient à tous, variant depuis $5.00 en montant. Conditions pour marchands, 3 pour cent, 30 jours. A. J. Alexandor, fabricant fourreur, 504 et 506 Saint-Paul, Montréal. 157—5

BRIQUES — A vendre, quantité considérable de briques de bonne qualité, sur la rue Mont-Royal. S'adresser M Lefebvre, 34 Mont-Royal. Tél. Est 3614. 157—3

BRIQUES — Matériaux à vendre, 80,000 bonnes vieilles briques à vendre à bon marché. S'adresser coin des rues Iberville et Mont-Royal. 158—6

BOUTIQUE — A vendre, bonne boutique de forge, outillage, stock, aussi résidence privée, bonne clientèle, bon site. Bon marché à prompt acheteur. Josaphat Guindon, Plaisance, comté Labelle, Qué. 158—3

CONSTRUCTEURS — Trouverez cheminées amiante, papier - goudron, peintures, vernis, vitres, serrures, tôles, appareils plomberie, gaz, électricité, outils, pierre, garantis. Joseph Versailles 1897 Ontario Est. Téléphone Est 1406. 137—26

COFFRE-FORT, moyenne grandeur, pour boucher, épicier, clos ou hôtel. Prix $35. Demers, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. Tombereau, $25. 153-6

CHAUDIERES ET MOTEURS—Nous avons des chaudières et moteurs droits et horizontaux, de 5 à 100 c.v., en parfait état et à bas prix pour du comptant. Venez les voir. Dominion Machinery Co., — Mullins, —37 square Papineau. 155—6

CLOISONS de bureaux en verre, tables en verre, tables et safety leaders à vendre à bon marché. S'adresser à 337 rue St Paul. 156—3

CLAVIGRAPHE complètement neuf à vendre, marque Oliver No 6. Dernières améliorations, fini en nickel givré. S'adresser 837 Saint-Denis, dans l'après-midi et soir. 156-6

CHAUSSURES—A vendre, chaussures, $650, à 65c dans la piastre. Moulin à coudre McKay, à pied. S'adresser à Mercier, 374B avenue Papineau. 156—6

COMPTOIR — A vendre, beau comptoir vitrine en chêne solide, 6 pieds de long. 300 Saint-Denis. 157—3

CORNICHE en pierre à vendre, pour maison, longueur 35 pieds. S'adresser le soir de 6 à 8 heures, 321 Marie-Anne.

DYNAMOS — A vendre de 100 lampes, type Edison, marque General Electric, aussi moteur de 8 forces, 250 volts, courant continu. Chambly Electric Co., 55 St Antoine. 143—26

ENGIN à gaz ou gazoline à vendre, stationnaire, 6-8 forces, neuf et prêt à fonctionner. Aussi plusieurs engins de marine de différentes forces. S'adresser 358B Visitation. 156—6

A VENDRE

ENGIN à vapeur à vendre, de 8 à 10 forces, avec bouilloire. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue St Antoine. Tél. Main 1382. 155—6

FIXTURES — Grand assortiment de gazeliers à réduction, poêle de cuisine et à gaz de toutes sortes, bon marché, granit, ferblanterie. P. Brisson, 712 Saint-Laurent. 135—26

FIXTURES A GAZ A VENDRE — Beau gazeliers, 3 branches, $4.50, $3.50, $2.50, 2 branches, $2.65, $2.00, $1.65, pendant 50c, 55c, 60c, manteaux 10c, 25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

FLEURS — A vendre à grand sacrifice, pour liquidation, fleurs artificielles, palmiers, etc., pour décorations. Choix magnifique et considérable. Au Chrysanthème, No 157 rue Ste Catherine Est. 155—6

FORGE — A vendre, belle forge avec un bon outillage, clientèle de première classe. Vendra bon marché pour prompt acheteur. S'adresser Trottier et Adam, 323 Richmond. Téléphone Main 2825. 157—6

FOURNAISE — A vendre à bon marché, belle fournaise n'ayant servi que six mois et 26 feuilles tuyau. S'adresser 485 Saint-Denis. 157—3

FONTAINE à soda à vendre, cottage. S'adresser à Jos. Contant, coin Notre-Dame et Bonsecours. 157—2

FILETS de boeuf, gros filets importés, 35c la livre. Stanford Market, 438 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up 2598-4004, vis-à-vis The John Murphy Co. 157—2

GAZELIERS — Deux magnifiques gazeliers en cuivre solide ; ont coûté un gros prix, à vendre à sacrifice. 13 boulevard Saint-Laurent. 145—n

GLACIERE, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fablen, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame ouest. Téléphone Main 3838. 157—12

GLACIERE —A vendre bonne grandeur de glacière en bon ordre pouvant servir pour maison privée, restaurant ou petite épicerie, vendra bon marché. S'adresser au No 224 Rachel.

HORLOGE à vendre — J'ai une horloge antique à vendre, dont le mécanisme interne est tout en cuivre, qui a audelà de 200 ans de durée, elle marche encore très bien. S'adresser au Docteur A. Ferland, M. D., Saint-Henri de Mascouche. 154—6

HABILLEMENTS d'enfants à vendre, pour $2.00 en montant, un assortiment de 3,000 habillements, chez H. Freedman, 1338 Notre-Dame ouest, près Vinet. Téléphone Main 1298. 158—6

INSTALLATION pour cirage de chaussures à vendre — Shine — chaises 6 pieds en cuivre, 2 plateformes en marbre; aussi à louer magasin 1614 Notre-Dame Ouest, 100 pieds profondeur. Vendrait ou louerait un jeu de quilles, bonnes conditions. S'adresser 17 Place Guay. 155—6

INSTALLATION pour boutique de barbier de première classe, à vendre, valant $800, vendra très bon marché. Ecrire à casier 508 la "Presse." 157—6

LAIT à vendre, 20 gallons par jour, pour 5 mois, au prix de 14c le gallon, garanti bon et pur, vendu avec papier si désiré. S'adresser à 345 Workman. 158—2

MEUBLES — Si vous avez besoin de go-arts, meubles, poêles, tapis, etc., au comptant ou à crédit, n'oubliez pas "The Montreal House Furnishing Co.," 295 Notre-Dame Ouest. 147—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,059 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MACHINE à vapeur "Rival" à vendre, de 8 c. v., avec chaudière verticale, toute complète et en bon état. S'adresser à Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 153—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side," 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modéré, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 153—6

MACHINES A LAVER — $9.50, $8.50, $6.50, $5.50, $4.00, $3.50. Satisfaction garantie ou argent remis. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

MEUBLES — Mobilier de salle à dîner et mobilier de chambre, etc., à vendre au No 719 Saint-Denis, pour cause de départ. 154—6

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 155—26

MACHINERIE pour travaux de bois et de fer. Nous avons des planers, matchers et moulders, tours, drills, shafting, courroies, poulies, etc. Le tout à bon marché. — Mullins — Dominion Machinery Co., 37 square Papineau. 155—6

MEUBLES A VENDRE — Mobilier de chambre à coucher. S'adresser à 939 Saint-Denis. 153—6

MAISON de pension à vendre pour $2.25, au centre, sur la rue Sainte-Catherine, loyer $22 par mois. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 157—4

MACHINES A COUDRE — Pluze et Frère ont en main un assortiment complet de machines à coudre neuves et aussi des machines d'occasion New Williams et Singer, à leur magasin, 1086 boulevard St Laurent. 158—6

MAISON DE PENSION à vendre par cause de maladie, toute bien meublée. 399 St Denis. 158—6

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 149—26

PRELARTS à bon marché, 1,500 coupons de prélarts à 19c la verge ; 300 pièces de prélarts extra à 25c, 29c, 30c. En vente, Maison Viau, No 1327 Sainte-Catherine Est, No 629 avenue Mont-Royal, No 497 Sainte-Catherine, coin Létourneux, Maisonneuve. 133—n

PARAPLUIES — Le plus gros stock de parapluies, parasols, cannes, de la ville. Parapluies recouverts et réparés. The Dominion Umbrella Co, magasin, 407 Sainte-Catherine Ouest. Fabrique, 139 Saint-Pierre. 148—26

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington. Main 2992. 134—26

POELES à vendre, de choix, assortis. Spécialité, poêle Moffat d'acier et fonte; aussi morceaux assortis ; peinture, ferronnerie, granit. M. H. Boucher, 1377 Saint-Laurent, Est 4842. 147-26

PIERRE ARTIFICIELLE — A vendre un lot de pierre artificielle de première classe pour façade de maison, avec décoration, bon marché. S'adresser entre 6 à 8 heures p. m., 934 St Denis. 153—7

PHARMACIE à vendre dans une localité choisie de Montréal. Chance exceptionnelle pour un médecin de campagne. Ecrire casier 82, la "Presse." 154—6

PEINTURE — A vendre, 600 gallons de peinture préparée, au gallon, demi et pinte, à 90 cents le gallon, couleurs assorties, chez Joseph Papineau, marchand de ferronnerie, 1479 Notre-Dame ouest, près Atwater. 155—6

PRESSE — A vendre, à sacrifice, presse Gordon, 13 x 19, complète, parfait ordre. Aussi à peu près 26 fontes caractères, 6 à 48 points, modernes. A qui le bargain ? Ecrire casier 122 la "Presse". 156—6

PLANER — A vendre un "pony Planer" complet, bon marché, en pleine opération, chez E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine. 157—6

PHARMACIE à vendre, dans la banlieue de Montréal, bonne clientèle de médecin et de pharmacie, avec bail pour 4 ans ; pharmacie et logement privé. Bonnes conditions à un prompt acheteur. Ecrire Casier 182, la "Presse." 158—6

A VENDRE

PRESSE POUR LA BRIQUE — A vendre une presse "Sheppard" pour la brique. S'adresser à l'Aristide Hôtel, rue Davidson, boulevard St Paul. 155—6

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 158—12

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. Aetna Machine Co., chambre 10, 244 St Jacques. 153—6

SALLE à manger à vendre, une des meilleures salles à manger de la ville, pour cause de départ du Canada. On pourra visiter dimanche. S'adresser 167 boulevard Saint-Laurent. 155—6

SOFA-LIT à vendre, tout neuf, valant $12 laissera à grand marché. S'adresser 18 Désery, Montréal. 156—6

SAUMON FRAIS B. C., 25c la livre. Stanford Market, 438 rue Sainte-Catherine Ouest. Tél. Up 2598-4004, vis-à-vis John Murphy Co. 157—2

SEMAPHORE LEMIRE — A vendre, quelques parts du sémaphore Lemire ; besoin pressant d'argent. Ecrire à casier 175 la "Presse." S. v. p. faire parvenir votre réponse avant midi, samedi.

TABLE et chaises de salle à dîner à vendre. S'adresser 482 Saint-Denis. 149—n

TORDEURS garantis pour 5 ans, $6.00, garantis pour 2 ans, $4.25, aussi de $3.50 à $2.25. J. M. Guindon, 988 Ste Catherine Est. 154—26

TAPIS — A vendre à des prix pour écouler le stock au complet d'ici une couple de semaines, tapis, rugs, tapis cousus, rideaux, meubles, prélart, linolum marqueté, toutes les couvertures de plancher, rideaux, articles de ménage. Thomas Ligget and Co., 642-644 Sainte-Catherine Ouest. 157—6

UN BEAU LOT de prélarts anglais et écossais et carpettes à vendre, 644 rue Sainte-Catherine Ouest. 157—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE — Couvertures de voitures, garnitures de sièges ; couvertures imperméables pour cheval et voiture ; fouets, éponges, tout ce qu'il faut pour cheval et écurie. Dowell, 102 Saint-Henri. 136—26

BOGHEIS — A vendre, 1 boghei Business, $25 ; 1 boghei Québec, $25. S'adresser 27 et 29 Champagne. 154—6

BOGHEI piano box à vendre, bandages caoutchouc, tout neuf. Prix modéré. 277 Wolfe. 156—6

BOGHEIS — A vendre, 2 bogheis Concord, 1 avec "top," 1 avec parapluie, $25.00 chacun. S'adresser dans la cour, No 241 Panet. 157—6

BOGHEIS à vendre, deux Gladstone en très bon état, Concord d'occasion, bandage en caoutchouc, peu d'usure. G. Latreille, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul, chez J. E. Charlebois. 157—6

BOGHEI, express, phaéton, concord, charrette, tombereau, neufs et seconde main, comptant ou à termes, réparations de toutes sortes à bon marché. U. Roy, 1141 Papineau. 158—6

CHEVAL ambleur à vendre, bon marché, pesant 1,150 à 1,200 livres, bon pour charretier et voiture légère, bon marché pour prompt acheteur. 486 Lagauchetière. Tél. Est 2237. 153—6

CHEVAUX — A vendre, 1 cheval pesant 1,300 livres, ainsi qu'une jument de sang brune, pour la route, pesant 1,200 livres. S'adresser 452 Saint-André. 153—6

CHEVAUX trotteurs et de travail à vendre, ainsi qu'un cheval café de 6 ans, 16 mains et 2 pouces de grandeur, pesant 1200, pour carrosse. Chance exceptionnelle pour de prompts acheteurs. Trottier et Adam, 323 Richmond, Main 2825. 154—6

CHEVAUX A VENDRE —Etalon enregistré Kankara, vendra à bon marché pour un prompt acheteur, trotteur et sans défaut, et aussi une jument ambleuse et un poney Shetland, peut être conduit par une femme, ainsi qu'un express pour épicier ou boucher, presque neuf, et un attelage d'express et de boghei. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 155—6

CHEVAL — Bon cheval de travail à vendre, 9 ans, 1,350 livres, tombereau, harnais, cabrouet à foin, boghei. S'adresser 2010 Saint-Hubert. 154—6

CHEVAUX — Une paire de chevaux pesant 3,000, avec lorry double et harnais, le tout en parfait état. Aussi 19 chevaux de marché. S'adresser G. Latreille, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul, chez J. E. Charlebois. 156—6

CHEVAUX A VENDRE — Deux chevaux, respectivement de 5 et 6 ans, brun et rouge, sains, bons pour boghei, aussi pour l'ouvrage, tous deux de race. St Laurent et Tom Ofabia. S'adresser entre 12 et 1 hr. p. m., et 6 à 7 heures p. m. 790 rue Saint-André. 156—6

CHARRETTES — Deux charrettes de boucher à vendre, de seconde main, deux express de seconde main, six express neufs. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. 157—6

CHEVAUX — J'ai en mains 100 chevaux assortis ; grand nombre de paires aussi belle paire de chevaux gris pommelé. Je fais encan les vendredis et mardis. Ventes privées tous les jours. J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin Saint-Paul. Tél. Main 2369. Chevaux, voitures, harnais, achetés et vendus à commission. 157—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un char de chevaux pesants, aussi chevaux de carrosses, de selle et de voiture. Bon marché. 792 Sainte-Catherine Est. 157—6

EXPRESS neuf, de seconde main, d'épicier et boucher, à vendre ; jobbing express couvert, tombereau neuf de seconde main, trois harnais de boghei. Villeneuve, 1140 Saint-Laurent. 156—6

EXPRESS à vendre, conveanble pour boucher, épicier, laitier, etc., prix réduit. Aussi réparations de voitures de toutes sortes. L. Vaillancourt, 72 Saint-Louis, près Bonsecours. 156—6

HARNAIS — Magnifique harnais et poney au complet, garanti. S'adresser à M. Honoré Lafleur, en tout temps. 404 Ste Catherine Est. 154—6

PHAETON à vendre, ainsi que 2 express. S'adresser 1284 Saint-Dominique. 154—6

ROCKAWAY — Un beau de famille, en usage seulement deux ans, a coûté $500, vendra $250, bourré en cuir, parfait ordre. 120 Bleury, J. Lévesque. 155—6

TOMBEREAU à charbon, prix $25 ; coffre-fort, $35 ; jument de 6 ans, pour voiture ou selle, $150. Demers, 52 Saint-Jacques. Tél. Main 2894. 153-6

VOITURES à vendre: Victoria, surry, concord, piano box, stanhope, phaétan, kensington, rockaway, llandau, etc. S'adresser à la Cie A. C. Larivière, 71 rue Saint-Antoine. 154—6

VOITURE de famille et harnais en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser 473 avenue Orléans, Maisonneuve. 158—6

VOITURES à vendre, cinq tombereaux, six harnais à vendre bien bon marché. S'adresser le jour, 160 avenue Abbott, Westmount ; soir, 2509 Saint-Jacques ouest, chemin Lachine. 158—6

VOITURES de toutes sortes à vendre, neuves et seconde main, express de boucher, épicier; charrette, tombereau et boghei. Voitures faites sur commande promptement, garanties. S'adresser Lecours et Brière, 1619 Notre-Dame Est. 158—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A QUI LA CHANCE ? — Pour cause de départ, un superbe piano cottage Williams, de Toronto, caisse en bois de rose avec action française montée sur cuivre, en très bon état ; a coûté $400. Nous vendrons pour $125 comptant. J. A. Ethier, 257 Amherst.

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Un superbe piano carré Dunham, de New York, pieds sculptés, 7 octaves et 1-3, en très bon état; comme qualité de son, vous ne pourriez avoir meilleur à moins de $200. Vendra pour $100. J. A. Ethier, 257 Amherst.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANO — Bon piano cottage à vendre, presque neuf, dernier modèle, avec mandoline, une bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser 870 Saint-Dominique. 154—6

PIANO — A vendre, une chance, $145.00, à conditions faciles, achèteront un piano droit neuf, à 7 octaves, petit format. Nous n'avons que celui-là. Une grande occasion à un prompt acheteur. Se présenter chez McNee, 550 Ste Catherine Ouest, angle Stanley.

A VENDRE — Piano Martin Orme, presque neuf, en parfait ordre, $225 au magasin de piano McNee, 550 Sainte-Catherine Ouest.

PIANOS NewCombe, grand format, ayant un peu servi. Prix régulier, $400, prix de vente $225, au magasin de piano McNee, 550 Ste Catherine Ouest Uptown 3883. 155—6

PIANO cottage à vendre, marque américaine, Concert-Grand, 2 mois d'usage, 3 pédales, notes d'ivoire, 7 1-3 octaves. Vendra $155. Chance, 516 Mont-Royal. 156—6

PIANO droit magnifique, pris pour dettes, peut être acheté pour $145 ; a coûté $300 il y a peu de temps. Ecrire immédiatement à casier 151 la "Presse." 157—6

PIANO droit Pratte, $265, régulier $550, c'est une occasion exceptionnelle pour acheteur au comptant. Veuillez écrire à casier 148 la "Presse." 157-6

PIANO — A vendre, petit piano carré Newton et Bradburn, 7 octaves, caisse en palissandre, excellent pour pratique seulement. Prix $60, $5 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre, piano Heintzman and Co., carré, pieds sculptés, 7 1-3 actaves, touches en ivoire, en très bon état. $150, $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre, piano droit Nordheimer, presque neuf, 3 pédales, 7 1-3 octaves, prix seulement $275, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest

PIANO — A vendre, très bon piano carré Steinway, les quatre coins ronds, 7 1-3 octaves, caisse en palissandre, à l'apparence d'un neuf. Prix seulement $175, $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catfherine Est.

PIANO — A vendre, piano droit Lindsay ayant peu servi, belle caisse en noyer, 7 1-3 octaves, 3 pédales, garanti comme un neuf. On vendrait pour $255, $10 comptant et $6 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 394 rue Sainte-Catherine Est. 6,8,9

PIANOS droits Heintzman, en usage un an, à vendre, $160.00, vu que le propriétaire cesse de tenir maison. Pour plus de détails écrire à casier 145 la "Presse". 157—6

PIANOS — Voyez notre assortiment de nouveaux pianos droits Pratte, au comptant ou à conditions faciles. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine ouest, près Drummond.

PIANOS Mason et Risch, $125, payables $5 comptant et $4 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir.

PIANO — A vendre, petit piano droit, touches en ivoire, caisse en noyer, 7 octaves, bon instrument de pratique. En bon état, $90. Layton Bros., 144 rue Peel. 8.11

PIANO droit grand Layton Bros, à vendre, caisse en noyer, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, 3 pédales et accessoires pour pratiquer. Egale un piano neuf, $275. Conditions $10 comptant, $6 par mois. Layton Bros, 144 rue Peel. 8.13

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boite poste 269. 256—n

YACHT à vendre, magnifique coque de 18 x 5 pieds, neuf, fait de première classe, en cèdre, deux épaisseurs et toile entre et fini en chêne. S'adresser à H. Demers, 47 rue Labelle, Montréal. 158—8

YACHT — A vendre, un petit yacht à gazoline, 18 pieds de long. S'adresser 218 Ryde, Pointe Saint-Charles. 158—2

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre, Runabout à 4 cylindres, neuve. Pneus complets, reflecteurs et générateur, bonne comme une neuve. A servi 3 mois. Ecrire casier 50 la "Presse". 153—6

AUTOMOBILE A VENDRE, Maxwell, modèle H. B. 1907, pourvue d'une capote, lampes à gaz et à l'huile, outils, etc. Automobile comme une neuve, à vendre à bon marché, car le propriétaire veut en acheter une plus grosse. Adressez M. C. L., 382 Notre-Dame Ouest, Montréal. 155—6

AUTOMOBILES — A vendre, deux automobiles, une Pope Toledo Touring Car, 45 H. P., avec couverture et 3 réflecteurs à gaz, vitre en avant ; une autre, Cadillac Touring Car, 12 H. P., en bon ordre. S'adresser au No 161 Laviolette, à Trois-Rivières. 158—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION à vendre — Huit bâtisses en pierre et brique seront démolies, sans délai, à partir de lundi le 4 mai, situées avenue Viger, du No 55 au No 43 et rue Lagauchetière, No 358. Propriété du juge A. Ouimet. Les bâtisses pourront être achetées séparément où les matériaux tel que fournaises à eau chaude, bain en fonte émaillé, bois en marbre, devant de cheminée en marbre, etc., etc. S'adresser sur les lieux à Théophile Leclaire. 153—12

MATERIAUX A VENDRE — Bois, 10 x 10, et 12 x 12, madriers de toutes grandeurs, toutes grosseurs. W. Lajeunesse et Cie, 141 Frontenac, Est 4720. 163—6

BILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARDS — BILLARDS — Pools et jeux de quilles. Visite sollicitée. La Cie de Billard de Montréal, 36A Notre-Dame ouest. E. L. Ethier, gérant. Main 1725. 141—26

BILLARDS, tables de pool, neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 139—26

PROPRIETES A VENDRE

TETREAUVILLE — P. A. V. — A vendre, environ 200,000 pieds carrés de terrain avec bâtisse, écurie, glacière et autres dépendances susérigées, adjacentes à Tétreauville. Les chars de la rue Notre-Dame passent sur la propriété. Il y a environ 300 pieds de front sur la rivière. On vendra en bloc ou en deux lots. A. W. D. Howell, 212 rue Saint-Jacques. 153—6

RUE DELORIMIER, 1104. — P. A. V. — Cottage, deux plain-pieds, terrain 50 x 125, ainsi que lots vacants entre Marie-Anne et Mont-Royal. S'adresser sur les lieux. S. L'Archevêque. 139—26

BOULEVARD ST DENIS — P. A. V. — Deux logements, bois et brique, près de l'église, revenus $240, pour $2,300. S'adresser 685 Cowan. Tél. Est 5844. 153—6

WELLINGTON — P. A. V., Verdun. Bâtisse propriété, 7 logements et un magasin, lambrissée en brique, peut rapporter $1,100, $9,000, $4,000 comptant. S'adresser 1230B Wellington. 154—6

A VENDRE — Propriété de deux logements, située rue Hutchison, améliorations modernes, chauffage à eau chaude, loyer $600, prix $5,500. S'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 155—6

RUE DUFFERIN — Maison à vendre, $1,500, 2 logements et magasin, belle cour, une écurie, revenu $200 par année. Pourrait prendre possession du magasin et logement de suite. 142 rue Dufferin. 155—6

BEAUDRY — P. A. V. — No 320, près Sainte-Catherine, trois étages, deux logements, seulement $1,000 comptant. Prix $3,300. Un vrai bargain. Le terrain seulement vaut $1.00 le pied. T. Girard, 68 Saint-Jacques. Téléphone Main 2538. 156—6

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE BOURBONNIERE — P. A. V. — Deux maisons, sept logements, loués $936. Prix $8,000 comptant. S'adresser 278 Bourbonnière, Maisonneuve, pas d'agents. 154—6

A VENDRE, par G. Martin et Cie. — $1,200, $300 comptant, balance $10 par mois, maison bois, rue de Gaspé.

$1,300, $600 comptant, rue Chapleau, 1312, 1 logement, 5 pièces.

$2,400, $500 comptant, balance $100 par année, 2 logements, écurie, rue Alma.

$3,700, $1,500 comptant, 4 logements neufs, rue Sanguinet, revenu $420.

MAISONS pension, centre Montréal, 10, 12, 15, 25 pièces meublées, profits énormes, vendra très bon marché. Cause mortalité.

POUR VENDRE ou acheter avantageusement une propriété, maison, terre et emprunter ou prêter de l'argent, voyez G. Martin et Cie, 38 Notre-Dame Est. Main 2190. 155—6

A SAINT-HENRI — Maison à vendre, 2 logis, prix $1,800 ; comptant $250. Balance $10 par mois, sans intérêt. A vendre pour 8 jours seulement. S'adresser 68 Saint-Rémi, St Henri. 156—6

RUE LABELLE — P. A. V. — 3 plain-pieds modernes, gaz, électricité, bouilloire eau chaude. Revenu 11 pour cent, $3,600, partie comptant. Balance conditions faciles. E. Lalonde, 468 Huntley. 156—6

VILLE EMARD — P. A. V. — Boulevard Saint-Paul. — 4 maisons, 2 de 1 étage et 2 de 2 étages, très bon marché pour prompt acheteur, peu de comptant exigé. S'adresser H. Gagné, 465 Rivard, Montréal. 156—6

RUE AYLWIN, No 190 — P. A. V. — Un beau coin, un magasin et 12 logements, bâtisse de première classe en brique pressée, $2,000 à $3,000 comptant, balance $1,000 par année, avec intérêt à 5½ pour cent. La propriété rapporte $1,488 par année. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538.

VERDUN — Rue Saint-Joseph, No 198, une bonne propriété de deux logements, avec un grand terrain, le tout pour $2,500. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 157—6

RUE SAINT-LOUIS, 689-691, Annexe. P. A. V. — Propriété à deux plain-pieds, lambrissée en pierre et brique, 5 et 6 pièces, bain, w.c., $4,000. Faites une offre. Severs and Co., 55 St François-Xavier. Main 399. 157—6

AVENUE LAVAL, 317 — P. A. V. — Cottage en pierre et brique solide, en parfait ordre, avec toutes les améliorations modernes, $6,300.00 ou $7,600.00 avec le terrain adjacent, contenant écurie, remise. 157—6

P. A. V. — Maison à 2 étages, rapportant $20.00 par mois de loyer, dans un centre manufacturier. Prix $1,650, $250 comptant, balance $10.00 par mois. S'adresser 1383 boulevard Saint-Laurent. 157—3

RUE MARQUETTE, 390-392 — P. A. V. — 2 logements de 6 pièces, donnant un revenu de 10 pour cent, seulement $600 comptant, la balance par versements annuels. S'adresser à S. D. Vallières, 1049 Saint-Hubert. 157—6

RUE PARTHENAIS 1388 à 1410A —P. A. V.—Delorimier, 6 beaux côtés de maisons avec toutes les améliorations modernes. Rapportant $2,592 de loyer. Prix, $25,000. Conditions faciles. S'adresser au No 1343 Des Erables. Téléphone Est 5232. 157—6

PROPRIETES à vendre rapportant de 1 0à 15 pour cent, dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous en toute confiance. Alexandre Schachter, 90 Mitcheson. Est 1355. 157—12

P. A. V. — Chance exceptionnelle, magnifique maison rapportant $408. Prix $3,300. Faut vendre. S'adresser à Gilbert et Cie, 880 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2263. 158—6

A VERDUN — P. A. V. — Bord du fleuve, deux maisons en pierre, 2 logements chacune, 8 pièces, finies première classe, possession immédiate, très bon marché, peu comptant, balance payable comme loyer, à un prompt acheteur. S'adresser H. Gagné, 465 Rivard, Montréal. 158—6

RUE SAINT-GERMAIN — P. A. V. — Près des usines Angus du C. P. R., propriété neuve. Prix $4,300 ; revenus $510, comptant $1,000.

TERRAIN rue Aylwin, Hochelaga, avec solage érigé et premier plancher construit. Prix $600. Maranda et Désilets, 20 Saint-Jacques. Tél. Main 3000. 158—6

RUE DUFRESNE — P. A. V. — No 102 et 104, bois et brique, 2 logements et 2 magasins, un beau coin, $5,300, $2,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

RUE MARIE-ANNE, Nos 124, 126, bois et brique, un magasin et un logement. Faut vendre d'ici à huit jours. $3,200, $1,500 comptant. T. Girard, 68 Saint-Jacques. 158—6

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, agents d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Main 6767.

$2,450 — RUE ALBINA — Mile-End, — 2 logements bois et brique, avec écurie. Revenus $264. Comptant $500, balance $150 par année.

$3,200 — RUE CADIEUX, près Mont-Royal, 2 logements, 2 étages, façade en pierre, comptant $1,000.

$3,000 — RUE SANGUINET, près Duluth, avec "bay window", 2 logements, revenus $300, comptant $1,000, balance $100 par année.

$7,300 — RUE LETOURNEUX, Maisonneuve, 8 logements ; revenus $804, comptant $3,000. Hypothèque $3,000 à 5 pour cent.

$3,100 — RUE HUNTLEY, près de l'église et des chars, façade en pierre, 2 logements très bien loués, prendrait un ou deux terrains en échange.

$4,400 — BERRI, près des Pères St Sacrement, 4 logements, revenus $492, comptant $1,400, balance $200 par année.

$11,000. — RUE SAINT-URBAIN, près Mont-Royal, maison très bien finie, 6 logements, 3 étages ; revenus près $1,200 ; hypothèque $5,500 à 5 pour cent.

$9,800 — RUE HARBOUR, 8 logements, 3 étages ; avec terrain sur coin de ruelle ; hypothèque $5,500 à 5 pour cent. Revenus, $1,056.

$3,400 — RUE CHAMBORD, en face d'église et école, autournant des chars ; hypothèque $1,500 à 5 pour cent. Comptant $1,000, balance $100 par année.

LOTS A VENDRE — Attention, lisez tous. Lots offerts à des conditions exceptionnellement avantageuses, $1.00 par semaine sans intérêt. Localité d'avenir, près du parc Dominion.

BRUNET, JASMIN ET PARIZEAU, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 6767. Le soir, 720 rue Mance. Tél. Est 5787, ou M. Parizeau, 1297 Notre-Dame Est. Tél. Est 4188. 154—6

$12,000.00 — A vendre, rue Saint-Denis, entre Rachel et Marie-Anne, maison pierre et brique solide contenant trois logements, améliorations modernes, terrain 25 x 100 avec ruelle. Accepterait peut-être en acompte un terrain vacant situé dans une bonne localité.
E. R. Gareau, Bâtisse Alliance, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$4,500 — A vendre, quartier Papineau, près rue Ontario, maison de huit logements, 4 pièces chacun, loyer $46.00 par mois, peut rapporter facilement $50.00. Bonne occasion d'acquérir une propriété payante.
E. R. Gareau, Bâtisse Alliance, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

$2,700 — A vendre, rue Chambord, près rue Mont-Royal, maison à deux logements, 4 et 5 pièces, w.c., propriété en parfait ordre, bon marché à $3,000.00.
E. R. Gareau, Bâtisse Alliance, 107 rue St Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures à midi.

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-JEAN D'IBERVILLE— P. A. V. — La magnifique propriété de feu le notaire Fournier, site magnifique sur le bords du Richelieu, beau jardin avec arbres fruitiers. Cottage de 9 pièces et chambre de bain. Superficie 188 x 200 pieds. Conditions de paiement faciles. S'adresser à F. L. B. de P. 583, Montréal. 121—n

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A COTEAU STATION — Propriété à vendre, grand jardin, bonne grande maison soit pour hôtel ou maison de pension, tout près du dépôt du C. T. R. Bonne clientèle, termes faciles. S'adresser Alph. Marleau. 153—6

A ACTON VALE — Deux maisons à vendre, plus bel endroit de la place, en face de l'église, maison de deux logements et un cottage avec chacune un beau grand terrain. S'adresser au propriétaire Oza Ouellette, Acton Vale. 154—6

SAINT-FAUSTIN. — Avis aux amateurs de pêche et de chasse, à vendre, emplacement avec maison en bois, située au bord du lac Carré, Saint-Faustin, 10 minutes de la gare. S'adresser 34 Saint-Sulpice, Montréal. 152—7

PROPRIETE DE CAMPAGNE — Propriété à vendre, sur le bord de l'eau, près de Montréal, pour $800, $400 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 154—6

MONTREAL SUD — $600 achèteront tout de suite un cottage de cinq pièces et 6,000 pieds de terrain. Bonnes vérandas, arbres fruitiers, etc. Photo W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 155—6

SAINT-JEROME — P. A. V. — Propriété, 32 x 6 arpents, bien bâtie, très propice à la culture ; partie boisée suffisante aux besoins de la famille. Conditions faciles. S'adresser J. Albéric Sigouin, notaire, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 157—22

LOTS A VENDRE

SAINT-LAMBERT — Lots. Grands avantages, les chars électriques s'y rendront dans quelques jours. Ceux désirant se faire un chez-soi idéal, trouveront beaux lots, bas prix, $150 l'arpent, payables mensuellement. Conditions faciles. Exemption taxes pendant cinq ans. Belles rues bordées d'arbres. Arthur Patenaude, propriétaire, Saint-Lambert. 136—26

LOTS A VENDRE — Conditions excessivement faciles, coin sud-ouest de Mance et Bernard, 50 x 100 pieds à 35c et 317 avenue Laval, 20 x 75 avec ruelle à $1,400.00. S'adresser 317 avenue Laval. 157—6

SAINT-LAMBERT — Lots, grandeur ½ à 2 arpents à vendre, très bien situés, pouvant faire un chez-soi idéal. Vous pouvez vous occuper d'élevage de volailles et jardinage, accès très facile à Montréal. $150 l'arpent en montant. Conditions très faciles, exempt de taxes pendant 5 ans. S'adresser à Saint-Lambert, Arthur Patenaude ; à Montréal, à Willie Legault, horloger, 626 Parc Lafontaine.

TERRAINS A VENDRE

BORDEAUX — Terrain à vendre, près de la station, terrain de 6 arpents longeant le C. P. R., propice pour clos de bois ou manufacture, $4,000. Propriétaire quittant le pays fera un sacrifice. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 155—6

TERRAINS — A vendre, de magnifiques terrains situés rue Davidson, boulevard Saint-Paul. Termes faciles. S'adresser à Ouellette et Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2275. 156—6

VAN HORNE, DE L'EPEE — Terrain à vendre, deux lots, au coin des grandes rues Van Horne et de l'Epée, au milieu du village d'Outremont, 33 x 100 et 25 x 100, avec ruelle. S'adresser 1121 boulevard Saint-Laurent. 154—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On veut acheter propriété de revenu, de quatre à six mille piastres, payable mille piastres comptant, balance facile. Bonne localité. Canada Investment, Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Main 4735. 156—6

PROPRIETE DEMANDEE — Nous avons 250,000 à placer sur des propriétés rapportant au moins dix pour cent. Ecrire en donnant tous les détails ainsi que les numéros, afin que nous puissions aller visiter. S'adresser par lettre à casier No 120, la "Presse". 157—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

GRACE, KAVANAGH et RAINVILLE, 83 rue Saint-Jacques, ont à vendre un des hôtels payants les mieux équipés dans la ville de Montréal, $11,000, le reste à conditions faciles. Intérêt seulement 3 pour cent.

Occasion unique pour homme ayant $3,000, d'acheter un restaurant licencié, faisant $200 d'affaires par semaine. Ne la manquez pas.

Nous ne venons que de commencer les affaires, mais nos listes d'épiceries, hôtels, magasins de cigares, maisons de pension et maisons garnies, sont bien remplies, et les acheteurs feraient bien de venir chercher notre liste avant d'acheter.

Nous avons une épicerie dont le stock vaut environ $1,800. On peut l'acheter à 90 cents dans la piastre. Le propriétaire se retire après avoir fait fortune. C'est une occasion. Grace, Kavanagh et Rainville, 83 rue Saint-Jacques.

OCCASIONS D'AFFAIRES — Epicerie licenciée, dans meilleure partie de la ville, avec bonnes conditions de bail. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 153—7

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurants licenciés à vendre. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 1257. 152-8

OCCASIONS D'AFFAIRES. — Hôtels licenciés à vendre.

PROPRIETES à vendre.

TERRAINS à vendre dans toutes les localités.

MAISON DE PENSION, 28 chambres, toutes louées; belle occasion pour affaires.

PLUSIEURS autres maisons meublées à vendre.

YATCH à gazoline à vendre.—Nadeau Realty Co., 56 St Jacques. Tél. Main 5744. 156—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Avis — Messieurs Maranda et Désilets ont le plaisir d'informer leurs nombreux amis qu'ils viennent d'ouvrir un bureau d'immeubles au No 20 rue Saint-Jacques. Toujours en mains, toutes sortes de propriétés à vendre, hôtels, restaurants, magasins, etc. Aussi achat de propriétés. Rendez-vous au "Bureau de Chance." Maranda et Désilets, 20 Saint-Jacques, Main 3000. 158—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL — A vendre, magnifique hôtel, près de Montréal, garantie vingt-cinq mille piastres d'affaires par année. A vendre cause santé. Ecrire casier 767 la "Presse". 156—6

HOTEL de campagne à vendre, bien bâti en brique, avec tout l'ameublement et le stock, licence garantie, $4,500 pour le tout. On échangerait contre une propriété. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2638. 157—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASINS de cigares à vendre, bonbons, rafraîchissements, jouets, etc., jeudi, rues Sainte-Catherine Est, Ontario, Saint-Laurent, Craig, de la Montagne, Mont-Royal, Parc Lafontaine, etc. Aussi épicerie et autres commerces. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis la "Patrie", établi depuis 19 ans dans cette ligne. Est 4351. 154—6

MAGASIN de ferronnerie et peinture à vendre, établi depuis plus de 22 ans, le propriétaire se retirant des affaires pour cause de santé. S'adresser sur les lieux, 1073 Notre-Dame ouest. 153—7

MAGASIN à vendre, bonne localité, on change de commerce. S'adresser 605 Ontario, Maisonneuve. 155—6

MAGASIN à vendre, bonbons, jouets, cigares, papeteries et recette pour la petite bière, bonne place d'affaire, vente pour cause de santé. S'adresser 714 Parc Lafontaine. 155—6

MAGASIN à vendre, cigares, bonbons, bière blanche, papeterie, etc. Vente de l'an dernier, $2,321.65. Loyer bas, cause de vente : me retirant des affaires. 22A rue de la Montagne. 153—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN tabac et bonbons à vendre, très bonne place d'affaires, chiffre d'affaires par semaine $80 à $90. Propriétaire change de commerce. S'adresser 207 avenue Duluth. 158—6

RESTAURANT à vendre, cigares et bonbons, recettes pour petite bière, bonne place d'affaires, établi depuis plusieurs années. Vendra aussi fournaise et poêle à gaz. Vente cause maladie. S'adresser 423 Rivard. 154—6

RESTAURANT Queen Café, bon centre, bien établi, nombreuse clientèle. Vendra avec toutes les fixtures, accessoires, etc. Logements au-dessus meublé. Cause départ, 1340 Sainte-Catherine Est. 157—6

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, établie depuis 20 ans, coin Dorion et Demontigny, cinq cents piastres d'affaires par semaine, garanties. S'adresser à Z. Bessette, 1031 Demontigny Est. 155—6

EPICERIES — A vendre, deux épiceries licenciées, une ou boulevard Saint-Denis, et l'autre dans le centre de la ville. Ces épiceries ont une bonne clientèle et faisant au-delà de $400 par semaine. S'adresser à Larue et Cloutier, 127 Saint-Paul. 156—6

FERMES A VENDRE

CANTON MORIN — Terre à vendre, premier rang, Canton Morin, No 22, contenant cent acres, quarante acres défrichés, balance en beau bois, bien bâti, bon centre. Autres renseignements, Toussaint Forget, Sainte-Adèle, Terrebonne, Qué. 156—3

TERRES A VENDRE sur l'île de Montréal de toutes les grandeurs que vous désirez, on échangera pour propriétés à la ville. S'adresser à G. Goyer, entre 10 hrs. et 2 hrs. Montreal Real Estate Co., bâtisses la "Patrie". 153—6

FERME — A vendre, ferme joliment située, pour subdivision, près de plusieurs grandes usines. En achetant tout de suite vous aurez bientôt de beaux profits. W. Alex. McKay, 22 St Jean. Téléphone Main 1816. 153—6

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le Nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne. 150—1mjvs—n

DRUMMONDVILLE — Une terre à vendre, environ trois milles, ville Drummondville, un mille de la fromagerie, 150 arpents, trente en foin, maison et grange. Ecrire B. P., 502 Sherbrooke. 156—5

SAINT-SULPICE — Terre à vendre. — Magnifique terre, 160 arpents en culture. Roulant compris, vente cause de santé. S'adresser M. Octave Archambault, Saint-Sulpice, P. Q. 156—10

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT —Mlle A. Thouin Cie transportera son magasin de modes le 1er mai prochain au No 851 St Denis, deuxième porte de la rue Duluth. 145—j,v,s,n

AVIS DE DEMENAGEMENT — J. O. S. Taillefer, carrossier, déménagera le 13 mai au No 14 Versailles. Ses clients auront le même avantage de faire faire leurs réparations en leur garantissant l'ouvrage et à des prix modérés. Posage de bandages en caoutchouc de toutes sortes. Spécialité : sulkys de différentes grandeurs, pesants 30 à 32 livres, garantis pour porter 200 livres. Nous faisons aussi des express, carrosses, etc. 158—2

AVIS DE DEMENAGEMENT — G. Taillefer, peintre et imitateur, a transporté son domicile et atelier au No 416a Delisle, coin Green, Saint-Henri.

REPARATIONS

AMEUBLEMENTS de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 611 Mont-Royal. Est 5240. 135—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 133—26

REPARATIONS — Réparations d'instruments de musique à corde tous genres. Satisfaction garantie, prix raisonnables. Dominion Furniture Novelty Mfg. Co., Chambre 45, 591 Sainte-Catherine Ouest. 155—6

REPARATIONS de poêles et posage de fixtures à gaz fait avec les meilleures garanties. Toujours en mains magnifique stock de poêles. H. Levert, 302 Cadieux. 158—26

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 153—26

PORTRAITS

PORTRAITS — Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleur à l'eau, toujours dans les meilleurs finis, et ce, au plus bas prix. Venez nous voir. Ludger Séguin et Cie, 390 Ste Catherine Est, près St Hubert. 144—26

SOCIETES DE BIENFAISANCE

LES DAMES, demoiselles et messieurs désirant entrer dans les Forestiers Indépendants durant ce concours devront s'adresser, pour informations, à Idor Larivière, organisateur de l'Ordre, 393 Delorimier, Tél. Bell Est 1812. 150—26

CARTES POST. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Album-souvenir du tricentenaire, magnifiquement illustré, 48 vieilles gravures envoyées par la poste sur réception de 25 cents. Cartes postales du tricentenaire, 30 différentes gravures historiques, 25 cents la douzaine ou 50 cents la série. Tercentenary Art Publishing Co., 106 rue Notre-Dame Est, Montréal. 141—22

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré, 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. 254—n

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

REMEDES PATENTES

CHIPWA, purificateur du sang, remède sauvage, la plus grande composition de racines sur terre. Essai absolument gratis pour toutes maladies. Ecrivez votre cas. Bénédiction pour les femmes. Traitement gratis. Envoyez cinq cents. Mme J. L. Royer, Manchester, N. H. 156—6

RHUMATISMES, gouttes, goître, ver solitaire, etc., guérison garantie par spécialiste Français, médaille d'or à l'Académie Thérapeutique de Paris. 1072 rue Saint-Hubert. 153—6

TUMEURS — CANCERS

TUMEURS, CANCERS—Madame SOTTAUX, spécialiste, 998A Saint-Denis, fait disparaître promptement, sans opération, tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes ; guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. 155—26

PERDU

CHIENNE — Perdue, jeudi, petite chienne épagneule. Prière de ramener 88 Sainte-Catherine Ouest. La personne qui la gardera après cet avis sera poursuivie. 155—6

CHIENNE — Perdue, petite chienne blanche, Loulou, 7 mois. Généreuse récompense en ramenant à l'adresse de Mme Desjardins, 388 Craig Est. Quiconque la détiendra après cet avis sera poursuivi. 155—6

PERDU

CHALOUPE — Perdue l'automne dernier, une chaloupe en déclin, mesurant 21½ x 2-10—épaisseur, 2 lignes et demie, couleur jaune, avec marque de commerce Paton and Son, manufacturiers. Récompense de $10, 912 St Urbain. 157—5

CHIEN — Perdu, en janvier, gros chien brun, grand poil ondé, nez blanc, collet blanc, 2 pattes à bouts blancs, pesanteur 75 à 80 livres, poitrail blanc. Récompense à qui le fera retrouver. S'adresser Philias Racicot, Coaticook, P. Q.

CHIEN, perdu, un chien hound, tacheté noir et blanc, longues oreilles noires. Prière de ramener au No 13 Lemoine. Généreuse récompense. La personne qui le gardera après cet avis sera poursuivie.

CHIEN — Perdu, chien blanc, oreilles grises, une tache noire sur tête et dos; nom : Sport ; pesanteur 60 à 64 livres. Récompense en informant, téléphone Bell Est 5697 ou 1538 Saint-Denis. Toute personne détenant ce chien sera poursuivie.

CLEFS — Perdu, hier midi, du No 97 St Jacques au No 215 Berri, un trousseau de clefs. Prière de retourner chez Morin et Mackay, 97 St Jacques, ou au No 215 Berri.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 143—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1323 Notre-Dame Ouest ; bureau : Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne, Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 148—20

ARGENT à prêter sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables. 148—26

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 137—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 155—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 155—6

ARGENT à prêter sur première hypothèque, montants de $1,500 à $9,000, taux courants. S'adresser notaire J. Baudouin, 160 Saint-Jacques, chambre 55, Bâtisse Guardian. 157—6

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 139—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE — Argent à prêter, $8,000 ou $9,000 sur première hypothèque, propriété en ville. S'adresser le soir, de 6 à 8 heures, à R. S. Simard, 315 Saint-André. 154—6

$15,000 A PRETER sur première et deuxième hypothèque. Bonnes conditions. S'adresser notaire Paquin, 20 Saint-Jacques. Tél. Main 3000. 153—6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter $5,000 sur propriété de $12,000, première hypothèque. S'adresser à René Leroux, notaire, bâtisse la "Presse," premier plancher. 154—6

EMPRUNT — On demande $3,000 à 7 p. c., sur propriété rurale, valant $10,000 et rapportant $800. Ecrire Casier, 43 la "Presse." 154—6

DIVERS

AVIS — Aux mineurs et travailleurs de mines de ne pas venir à Cobalt. La grève se continue pour 9 heures de travail et pour gages réclamés par l'union. Par ordre du comité exécutif de l'union des mineurs de Cobalt. 139—26

AVIS — Nouvelle invention pour se servir de voitures en été et en hiver, en y ajoutant des patins aux roues, Patente No 99009, 15 mai, 1906 ; les patins et appareils sont en vente dès maintenant au Canada. S'adresser W. Montminy. S'adresser 217 Saint-Charles, Montréal. 156—5

AVIS est donné qu'un cheval rouge, blanc des quatre pattes, pesant environ 1050, a été trouvé errant dans la nuit du 2 mai. S'il n'est pas réclamé dans trois jours d'avis, il sera vendu pour frais déboursés et fourrage, lundi, à 10 heures, 27 Garnier. J. A. Moreau, propriétaire d'enclos public.

AVIS — Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom à moins d'un écrit signé de ma main. Montréal, 8 mai, 1908. W. C. Moffatt, 190a Waverley.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—1mMjv—n

BICYCLES A LOUER et bicycles à vendre, aussi réparations de tous genres. Montreal Bicycle Works. D. Dowell, 900 Boulevard Saint-Laurent. Toutes sortes d'accessoires pour bicycles. 146—26

CHAUSSURES — Nous donnerons 50 cents à chaque client sur nos chaussures valant $4.00, $4.50, $5.00, $5.50, $6.00. Grand Union Shoe Store, 397 Notre-Dame Ouest. 156—26

HYDROPISIE, "retention d'urine" et "pierre" guéries très rapidement. Pour autres informations, écrire à Joseph Paquette, Rainy River, Ont. Certificats seront fournis sur demande. 156—5

REMERCIEMENTS à Notre-Dame du Perpétuel Secours et Notre-Dame de Lourdes, pour succès obtenus avec promesse de publier. A. H.

$1 pour chaque centin dans marchandise, gagnera toute personne qui lira l'annonce accrochée contre la porte et vitrine du magasin. 36 Ste Catherine Est. 154—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES DE PRINTEMPS

Tout notre stock de meubles et de fournitures de maison doit être vendu pour donner de l'espace à notre stock de meubles de printemps. Ne manquez pas une aussi belle occasion de vous procurer les plus beaux meubles aux prix les plus bas, chez Albert, 39 rue Sainte-Catherine Ouest, près de la rue Saint-Urbain. Ouvert le soir. 99—n FF

MEUBLES ET POELES

Tapis, prélart, carrosses de bébé, glacières. Bas prix au comptant ou on peut s'arranger pour les conditions. Ouvert le soir. Lande Bros., 234 Saint-Laurent, près Dorchester. 152—n F

MEUBLES

En fait de tapis, prélarts, poêles en acier "Royal Victoria," ou toutes autres sortes de poêles en fonte, meubles de maison, bureaux, etc., nous avons l'assortiment le plus complet et nous offrons les termes les plus faciles à la semaine ou au mois. Il est à remarquer que nous vendons meilleur marché que partout ailleurs. Elie Duchesne, 444 rue Sainte-Catherine Est, 2ième porte de la rue Saint-Christophe. Tél. Est 1080. 148—n FF

VENTE DE DEMENAGEMENT

Souvenez-vous que nous avons en magasin tous les vêtements dont vous avez besoin, aux conditions les plus faciles. Shapiro Bros., 193 rue Saint-Laurent. 146—nFF

MEUBLES

Table à rallonge, carrosse de bébé, couchettes de fer et de cuivre, sommiers, buffet Davenport, poêles en acier et en fonte, etc., etc. Au comptant ou à termes faciles, très bon escompte durant ce mois, chez

F GUIBORD & CIE,

Marchands de Meubles.

916 Sainte-Catherine Est. 144—n F

DE L'ARGENT POUR VOUS

Pour régler tous vos petits comptes ou pour payer les frais de déménagement.

Nous garantissons des billets de $10 à $100 afin que vous puissiez négocier un emprunt.

La possession d'un ménage, ou autres articles personnels, est assez pour obtenir l'argent voulu. Nous vous assurons des taux raisonnables, ainsi qu'un service confidentiel.

Nous vous donnons, par écrit, un arrangement, vous garantissant un bon escompte en payant avant le temps de maturité.

Vous êtes invités de passer, de téléphoner, ou de nous écrire, et nous vous enverrons notre représentant qui vous expliquera en détail toutes nos conditions.

Rappelez-vous que nous ne chargeons rien, à moins que vous ne soyez satisfait et n'ayez obtenu l'argent.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.

206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes, Phone Main 3361. 120—n

VOTRE BILLET GARANTI

Pour aucun montant de $10.00 à $100.00.

pour que vous puissiez négocier un emprunt, dans quelques heures après avoir fait application.

Vous savez qu'il est mieux de devoir seulement à un qu'à plusieurs.

Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 50 Notre-Dame Ouest, coin de la Paroisse. 74—n F

HOTEL RIENDEAU

J.A. TANGUAY, Propriétaire

58 & 60 Place Jacques Cartier, Montréal.

214—1Mv—n

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

TERRAINS GRATIS

Dimanche, 2 et 6 p.m.

Au Débarcadère de la

POINTE AUX TREMBLES

EN FACE DU FLEUVE

Eglise, Collège, Couvent,

PRENEZ LE TERMINAL.

AGENTS AU DEPOT

Beau ou Mauvais Temps

DEMERS, RACICOT, LEMAY & ROY,

52 RUE ST JACQUES

ARGENT A PRETER. FF

ON DEMANDE

Un associé qui aurait environ $5,000.00 comptant à placer dans un bon commerce courant en gros et en détail, établi depuis plus de 30 ans, et sis en plein centre de la ville. Seuls des gens intéressés doivent se présenter. Une excellente chance pour l'homme voulu. S'adresser immédiatement à

Z. FINEBERG & Fils Agents d'immeubles

14 RUE CRAIG OUEST, FF

LA PENSION AUX VIEILLARDS

M. Asquith présente à la Chambre des Communes son projet de loi en ce sens.

$1.25 PAR SEMAINE

Telle est la somme à laquelle auront droit tous les Anglais au-dessus de 70 ans, moins les lunatiques

ET CRIMINELS

Londres, 8 — Le premier ministre Asquith a fait hier son exposé budgétaire devant la chambre des communes. Les galeries réservées au public étaient bondées. Ce qui avait attiré toute cette foule, c'est la pension aux vieillards.

Or, voici l'exposé de M. Asquith à ce sujet. Son projet comporte une pension de $1.25 par semaine à chaque personne âgée de plus de 70 ans, à l'exception des criminels, des lunatiques et des pauvres internés dans les asiles.

500,000 PENSIONNAIRES

On estime que le nombre de ceux qui bénéficieront de cette mesure s'élèvera à 500,000 environ et que la dépense encourue sera de $30,000,000 par année. Les couples mariés recevront $1.80 par semaine, somme divisable entre les conjoints. La loi deviendra en force en janvier 1909. Personne ayant un revenu de plus de $2.50 par semaine n'y aura droit.

Le fardeau de cette nouvelle charge pour le budget, a dit le premier ministre, ne sera pas local, mais national.

ORAGE ATTENDU

M. Asquith ajoute que ce n'est encore qu'un essai et que ses chiffres sont très approximatifs. Il ne cache pas qu'il s'attend à des critiques, les conservateurs s'opposant à la mesure parce qu'elle est socialiste et les députés ouvriers parce qu'elle ne va pas assez loin. Néanmoins, aucune critique ne s'est encore fait entendre. Evidemment, chacun fourbit ses armes.

PERE ET FILS

WILLIAM MELANCON, DE DIGBY, NOUVEAU-BRUNSWICK, SE NOIE AVEC SON ENFANT.

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 8 —Un message téléphonique de Digby annonce que William Melançon et son fils, Rodney, âgé de 15 ans, partis en canot, ne sont pas revenus. Des recherches furent aussitôt commencées et l'on a retrouvé la chaloupe. Les deux malheureux ont péri, c'est sûr, et déjà les recherches pour les corps vont leur train. Melançon laisse une femme et deux enfants.

L'OPINION D'ELSIE JANIS

Elsie Janis, "The Hoyden", au théâtre His Majesty's cette semaine, écrit à la Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste-Catherine Ouest, disant qu'elle est charmée par le son et l'action du nouveau piano droit amélioré Leach, fourni pour son usage personel. r

Vente sans Réserves à l'Encan de deux Magnifiques Résidences d'Eté par

U. H. DANDURAND,

Dans ses Salles d'Immeubles, 48 et 50 rue Saint-Jacques, MARDI, 19 Mai 1908, à 11 a.m.

Cette belle résidence, à Vaudreuil, près de la gare, appartenant à la succession de feu Dr J. A. Leduc. Superficie du terrain : 32,500 pieds. La maison contient 13 pièces, complètement et très bien meublées, a de larges vérandas. Eau dans la maison, bain, etc. Très bonne écurie, hangars, glacière, etc. Le jardin est très soigné, contient un verger, le tout formant une des plus belles résidences d'été aux environs de Montréal.

SERA AUSSI VENDUE LA MEME JOURNEE

très jolie villa située à Châteauguay Bassin, faisant face à la rivière. La maison contient 10 pièces, avec fondation en béton, couverture en tôle galvanisée, planchers en bois dur, véranda de 12 pieds autour de la maison. Très bonne écurie, hangars, glacière remplie de glace, eau dans la maison, bain, etc. Grandeur du terrain : 87 x 375 pieds. Cette propriété est située près de la gare. Billets à commutation à Montréal 10 cents.

Conditions de paiement faciles sur chaque propriété.

Voici vraiment une occasion exceptionnelle d'acheter des résidences d'été très désirables à très bon marché, car ces propriétés seront positivement vendues.

Pour visiter ces propriétés, s'adresser à mes bureaux,

U. H. DANDURAND,

Encanteur d'Immeubles

FF

MAISONS A VENDRE

RUE BISHOP — Maison à trois étages, façade en pierre, avec rallonge et sous-sol fini, 7 chambres à coucher, chauffage à l'eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession 1er mai. Prix $15,000.

RUE CRESCENT — Maison à trois étages, façade en pierre, six chambres à coucher, chauffage à l'eau chaude et toutes les améliorations modernes. Possession le 1er mai. Prix $15,000.

AVENUE METCALFE — Westmount — Maison semi-détachée, avec rallonge à deux étages, éclairée sur le côté, entrée latérale ; bien finie partout. Plomberie et système de chauffage de première classe.

La maison est sise sur un lot spacieux, environ 50 x 150, et le lot adjacent, qui mesure environ 25 pieds de front, avec pelouse et jardin, peut être acheté avec la maison.

La propriété est bien située entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte Saint-Antoine. CONDITIONS FACILES.

Pour renseignements supplémentaires sur ces maisons et autres dans WESTMOUNT et en VILLE, s'adresser au

DEPARTEMENT D'IMMEUBLES — TELEPHONE MAIN 2302.

NATIONAL TRUST Co., Ltd., 153 rue St Jacques.

157—n FF

International Post Card Co. Tel. Main 3861. Tel. Est 2499.

260 rue St Jacques, Coin McGill, Edifice Banque Toronto.

Nous avons l'honneur d'informer nos clients que nos quartiers généraux sont maintenant à l'adresse plus haut mentionnée. Nous avons opéré ce changement dans le but de donner plus entière satisfaction à nos clients, aussi serons-nous reconnaissants à toutes personnes nous signalant des erreurs dans leur commande ou ailleurs, quelques simples qu'elles soient. Notre assortiment de cartes illustrées est toujours très varié et important, de 35c à $48 le cent, aussi albums, enveloppes, caoutchoucs, porte-cartes, etc., etc. Demandez notre liste de prix. Nous venons de recevoir une importation de cartes de première communion, que nous enverrons à $3.00 le cent. 156—5 FF

COMMERCE ET FINANCE

LA BOURSE DE MONTREAL

Le Pacifique Canadien a conduit la liste ce matin à Montréal. Hier il clôturait en hausse de ½ point à 155½. Ce matin il ouvrait à 156 7-8 pour clôturer très fort à 157¾. Environ 350 parts ont changé de mains, avec une hausse de 2 points depuis hier. Le "Soo," qui est pourtant sous le contrôle du Pacifique, a subi une légère réaction et cinquante actions furent vendues à 111.

Le Coal et le Steel ont été négligés. Les autres valeurs ont été fermes, mais peu actives.

Le Power a fléchit quelque peu, à 95 1-8. Hier il avait touché 96¼. Probablement que les offres du syndicat Robert, acceptées par la ville hier, après-midi, est la cause de cette baisse du Power.

De 38¼ qu'il était hier, le Détroit a fléchi ce matin à 37½ avec 25 parts vendues.

L'Illinois à 87 5-8 avec 25 actions et le Toronto à 98¾, ont été soutenus.

Soixante et quinze parts de l'Iron P. ont été vendues à 63½.

Le Street a été plus fort à 183, avec 35 parts achetées.

Deux cents cinquante parts du Rio ont changées de main à 35; 260 parts du Lake of Woods à 84½; 25 parts du Richelieu à 76 3-8; 100 du Mexican P. à 99; et 105 du Mexican C. à 47.

A NEW YORK

Le marché a été très fort ce matin, presque toutes les valeurs, étant à la hausse. Les valeurs industrielles cependant ont fait preuve de moins d'activité et de fermeté. Assez nombreuses, comparativement, ont été, les transactions.

Le Cuivre, ouvert à 61 7-8, a touché 62 3-8; le Smelter à monté de 72½ à 73 3-8; l'Anaconda de 38 3-8 à 39; le Sucre de 127 à 127⅛.

Le Brooklyn de 47¼ est monté à 48; le Pacifique Canadien de 156⅛ à 157 3-8; le Saint-Paul de 130 5-8 à 131 7-8; l'Erié, de 18 7-8 à 19 1-8; la Great Northern Pf. de 128 3-8 à 129 1-8; le Northern Pas. de 133½ à 134¼; le Pennsylvania de 118¾ à 119; le Reading de 111½ à 112½; le Southern Pac. de 84 1-8 à 85 3-8; l'Union Pac. de 139 à 140. Le Soo est resté stationnaire à 111.

LE BLE DANS L'OUEST

Le stock du blé dans l'ouest, y compris le blé contenu dans les élévateurs et celui que détiennent les cultivateurs, est de 11,500,000 boisseaux contre 38,500,000 l'année précédente.

LES BENEFICES DU DETROIT RY

Les bénéfices réalisés par le Détroit pendant la quatrième semaine d'avril s'élèvent à la somme de $851,899, soit une diminution de $3,604. Pour le mois les bénéfices ont augmentés de $5,822. Depuis le 1er de janvier la diminution des bénéfices a été de $15,894.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	......	......	BANQUE		
Bell Tél.Co.	125	130	Brit.N.A.	144½	......
B.C.Pk.As.	......	......	Commerce	......	......
" B. Pfd.	......	......	Dominion	......	......
Ca. Conver.	......	48	East Town.	......	148
Can. Pacific	157⅝	157¾	Hamilton	......	......
New Pacific	......	......	Hochelaga	......	......
Dét.El.Ry.	37⅝	47¼	Imperial	......	......
Dom. C. Co.	51	50½	Merchants	......	156
" Pfd	96	90	Molsons	200	197
D.I.& St.Co.	17½	17¼	Montréal	......	234¾
" Pfd.	63⅝	63¼	Nationale	......	......
Dul. Com.	15⅛	14¾	New Bruns.	......	......
" Pfd.	......	......	Nova Scotia	......	......
Halifax	98	96	N.S.New.	......	......
Hav. Elec.	23½	23	Ontario	......	......
" Pfd	72	......	Ottawa	......	......
Illinois T.P.	87¾	87½	Québec	......	......
Int. C.Com.	......	......	Royal	222	......
Pfd.	......	......	Royal New.	......	......
Lake W.Com	85	84¾	Sovereign	......	......
" "	114	113	Standard	......	......
Lau.Paper	107	104	Toronto	......	......
" Pfd	110	109	Union	......	129
Mackay Co.	63½	63	COTONS		
Pfd.	65⅛	65⅜	C.C.C. Co	50	45½
Mex.L.& P.	47½	47	D. Tex.Co.	44½	43½
" Pfd	......	......	" Pfd.	85	83½
Min.St.Paul	111½	110½	Montréal	114	100
M.L.P.& P.	95¾	95⅝	BONDS		
M L.& M.	......	......	Bell Tel.	102	......
Mor. St Ry.	185	183	C. C. Cot.	93	92½
New St Ry.	......	......	Can. Con.	......	......
M.I.D.C. Co	......	......	Dom. Coal	91½	......
" " Pfd.	......	......	Dom. Cot.	97	95½
M.St Work.	......	......	D. I. & S.	77	76
" Pfd.	......	......	Hal. Tram.	......	97
Marconi W.	......	......	H. E.	......	......
M Tél. Co.	138½	......	Keew. Mill.	......	......
Nipissing	......	......	Lake Wood	......	106
O.T. & L.	......	......	Laur. Paper	110	108
N.S. St Co.	54	53	Mag. Is. De.	......	......
" Pfd.	109½	......	M E.L. Co.	......	75½
N.W. Land.	......	......	Mex. L. P	82	80
North Star.	......	......	M L. H. P	......	......
Og. Mil. Co.	125	105	M St Ry.	......	......
" Pfd.	129	120	Mont. Ware	......	......
Penman's L.	33	80	N.S.S.Ci.	107	102
" Pfd.	......	......	N.S.Con.	......	100
R.&N.O.Co.	76¾	75⅜	Ogil Milling	......	111¾
R.J.L.&P.O	35	34½	Price Bros.	......	......
Sao Paulo	......	......	Rich. Ont.	......	......
Sha.W & P	65	......	Rio de Jan.	80	79⅝
St John E.R	......	95	Sao Paulo	......	......
Toledo	14½	13¾	St John R.	......	......
Toronto	99	98½	Tex. S. A.	......	83
Trinidad	......	......	" " B.	......	85
Tri City Pfd	82½	75	" " C.	82	81½
Twin City	87	86½	" " D.	......	88
West India	......	......	W. India	85	80
Winnipeg	......	......	Winnipeg	102	100
Wind.hotel	......	103	Win.Hotel.	91	88

VENTES DE L'AVANT-MIDI

New Pac. — 610 à 153, 21 à 153.
Mont. St. Ry. — 1 à 182½, 35 à 183.
Twins — 6 à 86½.
Can. Pac. — 20 à 156, 100 à 156 7-8, 125 à 157, 25 à 157½, 25 à 157¾.
Soo Com. — 50 à 111.
St John Ry. — 18 à 100.
Scotia — 35 à 53.
Scotia Bds. — $3,000 à 107.
Molsons Bk. — 2 à 196¾, 10 à 197.
Bk. Mont. — 10 à 234¾.
Mackay Pfd. — 3 à 65¼, 25 à 65 1-8.
Mexican — 105 à 47.
Détroit — 25 à 37½.
Rio — 250 à 35.
Illinois Pfd. — 12 à 87¾, 25 à 87 5-8.
Iron Pfd. — 25 à 63, 50 à 63½, 15 à 63¼.
Lau. Pfd. — 5 à 109.
Mackay — 37 à 63.
Coal — 25 à 50½.
L. of Woods — 110 à 84, 25 à 84¼, 125 à 84½.
Power — 32 à 95½, 30 à 95 1-8, 25 à 95⅛, 15 à 95¼.
Rich. et Ont. — 15 à 76½, 25 à 76 3-8.
Textile Pfd. — 10 à 83¾.
Mex. Pfd. — 100 à 99.
Toronto Ry. — 1 à 98¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Detroit Unit. — 25 à 37½, 20 à 37¾, 10 à 38½, 50 à 39, 50 à 39¼, 100 à 39 3-8.
Mont. Power. — 50 à 95¼, 25 à 95¼.
Mont. Street. — 25 à 183.
Rio Bds. — 5000 à 79 7-8.
New C. P. R. — 12 à 153.
Havana Pfd. — 15 à 92½, 70 à 92½.
Tex. Pfd. — 7 à 83¾.
Can. Pac. Ry. — 25 à 158, 2 à 157, 25 à 158¼, 25 à 157¾.
N. S. Steel Com. — 65 à 53.
L. Woods Com. — 63 à 85.
Mexican Com. — 50 à 47 1-8.
D. Iron Pref. — 10 à 63¼, 5 à 63¼.
D. Iron Bds. — 1000 à 77.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Clot.	3.00	VALEURS	Clot.	3.00
Am. Car. F.	26½	26⅛	K. & Tax.C.	27⅞	28⅛
" Prf.	......	......	" Prf.	......	......
Am. C. Oil.	......	28¾	Ls. & Nash.	107½	107⅞
Am.Loc Co.	51	51¼	Mann. Elev	......	......
A L.Copper	61⅞	62⅛	Miss. Pac.	49	49⅛
Am.Smel C	72⅞	73	Metropolit.	......	......
" Prf.	97	......	Norf. & W.	......	67⅞
A Sug R.Co.	127	127	M.StP.&SM	111	111
A.T. & S. F.	80⅞	80⅝	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	N.Y.C.& H.	102	102⅞
Balt & Ohio	87⅞	88⅛	N.Y.O.& W.	37½	37⅞
" Prf.	......	......	Nat.Lead.C.	61⅞	62
B. R. T.	47¼	47⅝	Pacific Man.	......	23⅞
C.& Al.Co.	21⅛	......	Penn. R. R.	118⅝	119⅛
Can. Pac.	156⅛	158⅛	P.Steelcom.	29⅛	......
Can. South.	......	......	People Gas.	90⅞	90½
Ches & Ohio	38	38	Phil. & R.	111⅛	114⅞
C & N. W.	152	153⅞	" I Prf.	......	......
C M.& St P.	130⅞	131⅞	"II Prf.	......	......
R.I.& Pac	......	......	R. Island c.	16½	16⅝
" Prf.	......	......	South. R. c.	......	15⅛
C. G. N. Y.	119	......	" Prf.	......	......
Col. F. & I.	27⅜	27⅞	South. Pac.	84⅛	85⅛
C.C.C.&S.L.	56	57½	Ten. C. & I.	......	......
D.Lack & W	......	[illegible]	Texas Pac.	20½	20⅞
Del. & Hud.	......	[illegible]	Twin City	......	......
Det. U. Ry.	......	......	U. S. L. C.	......	......
D. & R.Co.	23	25	" Prf.	......	......
" Prf.	......	......	U. S. S. com.	36⅛	36¼
D.S.S. & At.	14⅛	4⅛	" Prf.	100⅞	10⅞
" Prf.	......	......	U.S.Rub. c.	22⅛	......
Erie Rail.	18⅞	19⅛	" Prf.	......	......
"II Prf.	......	......	U. Pacific c.	139	139⅞
" I Prf.	34⅛	......	" Prf.	81⅛	......
Great Wet.	4⅞	4¼	Wabash	11⅛	11⅛
Gen. Elec.	136	136	" Prf.	21	21⅛
Hoc. Valley	......	......	West U.Tél.	......	......
Ill. Central	135⅛	138	Wis.C. com.	13⅞	......
Money	......	......	Mackay Co.	63⅜	63⅜
Great North	129⅛	129⅛	" Prf.	64⅞	34⅞
" Prf.	......	......	North Pac.	178⅛	134¼

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELLE

AVOCATS

THEODULE RHEAUME, L. L. L., avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre No 3. Tél. Main 5493. 152—26

MEDECINS SPECIALISTES

DR FRS DE SALES PREVOST—Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 232 rue Sherbrooke Est. 150—26

DR H. JEANNOTTE, médecin consultant en médecine et chirurgie, transporte ses bureaux de 226 Sherbrooke Est à 65 Sherbrooke Ouest, en face de la rue Church. 152—8

DENTISTES

D. GAREAU, dentiste, autrefois 998 St Denis, a maintenant ses bureaux angle Ste Catherine et Saint-Alexandre. Uptown 1072. 158—6

INGENIEURS CIVILS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux, et architecte; 26 St Jacques. Main 3826. 172—306

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 153—26

ACHATS DE CREANCE

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1183. 156—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

GEO. J. FOUCRAULT, accordeur de piano, bonne expérience, 68 rue Chaboillez, près Saint-Jacques. Main 1381. 153—26

MANUFACTURIERS

MANUFACTURIER DE MATELAS — Rolland Frère, manufacturiers de matelas, sommiers et canapés (pour le commerce seulement). 111 Windsor, Montréal. 136—26

ENTREPRENEURS

J. O. DESFORGES, ferblantier, plombier, couvreur et poseur d'appareils, 443 rue Saint-Joseph, Lachine. Téléphone No 57. 149—26

JOSEPH, CHS., peintre, 1045 Saint-Laurent, peinture, posage tapisserie, teinture, décorations d'intérieur. Tél. Est 646. 8,9,12,14 16,19

SERRURIER

CLEFS, serrures, spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet. 153—6

POLISSEUR ET ARGENTEUR

ELECTROLIERS remis à neuf, placage en cuivre ou argent. Canada Electric Co., 230 Dorchester Ouest. Téléphone Main 722. Lacasse, Rousseau. 158—26

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36A Notre-Dame ouest. 141—26

CAOUTCHOUC A ROUES

CAOUTCHOUC, le meilleur connu en usage au Canada, pour roues de voitures, carrosses d'enfants, posé d'un seul bout. A. R. Sarrazin, 2 Ontario ouest. Tél. Est 1484. 153—26

CHARTON & LAPERRIERE,

C. E. B. A. de P. L. S.

Ingénieurs civils et arpenteur provincial. Arpentages, aqueducs, pouvoirs d'eau, expertises, construction. Chambre 516, Bâtisse New York Life. 154—n

AVIS—Une assemblée générale spéciale des actionnaires de **La Compagnie des Moulins du Nord** aura lieu le Mardi, 12 Mai courant, à deux heures P.M., à son bureau d'affaires, **No 278 rue St Paul**, pour autoriser la Compagnie à augmenter son capital-actions.

Par ordre, L. LABRIE,
156-3 Sec.-Trésorier.

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 5502. — O.T. Leblanc vs D. Roussin, — Le 18ième jour de mai, 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 977 rue Notre-Dame Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 8 mai, 1908.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	......	......
Canadian Gold Fields	.10	3⅛	4⅛
Rambler-Cariboo	1.00	......	......
North Star	1.00	......	......
Monte Christo	1.00	......	2½
White Bear	.10	......	......
International Coal & Coke	1.00	......	......
Diamond Vale Coal	1.00	11	14
Alberta Coal & Coke	1.00	......	......
Dominion Copper	1.00	......	......
Novelty	.10	......	3
Granby	00.00	......	......
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	18½	18
Cobalt Central	1.00	25	27
Coniagas	5.00	4 80	5 00
Crown Reserve	1.00	40	41⅛
City of Cobalt	1.00	1 15	1 30
Foster	1.00	73	78
Green Meehan	1.00	14	17
Kerr Lake	5.00	2 60	2 75
Little Nipissing	1.00	25	27
McKinley-Dar-Sav	1.00	72	78
Nipissing	5.00	6⅞	7¼
Nova Scotia	1.00	25	28
Peterson Lake	1.00	16	17
Right of Way	1.00	2 60	2 90
Silver Queen	1.00	1 10	1 14
Silver Leaf	1.00	12½	13
Trethewey	1.00	85	90
Tamiskaming	1.00	36	37
Mon. Reduction & Smelting	5.00	......	......
" " " Prf	5.00	......	......

CEREMONIES REMISES

Dimanche prochain, devaient avoir lieu à N. D. de Grâces, la cérémonie de la Confirmation et celle de l'inauguration de la nouvelle école. Comme Nos Seigneurs les évêques seront à Québec, pour la cérémonie du Sacre de Monseigneur Roy, ces fêtes auront lieu le dimanche, 17 mai.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Un projet de pensions pour les vieillards soumis aux communes anglaises, hier, par le premier ministre.—Au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal hier soir. —Compte-rendu complet d'une intéressante assemblée des ouvriers textiles de Magog. — Le Parti Ouvrier décidera définitivement dimanche quelle position il prendra dans la prochaine campagne électorale. — La question des pensions aux vieillards du Canada étudiée en ce moment par un comité spécial de la chambre d'Ottawa. — Chez les ouvriers textiles de l'Union Amicale ce soir. — Convocations générales.— Faits divers.

En soumettant le budget hier, à la chambre des communes anglaises, le premier ministre Asquith a annoncé la création d'un fonds de retraite pour les vieillards. D'après le nouveau projet de loi tout homme dont les revenus n'excèderont pas $2.50 par semaine et ayant atteint l'âge de 70 ans aura droit à une pension de $1.25 par semaine.

Le nombre des pensionnaires de l'Etat ne devra pas dépasser 500,000 et le montant des pensions ne devra pas dépasser $30,000,000 par année. Ce système de retraites n'entrera en vigueur qu'au mois de janvier prochain. M. Asquith a annoncé que le système n'était que le commencement d'un projet plus vaste que le gouvernement a en vue et qu'il était mis en opération à titre d'expérience. La députation ouvrière au parlement a sévèrement critiqué le projet et n'a pas caché son mécontentement.

× × ×

Au cours de la réunion régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal tenue sous la présidence de M. Louis Beuloin, il a été décidé d'ajouter les noms des délégués suivants pour représenter l'élément anglais dans le comité général du Parti Ouvrier: MM. Segal, Skelton, Fischer Bacon et Dingham.

M. C. R. Salmon fut élu aussi délégué du Conseil au comité général du Parti Ouvrier, en remplacement de M. G. Morache, démissionnaire.

Un comité spécial composé de MM. Girard, Charbonneau et Beuloin a été nommé avec mission d'avoir une conférence avec la commission de police de cette ville, au sujet d'un constable qui fait affaires actuellement au nom de sa femme comme entrepreneur-plâtrier.

Le comité demandera à la commission de mettre fin à cet état de choses, de nature à nuire aux ouvriers syndiqués.

Plusieurs autres questions d'intérêt général furent aussi discutées.

× × ×

L'un des principaux officiers de l'union locale No 4, des ouvriers textiles de Magog, donne le compte rendu suivant de l'assemblée de mercredi dernier et que nous publions textuellemnet sans y changer un seul mot:

Mercredi soir à la salle de l'Opéra, Magog, avait lieu l'assemblée régulière du local No 4, de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

Après la lecture et l'adoption du procès verbal de la séance précédente, le président général fit un rapport détaillé de la dernière réunion de l'Exécutif, qui eut lieu dimanche dernier à Hochelaga, pour prendre en considération la situation faite aux ouvriers textiles par la réduction de salaire de 10 p. c.

Le Conseil Exécutif décida alors, comme l'on sait, après une longue discussion, qu'il n'était pas à propos de déclarer la grève, et que l'on devait accepter cette réduction pour le moment et que tout le monde devait retourner à l'ouvrage.

M. le président général a dit mercredi soir qu'il regrettait beaucoup que les fileurs de Montréal et de Valleyfield n'aient pas cru devoir se soumettre à la décision de l'Exécutif.

Le président, M. Euc. Laurendeau, aperçut à ce moment dans la salle, le secrétaire général M. W. Paquette, qui était venu avec l'intention évidente de soulever une grève.

Invité de parler par le président, à plusieurs reprises, M. Paquette refusa obstinément, bien qu'il prétendit avoir été délégué par les confrères de Saint-Henri, mais il voulut retenir la salle pour le lendemain soir.

Sur la remarque du président, que les gens s'étaient rendus en grand nombre pour l'entendre, et qu'il n'avait aucune raison pour l'empêcher de parler, l'assemblée décida unanimement de refuser l'usage de la salle pour le lendemain.

Après quelques remarques par Son Honneur le maire L. A. Audet et messieurs A. H. Moore, ex-M.P., et le Dr E.C. Cabana, l'assemblée adopta unanimement un vote de confiance au président général et aux officiers locaux, et endossa de nouveau la décision du Conseil Exécutif, à l'effet que la grève ne soit pas déclarée.

Après quelques remarques du populaire vice-président général, M. W. H. Gardner, ainsi que de M. A. Larchevêque, l'assemblée s'ajourna.

× × ×

Lundi soir, avait lieu dans les salles de la Fédération Canadienne des Cordonniers une très importante et nombreuse assemblée de l'union nationale des tailleurs de cuirs, sous la présidence de M. Louis Paquette. Huit nouveaux membres furent initiés à cette assemblée et quatre nouvelles applications furent acceptées pour la prochaine assemblée.

Le comité du dernier concert-boucane fit son rapport, qui fut adopté et des remerciements sont votés à tous ceux qui ont contribué à son succès.

Avant la fin de l'assemblée, M. A. Laurendeau proposa un vote de remerciements en faveur du journal la "Presse" pour ses bonnes dispositions à l'égard des unions nationales en ce qui regarde la publicité des comptes-rendus des assemblées dans ses colonnes.

× × ×

Le comité électoral du Parti Ouvrier s'est réuni hier soir au Temple du Travail et après discussion il a été décidé d'appeler une assemblée spéciale du comité général du Parti pour dimanche prochain à 10 heures de l'avant-midi, dans la salle Saint-Joseph, dans le but de décider définitivement quelle position le Parti Ouvrier prendra dans la prochaine campagne électorale.

Tous les délégués se feront sans doute un strict devoir d'y assister.

× × ×

Le comité spécial du parlement fédéral nommé pour discuter la question de la pension aux vieillards s'est réuni hier matin sous la présidence de l'honorable Rodolphe Lemieux. Vu la fin prochaine de la session, le comité est d'avis qu'il ne pourra pas faire son rapport cette année, mais il a été tout de même décidé de commencer l'enquête afin d'obtenir les avis d'experts sur cette question. Parmi ceux qui seront appelés devant le comité sont: le professeur Mayor, de Toronto, le professeur Shortt, de Kingston, le professeur Caldwell, du McGill et M. J. G. O'Donoghue, aviseur légal du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

× × ×

Une petite grève de mouleurs a été déclarée hier à la fonderie Standard, de Longueuil. C'est une lutte pour la reconnaissance de l'union que les nouveaux employeurs s'obstinent à ne pas reconnaître. Les unionistes ont reçu l'ordre de quitter l'ouvrage, ce qu'ils ont fait sans hésiter.

Mercredi dernier les autorités de la compagnie reçurent, paraît-il, une délégation de chefs unionistes. Ceux-ci demandaient de reprendre tous les hommes et de reconnaître l'union. Ils alléguaient que les salaires avaient été réduits. La compagnie prétend, elle, qu'elle n'a pas fait de réduction dans les salaires, mais qu'après une semaine d'essai à 25 cents de l'heure l'avenir chaque homme sera payé suivant ses aptitudes. Quant au nombre d'hommes, la compagnie prétend qu'elle n'a pas présentement d'emploi pour tous. Environ quinze hommes ont dû être renvoyés, mais seront repris aussitôt qu'il y aura suffisamment d'ouvrage pour eux.

Les employeurs et les unionistes ne s'étant pas entendus, l'usine a été pratiquement fermée hier.

Les mouleurs sont bien décidés à maintenir leur attitude jusqu'à ce que pleine et entière satisfaction leur ait été rendue.

× × ×

Ce soir il y aura à la salle Lafetière, angle des rues Sainte-Catherine et Aylwin, une grande assemblée de l'Union Amicale des ouvriers textiles d'Hochelaga, à laquelle des questions fort importantes seront discutées par des orateurs très au courant de la situation actuelle.

Tous les ouvriers textiles ainsi que les hommes d'affaires du quartier sont cordialement invités.

La réunion s'ouvrira à 8 heures précises.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 249 des tailleurs de cuir; de l'union No 33, des plâtriers; de l'union No 320, des ouvriers en cuivre; de l'union No 178, des charpentiers de navires; de l'union des briquetiers; de l'union No 2, des machinistes en chaussures, de la Fédération Canadienne.

LE PACIFIQUE CANADIEN ET LES DEBARDEURS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 8 — Faute de quorum, la grande assemblée des débardeurs qui devait avoir lieu mardi soir, pour prendre en considération les offres du C. P. R., n'a pas eu lieu et comme conséquence, le même état de choses existe entre le C. P. R. et les débardeurs, pour ce qui regarde les "Empresses."

LA FRACTURE D'UN BRAS

Mercredi matin, à 6 h. 35, James McDonald, employé de la maison F. Willoughby & Co., a été victime d'un grave accident sur les quais, à la "Dominion Coal Co." Transporté à l'hôpital Général, les médecins ont déclaré que l'infortuné souffrait de la fracture d'un bras.

ORDRES DE MILICE

Les lieut-colonels, commandant une brigade soit de cavalerie, soit d'artillerie de garnison, soit d'artillerie de campagne, soit d'infanterie, ou bien exerçant un commandement, qui, dans l'opinion du ministre de la milice, a une importance militaire aussi grande, pourront être nommés colonels, s'ils remplissent les conditions suivantes:

Ils doivent avoir, au moins, 25 ans de service comme officier, et avoir servi trois ans comme lieut.-colonel, commandant un régiment de cavalerie, d'artillerie ou d'infanterie. Ils doivent avoir passé des examens sur les sujets, traités dans les chapitres 1-VI inclusivement, du manuel "d'entrainement combiné, 1905".

De nouvelles nominations sont faites dans les régiments suivants: 61ème régt. de Montmagny, Joseph Léon Houde est nommé lieutenant provisoire, surnuméraire, vice-lieut. surnuméraire A. Lacroix, qui se retire. 83ème régt. de Joliette: le lieutenant provisoire surnuméraire D. Toupin est pris dans l'effectif du régiment, vice lieutenant J. A. Gauthier, qui a laissé les limites du district. Le lieut. provisoire C. E. Dionne est aussi retranché de la liste des officiers pour les mêmes raisons.

JUBILE DU CANON ELLEGOOD

Le révérend Canon Ellegood a célébré, hier soir, le 60ième aniversaire de son ordination et le 45e anniversaire de sa nomination de recteur. A cette occasion, il y a eu cérémonie religieuse à l'église de l'Apôtre Saint-Jacques.

Le lord Bishop a rendu un éloquent tribut d'hommage au révérend recteur Ellegood.

Après la cérémonie religieuse, il y a eu réception et des adresses ont été présentées au jubilaire par le Lord Bishop de la part du clergé, une autre par M. D. B. MacPherson de la part de la congrégation, et une troisième par le colonel Starke de la part du 3e régiment des Carabiniers Victoria, dont le rév. Ellegood est l'aumônier depuis de nombreuses années.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Matinée samedi seulement
Elsie Janis dans la comédie musicale, The Hoyden
75 excellents artistes. Engagés spécialement JOS. CAWTHORN.

FRANCAIS Mats Lun. Mer. Jeu. et Sam.
LEW WELCH
dans The "Shoemaker"

ACADEMIE Mats Mer., Jeu. et Sam.
ETIENNE GIRARDOT
dans "Charley's Aunt"

ROYAL Matinées tous les Jours
Le foyer du burlesque.
THE ROLLICKERS
VENDREDI: Soirée des amateurs.
154—6 E

STADIUM
LE PATINOIR A ROULETTE
LE MIEUX AMENAGE EN AMERIQUE
Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soir. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis et la meilleure clientèle.
PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10 cts.
N. B. — Les commençants sont priés de venir, de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.
Les Lun. Mer. et Ven.—Soirées gratuites pour Dames. Les parents cordialement invités.
Toute la semaine à 9 p.m. précises, exhibition de Miss DeVorak La championne de la vitesse sur roulette. Prête à rencontrer toutes concurrentes.
35—n—E

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL. Coin Ste Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1736. Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Semaine du 4 mai: "LE MASQUE D'AMOUR". Prix populaires. Semaine prochaine: MARIE-JEANNE. Bénéfice des musiciens, machinistes et employés. 153—6 E

BENNETT'S THEATRE
SEMAINE DU 4 MAI
PIANOPHIENDS
TOM NAWN & CO.
Autres excellentes attractions. Prix: — l'après-midi: 15c, 25c; le soir 15c, 25c, 50c, 75c
154-5 E

Vues Animées NATIONOSCOPE
CHANSONS ILLUSTREES
COIN ST ANDRE ET STE CATHERINE
TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES
35—n—E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 650.
53—n E

A l'Arena, Montréal, lundi, le 18 mai, le grand ténor
CARUSO
Commandes par la poste à M. Veitch, 286 rue St Jacques, Montréal. Prix: $1.00, $1.50, $2.00 et plus. Loges (6) $30.00. La vente des billets commencera chez Willis and Co., lundi.
157—2 E M. VEITCH, gérant.

Le Concours Hippique
ARENA

ARENA
EST COMMENCE

Avant-Midi	Après-Midi	Soir
à 10 Admission 25c	à 2.45 Admission 25c et 50c	à 8.15 Admission 25c et 50c Sièges réservés $1.00

JUGES CE SOIR:
CHEVAUX DE CHASSE NOVICES—pesants.
CHEVAUX SOUS HARNAIS — paires de 15.2 et moins.
CHEVAUX DE SELLE — poids moyens.
CHEVAUX DE ROUTE, moins de 15.3.
CHEVAUX D'OFFICIERS.
PIAFFEURS, plus de 15.2.
CHEVAUX DE CHASSE, entrés dans la classe corinthienne.
Représentation spéciale pour les Enfants
DEMAIN — samedi — MATIN. Tous les ponies seront jugés. Sièges réservés, 50c. Admission: Adultes, 25c; enfants, 15c.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

LA CAMPAGNE

Par toute la Province, la campagne électorale semble bien accueillie et l'on s'occupe avec activité dans les villes, dans les villages d'organiser le succès du groupe auquel on s'intéresse.

× × ×

L'HON. M. L. GOUIN

Vendredi et samedi, l'honorable M. Gouin recevra au bureau du gouvernement les députés, les chefs libéraux, les présidents de clubs pour causer de l'organisation.

× × ×

L'HON. M. A. TURGEON

Interrogé au sujet de la lutte voici ce que déclare l'hon. M. Turgeon que l'on taxait de vouloir abandonner la politique:

"Je suis député de Bellechasse, dit-il, et j'ai l'intention d'y rester aussi longtemps que mes électeurs me continueront leur confiance. Je suis ministre et j'ai l'intention d'y rester aussi longtemps que le peuple continuera sa confiance dans le ministère dont je fais partie." Parlant de la campagne électorale qui commence, l'hon. M. Turgeon dit: "J'ai mes raisons de croire que ma majorité dans Bellechasse sera plus considérable que lors de l'élection du 4 novembre dernier. Je ne sais pas si l'on me fera de l'opposition. Je serais bien plus en peine de dire pourquoi l'on m'en ferait.

"J'ai passé la session à attendre; pas un mot de critique n'a été adressé à mon département et personne n'a demandé d'enquête. Comment ceux qui n'ont pas osé m'attaquer en Chambre m'attaqueront-ils devant le peuple? Dans tous les cas, je suis prêt à les rencontrer."

× × ×

CANDIDATURES PROBABLES

Il paraît être question de l'échevin Huard comme adversaire du candidat ministériel dans le comté de Québec, M. Cyrille Delâge. On mentionne de plus comme adversaires probables de M. Delâge: M. Alleyn Taschereau qui se présenterait comme candidat indépendant et M. Cyrille Renaud, notaire de Lorette. On mentionne comme adversaires de l'hon. M. Kaine dans Québec Ouest M. William Price, l'échevin Merilden, l'échevin Martin Fohy et M. Jack O'Meara de la maison Kennedy. L'adversaire le plus probable de M. Pierre D'auteuil, député de Charlevoix, à la législature, est M. Emile Gagnon, avocat de cette paroisse. Il est aussi question de la candidature du docteur Sicotte, candidat défait aux dernières élections. M. Geo. Tanguay a décidé de ne plus briguer les suffrages des électeurs du comté du Lac Saint-Jean. Il y a pléiade d'aspirants à la candidature; mentionnons d'abord celle de M. Broet, l'un des plus riches colons français de Péribonka. M. Broet est un Français qui est devenu sujet britannique depuis plus de trois ans. Voici les noms des autres candidats probables: Le docteur Doyon de Normandin, le notaire Lapointe de Saint-Félicien, M. Asselin, marchand d'Hébertville, M. Wilfrid Simard de Saint-Siméon.

× × ×

A QUEBEC

Le comité exécutif du club libéral de Québec Centre est convoqué pour ce soir à l'Auditorium pour voir à la convocation d'une assemblée de libéraux, dans le but de former un comité général d'organisation, dont seront sans doute appelés à faire parti les principaux officiers des divers clubs libéraux du district.

Le club libéral de Québec Centre a pour Président: l'échevin A. Picard, pour vice-président, l'échevin L. A. Cannon et le Dr Simard; pour secrétaires, messieurs P. J. Paradis et le Dr Bédard.

× × ×

L'honorable M. Robitaille se présente de nouveau dans Québec Centre.

× × ×

L'honorable M. Devlin briguera les suffrages dans Nicolet.

× × ×

Les honorables Taschereau, Kaine, le Dr Côté, M. C. Delage et Blouin, seront candidats ministériels dans Montmorency, Québec-Ouest, Saint-Sauveur, le comté de Québec et Lévis.

× × ×

Le docteur Jos Lemieux ne partira pour Gaspé que vers le 15 mai car dans ce comté, ainsi que dans ceux de Chicoutimi et les Iles de la Madeleine, les élections ont lieu quinze jours [illegible]

× × ×

DANS CHATEAUGUAY

M. H. Mercier va commencer incessamment sa campagne.

× × ×

DANS LAVAL

Les chefs libéraux du comté de Laval ont décidé de faire une lutte sérieuse à M. Leblanc, et ils tiendront bientôt une convention à Ste-Rose. Ils ont jeté les yeux sur M. J. W. Lévesque, notaire de Saint-Vincent de Paul. M. Lévesque est un excellent orateur de hustings et il est favorablement connu par tout le comté de Laval.

× × ×

DANS DEUX-MONTAGNES

Il est probable que la convention conservatrice choisira M. Arthur Sauvé, comme candidat. La convention libérale doit avoir lieu à la fin de la semaine.

× × ×

DANS SHERBROOKE

Le docteur Camirand fera la lutte au député actuel le Dr Pelletier.

× × ×

DANS ARGENTEUIL

L'honorable M. Weir sera à Lachute lundi pour commencer le travail de son élection.

× × ×

DANS TERREBONNE

L'opposition n'a pas encore désigné le candidat qui fera la lutte à l'hon. Jean Prévost; mais, elle prendra une décision lundi prochain à une convention générale qui sera tenue à St Jérôme.

× × ×

CLUB LIBERAL DE SAINTE-MARIE

Le Club Libéral Ste-Marie tiendra une grande assemblée ce soir, à la salle Chagnon, coin Panet et Ontario.

M. G. A. Lacombe, député sortant, y rencontrera ses électeurs et ouvrira sa campagne électorale. Il sera accompagné de plusieurs orateurs.

Tous les amis de la cause libérale, dans la Division Ste-Marie, sont priés d'être présents.

× × ×

DANS TROIS-RIVIERES

M. P. Martel fera la campagne comme candidat conservateur contre le député sortant, J. A. Tessier.

× × ×

LA CAMPAGNE CONSERVATRICE

La semaine prochaine les conservateurs commenceront leur campagne par une assemblée qui aura lieu au Monument National sous la direction de l'Hon. M. P. E. LeBlanc. On y choisira des candidats pour les comtés de Saint-Jean, Iberville, Bagot.

× × ×

Lundi soir, au club Jacques-Cartier on choisira un candidat pour faire la lutte à M. Jérémie Décarie dans Hochelaga.

× × ×

On croit que l'échevin Fraser fera la lutte dans la division St-Laurent.

× × ×

L'honorable L. P. Pelletier se présente dans le comté de Dorchester et commencera sa lutte dimanche à Sainte-Hénédine.

L'HON. M. SUTHERLAND

La convention libérale d'Essex Nord, tenue à Windsor samedi dernier, a de nouveau offert la candidature fédérale du comté à l'hon. R. F. Sutherland.

Des discours furent prononcés par l'hon. M. Sutherland, le Dr Béland, député de Beauce, le Col. Atkinson de Norfolk Nord et plusieurs autres orateurs.

MTRE ADOLPHE BAZIN

C'est M. Adolphe Bazin, qui sera le secrétaire du comité d'organisation des forces libérales pendant la présente campagne électorale.

× × ×

LES BREFS D'ELECTION

Le lieutenant-gouverneur a émis les brefs d'élection mercredi midi.

Un extra de la "Gazette Officielle" a été publié hier fixant la nomination au premier juin et la votation au huit juin.

× × ×

AU CLUB DECARIE

Il y aura une grande assemblée demain soir au Club Décarie, No 1061 A rue Saint-André. Plusieurs orateurs très connus y adresseront la parole, entre autres: MM. Jérémie Décarie, député d'Hochelaga, patron du club, Victor Gaudet, avocat, et quelques autres.

Tous les membres sont invités à assister à cette assemblée où l'on traitera des questions importantes.

× × ×

SIR CHAS. H. TUPPER

Sir Charles Hibbard Tupper a décidé de refuser que son nom soit inscrit et même mentionné à la convention conservatrice de Vancouver.

× × ×

LES OFFICIERS-RAPPORTEURS

Voici la liste officielle des officiers rapporteurs. Deux ou trois comtés n'ont pas encore de titulaires.

ARGENTEUIL. — G. F. Calder, Régistrateur, Lachute.
ARTHABASKA. — P. H. Côté, Protonotaire, Arthabaska.
BAGOT. — Jos. Pilon, Régistrateur, St Liboire.
BEAUCE. — Taschereau Fortier, Régistrateur, Beauceville.
BEAUHARNOIS. — S. A. Brodeur, Protonotaire, Valleyfield.
BELLECHASSE. — Fortunat N. Belleau, Régistrateur, St Raphaël.
BERTHIER. — J. A. Laferrière, Régistrateur, Berthier, (en haut).
BONAVENTURE.—L. P. LeBel, Régistrateur, New-Carlisle.
BROME. — Hy. E. Williams, cultivateur, Knowlton, P. Q.
CHAMBLY. — J. T. A. Robert, Régistrateur, Longueuil.
CHAMPLAIN — Dr F. Trudel, cultivateur, St Stanislas.
CHARLEVOIX. — Jos. Gariépy, cultivateur, Baie St Paul.
CHATEAUGUAY.—F. McGowan, cultivateur, Ste Martine.
CHICOUTIMI ET SAGUENAY. — F. X. Gosselin, Protonotaire, Chicoutimi.
COMPTON. — William H. Léonard, Régistrateur, Cookshire.
DEUX-MONTAGNES. — J. H. Langlois, Régistrateur, Ste Scholastique.
DORCHESTER.—C. E. Vaillancourt, Régistrateur, Ste Hénédine.
DRUMMOND. — Chs. S. Millar, Régistrateur, Drummondville.
GASPE. — Jos. X. Valois, Régistrateur, Percé.
HOCHELAGA.
HUNTINGDON. — J. C. Bruce, Régistrateur, Huntingdon.
IBERVILLE. — Philibert Contant, Régistrateur, Iberville.
ILES DE LA MADELEINE. — E. A. Brasset, Régistrateur, Amherst.
JACQUES-CARTIER — A. Charet, Régistrateur, Montréal.
JOLIETTE. — J. O. Guilbault, Régistrateur, Joliette.
KAMOURASKA. — P. E. Martin, shérif, Fraserville.
LAC ST JEAN. — Louis Lindsay, Régistrateur, Roberval.
Régistrateur, Laprairie.
LAPRAIRIE. — Julien Brosseau, Régistrateur, L'Assomption.
L'ASSOMPTION — B. Rocher, Régis-
LAVAL. — Adélard Longpré, Régistrateur, Ste Rose.
LEVIS. — J. Arthur Carrier, Régistrateur, Lévis.
L'ISLET. — A. G. Verrault, Régistrateur, St Jean-Port-Joli.
LOTBINIERE. — Jos. A. Auger, Régistrateur, Ste Croix.
MASKINONGE. — Clovis Caron, Régistrateur, Louiseville.
MATANE. — J. B. Saucier, Régistrateur, St Jérôme, de Matane.
MEGANTIC. — W. H. Lambly, Régistrateur, Inverness.
MISSISQUOI. — Edwin F. Currie, Régistrateur, Bedford.
MONTCALM. — A. R. Thibaudeau, Régistrateur, Ste Julienne.
MONTMAGNY. — Cyrias Roy, Protonotaire, Montmagny.
MONTMORENCY. — Herménégilde Dick, Régistrateur, Château - Richer.
MONTREAL No 1. — Emery Lalonde, Régistrateur, Montréal.
MONTREAL, No 2. — Hon. J. Rosaire Thibaudeau, Shérif, Montréal.
MONTREAL, No 3.—Achille Goyette, Pharmacien, Montréal.
MONTREAL, No 4. — Hon. D. Monet, Protonotaire, Montréal.
MONTREAL, No 5. — J. P. Cooke, Régistrateur, Montréal.
MONTREAL,No 6. — Patrick McCoidrick, Agent, Montréal.
NAPIERVILLE. — Alphonse Morin, Protonotaire, St Jean, Iberville.
NICOLET. — J. W. Denis, Régistrateur, Nicolet.
OTTAWA. — T. J. O. Grondin, Protonotaire, Hull.
PORTNEUF. — Geo. Rinfret, Régistrateur, Cap Santé.
QUEBEC-CENTRE. — Marcel Chabot, Régistrateur, Québec.
QUEBEC COMTE. — Ephraim Bédard, Médecin, Ancienne Lorette.
QUEBEC-OUEST. — Hon. Ed. Rémillard, Régistrateur, Québec.
QUEBEC-EST. — Hon. Chs. Langelier, Shérif, Québec.
RICHELIEU. — J. A. L. Aubin, Régistrateur, Sorel.
RICHMOND. — Wm John Ewing, Régistrateur, Richmond.
RIMOUSKI. — L. N. Asselin, Shérif, Rimouski.
ROUVILLE. — Edmond Robert, Régistrateur, Marieville.
ST-HYACINTHE. — J. Nault, Régistrateur, St Hyacinthe.
ST JEAN. — Louis Mayrand, Shérif, St Jean.
ST MAURICE. — J. B. O. Dumont, Protonotaire, Trois-Rivières.
ST SAUVEUR.
SHEFFORD. — Joh. H. Lefebvre, Régistrateur, Waterloo.
SHERBROOKE. — M. W. H. Lovell, Régistrateur, Sherbrooke.
SOULANGES. — Adrien Rouleau, Régistrateur, Côteau Landing.
STANSTEAD. — Otis Shurtleff, Régistrateur, Soaticooke.
TEMISCOUATA. — L. V. Dumais, Régistrateur, rFaserville.
TERREBONNE. — J. A. Théberge, Régistrateur, St Jérôme.
TROIS-RIVIERES. — R. Kiernan, Régistrateur, Trois-Rivières.
VAUDREUIL. — J. N. Lefebvre, Régistrateur, Vaudreuil.
VERCHERES. — Jos. Geoffrion, Régistrateur, Verchères.
WOLFE. — O. Lamoureux, Régistrateur, Ham Sud.
YAMASKA. — O. E. Courchesne, Régistrateur, St François du Lac.

× × ×

DANS CHAMBLY

Sous le patronage de l'hon. M. Brodeur, on vient de former à Longueuil une association libérale.

L'assemblée avait lieu mercredi soir, à Longueuil, et fut très enthousiaste. MM. E. Courtois et M. Perrault, député, expliquèrent le but de l'Association.

Les élections des officiers eurent lieu avec le résultat suivant:

Président honoraire, M. Victor Geoffrion, député de Chambly, aux Communes; vice-président honoraire, M. Maurice Perrault, député de Chambly à la Législature; président, M. Eusèbe Dénicourt; vice-président, MM. L. E. Masson, F. McClure et Arthur Patenaude; secrétaire-archiviste, M. Victor Patenaude; secrétaire-correspondant, M. Arthur Fournier; trésorier, M. Léonide Robert.

Les membres suivants ont été appelés à faire partie du comité de régie: MM. Léon Viger, S. B. Globensky, A. C. Porteous, A. Cross, Louis Larivée, père; D. Lefebvre, A. Rieudeau, H. Bourdon, Louis Trudeau, J. Gadbois, J. Sabourin, Emile Courtois, A. V. Lafrenière, Ernest Birs, Joseph Pitre, Jos. Lasnier, A. Daignault, H. Laurencelle, Albert Leduc, F. X. Barbeau, E. Béland, Alexis Audet, E. David.

M. Dénicourt remercie les membres de l'honneur qu'on lui fait et promet qu'il sera un travailleur infatigable.

M. L. Robert, E. Courtois et M. Perrault ont aussi adressé la parole.

× × ×

DANS ONTARIO

Le col. Belcher, de Southampton, a été choisi comme candidat par la convention conservatrice de Bruce Nord.

× × ×

Les prohibitionnistes de Lambton Ouest se sont choisi, mardi, un candidat pour les élections provinciales. C'est M. John Cowan, de Sarnia.

× × ×

M. A. E. Donovan, député de Brockville, reste candidat dans ce comté.

× × ×

La convention libérale de London a choisi unanimement comme candidat provincial, M. John McEvoy, C. R.

× × ×

Les libéraux de Port-Arthur, ont confié la candidature à M. W. H. Kennedy.

× × ×

On signale, en la personne de M. W. E. Rowan, un troisième candidat pour Renfrew Sud. M. Rowan se présentera comme indépendant.

× × ×

M. Duncan C. Ross a été choisi unanimement comme candidat dans Middlesex Nord.

× × ×

L'hon. M. Whitney a ouvert sa campagne, mardi soir, à Hamilton.

Il s'est contenté de défendre les actes de son gouvernement.

× × ×

Les conservateurs du comté d'Arthabaska se réuniront en convention à Arthabaskaville, à l'hôtel de ville, mardi, le 12 mai courant, à trois heures p.m., pour choisir un candidat en opposition au gouvernement Gouin.

DANS LAVAL

L'hon. P. E. LeBlanc, le chef de l'opposition provinciale tiendra une grande assemblée, où tous les électeurs de son comté sont invités, dimanche, après la grand'messe, à Saint-Martin.

AU CLUB LAFONTAINE

L'hon. P. E. Leblanc, ouvrira la campagne électorale, samedi soir, en faisant une revue générale de la politique provinciale, devant les militants du parti conservateur au Club Lafontaine. Tous les amis de la cause sont invités.

× × ×

M. Maurice Perrault parlera à Chambly Canton, en la salle de l'Institut, demain soir et dimanche matin, à l'issue de la grand'messe, il rencontrera ses électeurs de Chambly Bassin. Voici dans quel ordre les autres assemblées de la semaine seront tenues: lundi soir, à Boucherville; mardi, à Saint-Bruno; mercredi à Saint-Basile le Grand; lundi, à Saint-Lambert; vendredi, à Montréal-Sud; samedi à Longueuil.

Ces différentes assemblées — au cours desquelles le député provincial de Chambly rendra compte de sa conduite parlementaire — sont convoquées à la demande des électeurs de chacune des localités précitées.

L'organisation politique sera complétée et dans l'intérêt du parti libéral et dans l'intérêt du gouvernement dont l'honorable M. Gouin est le chef.

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.
*LA LORRAINE . . . . . mai 14
*LA TOURAINE . . . . . mai 21
*LA SAVOIE . . . . . mai 28
*LA PROVENCE . . . . . juin 4
*LA LORRAINE . . . . . juin 11
*LA SAVOIE . . . . . juin 18
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1679 rue Notre-Dame, Montréal. n

EMPRESSES
CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	De
9 mai	—Lake Erie	22 avril
15 mai	—Empress of Britain	1 mai
23 mai	—Lake Manitoba	6 mai
29 mai	—Empress of Ireland	15 mai
6 juin	—Lake Champlain	20 mai
12 juin	—Empress of Ireland	29 mai
20 juin	—Lake Erie	3 juin
26 juin	—Empress of Ireland	12 juin
4 juillet	—Lake Manitoba	17 juin
10 juillet	—Empress of Britain	26 juin
18 juillet	—Lake Champlain	1 juillet
24 juillet	—Empress of Ireland	10 juillet
1 août	—Lake Erie	15 juillet
7 août	—Empress of Britain	24 juillet

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.
Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.
L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 147—n

Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes
EUROPE ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, Etc
3 croisières d'été pour 1908
La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.
Bureau, avec une organisation complète, pour billets de passage et renseignements.
13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.
Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Excursions de Colons
Au Manitoba, à la Saskatchewan et à l'Alberta.
Bon pour partir les 12 et 26 mai, 9 et 23 juin.
Billets bons pour revenir dans les 60 jours.
WAGONS-LITS-TOURISTES
Quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 10.10 heures p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 10.10 heures a.m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe. Prix des cabines, $4.00 pour Winnipeg; $9.00 pour Vancouver.
Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
MONTREAL - TORONTO
4 trains express dans chaque direction, tous les jours. — Quittent Montréal: a9.00 a.m., a9.45 a.m., a7.32 p.m., a10.30 p.m. Arrivent à Toronto, a4.30 p.m., a9.45 p.m., a6.15 a.m., a7.30 a.m. Elégant service de wagon-café-salon sur le train de 9.00 a.m.
MONTREAL - OTTAWA
3 trains les jours de la semaine — 2 trains le dimanche. — Quittent Montréal: a8.30 a.m., b3.40 p.m., a7.30 p.m. Arrivent à Ottawa: a11.45 a.m., b6.55 p.m., a10.45 p.m. Elégant wagon-buffet-salon sur tous les trains. Excepté le train de 7.30 p.m., de Montréal, qui n'a qu'un char-salon.
MONTREAL - NEW YORK
Quittent Montréal à: b8.45 a.m., b11.00 a.m., a7.40 p.m. Arrivent à New York à b8.50 p.m., b10.08 p.m., a7.20 a.m.
aTous les jours; bJours de semaine.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
Heures des Trains
EN DESTINATION DE
7.25 A.M. St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.
EXPRESS MARITIME
MIDI Samedi excepté — Lévis, Québec, Riv. du Loup, Moncton, St Jean, Halifax et Sydney,—wagons-lits et wagon-restaurant directs.
3.50 P.M. St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.
LE SAMEDI SEULEMENT
MIDI St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie et stations intermédiaires.
BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. Bell Main 6, Marchands 1-2
H. A. PRICE.
Ass. Ag. Gén. des Passagers,
GEO. STRUBBE.
Agent des billets pour la ville
n

MONSEIGNEUR ROY

C'est dimanche prochain, en la Basilique de Québec, croyons-nous, que va avoir lieu la cérémonie du sacre de Monseigneur Paul Eugène Roy, auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Québec.

Le métropolitain de la vieille capitale sera le prélat consécrateur. Sa Grandeur sera assistée de Nos Seigneurs les évêques de Rimouski et de Chicoutimi.

Monseigneur de Trois-Rivières fera le sermon de circonstance.

SOUS UNE LOCOMOTIVE

UN AIGUILLEUR DU PACIFIQUE CANADIEN EST, HIER SOIR, VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT.

Henry Williams, aiguilleur à l'emploi du Pacifique Canadien, a été frappé par une locomotive, pendant qu'il était à son travail, dans la cour de garage de la gare Windsor, hier soir, près de la rue Aqueduc.

L'ouvrier fut transporté en toute hâte à l'Hôpital Royal Victoria. Les médecins de l'institution ont déclaré que Williams souffrait de la fracture de l'épaule gauche et qu'il avait des lésions internes.

Le blessé demeure avenue Harold, Montréal-Ouest. On ne croit pas que les blessures aient des suites fatales.

L'OFFRE DU SYNDICAT ROBERT

Le Conseil l'accepte avec quelques amendements pour ce qui regarde l'éclairage des citoyens et décide de s'aboucher avec la M. L. H. P. au sujet de l'éclairage des rues et du gaz.

Après une longue séance, le Conseil Municipal a décidé d'accepter l'offre du syndicat Robert pour la fourniture de l'électricité, excepté en ce qui regarde l'éclairage des rues. Sur ce dernier point, ainsi que pour l'éclairage et le chauffage au gaz, une commission spéciale aura une conférence avec la "Montreal Light, Heat and Power Company", pour le renouvellement des contrats actuels. On sait que le contrat pour l'éclairage des rues expire le 31 décembre de cette année et le contrat pour le gaz, le 1er mai 1910. La séance fut très animée, mais elle a été heureusement remarquable par l'absence de paroles vives et par la manière "business-like" avec laquelle elle a été conduite.

La discussion a porté sur le rapport fait par la commission de l'incendie et de l'éclairage concernant le projet de l'échevin Mercier. Ce projet pourvoyait à l'acceptation, par la Ville, de la suggestion de la M. L. H. P. de nommer des experts pour déterminer le prix de l'éclairage électrique municipal ; à la nomination d'une commission spéciale qui s'entendrait avec la compagnie pour adopter l'échelle mobile de Londres pour le gaz; enfin, à l'acceptation de l'offre du syndicat Robert concernant la fourniture de l'électricité pour l'éclairage particulier et l'usage industriel.

Immédiatement après la lecture du rapport de la commission, l'échevin Lévesque proposa les amendements cités hier par la "Presse". Les clauses I et II du rapport, concernant les experts et l'échelle mobile de Londres étaient, par l'amendement, biffées et remplacées par ce qui suit :

"Qu'une commission spéciale, composée de Son Honneur le maire, des "membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage et des présidents des diverses commissions "permanentes, soit nommée avec instruction de rencontrer les officiers "de la Compagnie "Montreal Light, "Heat and Power" et de faire rapport "au Conseil sur le prix par lampe à "arc par année que la Compagnie entend demander à la Ville à l'expira"tion de son contrat actuel pour l'é"clairage des rues, parcs, squares et "autres immeubles de la Cité ou sous "le contrôle de la Ville, et de faire "en même temps rapport au Conseil "sur les conditions initiales sur les"quelles la Compagnie entend établir "l'échelle de prix pour le gaz d'éclai"rage et de chauffage dite "échelle "mobile de Londres" ou "London Sli"ding Scale".

L'échevin Larivière suggéra la formation du conseil en comité général pour permettre à chaque échevin de discuter autant qu'il voudrait, mais le conseil jugea qu'il valait mieux suivre les règles ordinaires de la discussion, et se prononça par un vote de 27 contre 10.

Par un autre vote de 20 voix contre 17, il fut décidé d'étudier le rapport et les amendements clause par clause.

Sur proposition des échevins Lévesque et L. A. Lapointe, les clauses I et II furent biffées, et l'échevin Lévesque expliqua son amendement.

"Nous ne pouvons pas, dit-il, avoir le gaz du syndicat Robert. Il faut donc nous adresser à la Montreal Light, Heat and Power. Mais celle-ci ne nous a fait jusqu'ici que des suggestions; nous savons ce qu'est l'échelle mobile de Londres, mais nous ne savons pas quel sera son chiffre initial. Que la compagnie nous dise catégoriquement ce qu'elle entend faire et pour le gaz et pour l'électricité, car jusqu'ici nous n'avons eu que des suggestions."

Le maire croit qu'en agissant ainsi, on n'obtiendra de la compagnie qu'un prix initial exorbitant. Or les pauvres gens se servent de gaz et non d'électricité. "Mais, répond l'échevin Lévesque si nous demandons des chiffres, nous n'engageons ni la Ville, ni les citoyens, à les accepter."

L'amendement est adopté et l'on passe à la clause III que voici:

Votre commission recommande d'accepter cette partie de l'offre concernant la fourniture d'énergie électrique aux citoyens pour l'éclairage et le chauffage et fins industrielles, contenue dans la communication faite par MM. E.-A. Robert et associés, aux prix n'excédant pas ceux mentionnés ci-après:

Pour lampe à incandescence, 10 centins par heure kilowatt, avec escompte de 5 p. c. à ceux qui paieront leurs comptes dans les 10 jours dans le cas de contrats pour un terme d'un an ou plus, et escompte de 10 p. c. à ceux qui paieront leurs comptes dans les 10 jours dans le cas de contrats pour un terme de 5 ans.

Pour l'énergie électrique, pour le chauffage et les fins industrielles, comme suit:

Force en chevaux-vapeur.	Coût annuel d'une force de 10 hrs, en chevaux-vapeur de 7 a. m. à 6 p. m.	Coût annuel d'une force de 24 hrs en chevaux-vapeur.	Coût annuel de la force à heures limitées, en chevaux-vapeur.	Coût annuel de l'énergie soit par intensité de courant, soit par compteur.
				Par C. V. — P. h Kil.
0—2	$35.00	$40.00	$32.00	$12.50 — 1.8
2—5	32.50	35.00	30.00	12.50 — 1.35
5—10	30.00	32.50	27.00	12.50 — 1.125
10 à 100	27.00	30.00	22.50	10.00 — 1c.
100 à 500	25.00	27.00	20.00	9.00 — 1c.
Fort volume d'énergie	.....	25.00	18.00	8.00 — 1c.

NOTE. — Par "force à heures limitées en chevaux-vapeur" on entend que les moteurs ne devront pas être en service entre 4 heures p. m. et 7 heures p. m., afin d'éviter le double service d'éclairage et de force motrice.

A. E. Robert et ses associés devront fournir l'électricité à un prix équitable; en cas de défaut d'entente avec la Ville, les prix et les conditions devront être fixés par la commission des chemins de fer du Canada.

Une autre section décide que le syndicat ne pourra, en aucune façon s'amalgamer ou se rendre à la Montreal Light, Heat and Power Co. ni à aucune de ses compagnies subsidiaires, sous peine d'annulation du règlement, sans compensation et de forfaiture du dépôt de garantie.

A ce qui précède, l'échevin Lévesque proposa d'ajouter la clause suivante :

"La Compagnie devra être prête "d'ici à cinq ans, après un avis rai"sonnable, à fournir l'énergie élec"trique à tous les citoyens qui en fe"ront la demande, et devra, de plus, "d'ici à la fin de l'année 1910, être "prête à commencer à fournir l'élec"tricité aux citoyens de cette ville, "et, à défaut de ce faire, le présent "privilège deviendra nul".

Cet amendement ne parut pas clair et plusieurs demandèrent des explications et suggérèrent d'en modifier la phraséologie.

"Je veux dire ceci, expliqua l'échevin Lévesque. La compagnie Robert ne peut immédiatement fournir l'électricité dans toute la ville, ni même à quelques-uns. Nous l'obligeons donc à commencer son service à la fin de 1910, ou même, si vous le voulez, le 1er janvier 1910. A la fin de la cinquième année après la signature du contrat, elle devra être en mesure de donner de l'électricité à tous les citoyens, où qu'ils demeurent, qui le lui demanderont et qui lui donneront un avis raisonnable. Pendant ces cinq ans elle étendra graduellement son service à toutes les parties de la ville même les plus reculées.

Le maire désaqua l'amendement qui ne lui paraissait, dit-il, pas clair. Mais l'échevin Lévesque ne se tint pas pour battu et il analysa lui aussi l'amendement de façon à en faire ressortir toute la portée. C'est sur la suggestion de l'échevin Gadbois qu'il fixa au 1er janvier 1910 le temps où la compagnie devra commencer son service.

L'échevin Larivière proposa qu'une commission spéciale ayant été nommée pour avoir une conférence avec la M. L. H. P. au sujet de l'échelle mobile de Londres seulement, il n'est pas opportun de limiter ainsi ses pouvoirs, et qu'il soit en conséquence résolu que la commission spéciale reçoive instruction de s'aboucher avec la compagnie et de discuter avec elle l'échelle mobile de Londres ou tout autre système qu'elle jugera plus favorable aux intérêts de la ville et des citoyens ; la commission devra faire rapport d'ici à huit jours et d'ici là le rapport de la commission des incendies restera sur le bureau.

Cet amendement causa certes plus de discussion que le rapport et les amendements de l'échevin Lévesque. L'échevin Mercier contesta qu'il fut dans l'ordre, parce qu'on ne pouvait pas différer un rapport qu'il avait été décidé de discuter clause par clause. Le maire décida qu'il était toujours dans l'ordre de différer la discussion d'un rapport, surtout quand il y avait en même temps une motion de référence, que cela donnerait le temps de faire des copies des amendements Lévesque pour tous les membres, que si toutes les précautions n'étaient pas prises, la M. L. H. & P., saisirait l'occasion pour exiger les prix qu'elle voudrait.

L'échevin Lavallée déclara que l'amendement Larivière embrouillait les cartes, qu'il mettrait de côté les soumissions pour recommencer toutes les négociations avec une compagnie qui n'en a pas fait. L'échevin Dagenais trouva qu'on avait tort de demander à la compagnie ce qui lui plaisait ou non. Quand le syndicat Robert sera entré dans la ville, dit-il, la M. L. H. P. sera bien forcée de mettre les pouces.

L'échevin Lavallée proposa que la discussion fut simplement suspendue pour permettre à la commission spéciale de faire son rapport, comme il est prévu par le premier amendement de l'échevin Lévesque. C'était un amendement à l'amendement de l'échevin Larivière et le vote fut immédiatement pris avec le résultat suivant:

Pour: Les échevins L. A. Lapointe, Larivière, Yates, Robillard, Lespérance, Bumbray, Lavallée, N. Lapointe, O'Connell, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Roy et Mount; 15.

Contre: Les échevins Proulx, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Turner, Gallery, Leclaire, Mercier, Couture, Gadbois, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Lamoureux; 20.

Il ne restait plus qu'à étudier le reste du rapport, ce vote, étant pour ainsi dire, la pierre de touche qui permettait de voir le sentiment du conseil. Les paragraphes suivants furent adoptés avec les amendements de l'échevin Lévesque.

Les principaux sont les suivants. Nous ajoutons, à mesure qu'ils se présentent, les amendements de l'échevin Lévesque, en les guillemettant.

Le syndicat Robert s'engage à placer ses fils sous terre à partir de la date de l'adoption du règlement dans le district compris entre le fleuve, la rue des Inspecteurs, les rues Craig et Saint-Antoine, les rues Saint-Denis et Bonsecours, et dans tout autre district, en même temps que se "construit tels conduits, placer ses "fils aériens dans lesdits conduits "de la Ville, sans pouvoir exiger de "compensation d'aucune sorte, pour "le coût ou le déplacement desdits "fils aériens."

Le loyer annuel des compteurs électriques d'une capacité de 5 lampes ne devra pas excéder 10 cents par mois et celui des électromètres d'une plus grande capacité ne devra pas excéder 10 pour cent de leur valeur.

Comme garantie de sa bonne foi, la compagnie dépose une somme de $50,000.

La séance s'est close par un amendement de l'échevin L. A. Lapointe ainsi conçu:

"Il est entendu et compris que les clauses et conditions du présent rapport, en autant qu'elles se rapportent à l'offre du syndicat Robert, n'auront d'effet que si un règlement est adopté par le Conseil, conformément à la loi."

THE MALE ATTIRE CO.

VOTRE COMPLET TAILLEUR

PRET A METTRE

bien doublé, confectionné d'une façon exquise - - **$18.00 et $20.00**

Les bons tailleurs admettent facilement que les vêtements que nous confectionnons "sont meilleurs que tous ceux qu'ils aient jamais vus".

Nous faisons, aujourd'hui, une mention spéciale de nos complets pour hommes, à $18 et $20.

Les tissus sont de la meilleure qualité, les doublures convenablement assorties et la confection est la plus parfaite.

Sans excepter les produits les mieux finis des tailleurs exclusifs, nos valeurs sont les meilleures possible.

Venir les voir paierait votre temps.

Chaque vêtement est ajusté.

"THE MALE ATTIRE"

VETEMENTS CONFECTIONNES

475 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
336 RUE SAINTE - CATHERINE OUEST.
ANGLE DES RUES CRAIG ET ST PIERRE.

On remarquait entr'autres personnes présentes, M. Nap. Turcot, maire de la Ville Saint-Louis, Nazaire Belzil, le champion de la brouette; M. et Mme Hogue, M. Charles Monette, M. Mathias Legris, M. Nap. Royal, M. Isaie Monette, père, M. Isaie Monette fils, Madame Monette, M. et Mme Aristide Chartrand.

M. Aquila Monette, le deuxième prix du concours de la brouette du 18 mars dernier, qui a été fêté par ses amis, mercredi.

M. Frédéric Chartrand, M. Mme et Mlle Jos. Hogue, M. Philippe Gauthier, M. Gélinas, M. Mayer, M. Legris, fils; M. et Mme Jos. Therrien, M. Adélard Monette, M. Gédéon Ouimet, M. et Mme Adolphe Hogue, M. J. B. Hogue, M. Charette, M. Henri Gascon et plusieurs autres.

Suite de la page 3

LE SPORT

LA NAGE

A LA M. A. A. A.

COURSES A LA NAGE, HIER SOIR, EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES

D'intéressantes courses à la nage, épreuves éliminatoires, pour les jeux olympiques, ont eu lieu hier soir, au bassin de la M. A. A. A.

La course de longue distance, 1640 verges, a réuni quatre concurrents et a été gagnée par O. H. Birks, qui battit R. M. Zimmerman par deux longueurs. W. R. Gathercole abandonna la partie de bonne heure, et Birks et Zimmerman, les deux premiers arrivants, prirent vite un avantage considérable sur H. Addison.

Sommaire de la soirée :

100 verges, première épreuve — 1, E. L. Earl, M. A. A. A. ; 2, A. H. Field, Y. M. C. A., Toronto. Temps, 1.12.

Deuxième épreuve — 1, A. M. Hannah, M. A. A. A. ; 2, C. H. Crowdy, M. A. A. A. Temps, 1.12 1-5.

1,640 verges — 1, J. Harold Birks, M. A. A. A. ; 2, R. M. Zimmerman, M. S. C. ; 3, J. C. Addison, M. S. C. Temps, 28.2 3-5.

Le programme de ce soir sera le suivant : Plongeons en hauteur, 8 inscriptions ; course de 440 verges, en épreuves, 6 inscriptions ; 100 verges sur le dos, 4 inscriptions ; 220 verges sur la poitrine, 5 inscriptions.

Les courses commenceront à 8 heures 30.

Ces épreuves promettent d'être fort intéressantes, car H. H. Demers, de Toronto, champion plongeur du Canada, sera au nombre des concurrents. Il est arrivé hier à Montréal avec Charles Norris, qui est aussi inscrit au programme. Demers et Norris sont des rivaux de six ans.

LA COURSE

COURSES A PIED POUR LE 23 MAI

La Montreal District Harrier League a décidé hier soir de donner de grandes courses le 23 mai, à la M. A. A. A. Voici le programme de la journée :

220 verges, garçons de moins de 16 ans.
100 verges, junior.
880 verges, junior.
100 verges, senior.
5 milles, senior, à travers la campagne.
Un mille, senior.
Saut en longueur, junior.
Un mille, junior.
Deux milles, garçons de moins de 16 ans.
220 verges, junior.
Trois milles, junior.
220 verges, senior.
880 verges, senior.
Ces courses seront des handicaps.
Il y aura aussi une course de relais.
Il y aura deux médailles pour chaque numéro du programme.
Les inscriptions ne seront pas reçues après le 18 mai.

ATHLETISME

UNE BELLE FETE.

M. AQUILA MONETTE, DEUXIEME PRIX DU CONCOURS DE LA BROUETTE, EST L'OBJET D'UNE DEMONSTRATION

La fête que les citoyens de la Ville Saint-Louis préparaient pour le 8 avril en l'honneur de M. Aquila Monette, le deuxième prix de concours de la Brouette, a eu lieu mercredi soir dernier. On se rappelle que cette fête dut être remise par suite de la maladie grave d'un proche parent du héros. La démonstration, cependant, pour être tardive, n'a pas perdu de l'éclat qu'elle devait avoir et les parents et amis qui se réunissaient mercredi chez M. Aquila Monette, 2069 boulevard Saint-Laurent, n'oublieront jamais la jolie manifestation à laquelle ils ont participé.

Son Honneur le maire Turcot se fit l'écho des "manifestants" et donna lecture d'une adresse fort jolie où l'on célébrait la vaillance de M. Monette et dans laquelle on lui formulait les voeux d'usage. M. Isaie Monette, frère du hardi brouetteur, lui présenta ensuite une bourse fort bien portante. Des discours suivirent et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure "adéquate," comme dirait M. Borden, et l'on se sépara à regret.

PAR MAR COTTE FRERES

VENTE AUX ENCHERES

Meubles en Acajou et Bois de Rose

Nous avons reçu instructions de la succession de feu Madame A. E. Généreux, 378 rue Sherbrooke Est, de vendre sans aucune réserve, tout le contenu de la maison, ainsi que voitures, cheval, etc., comprenant :

SALON

Gazeliers en cristal.
Beau piano droit, en usage depuis peu.
Deux ameublements de salon, cadres, gravures, grand miroir, tapis de velours, table à cartes en acajou, ornements, etc.

SALLE A MANGER

Deux buffets, grand miroir, tapis, table à dîner, gazeliers, belle verrerie taillée, chaises recouvertes en cuir, vaisselle, argenterie, etc.

BUREAU

Pupitre, coffre-fort, chaises, tables et ornements.

CHAMBRES A COUCHER

Contenu de 9 chambres, garde-robes en acajou, tapis, meubles en noyer noir et en acajou, matelas, sommiers, sofas, chaises, tables, etc.

CUISINE

Poêle en acier et tous les ustensiles.

Tout le contenu des remises et écurie sera vendu à deux heures : 3 robes en peau d'ours, 3 robes de buffalo, cheval, rockaway, voitures d'hiver, une vache, 2 séries de harnais doubles et 3 harnais simples, etc., etc.

On servira un lunch à une heure.

Vente Mardi, le 12 Mai, à Dix Heures

MARCOTTE FRERES,
158-3 Encanteurs.

dons écrire à C. Lachance, 164 Saint-Joseph, Verdun, ou téléphoner à P. Leclerc, Main 3237.

Le club de crosse Toronto a loué pour trois ans le Parc Rosedale.

Une dépêche de Boston nous apprend que Thoney s'est blessé au bras au cours d'une partie avec New-York, et qu'il ne pourra jouer avant un temps indéfini.

NOUVEAU CLUB

Les promoteurs d'un nouveau club de baseball auraient encore besoin de 3 ou 4 bons joueurs de pas plus de 20 ans. Déjà une forte batterie a été engagée et on peut s'attendre à de bonnes parties. Ceux qui désireraient en faire partie devront s'adresser immédiatement à A. Desmontagnes, 140 Christophe Colomb, ou se rendre à la ferme Fletcher samedi ou dimanche prochain.

Le Turcot Ind. a défait le Laurier par 21 à 7. Le pitcher Paquette retira 15 hommes au bâton. Les vainqueurs sont les suivants: G. Leduc, c., A. Paquette, p., E. Bolleau, 1 b., J. Roy, 2 b., E. Henrichon, 3 b., Ed. Bolleau, l.f., E. Millette, c.f., T. Baudoin, r.f.

Le Turcot Ind. voudrait jouer dimanche avec le jeune Victoria ou le Dorion. Inf. chez E. Bolleau, 9 rue St Alphonse, Village Turcot.

Le club Napoléon lance un défi à tous les clubs amateurs de la province, entr'autres aux Opals, St Jean, Bordeaux, Arlington et Mont St Louis. Pour informations, s'adresser à A. Gélarneau, 15 rue Mitcheson, ou Tél. Est 3615.

Le club de baseball "Montréal Est" vient de se réorganiser avec l'équipe suivante: Philippe Vézina, capitaine; Hilaire Perrier, assistant capitaine; Jean-Louis Pineau, secrétaire; Alexandre Gareau, trésorier.

Joueurs: T. Presseau, c., Michel Auger, 1 b., Willie Bélanger, 3 b., Edouard Bélanger, 2 b., Philippe Vézina, s.s., Alexandre Gareau, l.f.

Le club aurait besoin actuellement de 2 bons joueurs.

Le "Montréal Est" jouera sa première partie dimanche à 2 h. 15 avec le redoutable "Hochelaga", sur son terrain au Parc Frontenac, rue Frontenac. Le club invite tous ses amis à aller l'encourager et il demande un pitcher pour la circonstance. On est prié de s'adresser pour toute information à Jean-Louis Pineau, 37 ave Archambault, près rue Fullum.

Le club Royal a triomphé de l'Harmonie dimanche. Score:

Harmonie—3,0,0,0,2,1,0—6.
Royal—5,1,7,1,0,0,3 x 17.

Noms des joueurs: F. Thouin, c., Racicot, p., F. Maitre 1 b., Eug. Faucher, 2 b., Ed. Faucher, s.s., O. Faucher, 3 b., R. Chaumond, r.f., P. Bureau, c.b., A. Marsil, l.f., Trudeau, substitut.

Racicot retira 17 hommes au bâton. Le Royal est prêt à jouer avec les meilleurs clubs de la province: Richmond, Voltigeur, Thetford Mines, Valleyfield, St Jean, Balmoral. Inf. chez A. Bouchard, 319 rue Visitation.

LE BASEBALL A COATICOOK

Coaticook, 7 — Ces jours derniers avait lieu une assemblée des différents clubs juniors de la ville dans le but de former une ligue de baseball. Quatre clubs étaient représentés, savoir: le Pen Angle, le High School, le Town Loafers et le National.

Cette ligue sera connue sous le nom de "City League". L'élection des officiers donna le résultat suivant: Président, M. A. Rousseau; vice-président, M. G. Landers; secrétaire, Ad. L'Heureux, du National.

La liste de parties suivante fut adoptée:

9 mai—High School vs National.
16 mai—T. Loafers vs Pen Angle.
23 mai—Pen Angle vs H. School.
30 mai—T. Loafers vs High School.
6 juin—Pen Angle vs National.
20 juin—H. School vs Pen Angle.
11 juil.—National vs Loafers.
25 juil.—Pen Angle vs Loafers.
1 août—National vs Pen Angle.
8 août—National vs H. School.
15 août—H. School vs Loafers.
29 août—Loafers vs National.

Toutes les parties seront jouées le samedi, et le gagnant recevra une magnifique coupe.

Nous espérons que cette organisation contribuera à populariser le jeu de baseball parmi les bons "Coaticookois".

Le club de crosse Hochelaga aura ce soir, à 6 heures, sa première pratique au terrain du National. Tous les joueurs dont les noms suivent sont priés d'être présents: S. Bellerose, N. Moussette, S. Otis, E. Lavigne, A. Pigeon, M. Lafond, E. Montpetit, A. Richard, Pelletier, O. Dussault, C. Bellerose, A. Cousineau, R. Lamoureux, Z. Brabant, A. Beaudré.

Le club Baltimore, gérant Gauthier, a changé son nom en celui de Laval. Ce club jouera dimanche avec le Ste Agnès, sur la ferme Fletcher.

Le club de baseball Mansfield a remporté une brillante victoire, écrasant le Royal Indépendant par 12 à 8.

Score par innings :

	R.	H.	E.
Royal Ind. 030110120	8	5	5
Mansfield. 21031401x	12	13	3

Les rudes rappeurs du Mansfield envoyèrent les balles des pitchers Lalonde et L'Allemand dans tous les coins du terrain. Le pitcher I. Duranceau fit mordre la poussière aux Royal Ind.

Le club Mansfield lance un défi aux Sainte-Hélène, Sweet Caporal, Jeunes St Paul et à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans.

Pour plus amples informations, s'adresser entre 7 et 9 heures du soir, à Jules Douesnard, 342 des Seigneurs.

Le club Edouard VII vient de s'organiser avec les joueurs suivants : A. Dupuis, c. ; A. Bolleau, p. ; H. Deslauriers, 1b ; A. Normandin, 2b ; A. Brunet, s.s. ; O. Robert, 3b ; E. Labelle, l.f. ; H. St Martin, c.f. ; E. Beauchamp, r.f. Officiers : Eddy Quinn, président ; A. Normandin, vice-président ; H. Deslauriers, trésorier ; A. Caseault, sec.-fin.

Ce club lance un défi à tous les clubs de 15 à 16 ans. Pour toutes informations, s'adresser à 1464 Saint-André.

Le Beaudry a triomphé du Canadien dimanche, par 5 à 1. O. Jetté, c. ; L. Falardeau, p. ; Nap. Bourguignon, 1b ; Lucien Côté, 2b ; Jos. Sanscartier, s.s. ; Victor Pelletier, 3b ; G. Roussin, l.f. ; Raoul Messier, c.f. ; Alf. Ducharme, r.f. Ce club lance un défi au club Canadien pour un enjeu. Pour dimanche. Inf. Jos. Falardeau, 563 Dorchester Est.

Le Belmont a défait le Dominion par 8 à 4. Les vainqueurs voudraient jouer dimanche avec le Victoria. Inf. chez P. Gouron, 847 rue Albert.

Le club Mont-Royal vient de se former avec les joueurs suivants : G. Deslauriers, c. ; H. Lauzon, p. ; P. Martineau, 1b ; F. Lapointe, 2b ; O. Poirier, s.s. ; O. Cyr, 3b ; A. Demers, r.f. ; J. Lafleur, c.f. ; E. Geoffrion, l.f. Ce club lance un défi à tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 18 ans. Amherst, Trilby, St Georges, Ste Marie, Sweet Caporal. Ce dernier a la préférence pour dimanche, le 10 mai. Pour plus amples informations, s'adresser à G. Deslauriers, 1108 Saint-Dominique.

PAR FRASER & FRERES

113 rue Visitation

Près de la rue Sainte-Catherine.

Vente à l'encan de meubles et effets de ménage, à la résidence ci-dessus.

SAMEDI MATIN, LE 9 MAI

Comprenant : mobilier de salon, pupitre de dames, joli buffet en chêne, table et chaises de salle à manger, lits en fer, sommiers et matelas, bureaux et lavabos, rideaux en dentelle et fixtures, tapis et bons prélarts, service à dîner, verrerie, poêle en acier, avec raccordements pour l'eau chaude et bouilloire, machine à laver, etc.

Vente à dix heures.

FRASER FRERES,
157—2 Encanteurs.

UNE AUBAINE ! !

Jolis et Nouveaux

Pupitres DE Bureaux, Cabinets, Classeurs, Bibliothèques à Sections, etc.,

A L'ENCAN

Nous sommes chargés de vendre à l'encan, sans réserve, une consignation considérable de meubles de bureau de premier ordre, passés directement du fabricant à nos salles de ventes, No 453 rue Saint-Jacques,

Lundi Après-midi 11 Mai

Comprenant 8 cabinets Queen de bureau, 14 cabinets classeurs vertieaux, 6 cabinets à index, 6 cabinets à formules légales, 4 cabinets classeurs de chèques, 4 cabinets classeurs de documents, 11 pupitres-clavigraphes, 12 pupitres à ressuyer plats ou cylindriques, environ 50 belles bibliothèques à sections, etc.

Vente à 2.30.

FRASER FRERES,
158—2 Encanteurs.

Avis de Faillite

Re

E. M. MITCHELL, hôtelier, 973 Craig Est, Montréal.

Pour être vendu à l'encan public, mardi, le 19 mai, 1908, à 11 hrs a.m., au No 69 rue St Jacques, l'actif du failli, en deux lots, comme suit: savoir:

Lot No 1—Garnitures de l'hôtel, stock et verrerie.

Lot No 2—Licence pour vente de liqueurs spiritueuses, attachée à l'hôtel.

Conditions: argent comptant.

Pour plus amples informations et détails du bail, s'adresser aux soussignés.

P. J. CHARTRAND, F. L. TURGEON,
Curateurs, 55 St Frs-Xavier, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 8,9,13,16

HOMME

On demande un homme pour remplir la charge de chef de la correspondance dans un bureau d'assurance. En plus de son expérience en matière de correspondance, il devra avoir de l'expérience en assurance, connaître la sténographie, la claviarabie et savoir parfaitement son français. Inutile de se présenter sans être en état de donner des preuves de sa parfaite qualification. S'adresser à boîte 73 la "Presse". 157—3 a

Le club de baseball Britania, de la rue Saint-André, lance un défi à tous les clubs amateurs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ans.

Voici les noms des joueurs : Berthiaume, Martin, Laflamme, Duval, Mireault, Lachance, Tribeaudeau. Ceux qui voudront faire partie du club seront les bienvenus.

Pour toutes informations, s'adresser à M. R. Lachance, No 721 Saint-André, entre 7 et 8 p. m.

NOTES DE SPORT

Le club de football Ottawa aura, la saison prochaine, l'un des meilleurs joueurs jamais produits par la capitale, Billy Richards.

ACCORDEZ VOTRE PIANO

Faites accorder, régler et réparer votre piano, par nos accordeurs experts. Phone Uptown 2686. Wilis & Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine ouest. r.

NOTES POLITIQUES

QUARTIERS-GENERAUX

Le parti libéral, dans le district de Montréal, aura ses quartiers généraux durant la campagne électorale, dans les anciens bureaux de la "Patrie", 77 et 79 rue St Jacques.

× × ×

LES CANDIDATURES

Division St Antoine : candidats libéraux probables contre M. Gault : MM. Campbell, M. Duff, colonel Hibbard.

Dans Verchères : candidat libéral probable, M. Jean Lamoureux, échevin de Montréal.

Dans Richmond, M. Mackenzie n'a pas d'adversaire.

On prête à l'échevin Giroux et à Mtre L. Loranger l'intention de se porter candidats conservateurs l'un dans St Jacques, l'autre dans Saint-Louis.

Dans St Roch de Québec, le Dr Jobin aura pour adversaire le Dr Lessard.

Dans Compton, les libéraux opposent M. Jacob Nicol à M. Huard, qui fut élu par une majorité assez modeste.

Dans Argenteuil, l'hon. M. Weir n'a pas d'opposition.

Dans Rimouski, le Dr Gauvreau sera le porte-étendard des conservateurs.

Dans Bonaventure, M. J. A. Mousseau sera candidat conservateur.

Dans Laval, M. J. W. Lévesque fera la lutte à l'hon. M. LeBlanc.

× × ×

CONVENTIONS CONSERVATRICES

Lundi, à Valleyfield, comté de Beauharnois.

Mardi, à Sainte-Julienne, comté de Montcalm.

Mardi, à Ste Scholastique, comté de Deux-Montagnes.

Mercredi, à Hull, comté d'Ottawa.

Mardi, à Arthabaskaville, comté d'Arthabaska.

Lundi soir, au Club Cartier, comté d'Hochelaga.

× × ×

LE MAIRE PAYETTE

La rumeur lancée par quelques journaux, à l'effet que le maire Payette serait candidat dans la division St Louis, est absolument dénuée de fondement.

× × ×

CLUB DECARIE

Il y aura une grande assemblée de ce club, demain soir, samedi, à 8 heures, au numéro 1061a rue Saint-André. M. Jérémie L. Décarie, député du comté d'Hochelaga, rendra compte de sa conduite à la Législature. M. Victor Gaudet avocat, prendra la parole, ainsi que plusieurs autres orateurs. Tous les membres et amis du club sont invités à assister à cette assemblée.

× × ×

CLUB LIBERAL SAINTE-MARIE

Le Club Libéral Ste Marie tiendra une grande assemblée ce soir, à la salle Chagnon, coin Panet et Ontario.

M. G. A. Lacombe, député sortant, y rencontrera ses électeurs et ouvrira sa campagne électorale. Il sera accompagné de plusieurs orateurs.

Tous les amis de la cause libérale, dans la Division Ste Marie, sont priés d'être présents.

× × ×

CLUB LEMIEUX

Il y aura une grande assemblée des membres du Club Lemieux, à leur salle, angle des rues Iberville et Lafontaine, lundi soir à 8 heures.

La question de la politique du jour sera discutée par plusieurs orateurs bien connus.

Tous les membres sont priés d'être présents.

I. GAGNE,
Secrétaire.

× × ×

COMTE DE SAINT-MAURICE

Le candidat conservateur sera tout probablement M. le Dr Dufresne, de Shawinigan Falls, et le candidat libéral, M. Georegs Delisle, d'Yamachiche

COMTE DE MASKINONGE

Le député sortant, M. Geo. Lafontaine, aura pour adversaire M. A. Milot, de St Alexis des Monts, libéral.

TROIS-RIVIERES

M. Narcisse Martel, conservateur, sera candidat contre M. J. A. Tessier, député sortant.

NICOLET

L'hon. M. Devlin aura probablement pour adversaire M. l'avocat Camirand, conservateur.

L'UNION CONSERVATRICE

Tous les membres de l'Union Conservatrice sont invités à se rendre au club Lafontaine samedi soir pour y rencontrer l'hon. M. P. E. LeBlanc.

Vu les nombreux déménagements qui surviennent chaque année les membres de l'Union sont priés d'envoyer leur adresse à M. Jos H. Loranger, 97 St Jacques.

JOS H. LORANGER,
Secrétaire.

AVIS SPECIAL

Le superbe orgue Karn à 2 claviers qui a été tant admiré dans la vitrine des entrepôts de Layton Bros., 144 rue Peel, a été acheté par l'Ecole Normale Jacques-Cartier. 8,12 r

IN RE :

P. D. DODS & CIE,

Manufacturiers de peintures et vernis, Montréal.

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à SAMEDI, 16 MAI, 1908, à midi, pour l'achat, en bloc ou séparément, de l'actif suivant :

Peintures, huiles, vernis, matières brutes, marques de commerce, clientèle, etc., etc. environ	$80,000.00
Machines et mobilier de manufacture	30,000.00
Bâtisses et terrain	40,000.00
	$150,000.00
Stock de peintures à Winnipeg	15,000.00

La manufacture est ouverte tous les jours.

Les curateurs se réservent le droit de refuser aucune et toutes les soumissions.

KENT et TURCOTTE,
97 rue Saint-Jacques,
158—5 Montréal.

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain et sera payable, au Bureau-Chef de la Banque et à ses succursales, le et après le premier jour de juin prochain aux actionnaires inscrits au registre le 16 mai.

Par ordre du Conseil de Direction,
M. J. A. PRENDERGAST,
148—1,M,v,n Gérant-Général

Banque de Montréal

AVIS est par les présentes donné QU'UN DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT sur le capital-actions, payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et qu'il sera PAYABLE à la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après LUNDI, le PREMIER JOUR DE JUIN prochain, aux actionnaires sur la liste le 16 mai.

Par ordre du Bureau,
E. S. CLOUSTON,
gérant-général.
Montréal, 21 avril 1908. n les V

LE PORT DE MONTREAL

M. GEO. W. STEPHENS, ET M. F. W. COWIE ONT PUBLIE LEUR RAPPORT HIER.

Après un voyage de trois mois d'observation dans les divers ports de l'Angleterre et du Continent, MM. George W. Stephens, président de la Commission du port de Montréal et F. W. Cowie, ingénieur en chef du chenal, viennent de rendre public le rapport qu'ils ont soigneusement préparé. Le travail vaut la peine qu'on le remarque et il n'y a pas à douter que ce rapport ait une influence des plus marqués en égard au développement du port de Montréal, et, en généralisant à tout ce qui regarde le transport, accompli au Canada. Outre une étude générale des ports, la brochure — de 160 pages environ — comprend une étude spéciale et l'exposé des résultats obtenus par une minutieuse inspection des ports de Londres, Liverpool, Glasgow, Bristol, Manchester, New Castle-on-Tyne, Cardiff, Hambourg, Anvers, le Hâvre et Marseille. Pour terminer, des conclusions, ayant trait à la situation de Montréal et à la topographie du Saint-Laurent.

Dans le préambule, le rapport se lit comme suit:

"Montréal possède un chenal de 14 pieds de profondeur, servant de moyen de transport pour presque tout un continent. Equipez de façon convenable ses points terminus océaniques et ceux des lacs, et rien ne pourra empêcher Montréal de posséder la route la plus économique et la plus courte pour le commerce que la Métropole devrait commander.

"D'après le taux actuel de son augmentation, le Canada, durant le 20ème siècle, aura sa part dans l'Empire Britannique pour un chiffre de population surpassant celui de l'Angleterre, à l'heure qu'il est, et si, de plus, le Canada cultive un quart de sa superficie, il produira annuellement 800,000,000 de minots de grain.

Il n'y a que deux méthodes de parer à la nouvelle situation: 1o En augmentant les facilités aux divers points terminus des lignes canadiennes;

2o En faisant en sorte que le commerce se fasse par la voie des ports américains. On devra donc considérer comme un devoir national l'équipement des terminus maritimes en se tenant au niveau de l'augmentation du commerce, du nombre de voies ferrées, si l'on tient à considérer le prestige naturel de voir le commerce canadien se faire au moyen des ports de mer canadiens."

Puis vient une étude élaborée des ports. On lit le paragraphe suivant:

"En comparant le coût du transport par voie maritime avec celui fait par voie ferrée, la règle suivante a été établie: il coûtera aussi cher de transporter 50 tonnes par voiture que 500 par chemin de fer et, par contre, que 5,000 par voie de navire océanique.

On verra donc qu'un steamer d'une vitesse de 20 noeuds (près de 23 milles à l'heure) n'est pas très éloigné en vitesse si l'on parle du transport des passagers; quand au service du fret le navire l'emporte de beaucoup."

"Montréal possède donc un grand avantage, ayant une communication fluviale qui le relie avec la mer."

"Anvers, Hambourg et Londres sont des exemples pris en Europe, démontrant l'importance des avantages plus haut mentionnés, et Montréal est le seul port en Amérique qui jouisse d'une topographie semblable à ces ports d'Europe."

Le rapport est en faveur d'un port de district libre. Parlant de l'équipement des ports:

"L'une des plus grandes leçons à apprendre dans les ports européens est le soin vraiment extraordinaire qu'on met à sauver de l'ouvrage, à sauver du temps, par les appareils mis en usage pour manoeuvrer le fret. Les grues sont très nombreuses et il y en a partout. Les véhicules de toute sorte, et en nombre étonnant, servent au transport des marchandises arrivées par voie ferrée, élévateurs, chutes et autres moyens sont employés pour faire du travail rapide."

Sous le titre: "Impressions générales," le rapport continue:

"1o. Les ports qui font un commerce considérable et efficace sont ceux qui veulent que les facilités ne soient pas tenues sur un pied égal aux besoins du moment, mais toujours tenues en avant.

2o. Les ports qui sont demeurés stationnaires ou qui ont perdu leur prestige ont été ceux où l'on s'est plus occupé du commerce, des affaires, que des moyens pour faciliter ce commerce.

3o. L'unité de l'autorité; la concentration des affaires, la surveillance du niveau de l'eau, un service de dépêches soigné, amènent le succès administratif d'un port.

4o. De vastes hangars.

5o. Des hangars de trois étages.

6o. Des précautions dans le transport des marchandises avariables aux ports britanniques.

7o. Les mêmes soins pour les points terminus canadiens.

8o. La grande expansion du commerce canadien demande un développement immédiat des ports canadiens," etc., etc.

Puis viennent les conclusions, nombreuses et solides, montrant les grands avantages qu'amènera l'amélioration du port de Montréal.

La "Presse" est heureuse d'accuser réception du rapport imprimé, gracieusement envoyé à ses bureaux par MM. Stephens et Cowie.

QUESTION DE RELIGION

Les avocats de la Ville ont notifié hier la commission des marchés qu'elle ne pouvait intervenir dans la question des viandes Kosher, que c'est une affaire religieuse, laquelle doit être réglée par les Israélites entre eux. La Ville ne peut intervenir dans une question où le débat s'est élargi jusqu'à la discussion de l'autorité que possède ou que se donne tel ou tel rabbin.

UNE AUTORITE

Une connaissance intime des complications de la musique et de ses exigences a induit le professeur Pelletier, organiste de la cathédrale Saint-Jacques à choisir un piano Heintzman and Co. pour son fils le Dr Pelletier. Comme il n'y a pas de meilleure autorité, à Montréal, en fait de musique que le professeur Pelletier, nous n'hésitons pas à vous recommander de suivre son exemple. Ces magnifiques pianos sont exposés aux magasins de C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest et 394 rue Sainte-Catherine est. 6,8,9

RUE ST ANTOINE

[5ième Section]

côté sud et nord de la rue Guy à la rue Fulford.

AVIS PUBLIC

La CITE DE MONTREAL, par ses Conseils et Procureurs soussignés, donne par les présentes avis public que vendredi, le vingt-neuvième jour de mai courant, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, au Palais de Justice, en cette cité, elle présentera, par le ministère de ses dits Conseils et Procureurs, à la Cour Supérieure, siégeant en division de pratique [chambre No 31], dans et pour le district de Montréal, province de Québec, une requête demandant à la dite Cour de choisir et nommer, en vertu de l'acte de la Législature, 62 Victoria, chapitre 58, et ses amendements, deux personnes compétentes et désintéressées pour agir en qualité de commissaires, conjointement avec l'un des Recorders de la Cité, comme président, et deux de ses estimateurs nommés par le Conseil, pour fixer et déterminer, conformément aux dits actes, les prix et indemnité à être accordés pour les terrains ou immeubles ci-après désignés, que la dite Cité a décidé d'acquérir, par résolution passée le quatrième jour de mai courant, sous l'autorité de l'acte 3 Edouard VII, chapitre 62, tel qu'amendé par l'acte 8 Edouard VII, intitulé : "Loi amendant la charte de la Cité de Montéral", et sanctionné le 25 avril dernier [1908], pour élargir la rue St Antoine [côtés sud et nord], de la rue Guy à la rue Fulford, dans le quartier St Antoine, et pour remplir les autres devoirs imposés aux dits commissaires par la loi, savoir:

No 1 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre et une maison en brique sus-érigées, bornée au sud-ouest par le square Richmond, ledit côté mesurant à peu près 16.7 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 262.75 pieds ; au nord-est par la rue Guy, ledit côté mesurant à peu près 16.7 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 453, ledit côté mesurant à peu près 263.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 4,394.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 453 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 2 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 387, ledit côté mesurant à peu près 22.05 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 70.4 pieds ; au nord-est par le square Richmond, ledit côté mesurant à peu près 21.7 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 387, ledit côté mesurant à peu près 70.4 pieds, contenant une superficie d'à peu près 1,540.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie nord-ouest du lot du cadastre No 387 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 3 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre sus-érigée, bornée ou sud-ouest par le lot du cadastre No 386, ledit côté mesurant à peu près 21.4 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 22.2 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 387, ledit côté mesurant à peu près 22.05 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 387, ledit côté mesurant à peu près 22.2 pieds, contenant une superficie d'à peu près 482.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie nord-ouest du lot du cadastre No 387 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 4 — Une lisière de terrain avec six maisons en brique sus-érigées, bornée au sud-ouest par la rue Saint-Martin, ledit côté mesurant à peu près 20.05 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 107.35 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 387, ledit côté mesurant à peu près 21.4 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 386, ledit côté mesurant à peu près 107.45 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 2,250.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 386 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 5 — Une lisière de terrain avec une maison en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 354, ledit côté mesurant à peu près 20.15 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 26.6 pieds ; au nord-est par la rue Saint-Martin, ledit côté mesurant à peu près 20.25 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 355, ledit côté mesurant à peu près 26.6 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 537.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 355 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 6 — Une lisière de terrain avec une maison en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 354, ledit côté mesurant à peu près 20.1 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 23.8 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 355, ledit côté mesurant à peu près 20.15 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 354, ledit côté mesurant à peu près 23.8 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 479.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie nord-ouest du lot du cadastre No 354 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 7 — Une lisière de terrain avec partie de maison en pierre sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 353, ledit côté mesurant à peu près 20.1 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 6.7 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 354, ledit côté mesurant à peu près 20.1 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 354, ledit côté mesurant à peu près 6.7 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 134.7 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie nord-ouest du lot du cadastre No 354 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 8 — Une lisière de terrain avec deux parties de maisons en pierre sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 352, ledit côté mesurant à peu près 20.05 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 30.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 354, ledit côté mesurant à peu près 20.1 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 353, ledit côté mesurant à peu près 30.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 612.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 353 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 9 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre et une partie de maison en pierre sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 351, le dit côté mesurant à peu près 20.0 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 30.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 353, ledit côté mesurant à peu près 20.05 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 352, ledit côté mesurant à peu près 30.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 610.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 352, des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 10 — Une lisière de terrain avec cinq maisons en brique sus-érigées, bornée au sud-ouest par la rue Seigneurs, ledit côté mesurant à peu près 19.2 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 120.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 352, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 250, ledit côté mesurant à peu près 119.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 2,342.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 351 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 11 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier en pierre sus-érigé, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 252, ledit côté mesurant à peu près 21.3 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 46.0 pieds ; au nord-est par la rue Seigneurs, ledit côté mesurant à peu près 22.15 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No 251, ledit côté mesurant à peu près 46.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 1004.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 251 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 12 — Une lisière de terrain avec partie de maison en pierre susérigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 249, ledit côté mesurant à peu près 20.4 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 46.7 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 251, ledit côté mesurant à peu près 21.3 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 250, ledit côté mesurant à peu près 46.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 966.4 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 250 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 13 — Une lisière de terrain avec deux parties de maisons en pierre sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 248, ledit côté mesurant à peu près 20.4 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 28.25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 250, ledit côté mesurant à peu près 20.4 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 249, ledit côté mesurant à peu près 28.25 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 576.3 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 249 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 14 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre et une partie de maison en pierre sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 247, ledit côté mesurant à peu près 19.8 pieds; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 30.25 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 249, ledit côté mesurant à peu près 20.4 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 248, ledit côté mesurant à peu près 30.25 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 608.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 248 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 15 — Une lisière de terrain avec partie de bâtisse en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 246, ledit côté mesurant à peu près 19.45 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 29.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 248, ledit côté mesurant à peu près 19.8 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 247, ledit côté mesurant à peu près 29.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 569.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 247 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 16 — Une lisière de terrain avec partie de bâtisse en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 245, ledit côté mesurant à peu près 19.1 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 29.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 247, ledit côté mesurant à peu près 19.45 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 246, ledit côté mesurant à peu près 29.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 559.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 246 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 17 — Une lisière de terrain avec partie de bâtisse en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 244, le dit côté mesurant à peu près 18.75 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant 29.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 246, le dit côté mesurant à peu près 19.1 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 245, le dit côté mesurant à peu près 29.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 548.8 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 245 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 18 — Une lisière de terrain avec partie de bâtisse en brique sus-érigée, bornée au sud-ouest par la rue Chatham, le dit côté mesurant à peu près 18.4 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 29.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 245, le dit côté mesurant à peu près 18.75 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 244, le dit côté mesurant à peu près 29.0 pieds ; contenant une superfice d'à peu près 538.7 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 244 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 19 — Une lisière de terrain avec deux maisons en brique sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 219-4, le dit côté mesurant à peu près 17.4 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 49.7 pieds ; au nord-est par la rue Chatham, le dit côté mesurant à peu près 17.8 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 219, le dit côté mesurant à peu près 40.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 701.4 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 219 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 20 — Une lisière de terrain avec deux maisons en brique sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 218, le dit côté mesurant à peu près 16.9 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 40.25 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 219, le dit côté mesurant à peu près 17.4 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 219-4, le dit côté mesurant à peu près 40.25 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 690.3 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 219-4 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 21 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 218, le dit côté mesurant à peu près 16.3 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 26.3 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 219-4, le dit côté mesurant à peu près 16.9 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 218, le dit côté mesurant à peu près 26.3 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 436.6 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant une partie nord-ouest du lot du cadastre No 218 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 22 — Une lisière de terrain avec une maison en pierre sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 217, le dit côté mesurant à peu près 16.0 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 26.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 218, le dit côté mesurant à peu près 16.3 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 218, le dit côté mesurant à peu près 26.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 428.0 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant une partie nord-ouest du lot du cadastre No 218 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 23 — Une lisière de terrain avec une maison en bois et brique, et 2 remises en bois, sus-érigées, bornée au sud-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 14.2 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 87.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 218, le dit côté mesurant à peu près 16.0 pds ; au sud-est par le lot du cadastre No 217, le dit côté mesurant à peu près 87.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 1321.3 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 217 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 24 — Une lisière de terrain avec quatre maisons en brique sus-érigées, borneé au sud-ouest par le lot du cadastre No 90, le dit côté mesurant à peu près 11.0 pieds ; au nord ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 89.5 pieds; au nord-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 11.2 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No 91, le dit côté mesurant à peu près 89.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 993.5 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 91 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 25 — Une lisière de terrain avec une remise ouverte en bois sus-érigée, bornée au sud-ouest par la rue Fulford, le dit côté mesurant à peu près 11.0 pieds ; au nord-ouest par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 3.3 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 91, le dit côté mesurant à peu près 11.0 pieds ; au sud-est par le lot du cadastre No 90, le dit côté mesurant à peu près 4.6 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 43.5 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie nord-ouest du lot du cadastre No 90 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 26 — Une lisière de terrain de forme triangulaire, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632-3, le dit côté mesurant à peu près 0.4 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-2, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 4.5 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-2 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 27 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632-4, le dit côté mesurant à peu près 0.8 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-3, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-2, le dit côté mesurant à peu près 0.4 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 13.5 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-3 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 28 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632-5, le dit côté mesurant à peu près 1.2 peids ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-4, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-3, le dit côté mesurant à peu près 0.8 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pds; contenant une superficie d'à peu près 22.5 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-4 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 29 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632-6 le dit côté mesurant à peu près 1.6 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-5, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-4, le dit côté mesurant à peu près 1.2 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 31.5 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-5 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 30 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632-7, le dit côté mesurant à peu près 1.9 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-6, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-5, le dit côté mesurant à peu près 1.6 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 39.4 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-6 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 31 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632-8, le dit côté mesurant à peu près 2.2 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-7, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-6, le dit côté mesurant à peu près 1.9 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 46.1 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-7 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 32 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1632, le dit côté mesurant à peu près 2.5 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632-8, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-7, le dit côté mesurant à peu près 2.2 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 22.5 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 52.9 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632-8 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 33 — Une lisière de terrain avec parties d'escaliers sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 3.8 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1632, ledit côté mesurant à peu près 100.2 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632-8, ledit côté mesurant à peu près 2.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 100.2 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 315.6 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1632 des plan et livre de renvoi offfciels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 34 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1634, le dit côté mesurant à peu près 4.5 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 53.8 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1632, ledit côté mesurant à peu près 3.8 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 53.8 pieds ; le tout de forme irrégulière ; contenant une superficie d'à peu près 213.6 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1634 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 35 — Une lisière de terrain bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 4.9 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 25.9 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 4.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 25.9 pieds ; le tout de forme irrégulière ; contenant une superficie d'à peu près 126.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1634 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 36 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-13, ledit côté mesurant à peu près 5.5 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 22.15 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 4.9 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 22.15 pieds, contenant une superficie d'à peu près 115.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1634 des plan et livre de renvoi du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 37 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-12, ledit côté mesurant à peu près 5.85 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-13, ledit côté mesurant à peu près 22.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 1634, ledit côté mesurant à peu près 5.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 22.00 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 124.9 pieds carrés ; ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-13 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 38 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-12, ledit côté mesurant à peu près 5.85 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-12, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-13, ledit côté mesurant à peu près 5.85 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 11.7 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-12 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 39 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-11, ledit côté mesurant à peu près 6.25 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-12, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-12, ledit côté mesurant à peu près 5.85 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 121.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-12 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 40 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-11, ledit côté mesurant à peu près 6.25 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-11, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-12, ledit côté mesurant à peu près 6.25 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 12.5 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-11 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 41 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-10, ledit côté mesurant à peu près 6.95 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-11, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-11, ledit côté mesurant à peu près 6.25 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 132.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-11 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 42 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-10, ledit côté mesurant à peu près 6.95 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-10, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-11, ledit côté mesurant à peu près 6.95 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 13.9 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-10 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 43 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-9, ledit côté mesurant à peu près 7.5 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-10, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-10, ledit côté mesurant à peu près 6.95 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 20.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 144.5 pieds carrés ; ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-10 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 44 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-9, ledit côté mesurant à peu près 7.5 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-9, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-10, ledit côté mesurant à peu près 7.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 2.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 15.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-9 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 45 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1635, ledit côté mesurant à peu près 8.0 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-9, ledit côté mesurant à peu près 22.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-9, ledit côté mesurant à peu près 7.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 22.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 170.5 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant une partie sud-est du lot du cadastre No 1636-9 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 46 — Une lisière de terrain avec trois parties d'escaliers sus-érigées, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-8, ledit côté mesurant à peu près 8.55 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1635, ledit côté mesurant à peu près 55.85 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-9, ledit côté mesurant à peu près 8.0 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 55.85 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 462.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1635 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 47 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-7, ledit côté mesurant à peu près 9.3 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-8, ledit côté mesurant à peu près 24.3 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1635, ledit côté mesurant à peu près 8.55 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.3 pieds; contenant une superficie d'à peu près 216.9 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-8 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 48 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par la rue Canning, ledit côté mesurant à peu près 9.6 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-7, ledit côté mesurant à peu près 24.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-8, ledit côté mesurant à peu près 9.3 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 226.8 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-7 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 49 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-5, ledit côté mesurant à peu près 10.2 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-6, ledit côté mesurant à peu près 24.35 pieds; au nord-est par la rue Canning, ledit côté mesurant à peu près 10.1 pieds; au sud-est par la rue St Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.35 pieds; contenant une superficie d'à peu près 247.2 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-6 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St Antoine de la Cité de Montréal.

No 50 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-4, ledit côté mesurant à peu près 10.6 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636.5, ledit côté mesurant à peu près 24.05 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-6, ledit côté mesurant à peu près 10.2 pieds; au sud-est par la rue St Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.05 pieds; contenant une superficie d'à peu près 250.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-5 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St Antoine de la Cité de Montréal.

No 51 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-3, ledit côté mesurant à peu près 11.0 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-4, ledit côté mesurant à peu près 24.05 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-5, ledit côté mesurant à peu près 10.6 pieds; au sud-est par la rue St Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.05 pieds; contenant une superficie d'à peu près 259.7 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-4 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St Antoine de la Cité de Montréal.

No 52 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-2, le dit côté mesurant à peu près 11.5 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-3, le dit côté mesurant à peu près 24.00 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-4, le dit côté mesurant à peu près 11.0 pieds; au sud-est par la rue Saint-Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 270.0 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-3 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 53 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigée, bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1636-1, le dit côté mesurant à peu près 11.85 pieds ; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-2, le dit côté mesurant à peu près 24.0 pieds ; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-3, le dit côté mesurant à peu près 11.5 pieds ; au sud-est par la rue Saint-Antoine, le dit côté mesurant à peu près 24.0 pieds ; contenant une superficie d'à peu près 280.2 pieds carrés, la dite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-2 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la Cité de Montréal.

No 54 — Une lisière de terrain avec partie d'escalier sus-érigé bornée au sud-ouest par le lot du cadastre No 1637-A, ledit côté mesurant à peu près 13.25 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1636-1, ledit côté mesurant à peu près 24.25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-2, ledit côté mesurant à peu près 11.7 pieds; au sud-est par la rue St Antoine, ledit côté mesurant à peu près 24.25 pieds; contenant une superficie d'à peu près 292.0 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie sud-est du lot du cadastre No 1636-1 des plan et livre de renvoi officiels du quartier St Antoine de la Cité de Montréal.

No 55 — Une lisière de terrain avec trois maisons en brique sus-érigées bornée au sud-ouest par la rue St Antoine, ledit côté mesurant à peu près 11.25 pieds; au nord-ouest par le lot du cadastre No 1637-1, ledit côté mesurant à peu près 66.35 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No 1636-1, ledit côté mesurant à peu près 13.25 pieds; au sud-est par la rue St Antoine, ledit côté mesurant à peu près 70.0 pieds; contenant une superficie d'à peu près 835.1 pieds carrés, ladite lisière de terrain étant la partie nord-est du lot du cadastre No 1637-A des plan et livre de renvoi officiels du quartier St Antoine de la cité de Montréal.

Le tout suivant le plan de l'amélioration déposé dans le bureau de l'inspecteur de la Cité.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en pieds et décimales anglais.

ETHIER, ARCHAMBAULT, LAVALLEE,
DAMPHOUSSE, JARRY ET BUTLER,
Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,
Montréal, 5 mai 1908.

"BYRRH"

LE

Délicieux Vin Tonique

Le Vin "Byrrh" diffère de tous les autres vins toniques. Non seulement il est des plus agréables pour le palais, mais ses qualités toniques, étant tirées de restaurateurs naturels, ont un effet reconstituant permanent sur tous ceux qui sont abattus ou épuisés.

Le vin tonique "Byrrh" aide la digestion, aiguise l'appétit et tonifie le système tout entier.

ESSAI GRATUIT Envoyez-nous cette annonce et 10 cts. pour payer les frais de port, etc., et vous recevrez gratuitement un bel échantillon de ce fameux Vin Tonique.

Embouteillé à Thuir, France, par Violet Frères, Props.

HUDON, HEBERT & CIE, LTEE, Dépt. "Vin Byrrh", Montréal. Agents pour le Canada. A

Papeteries

Avant d'acheter vos papeteries ayez nos prix.

Seuls agents pour le CANADIAN LOOSE LEAF SYSTEM

Nous pouvons vous épargner de l'argent.

CARBONS Spécialité de fournitures de clavigraphe: rubans carbones, etc. Feuilles de cire pour machine "Duplicateur".

RUBANS Rubans pour aucune sorte de clavigraphe.

MEUBLES DE BUREAUX

Canada Office Supply Co.

101 Notre-Dame Ouest

Phone: Main 4506

114—l.v.n

L'ANEMIE

L'Appauvrissement du Sang,
Les Maladies Nerveuses,
Les Maladies d'Estomac

Chez la Femme, les Jeunes Filles, Vaincus, Guéris par l'emploi suivi des

Dragées Lachance

Mères de Famille ne les oubliez pas

Prix du Flacon 50 cents

EN VENTE PARTOUT.

Laboratoire Lachance,

87 rue St Christophe, :: Montréal,

8-07

A 63—v n

Rappelez-vous

que nous garantissons que notre

POELE PENN ESTHER amélioré

donnera entière satisfaction. Votre argent vous sera remis si vous n'en êtes pas satisfait. Il n'est vendu que chez les meilleurs marchands.

Record Foundry & Machine Co.,
268 St Paul, Montréal.
155—6

"LE PAIN PURETE"

est livré en sacs cachetés et ne peut être obtenu que de

JAMES STRACHAN

246 Avenue Hôtel de Ville.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life, Montréal, Chambre 39.

176—lMven

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa et portant à l'endos : "Soumission pour huile d'éclairage", seront reçues jusqu'au onzième jour de mai, 1908, pour la livraison de 136,000 gallons, mesure impériale, plus ou moins, pour l'éclairage des forts, suivant les devis, pour la saison de 1908.

Une certaine quantité d'huile devra être livrée en caisses et en barils, tel que requis par le ministère ; les caisses devront contenir deux canistres de 5 gallons. L'huile, les canistres, les caisses et les barils devront être conformes aux devis.

Les soumissionnaires devront indiquer leurs prix par gallon impérial en caisses et en barils, livré aux endroits suivants : Sarnia, Ont., Port Dalhousie, Ont., Kingston, Ont., Montréal, P. Q., Québec, P. Q., Saint-Jean, N. B., Halifax, N. E., Pictou, N. E., Charlottetown, I. P. E., et Prescott, Ont.

Des devis et des formules de soumissions peuvent être obtenus des percepteurs du revenu à Pétrolia, Sarnia et au ministère, ici.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque déposé égal à 5 pour cent de la somme totale de la soumission.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du ministère ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, 27 avril 1908. 155—4

28,000 Verges de Ruban à moins que le prix des Fabricants

RUBAN DE 50c, 60c ET 75c POUR 24c.

Nous avons fait, déjà, des achats spéciaux et aussi avantageux, mais jamais, depuis que nous achetons des rubans, nous n'avons eu une occasion pour pour égaler celle-ci.

28,000 verges de rubans les plus riches, les plus jolis et les plus désirables, qui aient jamais été fabriqués seront vendus à des prix moindres que ce qu'ils coûtent aux fabricants.

Les couleurs et les tissus sont absolument nouveaux. De fait, il y a plusieurs jolies combinaisons de rales et couleurs que nous n'avons jamais vues auparavant.

Les rubans ont tous 5 pouces de large. Parmi les nouveaux effets, il y a du ruban à jolies rales taffetas, en une grande variété de couleurs et une sorte de tissu panier alternant avec du blanc.

Ruban Duchesse à rales blanches et de couleurs en une variété complète de nuances.

Ruban taffetas avec rales d'un pouce, blanches et de couleurs, tachetées de blanc des plus jolis pour chapeaux.

Ruban taffetas glacé à rales simulées à point d'ouriet à travers. Rubans taffetas rayés avec gros pois de satin de même couleur. Ruban taffetas avec rales romaines d'un pouce, bordure et rales étroites sur fond blanc.

Ruban taffetas à centres de couleurs unies, bordures de Dresde et fagotting simulé, toutes couleurs.

Magnifique ruban taffetas à rales de satin et fagotting simulé, toutes les nuances nouvelles.

Ruban de soie moirée, avec larges rales de satin, très joli pour ceintures, ceinturons, etc.

Ruban de Dresde avec bord de fantaisie de couleurs unies. Un riche ruban pour chapeau.

Ruban de taffetas glacé, avec petits dessins de fleur, très belles combinaisons de couleurs.

Rubans de Dresde avec centre marbré et bords à fleur, superbes couleurs.

Rubans taffetas rayé, avec dessins soulevés, de même couleur que celle des rubans, nuances nouvelles.

Rubans de taffetas couleur, avec bord d'un demi pouce, en tons plus foncés.

Taffetas glacé uni en une variété complète de brun, vert, etc., convenable pour chapeaux supérieurs.

Le prix régulier du détail de ces rubans — le prix que nous sommes obligés de demander ordinairement, est 50c, 60c et 75c la verge.

Nous les vendrons, samedi, à **24 cents.**

Offres Spéciales de Bonbons

Chocolate Krumble. Régulier 60c la livre. Demain. . . **45c**

Ils sont faits de la meilleure mélasse de la Nouvelle Orléans, noix moulues, recouverts de bon chocolat. — Echantillons gratuits.

Nos centres de crèmes spéciaux au chocolat, avec pures essences de fruit. REGULIER 50c la livre. DEMAIN, la livre. **35c**

Iced Chips, un nouveau bonbon américain. Régulier 35 cents, pour. **23c**

Nous attirons l'attention sur le BIEN CONNU chocolat sucré amer, dans toutes les essences.

JOLIS ARTICLES DE COU POUR DAMES

De très belles valeurs sont offertes dans cette collection. Nous venons de recevoir une consignation de New-York de très nombreuses chics nouveautés en fait de collets en toile, jabots brodés et à nouvelles rayures, noeuds Merry Widow, noeuds en broderie. Collets droits et noeuds en scie dans toutes les couleurs. Nous serons heureux de vous les montrer et nous sommes assurés que vous serez satisfaites de notre vaste assortiment.

CEINTURES

Notre assortiment est complet avec les dernières nouveautés en fait de ceintures en cuir, chevreau, ceintures élastiques et lavables.

CEINTURES EN CHEVREAU, noires et de couleur, **25c** et plus.

CEINTURES ELASTIQUES noires et de couleur, **69c** et plus.

CEINTURES LAVABLES, **12½c** et plus.

Voyez nos nouveaux voiles de printemps au rez-de-chaussée.

PAPETERIE

1 paquet de 1 livre ou enveloppes paquet. Réguliers 20c et 25c chacun, pour.	15c
Cartes postales, vues locales illustrées, la douzaine. 10 cents, 100 pour.	75c
Bloc-note, pleine grandeur, et 50 enveloppes. Pour.	25c
Panier-toile University. Régulier 6 cents la main. 5 mains pour.	25c
Enveloppes, 25 pour.	10c

W. A. Scroggie Limited

Angle des rues Ste Catherine, Université et Victoria.

Chapeaux non Garnis, Fleurs, Etc.

La section consacrée à l'étalage et à la vente des chapeaux non garnis et des garnitures de chapeaux, est des plus intéressante actuellement. Remarquez les prix de ces items populaires. Chapeaux non garnis, dans une variété infinie, toutes les marques et formes populaires. Couleurs assorties. Les prix varient depuis. **49c**

Grande collection de canotiers Merry Widow, en paille brûlée. Feuillage, **19c.** Roses, depuis **25c.**

PRIX SPECIAUX POUR NOS MEILLEURS CHAPEAUX GARNIS, SAMEDI.

Premières Grandes Réductions sur Costumes-Tailleur pour Dames

Nouveaux modèles de printemps et d'été : quelques-uns étant les meilleurs styles qui se vendent le mieux cette saison, réduits, dans quelques cas, moins que moitié prix. Pour être certaine d'avoir la grandeur et la couleur désirées, faites votre choix au plus tôt :

Valant jusqu'à $30.00. Prix Samedi $12.98

Costumes en beau panama chiffon, toutes couleurs, manteaux courts ou de longueur moyenne, nouveau devant incliné et modèles sans hanches, manches papillon et Gibson. Vestes en soie de Perse et autres jolies garnitures, jupes très plissées et circulaires avec plis de fantaisie de même tissu.

BLOUSES EN SOIE

Nous avons groupé un certain nombre de blouses se vendant de $5.00 à $6.50, et que nous avons marquées pour les écouler, à. **$2.69**

La plupart sont en soie taffetas et japonaise, noire et blanche, quelques-unes garnies de remplis et insertions de dentelle. Quelques boluses en soie taffetas feront aussi partie de cette vente.

Longs Gants en Soie, $1.25

Gants de dames en excellente soie, très bonne qualité, longueur au coude, poignet mousquetaire, bouts doubles, très durables, noirs, blancs, crème, tan et marine. Très grande valeur, pour, la paire. **$1.25**

Gants de dames très beaux, longueur au coude, en fil de Lille, ouvrent au poignet, faits de fil rond lisse, noirs, blancs, tan. Très grande valeur, la paire. **75c**

Gants de dames en Lille de Milan, longueur au coude, très bonne qualité, 2 boutons à pression, dessus brodés. Spécial, la paire. **75c**

Souliers de Dames de $4,00 pour $2.98

Beaux souliers Oxford de dames en poulain verni et chevreau dongola, tige en chevreau mat, bout droit, semelles à trépointe Goodyear, talons cubains. C'est une ligne excessivement chic, valant $4.00. Samedi. **$2.98**

Vêtements d'Enfants

Robes blanches, style Mother Hubbard, emplècement de broderie et insertion de dentelle, jupe plissée, avec insertion de broderie et dentelle et deux frisons de broderie, pour enfants de 6 mois à 2 ans. **$1.85**

Robes Mother Hubbard en beau linon blanc, emplècement plissé avec insertion de broderie, col et manches finis d'une bordure de broderie, jupe avec large ourlet uni. Grandeurs pour enfants de 1 à 4 ans. . . . **$1.10**

Jupes en linon blanc, avec corsage, jupe finie avec remplis et frison ourlés, grandeurs pour enfants de 1 à 6 ans. Prix. **65c**

Jupes en batiste, garnies d'une insertion de broderie, grand volant en linon, avec remplis et bordure de broderie, pour enfants de 10 à 16 ans. Prix. **89c**

Caleçons en batiste, remplis unis, grandeurs pour enfants de 2 à 14 ans. Prix. **20c**

Beaux caleçons en batiste, avec insertion et bordure en dentelle valenciennes. Grandeurs de 2 à 12 ans. Prix. **49c**

Vente de fin de Semaine de Vêtements d'Hommes

LA DEVISE : "IL N'Y A RIEN COMME LE SUCCES" EST AMPLEMENT PROUVE PAR L'AUGMENTATION CONTINUELLE DE LA POPULARITE DE CES VENTES DE VETEMENTS DE MESSIEURS. LE FAIT QUE DE SEMAINE EN SEMAINE LES VENTES DEVIENNENT DE PLUS EN PLUS CONSIDERABLES ET QUE DES CLIENTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX VIENNENT A NOTRE MAGASIN, MONTRE QUE LES QUALITES, LES STYLES ET LES PRIX DE NOS VETEMENTS SONT RAISONNABLES.

VETEMENTS FIT-RITE

Egaux à ceux faits par les meilleurs tailleurs de pratiques et jamais vendus à ce prix. Ils sont confectionnés avec le meilleur tissu de l'ouest de l'Angleterre que l'on puisse se procurer, dessins, tissus et mélanges exclusifs, distingués, chics et élégants. Complets vendus régulièrement de $20 à $25. Samedi **$19**

PANTALONS POUR HOMMES

En tweeds canadiens de bonne qualité, mélanges de fantaisie, à rayures, etc. Excellente valeur à **$1.45**

CHAPEAUX DERBY ET FEDORA

Provenant d'un des meilleurs fabricants, toutes les formes les plus nouvelles. La meilleure offre de chapeau que nous ayons faite cette saison. Prix spécial **$1.19**

COMPLETS en TWEED pour HOMMES, $4.75

Un nombre limité seulement de complets pour hommes, en bons tweeds canadiens, bien finis et bien confectionnés. Valant régulièrement jusqu'à $10.00, pour **$4.75**

COMPLETS EN TWEED POUR $7.50

Complets d'une coupe élégante, en tweeds et en worsteds de fantaisie de bonne qualité, valant jusqu'à $13.00. Pour **$7.50**

Complets en Tweed Anglais pour $9.95

Convenables pour hommes d'affaires, en tweeds anglais strictement pure laine, jolis styles pour élégants. Réguliers $13 à $17 . . . . **$9.95**

HABITS EN TWEED POUR HOMMES, $2.59

Ils sont faits avec des coupons de tweeds qui restaient à un des principaux manufacturiers canadiens. Nous lui avons suggéré d'en faire des habits convenables pour le bureau. Nous avons acheté tout ce qu'il avait et nous les mettrons en vente vendredi et samedi à. **$2.59**

BOTTINES D'HOMMES, DE $5.00 pour $2.75

Nous avons commencé la vente avec 1,500 paires de bottines, et bien que nous puissions dire que plus de la moitié de ce nombre ait déjà été vendu, il est évident qu'il en reste encore un splendide assortiment au choix.

Bottines fines Blucher en veau ou en chevreau, semelles à trépointes Goodyear, pour hommes. Véritable valeur de $5.00, pour . . **$2.75**

Bottines Blucher en veau, semelles à trépointes Goodyear, points 1 à 5, pour garçonnets. Prix régulier $3.50 . . . . . **$2.50**

Bottines en poulain verni, tous les styles, semelles à trépointe Goodyear, pour hommes. Prix de vente **$2.75**

Bottines Blucher en poulain verni, pour garçonnets. Prix régulier $3.50, pour **$2.50**

Points 1 à 5.

CHEMISES ET CRAVATES POUR HOMMES

Nous avons cru devoir donner une nouvelle commande de ces articles, ce qui fait que vous pouvez être sûrs de trouver ici un stock nouveau à bon marché.

Chemises de négligé en drap cordé américain, jolis dessins ; tous les points à $1.00 et $1.25, pour **69c**

Cravates en soie four-in-hand, jolis dessins et couleurs. Réguliers 50c et 75c, pour **23c**

COMPLETS DE GARÇONNETS

Complets à trois articles, en tweed pure laine importé, une grande variété au choix, à parement simple, pantalons bien doublés, pour garçonnets. Prix réguliers $5.00 et $5.50. . . . . **$2.25**
Vendredi pour. . . . . .

Complets russes et Buster Brown, en tweeds mélangés de fantaisie, et en serges, rouge, brun et bleu, style moderne, joliment finis de garnitures de soutache et d'une ceinture en cuir, pour garçonnets. Réguliers $6.00 à $7.50 . . . . . **$4.98**

Complets lavables en chambray, toile et percale, style matelot et Buster, avec grand collet de matelot et plastron. Quelques-uns sont garnis de plis blancs ou de même tissu. Couleurs : bleu, gris, blanc et carreaux. Grandeur style matelot pour enfants de 3 à 10. Style Buster pour enfants de 2 à 10. Régulier 98c. **69c**

Chapeaux navire de guerre en galatea, en paille rustique unie, quelques-uns avec bande marine et le nom brodé sur la bande, pour enfants. **69c**
Régulier 89c . . . . . .

Blouses à rayures bleues, galatea et rales étroites, collet et poignets mous, poche de poitrine, pour garçonnets. Régulier 49c **35c**

Merveilleuse, Offre d'Etoffes à Robes, tissus pour l'été, valant jusqu'à $1.75, pour 48c

Avec des occasions extraordinaires comme celles-ci, cette vente ne devait qu'être fructueuse. Toutefois, nous devons dire que cette vente se continuera samedi, et qu'il y a encore un splendide choix dans toutes les qualités.

Beau worsted français pure laine, à rayures, fond crème, 44 pouces de large. Régulier $1.25, pour . **48c**

Chevron à costume crème, pure laine, avec carreaux superposés en soie bleu pâle, rose pâle et hélio, 44 pouces de large. Rég. $1.35. Samedi. **48c**

Tennis français, pure laine, à rayures pour costumes, nuances claires de fauve, bleu, gris, etc. Rég. $1.50. Samedi. **48c**

Diagonal français pure laine, pour costumes, fond crème. Rég. $1.25. Samedi. **48c**

Tissus à costumes, à rayures, deux tons, bleu et fauve, vert et rouge, brun et noir, etc. Rég. $1.25. Samedi. **48c**

Belle sicilienne mohair, riche fini lustré, fond clair, crème, avec dessin à rayures bleu, vert et brun. Rég. $1.00. Samedi. **48c**

Armure et héringbone, pure laine, pour costumes, marine, bleu, grenat, myrte, gris, etc., 44 pouces de large. Rég. $1.10. Samedi. . . **48c**

Tissus pour Robes de Soirée

Voiles à rayures de soie. Rég. $1.25, pour, la verge. . . **48c**

Voile de Paris, pure laine, avec dessin à rayures, marine, réséda et gris. Régulier 75c. Samedi. . . . **48c**

Aussi une quantité de lignes désassorties de tissus pure laine et soie et laine, qualités assorties, dont les prix réguliers varient de $1.00 à $1.75 la verge. Samedi. . . . **48c**

Worsted à costumes, 50 pouces de large, fond crème clair, avec dessin à carreaux noirs, bleus et bruns. Valeur de $1.00, pour. **48c**

Etoffes à Robes Noires

Voiles à rayures de soie, draps Armure, effets grenadine, voile de laine noir, tissus noirs rayés pour costumes, melrose, serges, panama, alpagas et sicilliennes de 50 pouces, tous à la verge. . . . **48c**

Aussi le reste d'une ligne unique d'alpaga Mohair, nuances claires, crème et vert, fauve et crème, gris et blanc, etc. 46 pouces de large. Tant qu'il y en aura, la verge 12½c

Broderies à Cache-Corset valant jusqu'à 39c pour 19c

Ces magnifiques broderies seront aussi mises en vente, demain. Si vous n'avez pas visité le magasin, aujourd'hui, ne négligez pas de le faire demain, et de prendre votre part de ces merveilleuses économies. Broderies à cache-corset en mousseline et linon suisses. Prix réguliers jusqu'à 39c. Prix spécial de vente. **19c**

Dessus de Coussin

Dessus de coussin coloriés, dessins de rose, marguerite et pavot, pour travailler à la soie ou au Peri Lusta, chacun. **59c**

Dessus de coussin souvenir, effet de carte postale. Vues de Montréal, chacun. **75c**

Dessus de coussin Feuille d'Erable, grandeur 22 x 22, coloriés sur marchandises fauves, avec guirlande ou feuilles d'érable et les mots Canada, la terre classique de l'érable, et Maple Leaf For Ever, Régulier 39 cents, pour, chacun. **29c**

Dessus de coussin en tapestry, grandeur 20 x 20, de différents dessins, au choix, chacun. **25c**

LIVRES A BON MARCHE

Livres bien illustrés, reliés toile, en une variété innombrable. Régulier 25c, pour. **19c**

Louisa M. Alcott, pour filles. Régulier 45c, pour. **30c**

Livres Henty, pour garçons. Régulier 75 cents. Samedi **38c**

Table des occasions de romans enregistrés. Régulier $1.25. pour, chacun. **50c**

Chefs-d'oeuvre d'art, illustrations demi-ton. Régulier 15c, pour, chacun. **5c**

Bas d'Eté pour Dames

Bas de dames, de belle qualité, bien en forme, en fil de Lille, couleurs indéfrisables, talons et bouts doubles, noirs, blancs, tan, azur, roses, hélio et réséda. Très grande valeur **$1**
à 3 paires pour. . . . . .

Bas de dames en fil de Lille de belle qualité, noirs ou tan, avec très chics devants brodés en soie. Valeur spéciale, la paire. **50c**

Chaussettes d'enfants en coton et en fil de Lille, un splendide assortiment, parties supérieures unies, en dentelle, de fantaisie, rayures de fantaisie et dentelle avec rayures. Valeurs spéciales : 15 cents à. **35c**

NOTRE SECTION DES OCCASIONS AU TROISIEME ETAGE CONTIENT LE PLUS GROS STOCK DE MARCHANDISES LAVABLES QU'IL Y AIT A MONTREAL. LES PRIX SONT INCROYABLEMENT BAS.

Un Service Manicure de $2.00 pour 87c

Samedi, vous pourrez acheter un service manicure de 9 articles, dans une boîte en cuirette, avec doublures bleues, vertes ou rouges. Valeur régulière $2.00 . . . . . **87c**
Pour . . . . . .

Horloges anglaises à placage doré, 11 pouces de haut, avec dessins artistiques, garanties bien tenir le temps **$1.25**
Régulier $2.00, pour . . .

Plateaux à cartes ou plats à fruits, 14 pouces de haut, avec figurine de cupidon en cuivre soutenant un plat de fantaisie. Régulier $1.75. Samedi . . . **99c**

OFFRES SPECIALES POUR SAMEDI AU RAYON DES EPICERIES

Mets Délicieux

Le plus beau jambon doux cuit, en tranches. La livre **28c**

Langue en gelée, en tranches, la plus belle qualité. La livre. **28c**

FRUITS ---

500 ananas de Havane, mûrs et gros . . **15c**
Chacun . . . . . .

500 oranges du Mexique, les plus belles et les plus grosses. Chacune **2c**

FROMAGE --

Fromage d'Oka venant directement de la Trappe, la livre **25c**

Fromage Roquefort mûri **38c**
La livre . . . . . .

Figues et citrons, bouteilles de 16 onces. **15c**

Marmelades aux oranges, bouteilles de 16 onces. **15c**

Accessoires de Baseball pour Garçonnets

35 cents, valant 50 cents.

Demain, nous vendrons :

50 "agrès" de baseball pour garçonnets, comprenant : 1 baseball, 1 bâton de baseball et 1 mitaine de catcher, valant 50c. **35c**
Tant qu'il y en aura . . . . . .

15 CARABINES A AIR KING, à un seul coup, pour lancer les projectiles BB. Tout garçonnet en veut une ; valant $1.00 . . . . . **87c**
Pour . . . . . .

SOUS-VETEMENTS SUISSES

Notre assortiment ne peut être égalé à Montréal. Toutes les qualités, depuis ceux garnis de galon uni jusqu'à ceux garnis en fine soie, avec emplècement de fantaisie.

Camisoles suisses à côtes, pour dames, col bas, manches courtes ou sans manches, très élastiques, pleine grandeur, valant facilement 45c. Spécial, 3 pour **$1.00**

Camisoles suisses à côtes, pour dames, emplècement de fantaisie, faites solides, travaillées à la main, très chics, pleine grandeur, élastiques, valeur très grande à, chacune **50c**

Peignes de Chignon de 75c pour 25c

C'est le reste de cet achat spécial dont nous vous avons parlé il y a une semaine. Celles qui n'ont pu venir alors devraient saisir l'occasion qui se présente, car de telles occasions sont réellement rares.

Peignes de chignon en écaille, superbement ornementés, avec dessins de fleurs et conventionnels, dorure incrustée, sertis de brillants, très bien polis et bien finis. Régulier 75c. Spécial **25c**

ECHOS MONDAINS

Le 12 mai aura lieu à l'église du Saint-Enfant Jésus, le mariage de M. J. A. Thériault avec Mlle Marie-Desneiges Demers, fille de M. Maxime Demers, de Montréal.

× × ×

M. Edouard Sigouin épousera le 11 mai, Mlle Bériza Poirier, de Saint-Louis du Mile-End.

× × ×

On annonce pour le 18 mai prochain le mariage de M. Prosper Cossette, de St Henri de Montréal, à Mlle Liliose Poitras, autrefois de Valleyfield.

× × ×

Mlle Corinne L. Désauniers et Mlle Corinne Lacerte, d'Yamachiche, sont en visite à Montréal, chez des parents et des amis.

× × ×

Mme Laferrière, de Québec, épouse de M. Oscar Laferrière, du Département des Terres et Forêts, est en visite à Montréal, chez sa mère, Mme J. A. Gravel, 644 rue Saint-Denis. Elle est accompagnée de ses fillettes, Laurette-Yvonne et Jeannette.

× × ×

Une soirée très gaie, très animée, avait lieu samedi soir, chez Mme veuve Boyer, 92 rue Sainte-Elisabeth. Mme Boyer fêtait son anniversaire. Ses nombreux amis lui ont offert une bourse et une bague en diamant. L'orchestre Gauvreau donnait la note artistique dans cette réunion.

GRAND PARTI DE SUCRE A LA MONTAGNE

Il y aura dimanche, de midi à 6 hrs p. m., un magnifique parti de sucre à Maplewood, au pied de la Montagne. Le public y est cordialement invité, le prix à la portée de toutes les bourses n'excèdera pas un dollar. Un sucrier compétent dont les services ont été retenus pour la circonstance est à faire bouillir la sève récoltée des érables de Maplewood durant la saison, afin d'avoir la trempette et la tire prêtes pour tout le monde. La cabane à sucre est grande et peut loger au moins cent personnes. Il y a aussi des tables au dehors de sorte que chacun sera accommodé selon ses goûts. C'est une occasion unique pour ceux qui ne peuvent aller aux sucres à la campagne. Pour vous rendre à Maplewood prenez un tramway d'Outremont et descendez là où le char retourne, c'est-à-dire Bellingham Road, montez cette avenue jusqu'à Maplewood Ave. (3 minutes de marche), la sucrerie se trouve à quelques pas du coin à droite. Qu'on se le dise. 158-2

LA COLONISATION FRANCAISE DE L'ALBERTA

On lit dans le "Courrier de l'Ouest", publié à Edmonton, province d'Alberta, ce qui suit :

"Nous accusons réception d'une lettre du R. M. Ouellette, notre actif et dévoué agent d'immigration à Montréal.

M. Ouellette est heureux du succès remporté pendant la dernière saison. Les pamphlets intitulés "L'Alberta-Nord", qui sortent des presses du "Courrier de l'Ouest", ont fait un bien immense dans la province de Québec et les Etats-Unis. Les six mille copies déjà envoyées sont toutes distribuées et M. Ouellette en demande encore. "Cette petite brochure, ajoute M. Ouellette, produit des effets merveilleux ; un grand mouvement se fait actuellement pour l'Alberta-Nord, particulièrement pour Edmonton et ses environs".

M. Ouellette quittera Montréal le 28 avril avec une couple de cents colons canadiens-français, dont la majeure partie possèdent des capitaux.

Voici un tableau des excursions de Montréal et des autres points de la province à Edmonton pour l'année 1908 :

Excursions à $42.50, billets aller et retour, bons pour 60 jours, permis d'arrêt à toutes les stations à l'Ouest de Winipeg.

Dates du départ de Montréal à 10.10 hrs du matin et du soir.

Mai	12 et 26
Juin	9 et 23
Juillet	7 et 21
Août	4 et 18
Septembre . . .	1, 15 et 29

Pour renseignements plus complets, on pourra s'adresser au R. J. A. Ouellette, No 306, rue Saint-Antoine, Montréal.

Tous ceux de nos lecteurs qui désireraient recevoir une copie de "l'Alberta-Nord", pourraient en faire la demande au Rév. M. Ouellette. Cette brochure est envoyée franco.

M. Ouellette nous assure que l'immigration française sera cette année plus nombreuse que jamais.

Nous sommes très heureux de rendre hommage aux Révds Pères colonisateurs Ouellette et Thérien, pour le zèle qu'ils ont déployé durant les mois d'hiver. Leur travail n'est pas infructueux, car déjà beaucoup de nouveaux colons sont arrivés et installés sur les homesteads de la région de Saint-Paul des Métis, et comme nous le dit le R. P. Ouellette, des centaines d'autres se préparent à venir.

Que nos compatriotes de Québec soient assurés de trouver parmi les Canadiens de l'Ouest le plus bienveillant accueil, et nous serons heureux de les aider dans la mesure de nos forces, car nous voulons ici une nouvelle province de Québec, et nous l'aurons avant longtemps.

Venez en foule, nous sommes anxieux de souhaiter à tous une cordiale Bienvenue.

REMARQUABLE SUCCES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 8 — Le grand concert sacré au profit de la nouvelle église Saint-Jean-Baptiste a eu lieu mercredi soir. Les meilleurs chanteurs de notre ville y ont pris part et ont reçu l'aide de plusieurs musiciens bien connus de Montréal et d'Ottawa.

Ce concert a été un succès sous tous les rapports. M. le curé Laporte, qui est l'auteur des paroles du grand oratorio qu'on y a exécuté, et M. le professeur Badin, qui en a composé la musique, méritent les plus sincères félicitations. Parmi les artistes étrangers qui sont venus prêter leur concours à cette oeuvre de charité se trouvaient M. Jos. Saucier, baryton, directeur du choeur de l'Immaculée Conception de Montréal, et M. A. Tremblay, organiste de la cathédrale d'Ottawa.

Parmi nos artistes locaux, on remarquait Mmes Messier et Codère, Mlles Dussault, Doherty et quelques autres. MM. Cartier, Codère, Bourgeault, Genest, Légaré, etc.

CERCLE CATHOLIQUE DE SAINT-JACQUES

M. Henri Dumont, ayant donné sa démission comme président du Cercle Catholique des Jeunes Gens de St Jacques, le secrétaire convoque tous les membres à une assemblée, pour le 20 mai au soir, dans les salles du cercle, pour affaires très importantes.

LE CORSET D.J.A. TRADE MARK

FORM-TRAINING

CAUSE DISPARITION DE PROEMINENCE ABDOMINALE

Vu la **pression ferme,** quoique **légère** de cette **partie horizontale,** au **bas du corset,** toute chair superflue se place vers les hanches, ce qui cause presque **complète disparition** de tout signe de **proéminence abdominale,** le résultat étant : **Santé, Confort** et **Elégance** à celle qui jadis aurait cru tel changement impossible.

Demandez à voir ce modèle supérieur : "Le **Choix** de la **Personne Forte.**"

Prix : $3.50

DOMINION CORSET CO., Manufacturers, Quebec, Montreal, Toronto

A 6.8.11

AUX ELEVES STENOGRAPHES

DE LA "PRESSE" ET DU MONUMENT NATIONAL.

Les élèves qui ont suivi les cours de sténographie de la "Presse" et du Monument National et qui désirent se préparer pour les examens de sténographie officielle qui auront lieu le samedi matin, 13 juin prochain, sont priés de nous faire parvenir leurs noms incessamment.

Les exercices d'entraînement commenceront mercredi soir, 13 du courant.

Nous nous chargerons de trouver une pension à ceux et celles de la campagne qui n'ont pas de parents ici.

Ceux qui n'ont pas suivi nos cours gratuits et qui désireraient se préparer pour ces examens, pourront prendre part à ces exercices d'entraînement à des conditions que nous leur ferons connaître sur demande.

M. et Madame Denis R. Perrault, profs., 26 rue Ida, (ci-devant Emilie), près de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

M. JOHN ROCHON

IL SERA CANDIDAT DANS LE NOUVEAU QUARTIER MONT-ROYAL.

M. John Rochon, un des citoyens les mieux connus et des plus estimables de Notre-Dame des Neiges, cédant aux instances d'une nombreuse délégation qui s'est rendue auprès de lui, a décidé de se porter comme candidat ouvrier pour le siège municipal du nouveau quartier Mont-Royal.

M. John Rochon, candidat ouvrier qui se présente dans le nouveau quartier Mont-Royal.

M. Rochon n'a pas encore émis son programme mais ses principes sont bien connus. Il commence incessamment l'organisation de sa lutte. La nomination a lieu le 11 mai.

DOUBLE ANNIVERSAIRE

A l'occasion de sa fête patronale et de son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise, M. l'abbé V. Pauzé, directeur du collège de l'Assomption, sera l'hôte d'honneur des élèves qui, en la salle Académique, donneront le lundi soir, 18 mai courant, une fort jolie séance dramatique. On y jouera: "Notre-Dame-Guesclin", poème en trois parties de Théodore Botrel. C'est l'évêque de Pogla, Monseigneur Racicot, qui présidera.

INVENTIONS CANADIENNES

Depuis de nombreuses années, l'esprit inventif a toujours cherché un moyen quelconque pour brûler la fumée des bouilloires à vapeur stationnaires, des bateaux à vapeur et des locomotives de chemins de fer, et jamais, jusqu'à ces jours derniers on n'a pu y arriver.

Grâce au génie d'un des nôtres, M. Octave Aubé, 306 Mont-Royal, nous pourrons, dans un avenir très rapproché, vivre, même dans nos plus grands centres, sous un ciel presque aussi clair et une atmosphère presque aussi pure que dans nos campagnes.

Notre ingénieux compatriote, en même temps qu'il a trouvé le moyen de faire disparaître la fumée, a découvert le secret d'utiliser une grande quantité d'air comme combustible, ce qui veut dire: économie considérable de charbon, comme nous allons le démontrer.

D'abord, examinons ensemble cette merveilleuse invention.

M. Octave Aubé, inventeur d'un appareil au moyen duquel on brûle la fumée dans les machines.

L'air, composé d'oxygène, d'azote, de carbone, etc., etc., passant continuellement en quantité voulue pour la grandeur du feu de chaque bouilloire à vapeur à travers la porte ou chambre à air chaud, porte munie de deux à trois plaques trouées et également distancées l'une de l'autre, devient un véritable gaz avant de pouvoir atteindre le foyer de la bouilloire, parce que l'entrée d'air de cette chambre à air chaud est beaucoup plus grande que sa sortie au brasier, ce qui fait que la dilatation de cet air enfermé dans la dite chambre, attendant l'instant pour s'engouffrer en dessous de la bouilloire, cette dilatation se fait tellement grande, que cet air s'enflamme, pour ainsi dire, avant que de pouvoir passer de cette chambre au feu, et, "ipso facto", brûle une très grande quantité de la fumée en atteignant le brasier.

Entre la dernière et l'avant-dernière plaque de cette dite chambre d'air est attachée une autre petite plaque que l'on meut à volonté afin de laisser l'air s'introduire en dessous de la bouilloire en plus ou moins grande quantité, c'est-à-dire, suivant la grandeur du feu de chaque bouilloire.

Maintenant, en se servant d'un jet de vapeur lancé au-dessus du brasier en combinaison avec ce courant d'air gazifié et continu passant à travers la dite chambre, ce jet de vapeur bien proportionné à la pression de vapeur que nécessité chaque établissement industriel, édifice public, locomotive, bateau à vapeur, etc., etc., emprisonne entièrement, au-dessus du feu, le peu de fumée que l'air gazifié et enflammé n'a pu consumer et l'a fait s'anéantir là complètement; conséquemment, l'inventeur peut assurément garantir que trois bouilloires munies de son appareil feront le même travail que quatre bouilloires de même capacité sans son appareil, parce que l'air et la fumée étant entièrement brûlés au moyen de sa combinaison, cette ignition développe une quantité beaucoup plus grande de calorique et conséquemment de vapeur, que le mode ordinaire de chauffage, puis, fait une économie de charbon d'au moins dix pour cent.

De plus, la fumée étant par ce nouveau système entièrement brûlée, les tubes des bouilloires à vapeur munies de cette invention ne sont jamais chargés de suie et par le fait même, la vapeur se fait beaucoup plus rapidement.

Cet appareil peut s'adapter à toute bouilloire à vapeur quelconque en quelques heures de travail seulement, attendu qu'il n'y a absolument rien à déranger du système actuel pour opérer ce changement.

Ce nouvel appareil, qui a été breveté au Canada et aux Etats-Unis, est déjà en fonction chez M. Barsalou, angle des rues Plessis et Sainte-Catherine, chez les révérendes Soeurs de la Miséricorde et chez M. O. Beauchemin, imprimeur, 26 rue Saint-Gabriel.

A ce dernier endroit, l'ingénieur s'est déjà plus d'une fois donné le plaisir de laisser voir l'appareil aux visiteurs et il attend ces jours-ci la visite du président et des membres de la commission de l'aqueduc.

NOUVELLES DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Valleyfield, 8. — A la dernière assemblée du conseil de la ville de Valleyfield, tenue à l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire James A. Roble, on a voté les fonds nécessaires pour payer les frais du procès de la ville vs "The Employers Liability Corporation Assurance Co.", Montréal, ces frais se sont élevés à la somme de $1,000.

—D'importantes améliorations ont été faites au département du feu afin de mettre notre service des incendies au niveau de ceux des grandes villes; on a acheté de nouveaux boyaux et on a fait l'acquisition d'un nouveau cheval pour le prix de $225.00.

L'arrosage des rues se fera désormais d'une façon régulière, le conseil ayant mis à la disposition de ce département, les hommes nécessaires pour faire ce travail ainsi que des chevaux et des voitures; cette amélioration sera certainement bien accueillie par les nombreux touristes qui viennent visiter notre jolie ville.

—Une requête des citoyens du quartier Bellerive a été lue devant le conseil, qui prendra les mesures nécessaires pour donner satisfaction aux intéressés.

—La construction de nouveaux trottoirs en ciment va se continuer dans quelques jours dans les différents quartiers de la ville.

—Le conseil de ville a voté une somme de $2,000 pour la construction de nouveaux égouts; on a commencé ce travail dans les rues Anderson et Bissonnette. Ces nombreuses améliorations vont donner du travail à un bon nombre de nos ouvriers.

—Un incendie s'est déclaré, mardi soir, vers 8½ heures, dans le magasin de M. Moïse Laurin, rue Victoria. Grâce à l'arrivée rapide de nos pompiers, le feu fut vite maîtrisé; les dommages assez considérables ont surtout été causés par l'eau.

—Nos parcs publics vont subir de bonnes améliorations; la ville est à faire faire de grands changements au parc situé en face du palais de justice; on y trace de grandes allées en gravois, de nouvelles plantations d'arbres y seront faites et on installera un grand nombre de bancs le long des allées.

—On a commencé cette semaine, les travaux d'amélioration au canal de Beauharnois. Il y a un certain nombre d'ouvriers employés à ce travail.

—La saison de la navigation est ouverte. Nos coquets navires ont repris chacun leur ligne de service: le "Chafey" pour la ligne de Cornwall Coteau et Lancastes; les vapeurs "Fire Hy", "Filgate" et "Emerald" pour la ligne Coteau et Montréal.

—Le terme de la Cour Supérieure est fixé au 18 mai.

—A une assemblée du club de baseball "Valleyfield" tenue au cercle Emard, sous la présidence de M. N. Wallot, il a été décidé que le club de Valleyfield entrerait de nouveau en lutte avec les anciens clubs de la Ligue Canandienne de l'Est pour le championnat de cette ligue.

—On est à faire une nouvelle toilette au parc St Jean-Baptiste, afin de le préparer pour la prochaine saison des fêtes sportives. Il est question de donner la première partie de baseball le 17 mai courant.

—Le club de la crosse "Feuille d'Erable" de Valleyfield, est en bonne voie de réorganisation; après plusieurs réunions, il a été décidé que le club entrerait dans n'importe quelle ligue, composée de clubs de Montréal et des environs. Une nouvelle assemblée aura lieu à bref délai pour l'élection des officiers.

—Dans sa dernière assemblée, le comité de la société St Jean-Baptiste a décidé de fêter la St Jean-Baptiste, le 1er juillet prochain. Un programme des fêtes sera élaboré sous peu et tout fait prévoir que la célébration de cette année éclipsera toutes les précédentes. Toutes les sociétés soeurs seront invitées à prendre part au grand cortège qui aura lieu ce jour-là.

—A l'assemblée du conseil de la paroisse Ste Cécile de Valleyfield, tenue au local ordinaire, sous la présidence du maire Arthur Pilon, les résolutions suivantes ont été adoptées:

M. le conseiller Lalonde a été autorisé à faire réparer la rue Finlay et faire un trottoir du côté est de cette rue.

—M. le conseiller Vallée est autorisé à faire réparer le trottoir sur la rue Salaberry.

Le secrétaire-trésorier est chargé d'écrire à M. l'ingénieur J. L. Michaud du département des travaux publics au sujet du pont sur le petit canal.

Le conseiller Fauteux est autorisé à faire réparer le chemin appartenant à la municipalité vis-à-vis la propriété de M. Thos. Havol.

Une requête de M. Wishard au sujet du mauvais état du chemin près de l'ancien moulin Lebeuf, est lue et laissée sur la table.

NOUVELLES DE LA VILLE DE SOREL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 8—A la dernière assemblée des Forestiers Indépendants, Cour Richelieu, de Sorel, M. Arthur Côté, a été élu secrétaire financier, en remplacement de M. Zotique Paulet, démissionnaire.

—Nous avons appris avec regret le décès de Mme Marie-Anne Paulhus, épouse de feu le sénateur J. B. Guévremont. La défunte qui était âgée de 78 ans, est morte, après une courte maladie, chez son fils M. J. B. Guévremont, de cette ville, chez qui elle demeurait. Elle laisse pour déplorer sa perte trois filles: les Révdes S. Sainte-Hilarie et Sainte-Olympiade, des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, et Mme J. J. O. Fortier, de Sorel; et deux fils: MM. Pierre Guévremont, de Montréal, et J. B. Guévremont, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à l'église paroissiale, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. le chanoine Bernard. Les porteurs du corps étaient les quatre neveux de la défunte: MM. Didace Guévremont, Séraphin Guévremont, J. B. Guévremont et Victor Guévremont.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de nos vives sympathies.

—Les nombreux amis de M. Wm Paul, fils, ont été peinés d'apprendre la mort de sa jeune épouse, née Cadieux (Blanche), décédée à Montréal, lundi, à l'âge de 29 ans. Mme Paul, qui était la nièce de MM. C. O. Paradis et N. Arsenault, comptait nombre d'amis à Sorel.

—Le vapeur "Québec", qui a passé l'hiver sur les chantiers, à Québec, est entré dans notre port dimanche. Les améliorations importantes qu'on a faites à la coque de ce navire lui permettent maintenant de naviguer en toute sécurité. Ce vaisseau qui offre tout le confort du nouveau "Montréal" prendra sa ligne entre Montréal et Québec, le 11 de juin prochain.

—L'enquête préliminaire dans la cause de Paul Nicolo, l'auteur du drame de la Baie du Febvre s'est terminée vendredi. Nicolo a été condamné par M. le magistrat T. Lacroix à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi, pour tentative de meurtre.

—Un grand nombre de vaisseaux ont déjà quitté notre port pour leur service respectif sur le fleuve. Les dragues du Département de la Marine, Nos 8 et No 9, sont parties hier pour le banc de Beaujeu. La drague No 5 a été placée mercredi au Cap à la Roche. Le vapeur "Rouville" est aussi parti pour prendre le service hydrographique dans le bas du fleuve. La drague No 1 partira à la fin de la semaine pour être placée au Cap à la Roche. La drague "Tarte" qui travaille actuellement au remplissage du nouveau quai des chantiers de St Joseph, sera placée dans quelques jours sur le lac St Pierre.

—Est décédé en cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 59 ans, après une longue et cruelle maladie, Mme Eliza Thisdale, veuve de M. Wm Dallaire. La défunte laisse pour déplorer sa perte, une fille adoptive, Mme M. Vadeboncoeur et une soeur, Mme Veuve Johnny Charbonneau, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu mardi à l'église paroissiale. La défunte était d'une grande piété et appartenait à l'association des Dames de Charité de cette ville, qui suivaient en grand nombre dans le cortège funèbre.

—A la dernière assemblée du conseil municipal de Sorel, on a adopté les rapports suivants du comité des finances: Que pour favoriser l'organisation d'un corps de musique, à la requête d'un nombre de citoyens, un prêt de $200.00 soit accordé, remboursable à $50.00 par année et garanti sur les instruments qui seront achetés et fournis par les membres de ce corps. La Cité s'obligeant à payer le professeur au mois, à $300.00 par année, tant que le fonctionnement de la fanfare sera à la satisfaction du conseil.

Le comité recommande à l'approbation du conseil les certificats d'électeurs municipaux pour l'obtention de licences de magasins de liqueurs, en faveur de MM. A. J. Gélineau, F. N. Chagnon, P. C. Lemoine, A. C. Trempe, L. T. Trempe, J. O. Fagnan, Pierre Paul Fils et Chs. Plante. Ces deux rapports du comité ont été adoptés par le conseil.

Une requête de M. Joseph Paul et autres bouchers, représentant que les marchands-épiciers qui vendent des viandes à l'état de conserves, jambon, bacon, saucisse de Boulogne, etc., leur font une concurrence injuste et devraient être licenciés et taxés en conséquence. Cette requête est sous considération.

—Tous les bateaux de la Cie Sincennes et McNaughton ont repris leur service.

NOUVELLES MARITIMES

Faisant son voyage d'essai, le steamer "Hesperian", ligne Allan, est arrivé dans le port à midi cinquante, venant de Glasgow. Le nouveau navire est destiné au commerce entre Glasgow et Montréal, et il a amené ici 10 passagers de première, 300 de seconde classe et une cargaison générale.

Un peu de retard a été éprouvé par suite de la présence des banquises de glace dans le golfe, qui obligèrent l'"Hesperian" à passer au sud de l'Ile de Sable. Il est amarré au quai Alexandra, côté ouest.

LE STEAMER "OTTER"

Victoria, 8 — Un télégramme venu de Clayoquot rapporte que le steamer "Otter", de la ligne du Pacifique, est en détresse à 26 milles à l'ouest d'Ahonsaht, sur la côte de l'Ile de Vancouver. Le navire porte un chargement d'huile de baleine.

Le steamer "Tees" est parti hier soir à 8 heures, et le B. C. Salvage Co. a envoyé son remorqueur, le "Wm Jolliffe", un plus rapide navire à sauvetage. On comprend quel effort va être tenté de part et d'autre pour arriver en premier lieu à la rescousse de l'"Otter", afin de faire son butin du navire désemparé.

MOUVEMENT DES VAISSEAUX

Le "Salacia", ligne Donaldson, est parti de Québec hier après-midi, en route pour Montréal.

Le "Bellona", ligne Thomson, venant des ports méditerranéens, est arrivé à Louisbourg, hier après-midi.

Le "Sardinian", dû à Montréal demain, est arrivé à Québec à 11 heures et quart, hier soir.

Le "Milwaukee" est passé à Québec à 9 heures et 30 minutes.

L'"Empress of Britain" était dû à Québec entre 10 et 11 heures, cet avant-midi.

LES "EMPRESS"

Rien n'est encore décidé au sujet des "Empress" de la compagnie du Pacifique Canadien. M. McNicoll, vice-président de cette compagnie, se refuse à parler. Il répond que le premier venu en sait aussi long que lui au sujet de la destination des "Empress." D'autres personnes, bien placées pour être renseignées, prétendent que M. McNicoll sait parfaitement à quoi s'en tenir; et qu'il n'y aurait rien de surprenant que l'"Empress of Britain", après avoir débarqué ses passagers à Québec, vint effectuer son déchargement à Montréal, sans que pour cela la question du port d'attache soit définitivement tranchée. Ce qui, croit-on empêche M. McNicoll de parler, serait des négociations commencées avec les débardeurs de Québec et auxquelles aucune solution n'est encore apportée.

LES STEAMERS DU C. P. R.

Il a été décidé que dorénavant, toutes les cheminées des bateaux de la compagnie du Pacifique Canadien seraient peintes avec une bande noire le long du bord supérieur. Jusqu'à présent, elles avaient été peintes d'une couleur jaune crème uniforme, mais au bout de très peu de temps, le bord supérieur devenait rien moins que noir par suite de la fumée. C'est la raison qui a déterminé ce changement. Avec cette bande noire, il sera beaucoup plus facile de reconnaître les bateaux à distance.

Des ordres ont été données pour que cette bande soit peinte de suite sur tous les navires de compagnie, aussi bien ceux des Lacs que ceux de l'océan Pacifique ou de l'océan Atlantique.

GREVE REGLEE

Windsor, Ont., 8. — Une grève se déclara il y a quelques jours parmi les ouvriers du port lorsqu'on voulut diminuer leurs salaires de 10 cents par heure. On fut obligé de faire venir des hommes de Goderich pour décharger le "Huronic." Mais à présent, les hommes sont retournés à l'ouvrage, voyant que la résistance est inutile, et ils ont accepté 30 cents de l'heure.

DANS LE PORT DE MONTREAL

Le "Manxman," (Dominion), agents, D. Torrance et Cie., amarré à l'est du quai Alexandra.

Le "Lake Erie," (C.P.P.), amarré au quai Edouard VII, côté ouest.

L'"Ottawa," (Dominion), côté est du quai Alexandra.

Le "Corinthian," (Allan), côté est du quai Jacques-Cartier.

Le "Virginian," (Allan), hangar Liverpool, quai Alexandra.

Le "Latona," (Thomson), R. Reford Co., agents, côté ouest du quai Jacques-Cartier.

Le "Fremona," (Thomson), côté est du quai Edouard VII.

Le "Nordhoen," (Danois), agents, McLean, Kennedy et Cie, côté est du quai Jacques-Cartier.

Le "Sokoto," (Elder-Dempster), Hochelaga, en face rue Désery.

L'"Inishowen Head," (Head), quai de la ligne Head.

Le "Herm," (Norvégien), élévateur du Grand Tronc.

Le "Veraston," McLean, Kennedy, agents, Pointe du Moulin à Vent.

L'"Hesperian," (Allan), quai Alexandra, côté ouest.

LIGNE NOUVELLE

Cobalt, 8. — C'est chose maintenant connue, que M. Dan. O'Conor a l'intention de mettre des navires pour faire le service sur la rivière Montréal. Ces bateaux serviraient à transporter les passagers ainsi que les accessoires et instruments nécessaires aux "prospecteurs." Au retour, les navires reviendront chargés de mineral.

UNE FETE MUTUALISTE

La Société de Secours Mutuel des Français à Montréal, a fêté ces jours dernier son ancien président,

M. A. Duboulay.

M. A. Duboulay, à l'occasion de la médaille de la mutualité qui lui a été décernée par le gouvernement français en récompense des nombreux et importants services qu'il a rendus tant comme mutualiste que comme ancien secrétaire et vice-président de l'Union Nationale Française.

ES DROITS REDUITS SUR LE SUCRE

Londres, 8 — Dans le nouveau budget présenté à la chambre des communes hier, on voit que les droits sur le sucre sont réduits de quatre shellings et deux deniers à 1 shelling et 10 deniers le 100 livres.

Grande Variété de **Chapeaux de Paille pour Enfants**

Voici le temps pour les mères de famille de penser aux chapeaux à acheter pour les enfants. Nous avons un assortiment très considérable des différentes sortes de chapeaux pour enfants, tels que les "Sailor", les "Napoléon", et une foule d'autres; toutes les dernières nouveautés à des prix pouvant convenir à toutes les bourses.

Une visite vous instruira bien mieux que tout ce que nous pouvons vous dire.

Nous rappelons à nos clients que nous emmagasinons et réparons les fourrures et que nous les assurons contre le feu, les mites et les voleurs, avec garantie complète pour la pleine valeur.

Chs Desjardins & Cie,

485 RUE SAINTE-CATHERINE EST, [Coin Saint-Timothée.] x

Chance Exceptionnelle pour $9.75

Nous vendons et installons toutes les fixtures à gaz nécessaires pour une maison de 7 chambres, comprenant:

1 Gazelier à 3 branches pour salon.
1 Gazelier à 2 branches pour salle
1 Pendant Harpe pour passage.
4 Brackets pour chambres.

Nous avons un assortiment complet de gazeliers, électroliers, styles nouveaux, globes pour électricité et gaz. Installation de fils électriques par des experts, à des prix excessivement bas. Notre manteau à gaz Peerless est le plus brillant et le plus résistant. En vente dans les principaux magasins de ferronneries et plombiers.

THE PEERLESS GAS LIGHT CO., of Montreal, Ltd.
319 Boulevard St Laurent, Montréal.
6, 8, 9 k

"BOSTON"

LES MAGASINS DE CHAUSSURES QUI PROGRESSENT LE PLUS RAPIDEMENT AU CANADA.

REGARDEZ-NOUS GRANDIR.

OXFORDS

¶ Deux cent vingt-quatre "magnifiques" nouveaux modèles de chaussures d'été, pour dames.— Les cuirs sont "parfaitement appropriés" à chaque style— veau et chevreau vernis, bronze et les populaires nuances tan des "Boston Brown" et "Merry Widow". Le plus élégant lot de souliers des meilleures manufactures d'Amérique, pour le commerce de cette saison. Chaussures idéales, dans un magasin idéal et un "ajustement de cordonnier." Tous les prix depuis dix piastres en descendant — rien à aucun prix, pour surpasser la valeur des lignes populaires "Boston" à.. $3.50

"BOSTON" SHOE STORE

RUE STE CATHERINE OUEST, ANGLE MANSFIELD. (Ouvert le soir.)

En face de la Gare Bonaventure

Diamond Clothing House

Venez Essayer nos Habits!

Ils sont parfaits, comme coupe, fini et confection.

De plus nous les vendons au

PRIX COUTANT!

¶ Nous commençons une vente à sacrifice qui ne durera que 10 jours seulement. Profitez-en! Vous voyez d'après la vignette que nous tenons des marchandises absolument fashionables.

¶ Nulle part ailleurs vous ne trouverez RIEN DE PLUS BEAU.

Ne perdez pas de vue que

Nous vendons au prix coûtant

555 rue St Jacques

En face de la Gare Bonaventure

Diamond Clothing House.

CIE

CUDDY BRODEUR

Marchand en Gros et en Détail....

Services de Vaisselle à Diner

Nous emballons et emmagasinons toutes sans aucune charge.

Les services marqués d'un (S) après le numéro, sont des stock pattern vendus séparément.

1-S.—68 morceaux semi-porcelaine, décor vert.. $4.25
2-S.—93 morceaux semi-porcelaine, décor vert. . . . $5
3-S.—93 morceaux semi-porcelaine, décor gris crayon. $5.50
4—94 morceaux semi-porcelaine, décor bleu Willow, Togo. $6
5-S.—94 morceaux semi-porcelaine, décor vert. . . $6
6—94 morceaux semi-porcelaine, décor vert, anses dorées. $6.50
7—94 morceaux semi-porcelaine, décor bleu, anses doré $6.50
8—97 morceaux semi-porcelaine, décor bleu foncé, anses dorées. $7.50
9—97 morceaux semi-porcelaine, décor vert, anses dorées. $7.50
10—93 morceaux semi-porcelaine, décor vert Denbigh, bords dorés. $8
11—100 morceaux semi-porcelaine, décor vert, enluminés. $9
12—97 morceaux semi-porcelaine, bleu mat, bords dorés. $10
13—Le même, décor rose $10
14—100 morceaux, semi-porcelaine teinte bleue, bords et anses dorés. . . . $10
15—Le même, décor rose. $10
16-S—97 morceaux semi-porcelaine, bleu de four.. $10
17—97 morceaux semi-porcelaine, vert paon, bords dorés. $10
18—97 morceaux semi-porcelaine, feuilles de lierre et dorés. $10
19-S—108 morceaux semi-porcelaine, Marguerite, dorés. $12.50
20-S.—43 morceaux semi-porcelaine, le même, demi-service. $6.50
21—122 morceaux semi-porcelaine, vert émaillé York $17
22—108 morceaux semi-porcelaine, fleurs émaillées. Navarre. $13.50
23—108 morceaux semi-porcelaine, festons de roses et doré. $15
24—108 morceaux semi-porcelaine, bleu de four, enluminé, Paris. $17.50
25—108 morceaux semi-porcelaine, très joli décor vert. $16.50
26—108 morceaux semi-porcelaine, petites roses et feuilles de lauriers. . . $17.50
27—108 morceaux semi-porcelaine, fleurs vertes enluminées. $18
28—108 morceaux semi-porcelaine, Clarence, émaillé et enluminé. $15
29—108 morceaux semi-porcelaine, Marguerite, bords et anses dorés. $18
30—112 morceaux semi-porcelaine, dessein délicat bleu et doré $13
31—108 morceaux semi-porcelaine, Festons verts $15
32—196 morceaux semi-porcelaine bleu de four enluminé, Joséphine, . . $35
33—108 morceaux semi-porcelaine, roses, or Français, ... $20
34—108 morceaux semi-porcelaine, bleu canton et or, ... $18
35—112 morceaux semi-porcelaine, brun pâle, et or, ... $30
36—194 morceaux semi-porcelaine, bande marron, ... $22.50
37—S—96 morceaux, semi-porcelaine, bande bleue et or, 6131 . . . . . $25
38—112 morceaux semi-porcelaine, décor vert et doré $22.50
39—108 morceaux semi-porcelaine, brun foncé, rouge et or, ... $30
40—112 morceaux semi-porcelaine, décor ancien brun et bleu, ... $40
41—108 morceaux semi-porcelaine, rose et bleu foncé. Lois Derby $15
42—96 morceaux semi-porcelaine, imitation Derby, ... $15
43—116 morceaux, Cauldon, Turquoise $27.50
44—116 morceaux, Cauldon, gris $25
45—102 morceaux porcelaine Limoges, roses et or jaspé $35
46—114 morceaux, porcelaine Limoges, roses et or $35
47—108 morceaux, porcelaine Feuilles de lauriers. . $30
48-S—95 morceaux, porcelaine de Limoges, festons de roses $50
49—110 morceaux, porcelaine de Limoges, blanc et or, ... $75
50—108 morceaux, porcelaine de Limoges, couronne de Laurier, roses, et or jaspé $100
51—110 morceaux, porcelaine de Limoges, blanc et or jaspé $110

A NOS DEUX MAGASINS:

533 STE CATHERINE Est, PRES AMHERST.

327 ST LAURENT, PRES STE CATHERINE.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Tribune des journalistes, 8 mai — Hier, la journée a été presque exclusivement consacrée à la continuation du débat sur la loi électorale.

S'il fallait se baser sur M. le Dr Roche, député oppositionniste, de Marquette, Manitoba, qui a parlé cinq heures durant, nous pourrions craindre que le débat ne se prolongeât jusqu'à l'an prochain. Heureusement que tous les tories de l'Ouest n'ont pas les poumons du médecin de M. Robbin.

M. Blain, député de Peel, Ontario, est venu rompre la monotonie du débat par la distribution de superbes roses très fraîches provenant de ses serres.

On a remarqué l'absence de plusieurs députés tories de l'Ontario. Il est vrai que la question en litige intéresse, ou du moins semble intéresser, leurs collègues de l'Ouest par-dessus tout. On dit que les Ontariens ont été appelés à la rescousse du gouvernement Whitney, dont la réélection est chaudement contestée.

Le débat sur la loi électorale a pris toute la séance et en prendra encore probablement plusieurs autres, si tous les députés conservateurs parlent aussi longtemps que M. Roche. Le discours de M. Boyce, conservateur, prononcé, couvre plus de la moitié du "Hansard", et celui de M. Alcorn, un autre député conservateur, prononcé mardi, couvre 40 pages. Peut-on parler si longtemps pour dire si peu de choses!

Le débat fut repris par M. Conmee. Il accuse le gouvernement d'Ontario de préparer des listes électorales imparfaites et partiales. Il en a confié la préparation à des partisans outrés, au lieu de les faire préparer par les shérifs. La situation actuelle, dans le nouvel Ontario, dit-il, justifie amplement la loi proposée par M. Aylesworth.

M. Roche, député de Marquette, entreprend alors de répondre à M. Conmee par un discours de plus de quatre heures. Il se livre d'abord à une attaque personnelle contre M. Conmee et continue en accusant le gouvernement fédéral d'injustice contre le Manitoba. C'est le grand thème de tous les discours conservateurs.

Il menace le gouvernement de bloquer les crédits, si le gouvernement insiste pour faire adopter cette loi sans l'amender.

Et il propose l'amendement suivant:

"Cette Chambre affirme que la loi des élections fédérales devrait être effectivement amendée, durant la présente session, de manière à prévenir les pratiques frauduleuses et à assurer une élection honnête, mais que la distinction contre le Manitoba et la Colombie Britannique, faite par la clause 1 du présent bill, n'est fondée sur aucune enquête, rapport ou information suffisante, et est une transgression radicale du principe de l'adoption des listes électorales provinciales et est vicieuse et injustifiable.

M. Crawford, député de Portage La Prairie, répond à M. Roche. Il voit dans son amendement un défi à tout le parti libéral du Canada.

Il dit qu'il fallait s'y attendre, mais qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. Toute la population honnête de l'Ouest, dit-il, est heureuse des efforts du gouvernement libéral pour arriver à obtenir des élections honnêtes.

M. Crawford ajourne le débat à 11 heures 30. Il continuera son discours aujourd'hui.

× × ×

Au début de la séance, les ministres eurent à répondre à quelques interpellations:

A M. Lapointe, député de Kamouraska, l'hon. M. Fisher répond que le crédit de $50,000 demandé pour l'établissement des fermes expérimentales sera affectée à la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard. Quant aux fermes expérimentales à établir dans les autres provinces, la question est à l'étude.

M. Lapointe et M. Gauvreau, député de Témiscouata, s'occupent avec zèle d'obtenir une ferme expérimentale dans leur district.

M. Fowler demande si M. Peter Lyall, président du banquet offert à M. Pugsley, à Montréal, est le même qui a obtenu un contrat du Transcontinental.

L'hon. M. Graham dit qu'il n'y a pas de réponse à faire à des questions comme celle-là.

M. Foster a fait une interpellation au sujet de la vente de la boisson près des travaux de construction du Transcontinental. M. Aylesworth répondit que la vente de la boisson est défendue dans un rayon de 20 milles, de chaque côté, de Winnipeg à Moncton.

M. Reid demande si la vente de la boisson est permise sur les trains de l'Intercolonial.

M. Graham répondit que non, et que c'est l'une des raisons pour lesquelles les wagons-réfectoires de l'Intercolonial ne rapportent pas autant que ceux des autres compagnies.

× × ×

Le "Soleil" fut l'objet des plaintes de MM. Bergeron, Monk et autres. Un article publié récemment dans ce journal a piqué ces messieurs et ils accusent le "Soleil" de vouloir soulever les préjugés de race, à l'occasion des attaques dont M. Brodeur est l'objet.

C'est M. Bergeron qui a soulevé la question de privilège pour protester contre cet article du confrère. Il proteste, disant qu'il a adressé la parole en faveur de la motion du chef de l'opposition, et que s'il n'avait été appelé à s'absenter pour des affaires d'urgence, il aurait voté avec l'opposition. D'ailleurs, ajoute-t-il, j'avais annulé mon vote avec celui du député de Bellechasse.

M. Monk eut le dernier mot sur cet incident en déclarant que s'il eut été présent au parlement, il aurait voté pour la motion de son chef.

Il ajoute qu'il avait annulé son vote avec celui de M. Black, ministériel.

Le comité des banques et du commerce du Sénat s'occupe du bill du sénateur Campbell, relativement aux connaissements des compagnies de transport des marchandises. Le bill décrète l'abolition de l'article libérant les compagnies de tous dommages causés aux marchandises qu'elles transportent. Les compagnies maritimes Allan et Dominion, ainsi que les compagnies de chemin de fer combattent cette mesure.

× × ×

Hier soir, nous avons eu la visite de M. Morin, député conservateur de Dorchester, à la tribune des journalistes. Il cherchait le courriériste parlementaires du "Soleil" pour l'écraboulier à cause des commentaires faits sur son vote contre le ministre de la marine. Le brave vieillard a rencontré son homme, et voyant que ce dernier était entouré de confrères bien disposés, il s'est contenté de dire que si l'organe libéral ne cesse de le tourner en ridicule, il finira par se fâcher.

× × ×

Le comité des chemins de fer a adopté le bill accordant une charte fédérale à la compagnie du chemin de fer "Pontiac Pacific Central", qui possède déjà une charte de la législature de Québec.

Il s'agit d'un projet pour rallier le haut du comté de Pontiac à la ligne principale du Transcontinental et aussi de construire une voie ferrée jusqu'à Brockville, Ontario.

Le comité a aussi adopté le bill de la compagnie du chemin de fer "Manitoulin and North Shore", mais non sans l'obliger à faire pour $25,000 de travaux avant le 15 juillet prochain sur la ligne de Manitoulin, et de terminer tous les travaux avant deux ans.

M. Young, de la commission du Transcontinental National, a été appelé hier devant le comité des comptes publics, pour témoigner au sujet de l'achat d'une étendue de terrain pour l'établissement des usines du Grand Tronc Pacifique, à Winnipeg.

Il déclara que ce terrain a été acheté au prix de moins de $300 l'acre, alors que si les spéculateurs locaux avaient connu exactement le futur emploi des usines, ils auraient eux-mêmes offert jusqu'à $2,000 l'acre pour ce terrain.

Les oppositionnistes prétendent que les bénéfices réalisés par la compagnie Kerns sur ces terrains sont scandaleux, ayant acheté au prix de $99,200 et vendu au gouvernement pour $222,000; cependant, M. Young soutient que si le gouvernement ou plutôt la commission avait exproprié ce terrain, ce dernier aurait coûté beaucoup plus cher.

L'affaire s'est terminée en queue de poisson, M. Barker menaça d'assigner un certain M. Rogers, de Winnipeg, pour prouver que cette transaction est entachée de péculat; mais l'affaire en resta au même point.

AU SENAT

Le sénateur Baird propose une résolution déclarant opportun de nommer une commission des représentants des législatures provinciales et autres personnes intéressées aux terres de la couronne du Canada, pour faire un rapport sur les meilleurs moyens à prendre pour la conservation des forêts, en vue de la quantité considérable de billots et bois de pulpe exportée annuellement du Canada.

Le sénateur Edwards répondit à M. Baird. Il dit que le feu a détruit vingt fois plus de bois que la hache. Si on avait pris des précautions suffisantes contre le feu, et si on s'était servi de la hache, avec une modération plus scientifique, on aurait pu couper autant de bois, et les forêts seraient encore aujourd'hui pratiquement intactes. Il y a encore de grandes forêts qui pourraient être préservées, si on employait des méthodes convenables et pratiques. La préservation des forêts du Canada est nécessaire, pour la conservation des pouvoirs d'eau et la protection future de l'industrie. Le sénateur Edwards n'est pas en faveur de l'imposition d'une barrière brutale à la petite quantité de bois de pulpe actuellement expédiée du Canada aux Etats-Unis. L'évolution naturelle transportera sous peu en Canada l'industrie de la pulpe et du papier. Les pulperies américaines sont vieilles. On n'en construira pas de nouvelles, car l'approvisionnement de matière première sera bientôt épuisée aux Etats-Unis. A mesure que les anciennes pulperies disparaîtront aux Etats-Unis, de nouvelles seront construites en Canada.

L'approvisionnement de bois aux Etats-Unis n'est pas encore tout à fait épuisé. En leur fermant le champ d'approvisionnement du Canada, les pulperies américaines ne seraient pas immédiatement arrêtées, et les Canadiens se trouveraient sans marché. L'agitation contre l'exportation du bois vient des manufacturiers canadiens qui veulent réduire le prix de la matière première.

Le sénateur Power. — Cet argument n'a-t-il pas été employé contre la loi d'Ontario?

Le sénateur Edwards dit qu'Ontario y a perdu en empêchant l'exportation du bois. Aujourd'hui un billot, sur les bords de la baie Georgienne vaut plus que le bois qu'on en retire après qu'il a été coupé. Cela provient de ce que le transport d'un billot coûte moins cher que le bois qu'on en retire, et les pulperies américaines tiennent compte de ce fait.

Ceux qui prédisent que les pulperies américaines sont en train de détruire les forêts canadiennes n'ont pas une juste idée de l'étendue des ressources forestières du Canada.

Dans l'opinion du sénateur Edwards, il se détruit plus de bois en Canada qu'il ne s'en coupe. Il voudrait que toutes les limites du Canada soient exploitées, mais qu'on ne coupe seulement que les gros arbres en épargnant les petits. De cette manière, les forêts du Canada seront conservées. Le sénateur Baird ne s'est jamais plaint de l'exportation du bois brut scié; il ne peut donc pas se plaindre de l'exportation du bois de pulpe.

Le sénateur Edwards est en faveur de l'abolition du droit de protection sur le papier. Il reconnait la nécessité de faire l'éducation du peuple et des commerçants de bois sur l'importance de la préservation des forêts et de son exploitation économique. La grande question pour le Canada n'est pas de savoir ce que l'on fera du bois après qu'il aura été coupé, mais de le laisser croître en maturité avant de le moissonner.

Le sénateur McMullen ajourne le débat.

Le sénateur Domville attire l'attention du gouvernement sur l'opportunité d'assister financièrement l'industrie de la construction des vaisseaux. Le gouvernement a dépensé de l'argent pour l'immigration sur les chemins de fer et il a accordé d'autres secours au transport, ce qui est une chose excellente pour l'avantage du pays.

Le sénateur Domville est d'avis qu'avec un secours raisonnable du gouvernement, l'industrie de la construction des vaisseaux pourrait être implantée dans les provinces maritimes.

Sir Richard Cartwright dit que la question mérite et reçevra l'attention du gouvernement. Cependant, il dit que ce n'est pas là une de ces entreprises qui doivent être résolues à la hâte, mais qu'il faudra auparavant persuader au gouvernement que les résultats qu'on espère se réaliseront et que le bonus demandé servira réellement à établir une industrie prospère. Le désavantage dans lequel se trouvent les constructeurs canadiens ayant à payer des droits sur les parties qu'ils importent pour la fabrication des vaisseaux, est un point qui, dans son opinion, devrait être considéré, bien qu'il ne veuille pas engager le gouvernement sur ce point. En réponse à un autre argument du sénateur Domville, sir Richard dit qu'il est d'opinion que les provinces maritimes n'ont pas été oubliées par le gouvernement dans la distribution des pains et des poissons. Il soumettra la question à l'attention de ses collègues.

Sir MacKenzie Bowell demande s'il n'y a aucune loi accordant une remise de droits sur les parties importées pour la fabrication des vaisseaux.

Sir Richard répond que oui, mais à cause des règlements de douane les constructeurs n'ont pas toujours été certains d'en retirer tous les bénéfices.

BLAISE.

Patron de la "Presse"

ROBE PRINCESSE

Voici un modèle attrayant et tout nouveau pour une robe princesse. Cette robe est confectionnée avec un tissu large, couleur de biscuit, ayant pour garniture des boutons et des soutaches en soie. Suivant la mode elle attache dans le dos. Le panneau de devant s'étend jusqu'au tour de cou qui est taillé carré. La jupe est développée d'après la mode la plus gracieuse. On peut employer pour la confection de cette robe élégante: le chiffon voile, le crêpe de Chine, le lainage crêpé et le tissu large. Pour une mesure de 36 pouces de buste il faut 7 3-8 verges d'un tissu de 44 pouces de largeur.

Robe princesse, No 6136. Grandeurs: 32, 34, 36, 38, 40 et 42 pouces, mesure de buste.

Le prix de ce coupon est de 10 cents. Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 6136

Département des Patrons, à la "Presse."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

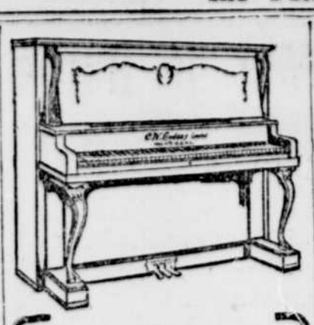

UN PIANO LINDSAY

du style "Louis Quinze" se recommande au pianiste artistique par sa touche moelleuse et sympathique et sa sonorité d'une exquise douceur; aussi par sa très magnifique caisse. C'est un instrument qui soutiendra notre réputation.

PRIX : $350.

Conditions de paiement faciles.

C.W. LINDSAY

LIMITED,

Bureau principal — 512 rue Sainte-Catherine Ouest.
Succursale de la partie Est — 394 rue Sainte-Catherine Est.
Ottawa — 141 rue Sparks.
Québec — 204 rue Saint-Jean.

6,8,9

Un Grand Appétit

et un estomac sain sont l'indice d'un foie actif, qu'on trouve chez tous ceux qui font usage des Pilules de Beecham. Ces dernières assurent une excellente digestion, bonne haleine et sommeil profond. Aucun autre remède n'est aussi bon que

Beecham's Pills

Vendues partout. En boîtes de 25c. (10) A k

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif, $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

Pourquoi devient-on Tuberculeux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.
Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.
Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.
Parce qu'on ne sait pas préserver, aseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.
Parce qu'on ne connait pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en aseptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné! Que d'ennuis supprimés! Que de catastrophes évitées! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix, 50c le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal. A 301—v,n

"LES BONS VETEMENTS ONT FAIT NOTRE SUCCES"

Tous les tramways conduisent chez **Blumenthals** Le coin rond, angle rues Craig et Bleury

LES PLUS GRANDS DRAPIERS et CONFECTIONNEURS de MONTREAL.

UNE FOULE D'OCCASIONS EN FAIT DE VETEMENTS

D'HOMMES et de GARCONNETS pour DEMAIN, SAMEDI.

Existe-t-il une différence entre donner $5.00 à un homme et lui vendre un de nos complets de $15.00, qui ne sont pas chers à ce prix pour **$10.00**

NOUS N'EN VOYONS PAS. C'EST CE QUE NOUS ALLONS FAIRE DEMAIN, SAMEDI

750 complets de qualité supérieure, confectionnés à la main, pour jeunes gens ou pour hommes âgés, en worsteds importés, nouveau brun et nouveau gris, coupe la plus nouvelle, sac à 2 et 3 boutons, longs revers, semi-ajustés, style le plus nouveau. Prix régulier $15.00. Demain, Samedi **$10.00**

Voilà comment nous vous remettrons $5 sur chaque achat

Ce que nous Faisons à notre Rayon des Articles de Garçonnets

2000 pantalons de garçonnets, en tweeds fins, 100 dessins différents au choix. Prix réguliers 75c et $1.00. Prix spécial, Samedi **39c**

Tous les complets et pardessus de garçonnets, à **25 p.c.** d'escompte, Samedi.

Venez voir les foules d'acheteurs tous satisfaits, qui assistent à nos ventes.

"C'EST UNE CHARMANTE HABITUDE, QUE CELLE DE PORTER DES VETEMENTS DE BLUMENTHAL"

NOUS FERMONS NOS MAGASINS A 9 HRS, CHAQUE SOIR, LE SAMEDI, A 11 HRS P.M.

Pourquoi Boire de l'Eau Boueuse

EAU LIMPIDE GRATIS

Notre puits artésien "VIGER" de 1004 pieds de profondeur, pompe 6000 gallons à l'heure. **PURE EAU CRISTALLINE.** Apportez vos bouteilles et jarres.

MONTREAL BREWING CO'Y,

"La Bière qni rend Milwaukee jalouse" est brassée avec cette eau. 158—2

MEUBLES

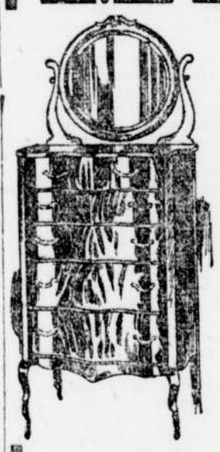

Nous accordons un large ESCOMPTE sur toutes nos marchandises.

Carrosses de Bébés, Sideboards, Bureaux et Lavemains, Couchettes, Ameublements de Salles à Diner, etc., etc.

TRES SPECIAL **Magnifique Table à Extension, très bien finie, solide et très belle apparence, pour $3.75**

Nos marchandises sont des meilleures fabriques qui existent.

F. GUIBORD & CIE, MARCHANDS de MEUBLES, 916-22 Sainte-Catherine, Montréal.

8.11

Demandez!! Dégustez!!

"VIVO"

La Délicieuse Bière de Tempérance qui fera vos Délices

Laporte, Martin & Cie, Ltée, Distributeurs Généraux. Montréal.

LES AMES DE LA MER

Vancouver, C. A., 8. — Le vapeur "Aorangi" est arrivé ce matin, d'Australie, apportant la nouvelle du naufrage mystérieux du garde-côte "Australien Béda."

On soupçonne que le vaisseau a été coulé par des marins grévistes, vu qu'il portait un équipage non-unioniste durant la récente grève des marins de la côte.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Il y avait 43 personnes à bord y compris 23 femmes et enfants; à l'exception d'un vieillard, mort de frayeur, toutes ont été sauvées.

On annonce de la Nouvelle-Calédonie, la perte du navisseau danois "Emmanuel" sur les récifs de Téremba, près de Nouméa."

Les officiers du "Hampstead", de Honolulu, à son arrivée à Sydney déclarent avoir vu sur les récifs de Middleton un vaisseau sans mât, absolument abandonné.

Victoria C. B. 8. — Dimanche matin, le vapeur "Aorangi" arrivé d'Australie, a arrêté en pleine mer, à mi-chemin entre Honolulu et Victoria, pour inhumer un enfant de trois ans, Hans Dietz qui s'était tué en tombant sur le pont.

PREMIERE COMMUNION

Elle a eu lieu ce matin à Saint-Michel, à Saint-Edouard, à Villeraï. — La cérémonie de la Confirmation a eu lieu ensuite.

Ce matin, les enfants de la paroisse Saint-Michel faisaient leur première communion. A cette occasion, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. M. le curé Kiernaz officiait. Cet avant-midi, Monseigneur l'archevêque est allé donner le sacrement de confirmation à ces enfants.

× × ×

A Saint-Edouard a aussi eu lieu la cérémonie de la confirmation, cet avant-midi. Monseigneur l'archevêque l'a donnée. La cérémonie de la première communion aura lieu dimanche.

× × ×

A N.-D. du Rosaire de Villeraï, a eu lieu également la cérémonie de la première communion. M. le curé Piette officiait. De belles fêtes ont eu lieu à cette occasion. Ce soir, Monseigneur l'auxiliaire ira donner la confirmation. Une soixantaine d'enfants ont pris part à ces cérémonies.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personn qui les envoient.

DECES

BERTHIAUME — A Montréal, le 6 mai, 1908, à l'âge de 14 ans et 8 mois, Marie-Rose-Blanche, enfant bien-aimée de J. G. Berthiaume, boucher. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2476 rue Labelle, Villeray, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 157-2

BARBEAU — A Sainte-Geneviève, comté Jacques-Cartier, le 6 mai 1908, à l'âge de 62 ans, 6 mois et 6 jours, Albert Barbeau, bourgeois. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9.45 heures, pour se rendre à l'église de Sainte-Geneviève, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 157—2

HURTUBISE — A Montréal, le 7 mai 1908, à l'âge de 53 ans, 11 mois et 4 jours, Fresine St Louis, veuve de Moïse Hurtubise. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 183 rue Beaudoin, St Henri, à 7.30 hrs, pour se rendre à l'église Ste Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 157—2

PAYETTE — A sa résidence, No 77 Cazelais, Saint-Henri, Montréal, vendredi, le 8 mai, 1908, Mme Suzanne Vincent, épouse de feu Félix Payette, mère du révérend J. G. Payette, curé de Longueuil ; Félix Payette, inspecteur des ingénieurs au Grand Tronc, et Aimé Payette, ingénieur au Grand Tronc. Le corps quittera la maison pour l'église Sainte-Elisabeth, lundi, à 8¼ heures, le 11 du courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans ature invitation. 158—2

QUENNEVILLE — A Montréal, le 6 mai 1908, à l'âge de 51 ans, Louis-Pierre Quenneville. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 8 du courant. Le convoi funèbre est parti de sa demeure, No 8 ruelle Boyer, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où a été chanté le service, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

RABY. — En cette ville, le 7 mai 1908, à l'âge de 28 ans, 7 mois, Evelina Nadeau, épouse bien-aimée de M. Ephrem Raby, épicier. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 786 rue Chaussé, à 7 heures précises, pour se rendre à l'église de Saint-Grégoire le Thaumaturge, angle Papineau et Rachel, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont spécialement prié d'y assister sans autre invitation.

RAMSAY — [illegible] 14e avenue, Lachine, le 8 mai, 1908, est décédé James Ramsay, âgé de 50 ans. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant à 2.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

TESSIER dit LAVIGNE — A Montréal, le 7 mai, 1908, à l'âge de 50 ans, 4 mois et 7 jours, Joseph Tessier dit Lavigne. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1474 rue Ontario Est, à 8 heures a.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Le service sera chanté lundi, le 11 du courant, à 7 heures a.m., à l'église Saint-Eusèbe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 157—2

MESSE DE REQUIEM

BASTIEN — Une messe de requiem sera chantée samedi matin, le 9 du courant, à 7½ heures, dans l'église St Louis de France, pour le repos de l'âme de feu François de Salles Bastien, autrefois notaire-régistrateur à Vaudreuil. Parents et amis sont priés d'y assister.

CHARPENTIER — Une messe de requiem sera chantée le 9 du courant, à 8 heures, à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le repos de l'âme de Madame M. E. Charpentier, (née Anna Lafaivre). Parents et amis sont priés d'y assister. 156—3

SERVICE ANNIVERSAIRE

MORIN — Samedi, le 9 du courant, à 7¼ heures, à la chapelle de Notre-Dame de Pitié, rue Notre-Dame, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Louis Morin, en son vivant bourgeois domicilié 242 rue Ste Elisabeth. Parents et amis sont priés d'y assister. 157—2

Pour le lunch—employez le SEL DE TABLE WINDSOR. Il donne un bien meilleur goût à la viande et aux œufs. Et vous ne constatez jamais sa présence dans les aliments. Ne prend jamais en pain. 157

L'EAU CALEDONIA MAGI

Vous pouvez ne la boire que parce qu'elle est bonne et néanmoins elle vous fera du bien quand même.

Embouteillée aux sources mêmes dans bouteilles stérilisées.

THE CALEDONIA SPRINGS CO., LIMITED, Caledonia Springs, Ont. Dépôt à Montréal, 596 rue Sainte-Catherine Ouest. Tél. Up 3337. A

ACHETEZ

Le PENN ESTHER AMELIORE

Nous garantissons que ce poêle cuit en cinq minutes.

ESSAYEZ-LE

Votre argent vous sera remis si vous n'en êtes pas satisfait. A vendre chez les meilleurs marchands.

Record Foundry & Machine Co.

268 rue St Paul, Montréal. 155—6

Si vous ne déménagez pas, vous nettoyez votre maison.

Nous nettoyons ou teignons tous les articles de ménage, depuis un rideau de dentelle ordinaire jusqu'aux plus belles tentures en peluche ou brodées, depuis une couverture jusqu'à un bel antimakassar, depuis un costume de toilette jusqu'à un costume de tous les jours, et depuis une robe de bal jusqu'à une robe de matin. Lorsque vous serez prêt, si vous avez besoin d'un conseil, téléphonez ou écrivez. Un expert ira vous donner les prix ainsi que de bons conseils.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents dans toutes les parties de la ville. 8.11.13

CHAPEAUX PANAMA

Nettoyage et blanchissage des panamas, paille, de toutes sortes. Procédé "A sec", sans acides. Spécialité: "Panamas" et "Leghorn" de dames et messieurs. Blocques et formes les plus récents, 1908. MARCEL DESGEORGE, 131 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 4004. 153—1, M, v—n g

DILLON EN VOULAIT AUX CHEFS

C'est ce que déclare le détective McLaughlin, à l'enquête préliminaire tenue hier après-midi, sous la présidence de M. le juge Choquet. — Les témoins.

L'enquête préliminaire dans l'affaire de James Dillon alias Smith, accusé du meurtre du constable Shea, a eu lieu hier après-midi, devant M. le juge Choquet. Une foule considérable de curieux a assisté à l'interrogatoire des témoins.

Dillon conserve un sang-froid étonnant. Le récit du drame n'a pas paru l'émouvoir. On le vit dresser l'oreille à chaque fois que les témoins parlaient des coups de carabine qui ont couché le gardien de la paix Shea dans sa tombe et blessé le chef Carpenter et l'agent Foucault. Il a été particulièrement attentif quand Mme Pritchard, son ancienne maîtresse de pension, a rendu témoignage.

Mtre Papineau Mathieu défend l'accusé, et Mtre Hibbard agit comme substitut du Procureur-Général.

Le premier témoin entendu a été le sous-chef Charpentier. Il a raconté que l'ordre fut donné de faire feu sur le prévenu quand il fut connu que le chef Carpenter venait d'être blessé peut-être mortellement.

C'est le chef Campeau et les détectives Viens et Pusie qui arrivèrent les premiers auprès du blessé. Le chef Campeau a désarmé le prévenu et remis le fusil à deux coups à Viens.

Le détective Pusie a fouillé Dillon et a trouvé sur lui cinq cartouches de revolver, deux montres et la somme de $5.35.

Le témoin a vu le prisonnier faire feu par deux fois dans la direction des détectives et des constables qui montaient la garde dans la cour.

Le détective Daniel McLaughlin, qui avait mission de surveiller Dillon pendant que ce dernier était à l'hôpital, a déclaré qu'au cours d'une conversation, l'accusé a insinué que Mme Pritchard était responsable de la tragédie. C'est parce qu'elle voulait le mettre à la porte qu'il avait résolu de résister en désespéré à la police. Dillon a aussi déclaré qu'il aurait pu tuer un grand nombre de personnes, mais qu'il ne l'a pas fait parce qu'il gardait ses balles pour les chefs Campeau et Carpenter.

Le constable Patrick Dooner, du poste central, a déclaré qu'il avait tiré cinq coups de revolver dans la direction de Dillon, puis il s'était élancé dans la pièce où ce dernier venait de tomber blessé de trois balles. Le prévenu n'a pas prononcé une seule parole quand le témoin l'a constitué prisonnier. Il s'est aussi laissé dépouiller de ses armes sans protester.

Mme Pritchard a raconté au long ce qui s'est passé entre elle et Dillon, le jour de la tragédie. Le prévenu demeurait chez elle depuis quatre ans, mais pendant les quatre mois qui ont précédé le drame, il prenait ses repas en dehors. Dillon lui devait de la pension. Le matin de la tragédie, elle le mit en demeure de régler sa note ou de s'en aller. Le prévenu lui répondit, en lui montrant un revolver, qu'aucune puissance au monde ne pourrait le forcer d'évacuer les lieux.

Le constable Boisclair a raconté qu'il était avec Shea quand ce dernier a été tué, cependant il n'a pas vu l'individu qui a fait feu sur son confrère. Quelques minutes après le crime, Dillon est apparu à la fenêtre de la pension Pritchard.

Le détective Pusie qui a pris une part active à la capture du prévenu, a raconté que vers 8 hrs 30 du soir, il vit ce dernier en train de se peigner.

Mme Pritchard a reconnu le revolver produit comme ayant appartenu à Dillon. Ce dernier s'était mis à boire beaucoup quelques semaines avant la tragédie.

Les docteurs Dugas et MacTaggart qui ont fait l'autopsie, rendent ensuite témoignage, puis le constable Joseph Foucault est appelé dans la boîte aux témoins. Il déclara qu'il avait encore le chapeau qu'il portait le soir qu'il fut blessé; le juge lui recommanda de le mettre dans un lieu sûr vu qu'il pourrait être utile à la justice.

Mtre Papineau Mathieu, qui défend Dillon, prétend établir que personne n'a vu Dillon tirer sur les constables Foucault, qu'une autre personne a pu s'introduire dans la maison pendant que Mme Pritchard était allée au poste de police.

Il plaidera, selon toutes probabilités, folie.

Dillon, qui a été conduit en prison dans la voiture cellulaire avec d'autres prisonniers, sera appelé mercredi prochain à remplir la formalité de l'examen volontaire.

Il subira probablement son procès à la prochaine session de la cour d'assises, au mois de juin.

A OTTAWA ET A HULL

Beaucoup de sans-travail. — Journal pour les employés civils.— Une terrible bagarre.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 8 — La nomination de M. R. W. Farley comme surintendant des travaux de la corporation, sera proposée à la prochaine assemblée du conseil de ville de Hull.

—L'hon. N. A. Belcourt, et MM. D. J. McDougal, J. B. T. Caron, M. P., A. Lanctôt, M. P., et E. Lapointe, M. P., ont adressé la parole à une assemblée publique qui a eu lieu, hier soir en la salle Sainte-Anne.

—Le tournoi athlétique qui devait avoir lieu ici le jour de la fête de la reine Victoria, sous les auspices de l'association de l'Université et de l'O. A. A. C., a été remis à une date indéfinie, une partie de baseball avec le collège Saint-Laurent ayant été arrangée pour ce jour-là.

—La formation d'une équipe de football, association composée en grande partie de joueurs de la Colombie-Britannique, pour représenter le Canada aux jeux olympiques, tel est le projet formé par un nommé George Parker qui est même, paraît-il, en route pour Ottawa, afin de soumettre ce plan au colonel Hanbury-Williams.

—Un appel a été fait par l'Union des ouvriers en bâtiments aux différentes unions de la ville, pour venir en aide aux familles des manoeuvres qui se sont mis en grève dernièrement.

—En dépit de l'activité qui se manifeste d'habitude au retour du printemps, le refuge de la rue Georges regorge de sans-travail. Un certain nombre pourraient trouver de l'ouvrage à la campagne, mais les gages offerts par les cultivateurs sont très bas et ce genre de travail ne sourit pas beaucoup aux pensionnaires du refuge, qui préfèrent être employés dans la ville.

—Il est peu probable qu'un candidat ouvrier se mette sur les rangs pour les prochaines élections provinciales. Les comités chargés de faire un rapport à ce sujet ont terminé leur travail et l'ont soumis à l'association des métiers et du travail, qui prendra une décision dans un sens ou dans un autre à l'assemblée régulière qui doit avoir lieu ce soir.

—La veuve d'Auguste Wank, tué dans une collision entre un train du Pacifique Canadien et un tramway électrique, au mois de novembre dernier, a intenté à la compagnie électrique d'Ottawa et à celle du Pacifique Canadien un procès en dommages-intérêts pour un montant de $10,000.

—Le premier numéro du "Civilian", un journal bi-mensuel, qui traitera uniquement des questions concernant le service civil, a été publié aujourd'hui. Il renferme des article écrits par des membres éminents du service civil et un article de fond sur la question des salaires, ainsi que le premier d'une série d'articles sur le rapport de la commission du service civil.

—Les contrats pour la construction du nouveau palais des arts, qui sera érigé sur le terrain de l'exposition, ont été accordés, hier. Le coût total de la nouvelle bâtisse sera de $10,581. Les travaux vont commencer immédiatement, de façon à être terminés pour la prochaine exposition. Les architectes sont MM. Northwood et Noffke.

—Le maire Scott a déclaré qu'il n'avait encore reçu de la compagnie du Grand Tronc aucune réponse définitive au sujet des plans revisés de l'hôtel et de la station. Il a essayé d'avoir une conversation avec M. C. M. Hays par téléphone, mais sans résultat.

—Le délai fixé par le conseil-de-ville pour la préparation de ces plans expire jeudi prochain.

—Une bagarre a eu lieu hier après-midi à l'établissement de vues animées tenu par M. Joseph Nadon, à Hull. Deux jeunes gens, Eloi Meloche et Napoléon Charron, s'étant présentés, dit M. Nadon, en état d'ivresse, le propriétaire de l'établissement refusa de les laisser entrer, d'où il s'ensuivit une querelle au cours de laquelle Nadon fut frappé à la tête avec une bouteille et sérieusement blessé. Madame Nadon, en voulant protéger son mari contre ses agresseurs, a été aussi grièvement blessée au bras droit. Meloche et Charron ont été arrêtés.

Ottawa, 8 — Le conseil de ville d'Aylmer a décidé de mettre en vigueur, à partir de la semaine prochaine, le règlement municipal interdisant la vente des boissons de 9 heures 30, le samedi soir, à 6 heures, le lundi matin.

—La requête présentée par la ville d'Ottawa à la commission des chemins de fer pour la construction d'un viaduc sur le chemin de Richmond a été approuvée hier et les travaux vont être commencés à bref délai.

—D'après le rapport fait par le Dr R. W. Ellis, du Musée Géologique, qui s'est rendu à Notre-Dame de la Salette, le lendemain de la catastrophe, l'éboulement est dû à une fissure qui s'est produite à peu de distance du rivage et par laquelle l'eau provenant de la fonte des neiges s'infiltra, causant un déplacement subit de la couche de terre glaise qui formait la base de la colline.

—La division d'Ottawa en deux circonscriptions sera la cause qu'un bon nombre de personnes n'auront pas droit de vote aux prochaines élections provinciales. En effet, d'après l'acte d'enregistrement, une personne doit avoir résidé pendant au moins trente jours dans une division électorale avant la date de l'enrégistrement; dans ces conditions, les personnes qui ont changé de circonscription au commencement du mois de mai n'auront pas droit de vote si elles ne sont pas déjà dûment enregistrées.

—Une compagnie composée de capitalistes d'Ottawa a l'intention de faire construire, sur la rue Metcalfe, auprès de l'avenue Laurier, une maison de rapports. Le nouvel édifice sera à sept étages et les murs seront construits à l'épreuve du feu. Chaque étage comprendra une suite de cinq pièces et deux chambres séparées. Le coût en sera, paraît-il, de $150,000.

—Les recherches faites pour retrouver les traces de Thomas Lytle, le cultivateur d'Alfred Centre, disparu mystérieusement depuis une semaine, n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. Il a été vu pour la dernière fois à sa descente du train à la gare centrale, mardi de la semaine dernière, et depuis ce temps n'a pas donné signe de vie.

—Le corps de Madame Wilfrid L. St Pierre, décédée le 16 avril dernier, a été exhumé, au cimetière Notre-Dame, à la demande des parents de la défunte mais l'autopsie faite par le coroner Baptie et les docteurs O'Brien et Hackney n'a révélé aucune trace de poison. M. Wilfrid St Pierre, de son côté, a l'intention d'intenter une poursuite en dommages-intérêts pour un montant de $5,000, à chacun des membres de sa famille qui l'ont laissé soupçonner d'avoir empoisonné sa femme.

—Hervey Desjardins a été reconnu coupable, par le juge MacTavish d'avoir volontairement blessé George Arnott en lui tirant une balle de revolver dans la jambe mais a été acquitté cependant sur la foi de ses bons antécédents après avoir été averti par le juge d'agir avec moins de précipitation à l'avenir. Aussitôt la sentence connue, M. George Arnott a déposé contre Harvey Desjardins une réclamation de $1000 de dommages-intérêts pour les blessures que celui-ci lui a infligées.

—Les travaux de construction de la nouvelle bâtisse de la Y. M. C. A. ont été repris hier. Une cinquantaine d'ouvriers en brique et des manoeuvres ont été engagés à Ottawa par les entrepreneurs, et il y a tout lieu de croire que les grévistes n'interviendront pas.

—Il est rumeur que le chef de police a l'intention d'interdire l'organisation du tournoi de boxe porjeté par l'O. A. A. C. pour samedi prochain. Le clergé de la ville ne serait pas étranger, paraît-il, à cet interdiction; en tout cas, la question a été discutée à l'assemblée des commissaires de police.

—Si le conseil de ville prend des mesures pour remédier aux inconvénients provenant de la fumée des cheminées d'usines et nomme un inspecteur à cet effet, la commission des chemins de fer est prête à faire un pas dans ce sens elle aussi. Un des remèdes sera l'emploi de charbon dur pour les locomotives de manoeuvres: mais de toutes façons, la densité de la fumée pourrait être abolie, sinon diminuée.

—Les officiers de la garnison d'Ottawa ont été informés que les régiments seront envoyés à Québec au grand complet pour les fêtes du troisième centenaire, si toutefois cela est possible, et que les soldats recevront leur paye pour les douze jours d'exercices qui précèderont le voyage à Québec.

De plus, ils recevront des billets de passage gratuits et seront nourris et logés, durant leur séjour dans l'ancienne capitale.

Maladie des Reins Guérie

Le Médecin Certifie qu'après vingt ans de souffrances, M. I. Major, Valleyfield, Qué., a été guéri par les Pilules du Dr. Chase pour le Foie et les Reins.

On dit souvent que le temps des miracles est passé. Nous publions ci-après un témoignage non pour contrecarrer cet avancé, mais pour informer le public du grand pouvoir des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Le témoignage suivant est probant:—

M. Isadore Major, valleyfield, Qué., écrit: "Après vingt ans de souffrances dues à la maladie des reins, je crois que je dois la vie au Dr Chase. Me rappelant le conseil d'un ami et voyant les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins très hautement recommandées dans les journaux, je résolus de les essayer. Je me mis à l'oeuvre et je puis dire, présentement, que je suis complètement guéri. J'ai le corps aussi souple que celui d'un homme de vingt ans, et j'en ai 47. Mes parents et amis sont surpris et enchantés de me voir de nouveau en santé, car j'avais dépensé des centaines de piastres en vain pour essayer de me guérir.

"Avant de commencer à prendre les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, j'avais si mal au dos que je ne pouvais me chausser et je ne pouvais lever 20 livres. J'avais mal aux épaules et j'étais sujet au mal de tête, j'avais la bouche amère et je souffrais d'indigestion. J'avais les yeux injectés de sang et troublés, et lire m'occasionnait des maux d'yeux et de tête. Ces maux sont disparus maintenant, et ce que je vous dis, je suis prêt à le prouver, car je suis prêt à jurer que ce que je dis est la vérité."

Le Dr James T. A. Gauthier atteste cette cure remarquable et en donne tout le crédit aux Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins guérissent positivement la maladie de foie, la biliosité, la constipation, le mal de dos et les désordres des reins. Une pilule, une dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. Pour vous protéger contre les imitations le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le célèbre auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte de ses remèdes. Ecrivez et demandez l'almanach calendrier 1908 du Dr Chase.

(4) A

Le Mal de Barbe

La FIGURE et le COU ne FORMAIENT qu'une PLAIE

GUERI PAR ZAM-BUK

M. George Hobden, demeurant au No 108 rue Manitoba, Saint-Thomas, Ont., déclare: "Il y a trois ans après m'être fait raser chez un barbier, j'attrapai un très grave mal de barbe. Ma joue gauche ne formait qu'une plaie rouge, recouverte de boutons, et plus je me lavais et me grattais (car la démangeaison était intense) plus il y avait de boutons. L'éruption s'étendit graduellement sur tout le bas de la figure et sur le cou, s'enflammant et me faisant souffrir de plus en plus jusqu'à ce que ne fut qu'une masse de plaies et de gales. J'avais employé plusieurs remèdes différents, mais la maladie allait de mal en pis. Je souffrais horriblement lorsque je lus une annonce de Zam-Buk. Je m'en procurai immédiatement une boîte chez un pharmacien et je commençai à l'appliquer. La première application arrêta la démangeaison et m'encouragea à en continuer l'usage. En très peu de temps ce merveilleux onguent avait eu une action vraiment miraculeuse, nettoyant les plaies, les faisant se cicatriser et les faisant disparaître complètement. Je continuai à en faire usage pendant quelques jours encore jusqu'à ce que je fusse certain que j'étais radicalement guéri et que mon visage était absolument débarrassé des boutons ou des éruptions. Je suis aujourd'hui guéri, grâce à Zam-Buk.

ZAM-BUK EST MERVEILLEUX

Zam-Buk a révolutionné les méthodes actuelles pour le traitement des coupures, meurtrissures, brûlures, échaudures, gerçure des mains, plaies causées par le froid, les égratignures, et avec ce remède on traite aujourd'hui d'une manière nouvelle, scientifique et effective les pires cas d'eczéma, d'hémorroïdes, ulcères, mal de jambe, empoisonnement du sang, plaies envenimées, psoriasis, teigne, porrigo, maladies du cuir chevelu chez les enfants, plaies dans le dos, et toutes ces maladies de peau qui par leurs enflures, brûlures, irritations et autres bobos, font le supplice de milliers de victimes. Chez tous les pharmaciens et marchands, à 50c la boîte, ou frais de poste payés, de la Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix. Dépôt à Montréal: 144 rue Craig Ouest.

GRATIS! Envoyez ce coupon avec un timbre de un centin, à Zam-Buk Co. Toronto et vous recevrez une boîte échantillon gratis. 5 k 2

ZAM-BUK POUR RESTAURER LA PEAU.

A y

SIR ROBERT Burnett's GIN

"Le Gin le Meilleur qui Existe"

A k r

Le remède contre les Bleus --- les Cascarets. Un million de boites par mois donnent un monde de Bonheur. En avez-vous votre part ?

Les Cascarets agissent comme tonique des intestins et non comme irritants.
Ils sont végétaux. Ils ont une action naturelle.
Ils ont le même effet que certaines nourritures.
Ils sont doux; ne causent pas de coliques.
Ils sont agréables à prendre.
Ils sont toujours à la portée.

Huile de ricin; c'était le vieux remède.
Elle avait pour effet de lubrifier les intestins, mais pour un jour seulement. L'huile n'agit jamais sur les muscles des intestins. Il y avait, à part cela, les pilules, les eaux de sel et les cathartiques. Cela avait le même effet que le poivre dans les narines. Ils notent les intestins de liquides.
Ces liquides sont des jus digestifs et l'effet dépuratif aujourd'hui amène de la faiblesse demain.

Nous savions que ce système était mauvais, qu'il n'avait pour effet que d'affaiblir les intestins.
Mais nous n'avions pas alors de laxatif doux. Il fallait donc attendre le plus possible et alors prendre une grosse dose de purgatif.
Aujourd'hui on prend un Cascaret à la fois — dès qu'on en sent le besoin, et ainsi les intestins sont toujours nets.

Les Cascarets sont des bonbons. Ils sont vendus par tous les pharmaciens, mais jamais à la pesée. Assurez-vous qu'on vous donne les véritables, avec CCC sur chaque tablette. 50c, 25c et

Dix Cents la Boite.

804 k A

Faiblesse des Reins

Les reins faibles sont certainement un indice de faiblesse des nerfs, des reins. Les reins comme le coeur et l'estomac trouvent leur faiblesse non pas dans l'organe lui-même, mais dans les nerfs qui les contrôlent, les guident et les renforcissent. Les "Restaurant" du Dr Shoop est une médecine spécialement préparée pour atteindre ces nerfs contrôleurs. Ne soigner que les reins serait chose futile, une perte de temps et d'argent. Si vos reins sont faibles ou vous font souffrir, si votre urine chauffe, si elle est foncée et forte, si vous avez des symptômes inquiétants et dangereux, essayez pendant un mois le "Restaurant" du Dr Shoop — Liquide ou en tablettes et voyez ce qu'il peut faire et ce qu'il fera pour votre santé.

Les pharmaciens recommandent et vendent

Le Restaurant du Dr Shoop

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

A FV

CASTORIA

Pour Bebés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

The John Murphy Company Limited

VENDREDI LE 9 MAI 1908.

2,450 Blouses en Lingerie

Valeurs 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25. Samedi . . . 1.00

Nous avons fait les préparatifs pour une Grande Vente de Blouses en Lingerie Samedi. Le rayon des vêtements blancs a été réorganisé pour répondre à ses exigences. 2,450 Blouses seront offertes à, chacune, 1.00.

Les échantillons, les restes et les lignes désassorties sont compris dans cette grande vente.

Elles sont en linon, en batiste et en mousseline claire ; garnies de remplis unis, broderie et dentelle ; elles sont magnifiques et distinguées. Environ 2 douzaines de blouses valant 3.50, et quelques belles blouses en mousseline claire légèrement salies, valant 4.25 feront probablement partie de la vente. Toutes les grandeurs régulières sont représentées.

Nouveaux Oxfords de Dames

Valeurs 3.00 et 3.50. Samedi 1.89

Nous avons onze styles de nouveaux Oxfords de dames, valant 3.00 et 3.50, à vous offrir samedi à, la paire 1.89

Ils sont en chevreau champagne et brun doré, en cuir verni, chevreau vici et tan russe, d'une élégance particulière, avec bouts des styles New York et Newport. Nous les avons dans les modèles blucher, à lacet uni, boutonnant au côté et à lacet en ruban, semelles en cuir massif, pesanteurs légère et moyenne, talons cubains, militaires et common sense. Tous les points de 1½ à 7 représentés dans chacun des onze styles.

Nous avons doublé l'espace au rayon des chaussures, durant cette semaine, en sorte que tout le monde y est à l'aise.

Vente Spéciale de Linoléums

1750 verges carrées de Linoléum très résistants, 4 verges de large, un excellent assortiment de bons dessins de fleurs, de bloc et de tuile, tous bien préparés, convenables pour salles à manger, cuisines, passages, etc. Valeur régulière 60c la verge carrée. En vente Samedi et Lundi à

38c La verge Carrée

KITCHEN & COMPANY

604-606 rue Sainte-Catherine Ouest.

LINOLEUM DE LIEGE CANADIEN

¶ Fait de liège bien moulu, d'huile de graine de lin et de gommes pures.

¶ Absolument hygiénique.

EXACTEMENT L'ARTICLE pour CHAMBRES A COUCHER

¶ Se lave et se

¶ conserve propre facilement.

Demandez à votre marchand de vous le montrer.

LINOLEUM DE LIEGE CANADIEN

Fabriqué par la

Dominion Oilcloth Co., Montréal.

E

SOULIERS DE PREMIERE COMMUNION POUR FILLES ET GARCONS

Nous avons l'assortiment le plus considérable du Canada.

Depuis $1.25 la paire en montant. Tous les styles.

En Kid Blanc, cuir "Patent" et Kid "Viel".

The Fogarty Co. Ltd.

Coin St Laurent et St Catherine

8.5 E

LE 84IEME REGIMENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 8 — Le lieutenant-colonel H. A. Beauregard recevait, hier après-midi, une lettre de M. A. M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe, lui annonçant que le département de la Milice s'était rendu aux instances des officiers du 84e régiment et qu'une école provisoire sera incessamment ouverte en notre ville. Cette école a pour but d'instruire et de préparer des officiers et sous-officiers.

Nous devons des félicitations aux officiers du 84e régiment pour leur dévouement et les efforts qu'ils ont faits pour l'avancement de la milice à Saint-Hyacinthe.

De nos jours on ne cesse d'encourager la jeunesse à faire des exercices physiques ; et puisque nous n'avons pas de gymnase ici, nous ne voyons pas de meilleures occasions, pour elle, que de suivre les cours qui se donnent tous les lundi, mercredi et vendredi à la salle de manège militaire.

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les officiers des diverses sections de la division Ouest se réunissaient, hier soir, au No 90 rue Vinet, pour procéder à l'élection des officiers de division.

Le vote a donné le résultat suivant : Président, Hubert Brosseau ; vice-présidents, J. W. David et M. Bossé ; secrétaire, J. N. Guilbault ; trésorier, F. Fauteux ; commandants, J. L. de Bellefeuille et L. Geoffrion.

TEMPERATURE

Frais et pluvieux, aujourd'hui et demain, tournant au beau.

NOS MINISTRES

L'honorable premier ministre, M. Lomer Gouin, sera ici samedi prochain, dans le but d'organiser la campagne libérale.

× × ×

Le ministre de la Colonisation, l'hon. Charles Devlin, était au bureau du gouvernement provincial hier, il a reçu un grand nombre de visiteurs.

M. Devlin sera là ce matin et demain, il assistera à la réunion du cabinet qui aura lieu à Montréal.

× × ×

Le Trésorier Provincial, l'honorable M. Weir, était aux bureaux du gouvernement provincial, hier.

M. Weir sera à Lachute samedi, pour assister à une exposition agricole et mardi prochain, il sera à Bury pour assister à la convention de Compton.

× × ×

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Jules Allard, était en ville hier; il a passé quelques heures au bureau du gouvernement et hier soir M. Allard est parti pour St François du Lac.

ORIGINALE ET HEUREUSE IDEE

Monsieur C. O. Sénecal, cultivateur de Saint-Marc, comté de Verchères, a fait une abondante récolte de sucre d'érable, et il a voulu en faire bénificier Sir Wilfrid Laurier et l'honorable L. P. Brodeur.

Il a envoyé, au premier ministre, un superbe bloc de sucre représentant un train du Grand-Tronc-Pacifique, y compris la locomotive, le char à bagage, le wagon de première classe, le wagon-restaurant et la voiture de luxe, c'est-à-dire, le wagon-lit.

Quant à l'honorable M. Brodeur, il a eu l'heureuse idée de lui envoyer un modèle parfaitement réussi du croiseur canadien, le "Canada."

Inutile de dire que le premier ministre et l'honorable M. Brodeur ont été très sensibles à cette délicate attention de la part de M. Sénécal.

LA "PRESSE" ET LES ELECTIONS PROVINCIALES

Dans le personnel de rédaction de la "Presse", il y a des conservateurs et des libéraux. Ils sont libres, tous, de leurs opinions et de leurs actes.

Durant la période électorale qui s'ouvre, ils iront peut-être, chacun pour son propre compte, soutenir la candidature d'amis politiques dans les circonscriptions électorales du district de Montréal. La "Presse", qui est toujours heureuse d'encourager les ambitions légitimes des jeunes et des vieux, ainsi que de ceux qui ne sont ni jeunes, ni vieux, les laissent libres d'en agir ainsi, si tel est leur bon vouloir.

Il va de soi, cependant, que, dans toutes les discussions publiques auxquelles des membres de notre rédaction pourront participer, ils exprimeront leurs opinions personnelles et non celles de la "Presse", qui fera connaître les siennes dans ses colonnes éditoriales.

IMMIGRANTS FRANCAIS

Une correspondance particulière nous apprend qu'au-delà de 200 immigrants français, recrutés dans les centres agricoles de France, se sont embarqués le 25 avril au Havre sur le "Sardinian" de la ligne Allan pour le Canada. L'embarquement s'est fait sous la direction de M. Arthur Geoffrion, l'un des agents du gouvernement canadien à Paris, qui a fait le recrutement de ces nouveaux colons.

Le "Sardinian" arrivera avec ces immigrants français demain à Montréal.

D'autre part on nous écrit de Paris que M. J. E. Deslauriers, de la Société d'immigration canadienne et de placement, vient de terminer dans le nord de la France et la Belgique une fructueuse propagande d'émigration. Il est en ce moment dans le midi, poursuivant son travail. D'ici à quelques jours il nous viendra, grâce aux efforts de M. Deslauriers, des immigrants partis de Bruxelles, Anvers, Louvain, Enghien, Rouen et le Havre.

Enfin, on nous apprend que M. le docteur Brisson vient de quitter Paris avec une importante caravane d'émigrants à destination de la province de Québec. Le séjour de M. Brisson en France aura été fructueux.

Son action ne s'est pas exercée à Paris seulement. Elle a rayonné dans toute la France. Son dernier voyage eut pour objet le délicieux pays de Ramuntcho, chanté par Pierre Loti. Chaque année, des milliers de Basques s'expatrient pour aller coloniser l'Amérique du Sud, la République Argentine en particulier. Par des conférences, par des articles dans la presse régionale, M. le docteur Brisson a attiré l'attention des Basques sur le Canada. On nous assure que dès cette année, une partie du courant de cette émigration se dirigera vers notre pays.

LA FETE DE JEANNE D'ARC

C'est aujourd'hui qu'on célèbre, en France, la grande héroine qui a sauvé la patrie en des jours mauvais.

LES FETES A ORLEANS.

C'est aujourd'hui, 8 mai, qu'en France, on célèbre la fête de Jeanne D'Arc, l'héroïque jeune fille qui sauva la patrie, lors de l'invasion du territoire français par les Anglais. C'est surtout à Orléans, que chaque année, ont lieu de mémorables cérémonies, à cette occasion.

Autrefois, le clergé et l'armée prenaient part à ces fêtes nationales, c'était la patrie reconnaissante que célébrait la mémoire de la Pucelle.

De nos jours les choses se font plus simplement; cependant, de grandes réjouissances ont lieu annuellement au jour de cette solennité. Il y a encore des fêtes religieuses et des fêtes laïques.

On s'en souvient, il y a de cela quelques années, on voulut faire de la fête de Jeanne D'Arc la fête nationale de la France. N'eut été le mauvais vouloir du gouvernement sectaire "dans le mal" de ce pays, la chose aurait été acceptée par tout le monde.

Les actes extraordinaires accomplis par cette jeune fille en ont fait l'une des plus belles figures de notre ancienne mère-patrie, figure qui personnifie ce qui a fait l'honneur du peuple français dans les siècles passés: l'amour de la patrie, l'amour de l'Eglise.

On se souvient de l'immixtion des francs-maçons dans la procession qui a eu lieu l'année dernière, à Orléans, ce jour-là. Le clergé s'était abstenu. Cette année les choses ont changé. Les francs-maçons resteront chez eux, le clergé prendra part à la démonstration comme aux années passées. La démonstration sera superbe.

M. L'ABBE COUBE

Orléans, 8 — Aujourd'hui, fête de Jeanne d'Arc, le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Coubé.

LA PROIE DES FLAMMES

L'hôtel Matte, de la Pointe-aux-Trembles, est totalement détruit par le feu hier soir. — Les dommages.

L'hôtel Matte, du village de la Pointe-aux-Trembles, et ses dépendances, ont été complètement incendiés, hier soir, en l'absence de M. Ulric Matte, qui était parti vers 1.15 heures de l'après-midi pour Saint-Jérôme. En dépit des efforts des pompiers volontaires du village presque rien n'a été épargné.

Les dommages s'élèvent à $7,000.

LA MORT LE SURPREND

Un inconnu est brûlé pendant son sommeil, dans un wagon du Grand-Tronc, où il avait cherché refuge contre la pluie.

Les accidents fatals se succèdent sans interruption, depuis quelque temps. Encore hier soir, c'était au tour d'un inconnu à dire adieu à la vie, et ce d'une façon tragique.

L'homme a été trouvé, brûlé à mort dans un wagon de marchandises, dans les cours du Grand-Tronc à la Pointe Saint-Charles.

Le char qui venait de Bowanville, avait servi à amener à Montréal des chevaux, pour le concours hippique. Il attendait sur la voie depuis mercredi dernier.

Quand le feu, qui a été découvert vers 11 hrs. 30, fut éteint, les pompiers trouvèrent le cadavre d'un homme dans un coin. On suppose que le malheureux se serait endormi en fumant, et qu'il aurait mis ainsi, accidentellement, le feu dans le wagon où il avait cherché un abri contre la pluie froide et torrentielle qui tombait, hier soir.

Personne dans les environs ne savait qu'il y eut quelqu'un dans le wagon, et la découverte du cadavre a causé une réelle surprise aux pompiers.

Le corps à moitié calciné a été transporté à la morgue.

IL S'APPELAIT G. LACASSE

LA MERE DU NOYE DE MAISONNEUVE RECONNAIT SON FILS A LA MORGUE CE MATIN. — NOYE ACCIDENTELLEMENT.

Le cadavre du noyé, trouvé dans le fleuve, vis-à-vis Maisonneuve, avant-hier après-midi, a été reconnu pour celui de Gaudias Lacasse qui demeurait avec ses parents, au No 49a de la rue Archambault.

C'est la mère de l'infortuné qui a établi l'identité du noyé, ce matin à la morgue.

Lacasse était parti de la demeure paternelle, le 8 mars à 8 hrs. 30, le soir, et n'a pas été revu depuis.

Comme le corps ne portait aucune marque de violence, le jury du coroner a déclaré que Lacasse s'était noyé accidentellement.

LE DANGER DES ALLUMETTES

M. Arthur Dandurand, bien connu dans le monde des sports, a failli être plongé, hier matin, dans un bien grand deuil. M. et Mme Dandurand étaient encore au lit, pendant que trois de leurs enfants s'amusaient à jouer dans la cuisine. Tout à coup, le petit Raoul, 3 ans, trouvant une allumette se hâta d'allumer le bois soufré.

Immédiatement les flammes se communiquaient aux vêtements du petit malheureux qui aurait été, sans aucun doute, brûlé à mort, sans la prompte intervention de son père.

Quoi qu'il en soit, l'enfant a été gravement brûlé à l'abdomen. Ses brûlures, cependant, ne sont pas considérées comme fatales.

UNE SCENE DISGRACIEUSE

Un paisible citoyen à l'emploi de MM. Darling et Cie, M. Dufour, s'en allait tranquillement chez lui, hier soir, en passant par la rue Murray.

En arrivant à mi-chemin entre les rues Notre-Dame et William où stationnaient quelques désoeuvrés plus ou moins en état d'ivresse, l'un de ceux-ci s'avança vers lui et lui appliqua un magistral coup de poing au visage.

L'un des camarades de l'agresseur ayant voulu intervenir fut à son tour frappé par celui-ci, et en moins de cinq minutes, une sanglante bagarre avait éclaté entre sept ou huit de ces désoeuvrés, qui blasphémaient comme des païens en échangeant de rudes coups.

Cette scène disgracieuse eut lieu vers les neuf heures et demie du soir au grand scandale des passants.

VICTIME D'UNE EXPLOSION

Mme NICHOLAS BARRY EST TRANSPORTEE A L'HOPITAL ROYAL VICTORIA DANS UN GRAVE ETAT.

Mme Nicholas Barry, No 1 de la rue Riverside, est depuis mercredi, sur un lit de souffrances, à l'hôpital Général. Mme Barry était à allumer un poêle à gaz, lorsqu'il se produisit une explosion. Les morceaux de fonte volèrent de tous côtés et la femme infortuné reçut de terribles blessures.

Avant son transport à l'hôpital, la blessée a reçu les derniers sacrements de l'Eglise, des mains du Révd. Père Holland, de l'église Sainte-Anne. Aujourd'hui, à l'hôpital, on nous dit que Mme Barry prend du mieux.

EFFRAYEES PAR L'EXPLOSION

Le constable Bricault a rapporté à ses chefs que le moteur du tramway No 305, allant vers l'ouest, rue Notre-Dame, hier, a fait explosion. Mme Thérien, domiciliée au No 102 de la rue Saint-Ferdinand et Mlle Duverger, 101 de la rue Versailles, effrayées par l'explosion, ont sauté de la voiture électrique. Mme Thérien a été blessée assez gravement, pendant que Mlle Duverger s'en est tirée sans blessures.

IL CHANGE DE ROLE

MTRE SAINT-JULIEN PART POUR LA COLOMBIE-ANGLAISE, POUR FAIRE PUNIR L'ASSASSIN D'UN CANADIEN-FRANCAIS.

Mtre J. A. Saint-Julien, le bien connu criminaliste montréalais, partira au commencement de la semaine prochaine, pour Vernon, C. A. Il se rend à ce dernier endroit, à la demande de la famille Ethier dont l'un des membres, Joseph, a été assassiné en janvier dernier.

Le prétendu meurtrier se nomme George McCalla. Il aurait, sous prétexte plausible, expédié d'un coup de revolver sa victime dans l'éternité.

C'est le 17 mai que commencera le procès de McCalla.

La victime, Jos. Ethier, compte de nombreux parents à Montréal et dans la province de Québec.

L'EAU MONTE

Lachute, 8. — La pluie abondante de cette nuit a fait monter de deux pieds le niveau de la rivière.

CINQ MILLE DOLLARS EN PRIX

Une offre sans précédent pour les lecteurs et les annonceurs de la "Presse".

Un concours de popularité qui durera du 9 Mai au 11 de Juillet 1908 et qui permettra d'assister aux grandes fêtes du Tricentenaire de Québec.

C'est à peine si le Concours de Popularité de la "Presse" vient de se terminer, que nous entreprenons un concours nouveau qui va sûrement révolutionner la ville et la province entière, nous devrions dire tout le Dominion.

Il ne s'agit plus ici de prix divers en espèces, mais d'une véritable leçon de choses que tous les Canadiens auront à coeur de suivre de jour en jour, car au fond de ce nouveau concours se cache une idée patriotique.

Qui n'a pas désiré, depuis quelque temps, aller faire une promenade illimitée à la Vieille Capitale pendant les Fêtes du Tricentenaire? Qui, chez nos lecteurs, n'a pas formulé l'intention d'aller passer quelques jours dans les DISTRICTS SI MERVEILLEUX QUE TRAVERSE LE SAGUENAY, la plus célèbre rivière de l'univers, par ses paysages, ses aspects inattendus et par le spectacle grandiose que la nature semble lui avoir exclusivement réservés?

C'est pourtant là le but de cette lutte de popularité que la "Presse" organise.

Le Concours, en effet, doit commencer DES DEMAIN, SAMEDI, 9 MAI COURANT, pour se terminer le samedi, 11 juillet prochain.

Il y aura CINQ MILLE PIASTRES EN PRIX pour les deux cents heureux gagnants.

Voilà certes un concours dont les avantages presque incroyables feront appel à l'émulation la plus grande de tous nos lecteurs, tant du Canada que de l'étranger.

Ces prix extraordinaires consisteront en deux cents billets de retour pour un voyage de touriste au Saguenay, sur les palais flottants de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, et comportera un arrêt illimité aux fêtes grandement éloquentes d'histoire du Tricentenaire de la Fondation de Québec.

LE BILLET DONNERA DROIT AU TRANSPORT, AUX CABINES, AUX REPAS PENDANT TOUT LE VOYAGE qui se fera sur les vapeurs de la compagnie R. & O.

Les annonceurs réguliers de la "Presse" pourront profiter de ce concours pour donner leur coopération à notre organisation et ainsi participer aux dons des prix tout en jouissant de la grande reclame qu'ils pourront retirer de cette entreprise tout à fait sensationnelle.

Si vous annoncez dans la "Presse" et si vous désirez des renseignements plus complets sur le concours et sur la façon dont vous pouvez y participer, écrivez immédiatement à

LA "PRESSE"
Concours de l'excursion Québec-Saguenay

et l'un de nos organisateurs se rendra immédiatement à votre bureau pour vous donner toute information qu'il vous plaira de demander.

Le Premier Coupon paraitra dans la "Presse" demain.

LE DECHAINEMENT DES FLOTS

Plusieurs familles sont chassées de leurs demeures; les communications sont interrompues entre St André et Saint-Emile. — Des estacades brisées sur les rivières Rouge et St Joseph.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-André Avellin, 8. — La rivière Nation continue toujours à monter; depuis mercredi dernier, le niveau de l'eau s'est élevé d'un pieds et demi. La pluie de la nuit dernière n'a pas peu contribué à cet état de choses. Si cela continue, notre village et les paroisses d'alentour subiront des dommages considérables.

Déjà les communications sont interrompues entre Saint-André et Saint-Emile de Suffolk, à 22 milles d'ici. Le chemin est entièrement couvert d'eau et tous les ponts et ponceaux ont été démolis et emportés par les eaux.

L'inondation s'étend surtout ses ravages du côté est de la rivière. Ce matin plusieurs familles ont été obligées de déménager pour fuir les eaux envahissantes. Les familles ainsi chassées de leurs demeures sont celles du D. Longpré, de MM. Joseph Paul, M. Berthiaume, Joseph Chênay, John Hays, Napoléon Montreuil et Mme Brossoit.

Les communications entre Saint-André et Ripon deviennent de plus en plus difficiles, l'eau menace d'emporter le pont d'un moment à l'autre.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Maniwaki, 8. — Trois estacades retenant les eaux du lac Serpent, situé à une trentaine de milles de Maniwaki, se sont brisées soudainement et des torrents d'eau se sont déversés dans la rivières Saint-Joseph, un des tributaires de la Gatineau, causant ainsi des dégâts importants.

Les riverains de la Gatineau, dans les environs de Maniwaki, ont été avertis de l'approche du torrent et se préparent à fuir au premier signal de danger.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Papineauville, 8. — Une autre estacade située sur la rivière Rouge à sept ou huit milles de Papineauville, a cédé sous la pression des eaux et une énorme quantité de billots, pour une valeur de $75,000 environ, propriété de la compagnie W. C. Edwards, a été emportée par le courant.

LE NATIONAL

Une foule de nouvelles contradictoires au sujet de ces quatre joueurs du National circulaient depuis quelque temps chez les enthousiastes du jeu de crosse. On se demandait avec anxiété si ces quatre joueurs étaient pour joindre le club cette année. Or il paraît que tout est en voie de s'arranger. Ces quatre joueurs associés en affaires avec M. Hubert Raymond, l'agent d'immeubles bien connu, vont trouver le moyen de joindre le sport aux affaires sans trop nuire à un côté ou à l'autre. Quelques directeurs du National rencontreront demain M. Hubert Raymond à la compagnie Raymond, rue Notre-Dame, ainsi que les quatre joueurs et, nous l'espérons, les négociations seront poussées à bonne fin, pour l'avantage du National.

HEMORRAGIE FOUDROYANTE

UN JEUNE HOMME DE SHERBROOKE S'ASSEOIT SUR UNE CHAISE DE BARBIER POUR NE PLUS SE RELEVER.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 8 — Un jeune homme de 20 ans, Joseph Baisse, a été, hier soir, foudroyé en pleine santé, pendant qu'il se faisait raser chez un barbier de la ville.

Pendant que le figaro lui passait son rasoir sur la figure, tout à coup le client s'affaissa, en proie à une terrible hémorragie. Un médecin fut appelé, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

LA DYNAMITE ET LE PISTOLET

Un bruit assourdissant réveille hier matin une partie de la population de la

RUE SAINT-PATRICE

Les recherches faites jusqu'ici et ayant pour but de découvrir les auteurs de ces désordres sont

ENCORE VAINES

De bonne heure, hier matin, ceux qui demeurent dans le voisinage de la rue Saint-Patrice, des deux côtés du canal, furent réveillés en sursaut par trois détonations successives. Les gens sortirent des maisons à la hâte, croyant qu'une locomotive avait fait explosion ou qu'un sérieux accident venait de se produire dans une des nombreuses manufactures des environs.

Après recherches on s'assura que quelque malfaisant avait placé trois cartouches de dynamite sur la voie ferrée du Grand Tronc, rue Saint-Patrice, avec l'intention de faire sauter une locomotive ou des wagons.

Ce fut une voiture qu'une locomotive poussait sur une voie d'évitement qui frappa successivement les trois cartouches, et chaque fois cette voiture fut soulevée par la puissance de la dynamite, mais ne dérailla pas.

Ce matin, vers deux heures de la nuit, pendant cinq ou six minutes, ceux qui demeurent rue Saint-Patrice, furent de nouveau plongés dans un vif émoi. Ils entendirent une fusillade de coups de revolver qui ne s'arrêta que lorsque les gens sortirent des maisons pour aller aux informations.

On se demande si on a affaire à quelque maniaque. Jusqu'ici les recherches pour s'assurer de l'auteur ou des auteurs de ce jeu dangereux sont demeurées vaines.

NAISSANCES

NANTEL — A Montréal, le 7 mai 1908, au No 375 Maisonneuve, l'épouse de M. Alphonse Nantel, commis épicier, un fils, baptisé Joseph-Alphonse-Eugène. Parrain et marraine, M. Eugène Nantel et Mlle Corina Nantel, frère et soeur de l'enfant.

MARSAN — A Montréal, le 7 mai 1908, au No 858 rue Cadieux, l'épouse de M. Treffié G. Marsan, un fils, baptisé Charles-Edouard-Roger. Parrain et marraine, M. Arthur Monday et Mlle Augustine Monday.

L'IMPRUDENCE D'UN BAMBIN

A mis en danger la vie de deux hommes de loi, hier après-midi,

RUE SAINT-GABRIEL

Une balle perdue fracasse une vitre et traverse les bureaux d'un avocat et d'un notaire.

VIF EMOI

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales et qui démontre une fois de plus le danger des armes à feu, surtout entre les mains des enfants, s'est produit hier après-midi, dans une petite ruelle qui sépare les maisons de la rue Fortifications de celles de la rue Craig, et sur laquelle donnent, par en arrière, les fenêtres de quelques bureaux de l'édifice portant le No 80 de la rue Saint-Gabriel.

Un garçon d'environ quatorze ans, le fils de M. Martin, bandagiste de la rue Craig, dont l'établissement se prolonge jusqu'à la ruelle, venait d'aller chercher la carabine dont son père se sert pour la chasse au gros gibier, afin de tirer sur les rats.

En arrivant dans la ruelle, comme il tenait son arme d'une façon imprudente, il pressa involontairement la détente, et, en même temps, une forte détonation se fit entendre, puis une balle, passant par une fenêtre, traversa le bureau du notaire Normandin et peu s'en est fallu qu'elle n'atteignit l'avocat Brodeur qui tient son étude dans le même édifice. Heureusement que le notaire était absent, car la balle a passé précisément à l'endroit où il s'assied généralement quand il est à son étude.

La jeune fille employée au bureau de M. l'avocat Brodeur a failli s'évanouir en entendant la détonation et le bris de vitre, mais elle en fut quitte, heureusement, pour la peur.

Le détective Riopel fut appelé sur les lieux, mais on n'a pas jugé à propos de faire arrêter le jeune imprudent. Le père remplacera la grande vitre brisée.

LA QUOTIDIENNE

VENDREDI, LE 8 MAI, 1908

Soyez donc quelqu'un par vous-mêmes,
Efforcez-vous de n'être pas
Qu'un sot gandin offrant des crèmes,
Comme font les fils à papas.

C'est aujourd'hui le 129ième jour de l'année. La lune est à l'apogée du premier quartier. Mars occupe la première place au ciel. Au cours de cette période, les volcans et les nez d'ivrognes auront des éruptions. Tous les vieux cratères éteints vont entrer en travail car les élections approchent. C'est un jour néfaste: par tout l'univers il y aura de grands incendies. Au conseil municipal, un éclair de... génie allumera le feu de la discussion. La femme née ce jour sera tapageuse et aura la manie épistolaire. Elle épousera un sténographe. L'homme né ce jour aura besoin de surveiller de très près ses affaires, car il est destiné à perdre sa fortune s'il est trop confiant. La jeune fille sera bien dotée et, comme elle aura, chose rare, autant de beauté et d'esprit que de fortune, elle fera un mariage brillant. Le garçon aura une jeunesse très orageuse, mais l'âpreté des premiers jours lui fera un caractère magnifique qui le transformera en puissance sociale.

LA FETE DU JOUR—Saint Michel, archange.

L'AN DERNIER—Naufrage du paquebot le "Poitou".

LUX.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

DECES

CHARTRAND — A Montréal, le 7 mai 1908, à l'âge de 27 ans, Angélina, fille bien-aimée d'Evangélique Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 70A rue Lacasse, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Elisabeth du Portugal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS — En cette ville, le 6 mai 1908, à l'âge de 19 ans et 25 jours, Romulus, fils de feu Frs. Desormiers. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 90 rue Saint-Hubert, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMERY — A Montréal, le 7 mai, 1908, à l'âge de 39 ans, Marie-Christine Emery, fille de Joseph Emery, cordonnier. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1146 avenue de l'Hôtel de Ville, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les Enfants de Marie sont priées de se réunir ce soir.

GIBAULT — A Montréal, le 6 mai, 1908, à l'âge de 40 ans, Madame Emélia Dubuc, épouse d'Hercule Gibault. Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son époux, No 1504 rue Notre-Dame Ouest, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

GENEREUX — En cette ville, le 7 mai 1908, à l'âge de 80 ans, Pierre-Clément Généreux, criquetier. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa belle-soeur, Madame veuve Odilca Rocheleau, No 609 rue Amherst, à 6¾ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE — A Maisonneuve, le 7 mai 1908, à l'âge de 17 mois, Annette, enfant bien-aimée de Louis Monette, 434 Létourneux. Funérailles privées.

SEGUIN — A Montréal, le 6 mai 1908, à l'âge de 6 mois, Paul-Ludovic, enfant bien-aimé de Georges Séguin.

RACICOT — A Montréal, le 7 mai, 1908, à l'âge de 7 ans, 6 mois, Joseph-Rodolphe-Gaston Racicot. Les funérailles auront lieu samedi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 963 rue Sainte-Catherine Est, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BLACHE — Samedi, le 9 du courant, à 6 heures, à l'Institut des Sourds et Muets, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Albert Blache, de son vivant employé à l'Hôtel des Postes. Parents et amis sont priés d'y assister.

VEZEAU — A Montréal, le 7 mai, 1908, à l'âge de 4 ans, Raoul, enfant de François Vézeau, maître forgeron. Funérailles privées.